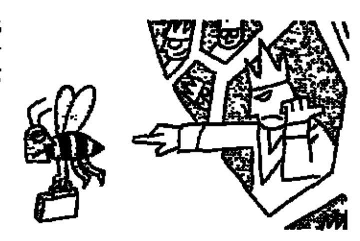
هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16614 – 7,50 F - 1,13 EURO — SAMEDI 27 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



■ Voyage au cœur de l'Etat

Combien l'Etat a-t-il réellement de fonctionnaires ? Combien les paie-t-il ? Nul ne peut le dire avec certitude. Acrobaties budgétaires et rivalités de corps entretiennent le mystère sur les effectifs, les traitements et les fameuses « primes ». Cinquième volet de notre enquête. p. 14 et 15

■ La baisse du chômage

Le nombre de chômeurs a baissé de 102 000 entre mars 1997 et mars 1998 selon l'Insee. Cette décrue profite surtout aux jeunes, aux hommes et aux diplômés. p. 7

■ « Le Monde » récompensé

Pour la deuxième fois en trois ans, *Le Monde* est couronné pour la progression de sa diffusion (+ 4,2 % en 1997) par une « Etoile de l'OJD ». p. 20

■ Maroc : le sort de M. Serfaty

La Cour suprême se prononcera le 16 juillet sur la demande d'annulation de l'arrêté d'expulsion pris à l'encontre du célèbre opposant Abraham Serfaty. p. 32

■ Ecoutes de l'Elysée : M. Prouteau se tait

Malgré la levée du secret-défense décidee par Lionel Jospin, Christian Prouteau continue de refuser de répondre au juge d'instruction Jean-Paul Valat. p. 10

■ Le désamiantage de Jussieu

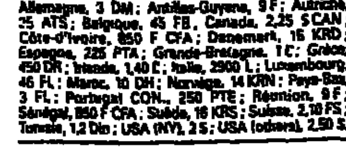
Le plus grand chantier de désamiantage d'Europe a commencé sur le campus des universités Paris-VI et Paris-VII. p. 8

■ La réforme de la fiscalité

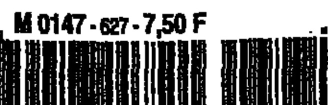
Opposé à une taxation des biens professionnels, le ministre des finances engage néanmoins une « *large concertation* » sur la réforme de la fiscalité. p. 32

■ La vitalité du reggae

Le festival prévu samedi au Palais omnisports de Bercy affiche complet depuis quinze jours. p. 27


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 627 - 7,50 F



La Kabylie a perdu son rebelle

● A Tizi-Ouzou, des centaines de personnes rendent hommage à Lounès Matoub, assassiné jeudi ● Le chanteur aurait été exécuté par les GIA ● Défenseur de l'identité berbère, il s'opposait aux islamistes et au pouvoir ● A partir du 5 juillet, l'arabisation de l'Algérie sera encore renforcée

DES FOULES EPLOREES défilaient à la morgue de l'hôpital de Tizi-Ouzou, en Kabylie, devant la dépouille du chanteur Lounès Matoub, assassiné jeudi 25 juin en début d'après-midi, vraisemblablement par un commando islamiste, sur une route menant à son village natal. L'homme était l'un des chantres du mouvement berbère, luttant à la fois contre les islamistes et contre l'arabisation que veut imposer le pouvoir algérien.

Le corps de l'artiste, âgé de quarante-deux ans, reposait dans une expression sereine, le visage découvert. La foule observait un profond silence ; des centaines de jeunes pleuraient. Lounès Matoub devait être enterré dimanche dans son village de montagne, à l'accès réputé dangereux en raison de « faux barrages » islamistes.

Un émoi considérable s'est emparé de la Kabylie à l'annonce de cette disparition, qui intervient à l'approche de l'entrée en vigueur, le 5 juillet, de la loi sur l'arabisation linguistique de l'Algérie, contre laquelle le chanteur s'était battu.



Désormais, dans les médias *comme sur tous les documents officiels*, l'arabe sera la seule langue autorisée en Algérie. Les autorités, qui avaient *de facto* interdit Lounès Matoub à la radio et à la télévision, ont néanmoins fait en sorte que les médias officiels rendent compte de cet assassinat, attribué à un « *groupe de criminels* », formule désignant les islamistes des Groupes islamiques armés (GIA).

Le président de la République, Jacques Chirac, a déclaré avoir appris « *avec consternation, avec une très grande tristesse* » ce « *lâche assassinat* ». Le premier ministre, Lionel Jospin, a souligné que le chanteur, « *victime de la barbarie, paie aujourd'hui de sa vie la force de ses convictions* ».

Lire page 2 et notre éditorial page 16



ANDREW WINNING/REUTERS

■ Italie-Norvège et Brésil-Chili : les huitièmes de finale commencent

■ Cours de « géo » pour les Bleus

■ Tous les matches en infographie

Lire notre cahier Le Mondial

A l'île de Man, il n'est plus permis de tirer sur les Ecossais le dimanche

DOUGLAS (Ile de Man)
de notre envoyé spécial

La chasse n'est plus ouverte sur l'île de Man, cette île de la mer d'Irlande. La tradition voulait qu'il soit licite de tirer sur tout Ecossais... le dimanche ! Cette possession de la Couronne, qui n'a jamais fait partie du Royaume-Uni, est connue pour son système législatif folklorique et son caractère de paradis fiscal. Il aura fallu attendre 1992 et de fortes pressions de Londres et de la Cour européenne de justice pour que les îliens acceptent d'abroger leur législation anti-homosexualité. Il en a été de même, ou presque, pour les châtiments corporels. Utilisant toutes les subtilités juridiques du droit anglais, on a mis tellement de conditions au *birching* (peine du fouet) qu'il est devenu inapplicable.

Pourtant, la sévérité des juges locaux reste grande. Le *Isle of Man Examiner* a consacré récemment sa « une » à un lycéen contraint de passer son bac en prison. David Gareth Jones, dix-sept ans, était accusé d'avoir agressé un camarade après une soirée bien arrosée ; circonstance aggravante, il tenait une bouteille à la main. Le juge a expliqué que, pour une affaire aussi sérieuse, une condamnation à 42 jours de prison était une marque d'indulgence...

Peuplée de Celtes, conquise par les Vikings norvégiens, reprise par les Ecossais puis par les Anglais, enfin vendue à la Couronne en 1750 pour 70 000 livres, l'île de Man se targue d'avoir le plus ancien Parlement en exercice au monde : le Tynwald a fêté il y a quelques années son millénaire. Ce terme scandinave est resté pour désigner une institution qui se réunit chaque 5 juillet sur le tertre de St John pour proclamer en anglais et en manx les décisions adoptées pendant l'année et recevoir les pétitions des citoyens.

Les Britanniques ont su parfaitement jouer des résidus de traditions médiévales pour préserver l'autonomie de territoires comme l'île de Man ou les îles Anglo-Normandes, devenues des paradis fiscaux hors de la juridiction de l'Union européenne. Paradoxalement, si Man ne fait pas partie de l'UE, son agriculture et son industrie – mais pas sa finance – y sont rattachées par le biais d'un protocole additionnel adopté lors de l'accession britannique au traité de Rome ; et ses habitants, sujets britanniques, sont donc citoyens d'un pays membre de l'UE. Plus complexe encore, l'île, qui bat sa propre livre sterling, entend adopter l'euro si Londres décide de frapper à la porte de l'Union économique et monétaire au début du siècle prochain. On aboutirait alors à cette situation cocasse où Man se retrouverait dans la zone euro sans être membre de l'UEM.

Les 72 000 habitants de l'île – ou plutôt les 49,5 % qui y sont nés – sont très fiers de leurs particularismes. Le patriotisme local vire parfois à un désir d'indépendance. On vous montre les billets d'une livre à l'effigie d'Elizabeth pour vous faire remarquer qu'elle n'y porte pas de couronne : « *Ici, ce n'est pas la reine, mais le Lord de Man* », explique un ministre.

La nouvelle prospérité de ce paradis fiscal a fait revenir les jeunes, qui avaient longtemps émigré vers l'Angleterre. Par contre, les touristes se font plus rares. Il faut dire que, malgré le Gulf Stream, le climat y est plutôt frais. Les Britanniques ont déserté les Bed and Breakfast victoriens de Man pour les plages de la Costa del Sol. Le seul tourisme qui intéresse ici semble être de nature fiscale.

Patrice de Beer

Nos rivières sont polluées

L'ÉTAT DE SANTÉ des cours d'eau est préoccupant. Selon un document officiel du ministère de l'environnement, tous les bassins des grands fleuves, en aval des agglomérations, sont pollués par les résidus toxiques issus de l'agriculture intensive (nitrates) et les rejets industriels et urbains (phosphore et ammonium). La dégradation du milieu aquatique concerne non seulement la Loire, la Seine ou le Rhône, mais aussi les petites rivières à cause du faible nombre de stations d'épuration en milieu rural et de l'utilisation inconsidérée, dans certaines régions, des engrais et pesticides. Ce constat inquiète les pêcheurs mais aussi les touristes, de nombreux lieux de baignades étant aménagés sur les cours d'eau.

Lire page 13

Quand « Robert et Lionel » lassent les communistes

LE PHÉNOMÈNE est rare dans les annales du Parti communiste français : voilà un secrétaire national devenu plus populaire à l'extérieur de sa formation qu'à l'intérieur. Alors que Robert Hue triomphe dans les sondages de popularité, les communistes boudent les grand-messes organisées par la direction. Quand les socialistes lui réservent, dans leurs meetings, un accueil digne d'un premier secrétaire du PS, ses militants comptent leurs applaudissements.

Emmenés par les refondateurs, et contre l'avis de la place du Colonel-Fabien, les députés se laissent aller à « faire de la politique », comme leurs collègues italiens : mercredi 24 juin, ils ont voté contre la réforme du mode de scrutin régional. Sur la pointe des pieds, parfois avec davantage de fracas, certains se résignent même à quitter la vieille maison : derrière l'ancien député Rémy Auchedé, les orthodoxes du Pas-de-Calais préparent une plate-forme politique « *pour un vrai parti communiste* ».

Après trois ans de pouvoir, M. Hue aurait-il mangé son pain blanc ? Le secrétaire national ne montre aucun signe d'inquiétude. Avec ses mots – « *diversité* », « *bouillonnements d'idées* » –, il a fait sien cet éloge de la différence que Lionel Jospin, pour mieux banaliser les différends de la gauche « plurielle », a érigé en modèle politique. Il parie – à raison – sur le légitimisme farouche des communistes : après tout, la très rebelle fédération de Paris vient de dénoncer à une large majorité (41 voix pour, 10 contre) les « *méthodes* » et les « *pratiques* » de sa frange oppositionnelle. Surtout, il compte sur les fruits d'une stratégie médiatique soigneusement semés depuis 1994. Grâce aux soutiens noués à l'extérieur même de son parti, toute fronde serait immédiatement interprétée comme un complot stalinien contre la « mutation ».

En janvier 1994, face aux résistances de l'appareil, M. Hue a d'abord cherché la reconnaissance des non-communistes. Il a joué de sa rondeur d'élu local, qui contrastait avec l'arrogance de l'ancien « métallo » formé dnas les années 50 qu'était Georges Marchais. Les observateurs se sont longtemps émerveillés des ravissements de ce nouveau venu sur la grande scène politique.

Ariane Chemin

Lire la suite page 16

Le héros de la Scuderia



MICHAEL SCHUMACHER

DIMANCHE 28 juin, les écuries de formule 1 font escale sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre) pour le Grand Prix de France. Dans un entretien au *Monde*, le pilote allemand Michael Schumacher explique que le travail des ingénieurs de la Scuderia (Ferrari) sur sa voiture pourrait bien être récompensé lors de cette huitième manche du Championnat du monde.

Lire page 23

ALGÉRIE Des centaines de personnes se pressaient, vendredi 26 juin, à la morgue de Tizi-Ouzou, en Kabylie, pour rendre un dernier hommage au très populaire chanteur Lounès Matoub, assassiné la veille, près de son village Beni-Douala, vraisemblablement à un faux barrage, tenu, selon les autorités, par des islamistes du Groupe islamique armé. ● L'ÉMOTION était grande dans toute la Kabylie où l'artiste était connu pour les combats qu'il menait à la fois au nom de la défense de la langue berbère, contre les islamistes et aussi contre l'arabisation. ● LE GOUVERNEMENT algérien, tous les partis berbères, ont condamné cet assassinat, intervenu alors que le pays connaît, de nouveau, une vague de massacres. ● LOUNÈS MATOUB devait être enterré, dimanche, dans son village. Le Mouvement culturel berbère a appelé ce jour-là à une grève générale en Kabylie.

La tension est vive en Kabylie après l'assassinat de Lounès Matoub

Le très populaire chanteur a été tué, jeudi en début d'après-midi, sur une route proche de son village, Beni-Douala, à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger. Le Mouvement culturel berbère, dont il était proche, et le pouvoir accusent les islamistes

CHOC et consternation. De nombreux commerces, en Kabylie, ont fermé dès que la nouvelle de l'assassinat de Lounès Matoub a été connue, jeudi 25 juin. Une solidarité désolée, mêlée aussi à la crainte d'éventuels débordements.

Des dizaines de jeunes se sont rapidement attroupés devant la morgue, au Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, où le corps du chanteur avait été emmené. Le ministre de la santé algérien, qui était venu pour la circonstance, aurait été, selon des témoins, vivement hué par les jeunes aux cris de « *Pouvoir assassin !* ». Ces jeunes, deux à trois cents, se sont ensuite dirigés vers le centre-ville et ont saccagé certains édifices publics comme la Sonelgaz ou une agence d'Air Algérie.

La police algérienne, apparemment sur le qui-vive, a rapidement dispersé ces attroupements en tirant des coups de feu en l'air. Le Front des forces socialistes (FFS), qui contrôle la plupart des municipalités de la *wilaya* de Tizi-Ouzou, craint visiblement des dérapages dans la région et qualifie cet assassinat de véritable provocation. La fédération locale du FFS a appelé à une grève générale de protestation pour la journée du samedi, tout en invitant la population à la vigilance.

L'autre grande formation politique de Kabylie, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), dont Lounès Matoub était proche, a dénoncé avec vigueur cet assassinat et a appelé également à la vigilance. Chacun sent que, jusque dans sa mort, Lounès Matoub était devenu un symbole majeur de la Kabylie dans le combat pour la reconnaissance officielle de la langue berbère. Il devait être enterré dimanche.

Sur les circonstances de l'assassinat, plusieurs versions circulent à Tizi-Ouzou. Le chanteur, qui était accompagné de son épouse et de deux belles-sœurs, serait tombé vers 13 h 30 sur un faux barrage, à Ouled Aissi, à 5 kilomètres de Tizi-Ouzou, sur la route qui le menait vers son village de Beni-Douala. D'autres affirment qu'il a été victime d'un véritable guet-apens. Des rafales automatiques ont été tirées sur sa Mercedes pour la contraindre à s'arrêter. Les tueurs se seraient ensuite approchés et l'ont achevé par balles sans s'attaquer aux femmes. Selon une autre version, Lounès Matoub aurait été suivi depuis Tizi-Ouzou par des véhicules qui l'ont attaqué 5 kilomètres plus loin.

La télévision algérienne, où le chanteur était *de facto* interdit d'antenne, a donné l'information en cinquième position après les activités présidentielles, la Conférence des ministres de l'information arabes, une visite du président de l'Assemblée algérienne en Mauritanie et la couverture du massacre de dix-sept personnes près de Saïda *(lire ci-contre)*. La nouvelle de l'assassinat a été donnée de manière sobre par la lecture d'un communiqué des services de sécurité algériens, en imputant la responsabilité à un « *groupe de criminels* », formule qui désigne dans la terminologie officielle le Groupe islamiste armé (GIA). Le ministre algérien de la communication et de la culture et porte-parole du gouvernement, M. Hamraoui Habib Chawki, a publié un communiqué dénonçant l'assassinat du chanteur.

La télévision a aussi diffusé un portrait élogieux de l'artiste. Le ministre algérien de la santé et la secrétaire d'Etat à la culture se sont rendus au chevet de l'épouse du chanteur, blessée dans l'attentat mais dont les jours ne semblent pas en danger.

CRAINTE DE DÉRAPAGES

Contrastant avec les scènes survenues en Kabylie, à Alger le souci premier paraissait être le football : la finale de la coupe d'Algérie se déroule dans la capitale ; les fans de deux clubs locaux se préparaient bruyamment pour une rencontre décisive, vendredi.

La crainte de dérapages en Kabylie n'en était pas moins dans tous les esprits. Chacun se souvient que lors de l'enlèvement de Lounès Matoub, des familles d'islamistes avaient été menacées. Les craintes sont d'autant plus fondées que la prochaine entrée en vigueur de la loi sur la généralisation de la langue arabe – début juillet – est vécue comme un acte d'exclusion à l'encontre de la langue berbère. La vive animosité des rapports entre le FFS et le RCD, qui sont en désaccord sur l'essentiel, n'arrange rien, non plus que le fait que de nombreuses personnes sont armées dans cette région.

Un calme incertain régnait dans le reste du pays. En dehors des fiefs kabyles, où il était devenu un symbole pour une partie des militants de la cause berbère, dans le reste de l'Algérie Lounès Maatoub semblait n'être qu'un mort de plus dans une tragédie qui semble sans fin.

Service international

L'enlèvement de 1994

Lounès Matoub avait été enlevé le 25 septembre 1994 près de Tizi-Ouzou (110 kilomètres à l'est d'Alger) et libéré quinze jours plus tard. Cette opération avait été attribuée au Groupe islamique armé (GIA), à en croire les affirmations du Mouvement culturel berbère (MCB) et des autorités. Dès l'enlèvement, le MCB lance un ultimatum aux ravisseurs, les menaçant de « *guerre totale* » si le chanteur n'est pas relâché « *sain et sauf* » dans les 48 heures. Trois jours plus tard, le MCB annule son ultimatum dans l'espoir de préserver la vie du chanteur. Au fil des jours, l'inquiétude grandit. Le 29 septembre, le chanteur de raï Cheb Hasni est tué par balles à Oran (ouest). Le 2 octobre, tandis que le GIA affirme que Lounès Matoub a été capturé par des « *moudjahidines* » (combattants), plus de 100 000 personnes manifestent à Tizi-Ouzou. Le 10, le chanteur est libéré en début de soirée dans un café près de Tizi-Ouzou. Il est remis aux clients présents. Très affaibli, il raconte avoir été « *jugé* » durant sa captivité par un « *tribunal* » du GIA qui l'a reconnu « *passible de la peine de mort* » pour le contenu de ses chansons engagées. « *Je ne sais pas pourquoi je n'ai pas été exécuté* », précisait alors Lounès Matoub. – *(AFP.)*

Dix-sept personnes ont été massacrées près de Saïda, selon les services de sécurité

Dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 juin, près de Saïda (à 400 kilomètres au sud-ouest d'Alger), dix-sept personnes ont été assassinées et cinq autres blessées, ont annoncé les services de sécurité algériens dans un communiqué. La tuerie a été commise par un « *groupe de terroristes* » (expression désignant les groupes armés islamistes) au douar Hammar El Hes, dans la commune de Hassasna, selon le communiqué. Le texte ajoute que les habitants ont été « *lâchement* » assassinés sans autre précision. La région de Saïda, dans les hauts plateaux de l'ouest algérien, est connue pour abriter des maquis du Groupe islamique armé (GIA). Plusieurs massacres de villageois y ont été commis au cours des derniers mois.

Les forces armées algériennes ont, d'autre part, annoncé avoir tué dix-huit « *islamistes armés* » au cours d'une opération dans la région de Sidi Lantri, près de Tissemlit, à quelque 200 kilomètres au sud d'Alger. – *(AFP.)*

Un artiste engagé contre l'intégrisme, figure de proue de la chanson berbère

PORTRAIT

Un provocateur, au style mordant, qui s'accompagnait d'une mandole

LOUNÈS MATOUB était une grande voix de la Kabylie, une région de l'Algérie qui avait su donner au pays une chanson, comme Oran lui a offert le raï, deux symboles de la résistance à l'intégrisme et aux jeux pervers de la politique d'Etat. Enlevé en septembre 1994, le chanteur avait été libéré, racontait-il dans *Rebelle* (Stock), livre autobiographique relatant les circonstances de sa détention par les maquisards islamistes, après avoir dû jurer qu'il ne chanterait plus jamais.

Pourtant, en janvier 1995, Lounès Matoub, barbe de rebelle, chemise blanche, s'offrait le luxe de deux concerts à guichets fermés au Zénith, à Paris, devant plus de sept mille personnes venues là comme pour assister à une grande fête de famille, où la grand-mère en robe traditionnelle côtoyait le fils né en France et ses enfants français. Quatre mois plus tard, exilé en France, il repartait chanter à Tizi-Ouzou et à Bejaïa.

Les islamistes les plus radicaux considèrent la musique comme une activité diabolique. Le 24 septembre 1994, le jeune chanteur de raï Cheb Hasni avait été assassiné par le Groupe islamique armé (GIA) à Oran – sans que Lounès Matoub, relâché par ses ravisseurs, n'ait un mot pour lui, ce qui lui fut violemment reproché. Depuis, plusieurs personnalités de la chanson et de la musique algérienne ont été prises dans la tourmente de la violence (Cheb Aziz, Lila Amara, le producteur Rachid), sans que l'on sache toujours si leur assassinat avait été directement lié à leur art ou s'il s'agissait de hasards ou de règlements de compte.

Militant actif du Mouvement culturel berbère (MCB), dont il s'était ensuite écarté, Lounès Matoub avait été l'une des figures de proue du « printemps berbère », qui enflamma Tizi-Ouzou en avril 1980. Ses chansons, ainsi que celles des grandes figures du militantisme culturel berbère, tels Louinis Aït Menguellet, Ferhat M'henni ou Idir, furent interdites. Depuis, il n'avait cessé de défendre la langue berbère, qui avait failli périr avec l'arabisation forcée.

Les intégristes étaient pour lui des « *faucheurs d'étoiles* », comme il l'écrivait dans *Kenza*, une chanson composée en l'honneur de la fille de Tahar Djaout, écrivain et journaliste assassiné en juin 1993 à Alger.

CONTROVERSE

Né le 26 janvier 1956 à Taourit-Moussa, près de Tizi-Ouzou, Lounès Matoub avait rapidement choisi la chanson comme moyen d'action. Il enregistre son premier album, *Ay Izem* (Le Lion), en 1978. Le succès est immédiat, suivi très rapidement d'un second album, *Ayemma a'zizen* (Chère mère). La chanson kabyle était entrée en résistance au début des années 70, où, explique Idir, « *les canons du bon goût étaient ceux du Moyen-Orient. Nous avons remplacé les quarante violons d'orchestre par deux guitares et deux voix* ». Là où Aït Menguellet est animé de la flamme de la poésie épique, là où Idir met de la mesure et de la lucidité, Lounès Matoub, comme Ferhat M'henni, s'écarte parfois du souci esthétique pour plonger dans un militantisme radical : « *Compagnon de la révolution/ Même si ton corps se décompose/ Ton nom est éternité* », écrit-il dans « Le Révolutionnaire » (dans l'album *La Complainte de ma mère*, chez Mélodie/Blue Silver).

Lounès Matoub était un chanteur à la voix de roc, au style mordant et âpre qui s'accompagnait volontiers d'une mandole. Il était aussi un personnage controversé, volontiers provocant et attiré par la figure du martyr. L'authenticité de son enlèvement avait été mise en doute. Le chanteur avait d'ailleurs gagné en 1997 un procès en diffamation contre son collègue, très respecté, Ferhat M'henni, qui avait évoqué l'éventualité d'un coup monté par les amis politiques de Lounès Matoub.

En 1996, le bouillant Lounès avait fustigé, sur les ondes de Beur FM le plus grand poète kabyle vivant, Lounis Aït Menguellet, un artiste et musicien d'une discrétion légendaire, qui s'était refusé à commenter les allégations de Ferhat. Devant les graves accusations qui avaient été portées à son encontre (en particulier d'avoir cotisé au GIA sous l'effet de la peur), Aït Menguellet, qui réside en Kabylie et se sentait physiquement menacé, avait enfin répondu : « *Pour un mensonge proféré, il y aura en réplique dix vérités sur sa personne.* »

Véronique Mortaigne

« Ta mort est notre serment »...

Voici deux extraits de chansons qu'interprétait Lounès Matoub

● *Le Révolutionnaire*

Compagnon de la Révolution
Même si ton corps se décompose
Ton nom est Eternité
Pars en paix nous ne faillirons pas
Quoi qu'il advienne
Nous serons toujours des tiens
La tombe nous attend tous
Aujourd'hui ou demain
Nous te rejoindrons
Nous ne laisserons pas l'adversité
Briser notre volonte
Ta mort est notre serment
(...)
Combien d'autres t'ont suivi
Désormais il y a plus de tombes
Que de maisons dans nos villages
Les cheiks qui forment leurs
emules
Repus de sacrifices
Se prosternent devant les
nihilistes
Qui sèment la terreur
Et n'épargnent nul lieu
Ils égorgent au nom de Dieu
Et par la violence et le feu
S'en prennent aux gens du savoir
Qui désormais assumera la
probité ?

● *La Complainte de ma mère*

Je te laisse en paix, toi ma patrie :
l'exil s'est emparé de mon cœur.
Nous entrons cette fois dans l'ère
des tourments.
La peine des miens seule me pèse.
Ils désespéreront
les jours de fête de revoir mon
visage.
où chacun s'en va visiter les siens.
Mais que vos vœux sur moi
appellent le bonheur
et l'abondance de biens.
Si Dieu nous prête longue vie
nous nous reverrons.

Lounès Matoub

La stupeur et la colère de la communauté kabyle de Paris

REPORTAGE

Une veillée funèbre, des bougies et un livre de condoléances

LA MORT du chanteur Matoub Lounès a provoqué une très grande émotion de la communauté kabyle de Paris. Dès 15 h 20, soit une heure avant l'annonce par l'Agence France-Presse de la mort du chanteur, les premiers appels sont arrivés d'Algérie annonçant la nouvelle. Certains, qui n'y croyaient pas, ont voulu confirmer l'information auprès d'autres amis, d'autres parents en Algérie. Trois fois, quatre fois ils ont vérifié. Puis la chaîne téléphonique s'est mise en place, en France cette fois.

A la station Beur FM, les flashes spéciaux se sont multipliés. Les responsables des différents partis du courant démocrate algérien – Front des forces socialistes (FFS), Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Parti des travailleurs – sont venus témoigner mais surtout ces amis, les chanteurs Cheb Mami, Idir...

A l'annonce d'une antenne ouverte aux auditeurs, le standard a immédiatement été saturé. Là où une vingtaine d'appels parviennent habituellement chaque heure, c'est au rythme de cent cinquante connexions par heure que la radio a fonctionné jusqu'à 2 heures du matin.

« *Des femmes mais aussi des hommes appelaient en pleurs*, raconte Franck Chaumont, rédacteur en chef de la chaîne. *C'était la stupeur et la tristesse avant même toute colère. Ils ne comprenaient pas, demandaient pourquoi lui ? Moi je me souviens, la dernière fois que je l'ai vu, c'était en avril. Il me parlait de la mort de son ami le journaliste assassiné Tahar Djaoud. Il disait :* "Lui n'est plus là, moi oui, mais pour combien de temps" ? »

C'est généralement chacun chez soi, parfois entre amis, que les kabyles ont pleuré cette disparition. A l'Association de culture berbère (ACB), une veillé funèbre a cependant été organisée. Faute de place, c'est dans la rue, devant l'immeuble, que les centaines de personnes présentes se sont rassemblées. Des photos de l'artiste avait été installées, ainsi que des bougies et un livre de condoléances. « *Les gens arrivaient, se regardaient mais ne disaient pas un mot*, témoigne Yamina Ali Ouladj, militante de l'ACB. *Chacun se demandait qui avait pu faire ça, à qui profite le crime, les sinistres et habituelles questions. Mais personne ne disait rien.* »

Pour l'occasion, les éternelles rivalités politiques à l'intérieur même de la communauté kabyle avaient disparu. De nombreux sympathisants du FFS étaient là, devant les locaux de cette association réputée proche du RCD. « *Et ils étaient aussi effondrés que nous* », souligne Yamina Ali Ouladj.

« *La cause amazighe, la culture et l'Algérie viennent de perdre une figure emblématique* », a déclaré son ami, chanteur lui aussi, Ferhat Mehenni. Trois combats que les auditeurs de Beur FM melaient intimement dans leurs appels, vendredi 26 juin, où l'antenne était à nouveau ouverte dans la matinée.

En français, en arabe ou en berbère, ceux qui n'avaient pu parler la veille ont dit leur souffrance. « *Toute la nuit j'ai pleuré*, a déclaré une femme, toujours en larmes. *Mais les pleurs ne sont pas dignes d'un homme comme lui. Il faut continuer son combat.* » La nuit passée, la stupeur a laissé place la colère, à l'urgence et à la nécessité de l'engagement.

« *On savait tous que c'était un homme à abattre* », dit Amar, la gorge serrée. « *Ils ont abattu notre pilier, ils ont voulu faire tomber le batiment mais ils n'y arriveront jamais* », poursuit un autre auditeur. Une femme prend la parole quelques instants, pressée par l'émotion : « *Il ne faut pas oublier tout les morts d'Algérie* ». Des interventions en arabe, en berbère, avec au milieu souvent quelques phrases de Français. Beaucoup de femmes. Et maintenant un homme : « *J'étais très proche de Matoub. Matoub avait intégré parfaitement le risque de la mort. Il disait : mourir pour un combat comme le mien c'est une très belle mort. Beaucoup plus significative que dans son lit de vieillesse.* » Il s'interrompt, puis conclut, la voie tremblante : « *Il faut que la mort de Matoub ne soit pas vaine.* »

Nathaniel Herzberg

Les dispositions de la loi sur l'arabisation

La loi de 1991, largement reprise dans le texte de 1996 et « *portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe* », indique que l'utilisation de l'arabe est « *d'ordre public* ». « *Tous les documents officiels, les rapports et les procès-verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe. Il peut être fait usage de langues étrangères de façon exceptionnelle et parallèlement avec la langue arabe, lors des conférences, rencontres et manifestations à caractère international.* (...) *Les requêtes, les consultations et les plaidoiries au sein des juridictions, sont en langue arabe.* (...) *L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères.* »

Chirac commenc... une tournée en Afr...

Développer les échanges

M. Chirac commence en Namibie une tournée en Afrique australe

Le président a évoqué le sort de Fabrice Michalon, détenu à Kinshasa

Jacques Chirac devait arriver, vendredi 26 juin, en Afrique du Sud, après une journée en Namibie. Sa visite en Afrique australe a une forte tonalité économique. Le président en profite pour demander à ses interlocuteurs d'évoquer avec Laurent-Désiré Kabila le cas de Fabrice Michalon, ce jeune Français prisonnier à Kinshasa depuis deux mois.

WINDHOEK
de notre envoyé spécial

Un avion immobilisé trop loin de l'endroit prévu par le protocole, une passerelle rancunière refusant de s'étirer, une odeur âcre de gaz d'échappement *incommodant* l'assistance, un épais nuage noirâtre s'étalant sur le tapis rouge : l'arrivée de Jacques Chirac, jeudi 25 juin, à Windhoek, première étape de sa tournée en Afrique australe, fut difficile. Le président namibien Sam Nujoma l'attendait. Lorsque M. Chirac fut finalement délivré de l'avion, les deux hommes se saluèrent chaleureusement, gagnèrent le podium et écoutèrent, au garde-à-vous, les hymnes nationaux, tandis que retentissaient vingt et un coups de canon.

Le président français passa en revue le détachement de la garde républicaine sur un air *« jazzy »*, qui se révéla être une interprétation de la *Chanson de Lara*. Le sergent-major avait aimé *Le Docteur Jivago*. Des écoliers en uniformes agitaient frénétiquement de petits drapeaux namibiens et français. D'autres enfants en costumes traditionnels dansèrent et chantèrent pour l'hôte de la Namibie, visiblement subjugué par leurs efforts. La visite africaine du président Chirac commençait finalement sous de bons auspices.

Plus tard, les deux chefs d'Etat posèrent la première pierre du futur Centre culturel franco-namibien. Rivalisant d'amabilités, ils exaltèrent la nécessaire coopération entre les deux pays, fondée sur *« le dynamisme des échanges culturels et linguistiques »* et sur *« la confiance et l'amitié sincères »*.

Contrairement aux usages, M. Chirac reprit la parole après M. Nujoma. Il s'en excusa et présenta Yves Coppens, *« le savant, le chercheur français, présent ici avec Brigitte Sernu du Museum d'histoire naturelle, qui vont vous présenter le crâne du plus vieux Namibien connu, puisqu'on estime qu'il a quelque cent mille ans »*. Yves Coppens confirma que l'humanité était bien née en Afrique et en conclut que *« nous sommes donc tous des Africains »*. Le chercheur raconta comment Brigitte Sternu et Martin Pickford, du Collège de France, avaient trouvé *« le fragment de crâne chez un ami où il servait de bougeoir depuis dix ans »*. Mme Sternu remit l'os fossilisé à un Sam Nujoma surpris, qui avoua ne pas savoir *« que les Namibiens existaient déjà il y a cent mille ans »*.



LIENS ÉCONOMIQUES

Lors de l'entretien en tête-à-tête, M. Nujoma a insisté auprès de son hôte pour qu'il se fasse l'avocat des pays pauvres auprès de l'Union européenne, afin que celle-ci ne *réduise pas son aide au développement*. M. Chirac a profité de ces discussions pour évoquer le sort du jeune Français, Fabrice Michalon, arrêté à Goma, en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), et détenu arbitrairement depuis deux mois à Kinshasa. Le président français a demandé à M. Nujoma d'intercéder auprès de Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de RDC, en faveur du détenu, volontaire de l'organisation Médecins du monde (MDM) au moment de son arrestation.

Pendant ce temps, la délégation française signait avec les responsables namibiens une série de cinq *accords dont l'un concerne la promotion* et la protection réciproque des investissements économiques. De son côté, Charles Josselin paraphait une déclaration conjointe *avec Kaire Mbuende, le secrétaire* général de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), une organisation régionale regroupant une dizaine de pays. M. Josselin a rappelé que la France avait déjà mis à la disposition de la SADC des experts français. A chaque occasion, Jacques Chirac a vanté les mérites de l'intégration régionale, prenant l'Union européenne comme exemple. Il a aussi appelé au renforcement des liens économiques et commerciaux avec la Namibie. *« Nous serons présents là où la Namibie a des besoins et là où la France a des compétences*, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, *et notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, du dessalement de l'eau de mer, du transport, des communications et de l'industrie. »* Le président français a aussi rappelé que la France était l'infatigable avocat de l'aide publique au développement, notamment au sein des instances de l'Union européenne, où elle fournit 25 % des sommes redistribuées par le Fonds européen de développement (FED).

Au cours du dîner d'Etat offert en son honneur par Sam Nujoma, Jacques Chirac a, une fois de plus, vanté la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, les atouts de la Namibie, *« un pays qui pourrait servir d'exemple à bien d'autres pays africains »*.

Frédéric Fritscher

Paris s'est porté garant d'un échange de corps et de prisonniers entre le Liban et Israël

En contrepartie des restes d'un militaire israélien, l'Etat juif a restitué quarante dépouilles mortelles et soixante prisonniers au terme de longues et laborieuses négociations

IL ÉTAIT 19 HEURES, jeudi 25 juin à Beyrouth, lorsqu'un avion Transall de l'armée de l'air française a récupéré à son bord, sur l'aéroport de la capitale libanaise, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les restes du sergent-pilote israélien Itamar Ilya. A l'arrivée de l'appareil à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv, un rabbin procède à l'identification du *corps – le crâne et* une partie des membres placés dans deux coffrets – que détenaient au Liban deux formations chiites rivales, le mouvement Amal et le Hezbollah. *Aussitôt après, quarante cercueils*, contenant les dépouilles mortelles de citoyens libanais tués par Israël, étaient embarqués à bord du Transall, qui est reparti pour Beyrouth. Vendredi 26 juin, dix citoyens libanais détenus dans les prisons israéliennes et cinquante autres retenus dans la prison de Khiam (Liban-Sud), contrôlée par l'Armée du Liban-Sud (ALS), la milice supplétive d'Israël, ont été libérés et confiés au CICR, pour être remis aux autorités libanaises.

Cet échange aura nécessité de longues et laborieuses négociations, dont la France fut la garante. Trois jours après la mort, le 5 septembre 1997, d'Itamar Ilya, lors d'une opération commando ratée au Liban-Sud, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou prend en effet contact par téléphone avec le président français Jacques Chirac, et lui demande d'user de son influence *auprès de ses amis libanais* pour obtenir la restitution du corps.

M. Nétanyahou se dit prêt, non seulement à un échange du corps contre des dépouilles de Libanais tués par Israël et/ou ses supplétifs libanais de l'ALS, mais aussi à faire ce qu'il considère comme un *« geste »*, c'est-à-dire à inclure dans l'échange des Libanais prisonniers de l'Etat juif ou détenus par l'ALS. C'est une première, Israël n'ayant jamais accepté de libérer des détenus en échange de dépouilles, pour ne pas donner une sorte de prime à la rétention des corps de ses soldats.

Dans la mesure où il s'agissait d'impliquer la France dans une opération à caractère humanitaire, M. Chirac accepte et en informe le premier ministre libanais Rafic Hariri, en lui précisant, comme il l'avait fait auprès de M. Nétanyahou, que c'est le CICR qui doit conduire la négociation, la France se portant garante morale de l'opération et apportant son concours technique. Les pourparlers, via le CICR, furent longs et difficiles, parce qu'il s'agissait non seulement pour les deux parties de s'entendre sur les noms et le nombre des dépouilles et prisonniers concernés, mais aussi, pour M. Hariri, d'arbitrer entre les requêtes des parties intéressées par l'échange.

A la veille d'une visite officielle qu'il devait effectuer à Beyrouth, le 29 mai, le président français, qui *s'est tenu régulièrement informé de* l'état de la négociation, reçoit un message de son homologue israélien, Ezer Weizman, dans lequel ce dernier insiste sur l'importance qu'il accorde à l'affaire. *En marge de la* cérémonie organisée pour la réouverture de la Résidence des pins, M. Chirac refait le point avec M. Hariri. Il avait déjà eu l'occasion de s'en entretenir le 8 février à Paris avec le président du CICR, Cornelio Somarruga.

Les discussions ayant fini par aboutir, le premier ministre israélien adresse le *8 juin au président* français une lettre de garantie, à laquelle est jointe une annexe du responsable des services concernés israéliens détaillant le scénario. *Cette affaire, dit-on à Paris, est bien* la preuve que la France est l'amie aussi bien d'Israël que des pays arabes. Elle administre aussi à l'Etat juif la démonstration que l'Etat libanais *existe bel et bien – puisque* c'est le premier ministre, et non les formations politiques militairement engagées contre Tsahal, qui a piloté la négociation.

Mouna Naïm

Une jeune Libanaise depuis dix ans en prison

La jeune communiste libanaise Souha Béchara, détenue depuis dix ans par l'Armée du Liban-sud (ALS), après avoir tenté, le 7 novembre 1988, d'assassiner Antoine Lahad, le chef de cette milice libanaise supplétive de Tsahal, ne fait pas partie des cinquante prisonniers qui devaient être libérés vendredi 26 juin par l'ALS. Elle est incarcérée dans la prison de Khiam, dans la zone dite *« de sécurité »* que l'Etat juif occupe au Liban-sud par l'intermédiaire de ses auxiliaires libanais et où n'existe aucune structure judiciaire ni aucun cadre normatif qui régirait le comportement des forces d'occupation. *D'anciens détenus de la prison* de Khiam qualifient cet endroit d'*« enfer sur terre »* ou d'*« enfer rougé »*. La mère de Souha Béchara n'a eu le droit de lui rendre visite qu'après huit ans d'isolement.

Développer les échanges avec l'Afrique du Sud

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La France veut faire des affaires avec l'Afrique du Sud. C'est l'un des objectifs majeurs de la visite de Jacques Chirac dans ce pays, géant économique du continent africain. Sa venue intervient d'ailleurs au moment où la France se trouve en compétition avec d'autres pays occidentaux, comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne, pour rééquiper l'armée sud-africaine. Le contrat, d'un montant de plusieurs dizaines de milliards de francs, pourrait donner une nouvelle dimension aux relations économiques avec l'Afrique du Sud, et consacrer les efforts de rapprochement de la France.

L'Afrique du Sud constitue désormais le premier partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne, loin devant la Côte d'Ivoire. La visite que M. Chirac commence vendredi 26 juin à Pretoria consacre la volonté de diversifier les partenaires de la France en Afrique et le rééquilibrage de sa présence économique sur le continent. Dans le cadre de la nouvelle politique africaine menée par Paris, la sortie du pré carré traditionnel n'est pas seulement diplomatique, elle est aussi économique.

A l'origine d'un tiers des richesses produites sur le continent, l'Afrique du Sud constitue une *puissance économique* incontournable. Après l'isolement des années d'apartheid, les produits et les investissements sud-africains déferlent partout en Afrique, y compris dans les pays francophones d'Afrique centrale et de l'Ouest. Héritage de l'apartheid oblige, l'Afrique du Sud demeure confrontée à un immense chantier de reconstruction et de redistribution des richesses à l'intérieur de ses frontières. Mais elle a su néanmoins accentuer *son poids* économique dans la région. Pretoria s'est employé tout particulièrement à faire de la SADC (la Communauté de développement de l'Afrique australe) une sphère de coopération parmi les plus stables et les plus prospères en Afrique.

La France a mis plus longtemps que les autres grandes nations industrialisées à prendre en compte la montée en puissance économique de l'Afrique du Sud. Après avoir appliqué l'embargo contre le *régime d'apartheid, Paris a pris du* retard sur les pays qui ne sont pas partis ou qui sont rapidement revenus. Aujourd'hui encore, la France ne se situe qu'au 5e rang des partenaires commerciaux et des investisseurs étrangers de l'Afrique du Sud, derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. La part de marché française demeure inférieure à 4 %, et, parmi les grandes entreprises hexagonales présentes, seul Danone a réalisé un investissement majeur. Pour 500 millions de francs, le *géant de l'agroalimentaire a pris le* contrôle du numéro un des produits laitiers sud-africains et vient de lancer avec succès ses premiers produits.

COOPÉRATION MILITAIRE

Symbole des efforts de la France pour rattraper son retard, le commerce en direction de l'Afrique du Sud a considérablement augmenté en 1997. Les exportations françaises ont progressé de 30 % environ, soit la plus forte hausse, enregistrée parmi les grands pays industrialisés. Toujours en 1997, une commission économique mixte a été mise en place entre les deux pays, après la visite du vice-président Thabo Mbeki à Paris. Quelques mois plus tard, la France organisait à Johannesburg la plus grande exposition technologique *jamais réalisée en Afrique du Sud*, afin de présenter son savoir-faire dans les domaines de pointe.

Dans la même logique, l'Agence française de développement (AFD) a renforcé sa présence. Ses opérations d'assistance financière dans la région s'élèvent à plus de 200 millions de francs par an. La Proparco, la branche spécialisée dans l'aide au secteur privé, réalise désormais un tiers de ses activités africaines en Afrique australe.

La visite du président Chirac devrait *donner un coup de pouce* à ces efforts de resserrement des liens économiques. Pour bien marquer la détermination française, le chef de l'Etat est accompagné *d'une importante délégation* d'hommes d'affaires. Y figurent en bonne place les patrons concernés par le contrat d'armement en cours de discussion. Fournisseur privilé*gié de l'armée sud-africaine avant* l'embargo contre l'apartheid, Paris a patiemment renoué les liens et signé, le mois dernier, un accord de coopération militaire avec Pretoria. *Cette approche semble devoir* payer, puisque la France est le seul pays retenu pour les six catégories d'équipement composant l'appel d'offres.

Des sous-marins aux corvettes en passant par les hélicoptères, les avions de combat et les chars d'assaut, c'est toute l'armée sud-africaine qu'il s'agit de rééquiper, pour *un montant total supérieur* à 30 milliards de francs. Dans un premier temps, faute d'argent disponible dans les caisses de l'Etat sud-africain, le contrat ne devrait porter que sur un tiers des équipements et des sommes en jeu. De plus, il devrait être réparti entre plusieurs pays. Mais la France semble bien placée pour en remporter une partie substantielle.

De plus, les compensations industrielles exigées par Pretoria pourraient fournir l'occasion à de grandes entreprises françaises comme Michelin ou Renault d'implanter, pour la première fois, des usines en Afrique du Sud. Soumise à un arbitrage politique au plus haut niveau, la question devrait être tranchée d'ici la fin de l'année. Même de façon informelle, elle doit occuper une place importante dans les discussions entre le président Chirac et ses interlocuteurs sud-africains.

Frédéric Chambon

Neuf corps à bord du sous-marin nord-coréen coulé au large de la Corée du Sud

SÉOUL. La marine sud-coréenne a trouvé, jeudi 25 juin, neuf corps à l'intérieur du sous-marin nord-coréen coulé lundi au large des côtes orientales de la Corée du Sud. Tous ont été tués d'une balle dans la tête. Un fusil d'assaut AK-47 a été trouvé près d'eux, montrant que le capitaine a probablement exécuté ses hommes avant de se suicider. Le ministère sud-coréen des affaires étrangères a aussitôt annoncé que Séoul exigeait des entretiens militaires au plus haut niveau avec Pyongyang au sujet de cette affaire. Les militaires sud-coréens semblent penser que le sous-marin était en mission, alors que la Corée du Nord avait affirmé mardi, par le biais de l'agence officielle KCNA, qu'un de ses sous-marins avait eu une avarie lors d'un exercice d'entraînement. La Corée du Sud veut que le régime communiste reconnaisse que le submersible a pénétré dans ses eaux territoriales, en violation de l'accord de paix de 1953. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ ***INDONÉSIE : l'Indonésie et la Banque asiatique de développement (BAD)*** ont signé vendredi 26 juin à Djakarta un accord portant sur l'octroi d'un crédit de 1,497 milliard de dollars pour venir en aide à l'économie indonésienne. Le prêt est remboursable en 15 ans avec une période de grâce de trois ans. – *(AFP.)*

■ ***HONGRIE : le nouveau premier ministre hongrois, Viktor Orban, a signé*** mercredi 24 juin un accord de coalition gouvernementale avec le Parti des petits propriétaires, de tendance nationaliste. Ce parti obtient quatre postes ministériels, dont celui de la coopération avec l'Union européenne. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : l'émissaire américain Richard Holbrooke a insisté**, jeudi 25 juin, sur un règlement pacifique du conflit au Kosovo, afin d'éviter une *« tragédie »* et a exclu l'indépendance de la province, à l'issue d'un entretien à Belgrade avec le président Slobodan Milosevic. *« La situation évolue vers une tragédie, une explosion majeure, bien pire que ce qui s'est produit jusqu'à présent »* et c'est la raison pour laquelle l'OTAN prépare *« des plans génériques »* sur des options d'intervention, a déclaré M. Holbrooke. – *(AFP.)*

■ ***TPI/CROATIE : l'ex-maire serbe de Vukovar*** (est de la Croatie), Slavko Dokmanovic, accusé d'avoir supervisé le massacre de plus de deux cents patients de l'hôpital de la ville, fin 1991, a agi par *« avidité de pouvoir »*, a estimé le procureur Clint Williamson, à l'issue du procès du maire devant le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), jeudi 25 juin à La Haye. Le procureur n'a pas réclamé de peine précise avant que les juges se retirent pour délibérer. Leur verdict est attendu dans les deux semaines. – *(AFP.)*

■ ***ROUMANIE : le premier ministre, Radu Vasile, a démis le ministre de la santé***, Francisc Baranyi, jeudi 25 juin, pour sa collaboration passée avec la Securitate. C'est la première fois qu'un membre du gouvernement est contraint de quitter ses fonctions en raison de ses liens avec l'ancienne police politique communiste. Le même jour, le Sénat a adopté une loi autorisant l'accès de chaque Roumain à son dossier établi par la Securitate et interdisant aux anciens agents d'accéder à des fonctions officielles. *Cette loi doit être débattue par la Chambre des députés. – (AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le général Lebed** a reçu, jeudi 25 juin au Landtag de Wiesbaden (Hesse), le Prix de la paix, décerné chaque année par la Fondation Osswald. Ce prix, doté de 50 000 deutschemarks (165 000 francs environ), a été remis au nouveau gouverneur de Krasnoïarsk pour sa contribution à la fin de la guerre en Tchétchénie.

Un élu du Parti populaire a été assassiné au Pays basque espagnol

Manuel Zamarreno est le sixième conseiller municipal tué par l'ETA

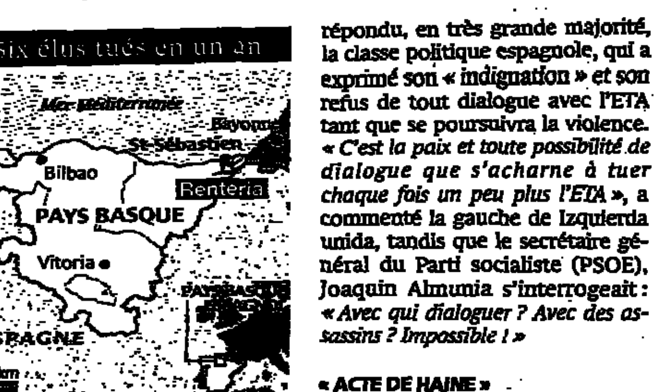
Un nouvel élu du Parti populaire (droite, au pouvoir) a été assassiné, jeudi 25 juin, au Pays basque espagnol. Manuel Zamarreno est le sixième élu tué depuis un an par l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée. Cet attentat a immédiatement donné lieu à des manifestations *spontanées au Pays basque et dans le reste de l'Espagne.*

MADRID
de notre correspondante

L'Espagne à nouveau victime du terrorisme. Un attentat au cyclomoteur piégé a eu raison, jeudi matin 25 juin, de la vie d'un conseiller municipal de Renteria, au Pays basque, Manuel Zamarreno, un père de famille de quarante-deux ans. *Son garde du* corps, bien que très touché lors de l'explosion, est hors de danger.

Manuel Zamarreno appartenait au parti populaire (PP), au pouvoir en Espagne, ce qui était, semble-t-il, plus que suffisant pour l'indiquer comme victime désignée auprès de l'organisation séparatiste basque armée, ETA, à qui est attribué cet attentat meurtrier.

Depuis des mois en effet, l'ETA, engagée dans une épreuve de force avec le gouvernement conservateur de José Maria Aznar, *lui-même du Parti populaire,* a choisi pour cible des conseillers municipaux issus du PP : M. Zamarreno est déjà le sixième élu conservateur assassiné en presque un an, depuis que, le 10 juillet de l'année dernière, un autre conseiller municipal du PP, Miguel Angel Blanco, 29 ans à peine et élu de Ermua, avait été kidnappé et retrouvé deux jours plus tard, avec une balle dans la tête.



MANIFESTATIONS SPONTANÉES

Cet épisode particulièrement émouvant et sordide avait suscité des mobilisations jamais vues jusque-là en Espagne, contre le terrorisme. *Plus tard,* un autre attentat, tout aussi sordide, avait révulsé le pays : l'assassinat d'Alberto Jimenez Becerril, 37 ans, adjoint au maire de Séville, tué en pleine ville, d'une balle dans la nuque, ainsi que sa jeune épouse. Au-delà de l'horreur engendrée par ce crime terroriste, qui a donné lieu immédiatement à des manifestations spontanées au Pays basque et dans le reste de l'Espagne, ce *qui est préoccupant cette fois c'est* que Manuel Zamarreno est le deuxième conseiller municipal de Renteria tué en quelques mois. En effet, M. Zamarreno avait succédé à son compagnon de parti, Jose Luis Caso, assassiné le 11 décembre 1997. Et certains de s'interroger aujourd'hui sur le devenir de ces « deux sociétés » parallèles qui cohabitent au Pays basque, une société démocratique, très largement majoritaire, et une société très minoritaire, qui tient la première en otage et tourne en circuit fermé, liée au monde de la violence et du refus de la démocratie, qu'est le monde de l'ETA et de sa « vitrine politique », Herri batasuna, toute-puissante dans des petites villes comme Renteria ou Hernani.

Quels ponts jeter entre les deux ? Aucun, a une nouvelle fois répondu, en très grande majorité, la classe politique espagnole, qui a exprimé son « indignation » et son refus de tout dialogue avec l'ETA tant que se poursuivra la violence. *« C'est la paix et toute possibilité de dialogue que s'acharne à tuer chaque fois un peu plus l'ETA »,* a commenté la gauche de Izquierda unida, tandis que le secrétaire général du Parti socialiste (PSOE), Joaquin Almunia s'interrogeait : *« Avec qui dialoguer ? Avec des assassins ? Impossible ! »*

« ACTE DE HAINE »

Les évêques du Pays basque, qui réclament par ailleurs *« une pacification rapide et entière »,* ont condamné, unanimes, cet *« acte de haine et de terreur »* qui, disent-ils, *« a été commis au service d'intérêts et de stratégies politiques ».*

Enfin, de nombreuses voix au *sein du* Parti populaire *se sont élevées* pour dissuader le PNV (Parti nationaliste basque) de poursuivre l'amorce de rapprochement esquissée, ces derniers jours, avec Herri batasuna.

De son côté, José Maria Aznar, qui a repoussé son départ prévu pour l'Egypte, a déclaré que les auteurs de l'attentat *« allaient le payer cher ».* Quant au ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja – qui, après avoir enregistré récemment plusieurs succès importants contre le terrorisme, venait de se féliciter d'avoir obtenu du Mexique l'expulsion de trois activistes séparatistes basques recherchés par Madrid –, il a conclu : *« Nous devons rester vigilants, l'ETA continue d'être une réalité. Une réalité dangereuse. »*

Marie-Claude Decamps

Les Quinze parviennent à un compromis sur la politique agricole

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Après quatre jours de négociation, les ministres des Quinze sont parvenus, vendredi 26 juin, à un compromis sur l'ensemble des dossiers aussi variés que sensibles qui composaient leur ordre du jour. Les Espagnols avaient fait de la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) de l'huile d'olive une question d'intérêt national. Ils ont obtenu très largement satisfaction.

De marchandage en marchandage, dans ce « marathon » où la présidence britannique avait choisi de tout lier, l'accord sur ce point a permis d'aboutir sur la réforme de l'OMC « bananes », sur l'aide aux producteurs de chanvre et de tabac, sur les droits de plantation de nouvelles vignes, sur les conditions posées à la *mise en œuvre* des directives ayant trait au bien-être des animaux ou encore sur le taux de jachère...

Dans ce « patchwork , la France avait deux priorités, la banane et le taux de jachère applicable à partir de l'automne prochain. Elle a en grande partie obtenu satisfaction sur le premier point, ce qui était politiquement probablement le plus important, mais échoué sur le second. *« La structure fondamentale de l'OCM "bananes" est préservée, autrement dit les producteurs communautaires et ceux des pays ACP* (Afrique-Caraïbes-Pacifique liés à l'Union par la convention de Lomé) *continueront à bénéficier des mêmes avantages tarifaires par rapport aux producteurs latino-américains, qui resteront contingentés. Nous avons évité ce que les Etats-Unis voulaient, à savoir la destruction de l'OCM »,* a déclaré Louis Le Pensec, le ministre français de l'agriculture, à l'issue de la réunion.

En 1997, sur plainte de producteurs d'Amérique latine, appuyés par les Etats-Unis, l'Organisation mondiale de commerce (OMC) avait condamné la réglementation communautaire. La réforme proposée par la Commission européenne s'efforçait de corriger les *défauts dénoncés par l'OMC, tout* en maintenant la protection nécessaire à la survie des producteurs communautaires et ACP, parmi lesquels, au premier rang, les Antilles françaises. A côté de la France, l'Espagne, pour sa production aux Canaries, le Portugal, la Grèce et le Royaume-Uni défendaient des positions proches de celles de la Commission que combattaient, au contraire, au profit de solutions plus libérales, les pays du Nord. Le compromis maintient dans les limites d'un quota les importations en provenance de la zone dollar. Le nouveau système proposé, notamment les modifications concernant *l'octroi de licences aux opérateurs,* aboutit à des pertes de recettes pour les producteurs communautaires. A titre de compensation, M. Le Pensec a obtenu que l'aide qu'il aurait dû octroyer pour atténuer leur handicap soit augmentée de 5 % en 1998 et de 3 % supplémentaires en 1999.

Pour 1998, le taux de jachère applicable aux producteurs de céréales et d'oléagineux afin d'éviter les excédents avait été fixé à 5 %. Compte tenu des stocks existants (15 millions de tonnes, principalement d'orge), la Commission, qui avait d'abord pensé à 12 %, tenant compte des récriminations françaises, avait proposé 10 %. M. Le Pensec, emboîtant le pas aux organisations professionnelles qui reprochent vivement à la Commission d'avoir freiné, dans sa gestion du marché, les exportations vers les pays tiers et d'être donc responsable du haut niveau des stocks, réclamait le maintien du niveau actuel de 5 %. La grande majorité des délégations, soucieuse de maîtriser la progression de la production afin d'éviter la chute des cours, y était opposée. Le souci de l'équilibre du marché a prévalu, et le Conseil, malgré l'opposition française, a retenu le taux proposé de 10 %.

Philippe Lemaître

Le « futur ministre » de l'économie de M. Schröder multiplie les gaffes

BONN
de notre correspondant

Gaffes à répétition ou manœuvres tactiques bien orchestrées ? *Les déclarations de Jost Stollmann,* futur ministre de l'économie de Gerhard Schröder en cas de victoire du Parti social-démocrate (SPD) aux élections de septembre, font le régal des commentateurs politiques à Bonn.

Tout avait bien commencé lorsque M. Schröder avait révélé à son parti le nom de celui qui serait chargé de l'économie dans son équipe de campagne : il s'agit de Jost Stollmann, quarante-trois ans, diplômé des universités d'Aix-en-Provence et de Harvard, fondateur en 1984 de l'entreprise informatique Compunet, une des rares *success stories* allemandes. Ce multimillionnaire – *Compunet, dont M. Stollmann* détenait 15 %, a été revendue en 1996 à l'américain General Electric – devait apporter un peu d'air frais à l'équipe de campagne de Gerhard Schröder. Présentée en mai, censée incarner le renouveau social-démocrate, celle-ci avait déçu : on y retrouvait les caciques du parti. Avec M. Stollmann, M. Schröder avait son entrepreneur et non un capitaine d'industrie, aucun grand patron n'ayant accepté de le rejoindre.

L'arrivée de cette perle rare, qui veut aussi récupérer le portefeuille de la recherche attribué à un autre membre du parti, a provoqué une mini-tempête à Bonn. Le nouveau venu n'est pas *membre du SPD.* Pire, il a jadis eu sa carte des jeunesses chrétiennes-démocrates, la Junge Union, le parti de Helmut Kohl ! Dans une entretien au magazine *Stern,* M. Stollmann a vanté *« les réalisations fantastiques »* du chancelier : *« c'est un homme d'Etat, qui a accompli de grandes choses avec l'unité allemande et l'euro »,* ajoutant qu'il aurait été *« imaginable » qu'il* soit ministre de l'économie de Helmut Kohl. Le chancelier en a déduit que M. Stollmann était *« intelligent ».* Et l'entrepreneur a précisé qu'il ne ferait pas campagne électorale avec le SPD – *« d'autres peuvent le faire beaucoup mieux que moi ».* Il n'a pas lu le programme économique du parti, mais en a un exemplaire chez lui. *« Nous lui en conseillons urgemment la lecture »,* a rétorqué le patronat, favorable à M. Kohl.

Le futur ministre de l'économie a émis des doutes sur le sacro-saint pacte pour l'emploi que réclament les syndicats et qu'a promis Gerhard Schröder. *« On ne peut pas diriger d'en haut »,* a expliqué à l'hebdomadaire *Die Zeit* M. Stollmann, qui rejette la prise d'engagements contraignants pour la création d'emplois.

CONQUÉRIR LE CENTRE

Ces déclarations paraîtront de bon sens à l'électorat du centre que M. Schröder veut conquérir mais qui est blasé devant les mille et une initiatives avortées dans la lutte contre le chômage. Helmut Kohl *n'avait-il pas promis en 1996 la division* par deux du nombre des chômeurs d'ici l'an 2000 ? Elles donneront aussi le sentiment que le candidat social-démocrate incarne la continuité après Helmut Kohl, en plus moderne, et que l'essentiel est de redonner à l'Allemagne l'envie de se battre plutôt que de se lamenter. Mais elles irritent les cadres du SPD, qui n'apprécient guère les personnalités extérieures.

Déjà, l'arrivée de Walter Riester, cinquante-quatre ans, numéro deux du syndicat de la métallurgie IG Metall, *réformiste estimé du patronat,* dans l'équipe de M. Schröder, pour s'occuper des affaires sociales, avait fait grincer des dents : la gauche du parti *s'était* vu déposséder d'un de ses domaines de prédilection. La cacophonie, si elle ne s'amplifie pas, ne devrait guère nuire à M. Schröder. Ces nominations lui permettent de marginaliser la gauche du SPD, ce qui est essentiel pour conquérir le centre. Reste à savoir le pouvoir qu'auront MM. Stollmann et Riester s'ils deviennent ministres. Le ministère de l'économie, en particulier, a perdu l'essentiel de son influence. Surtout, le poids des hommes politiques allemands, dans un démocratie parlementaire faite de marchandages, dépend des troupes qu'ils ont pour les soutenir.

Arnaud Leparmentier

Les Irlandais du N…
de l'assembl…

Après l'Ulster, ce sera au tour des Ecossais et des Gallois l'an prochain de désigner leur assemblée

هكذا من الأصل

Les Irlandais du Nord ont élu les membres de l'assemblée semi-autonome

Les partis modérés obtiendraient la majorité, selon un sondage

Les Irlandais du Nord ont élu, jeudi 25 juin, leurs représentants dans la future assemblée semi-autonome, nouvelle étape du processus de paix lancé le 10 avril par l'accord de Stormont. Selon un sondage réalisé à la sortie des urnes, les partis modérés, nationalistes et républicains, remporteraient la majorité des sièges. Après l'Ulster, ce sera au tour de l'Ecosse et du pays de Galles d'élire, l'an prochain, leur assemblée.

LONDRES
de notre correspondant

Les électeurs d'Irlande du Nord ont désigné, jeudi 25 juin, à la proportionnelle les 108 membres de l'assemblée semi-autonome prévue par l'« accord du Vendredi saint », conclu le 10 avril, sous la houlette des Etats-Unis, entre les responsables politiques de la province, les gouvernements de Londres et de Dublin. Cet arrangement avait été approuvé par 71 % des votants lors du référendum du 22 mai. D'après un sondage de la télévision publique irlandaise, réalisé à la sortie des urnes, le SDLP de John Hume (parti nationaliste modéré), tirant profit des divisions entre protestants, arriverait légèrement en tête de ce scrutin, dont les résultats ne devaient être connus que tard vendredi ou samedi matin.

Au cours d'une campagne sans grande passion, le combat s'est déplacé à l'intérieur de chaque communauté, catholique et protestante, plutôt qu'entre elles. « *Tout ce que nous souhaitons, c'est une Ulster dans laquelle chacun soit notre voisin... un voisin dont on puisse serrer la main* », a répété David Trimble, le chef de la principale formation protestante, le Parti unioniste d'Ulster (UUP). S'engageant en faveur des réformes et travaillant son profil d'homme d'Etat, David Trimble a commencé à gommer son image d'« ultra ». Son parti a été déserté, sur sa droite, par la majorité de son groupe au Parlement britannique de Westminster et par une partie de sa base dans les régions rurales. Grâce à un système électorale complexe, il peut espérer gagner le plus grand nombre de sièges au sein de la future assemblée. Cet ancien professeur de droit a toutes les chances de devenir le premier premier ministre d'une Ulster autonome.

En revanche, si ce personnage discret, secret et rigoureux ne parvient pas à imposer son image moderniste à une communauté déchirée, cela mettrait en péril tout le délicat échafaudage de l'accord. Le sort de M. Trimble est intimement lié à la prestation de son ennemi juré, le pasteur Paisley. Le président du Parti démocratique unioniste et chef de file du camp du « non » à l'accord de Stormont n'a cessé d'accuser M. Trimble de brader les intérêts des protestants. La stratégie du pasteur Paisley pour empêcher ce qu'il considère comme le début du processus d'unification de l'île, est simple : faire élire un maximum de parlementaires pour paralyser, avec l'aide de dissidents de l'UUP, l'assemblée et la formation de l'exécutif.

> Après l'Ulster, ce sera au tour des Ecossais et des Gallois l'an prochain de désigner leur assemblée

Dans le camp catholique, le SDLP (modéré) de John Hume est confronté sur sa gauche à la rude concurrence du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Bon nombre de jeunes, de travailleurs manuels et d'intellectuels préféreraient les républicains du Sinn Fein, « *le parti du renouveau* », aux nationalistes modérés plus traditionnels, plus embourgeoisés. Si le rôle pivot joué dans le processus de paix par le chef nationaliste, John Hume, lui a valu une cote d'amour à Londres comme à Dublin, tel n'est pas apparemment le cas dans les ghettos « verts » de Belfast et de Derry.

Dans cette élection, le Sinn Fein est parvenu à gommer ses liens avec sa branche armée pour mettre en valeur la stature internationale de son président, Gerry Adams. Mais l'attentat de Newtownhamilton, perpétré, le 24 juin dans le sud de la province, par des dissidents de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) regroupés au sein de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA) rappelle que certains groupuscules armés républicains s'opposent à l'accord de paix comme au second cessez-le-feu de l'IRA proclamé en juillet 1997.

De l'avis général, une victoire des modérés dans chaque communauté devrait faciliter la mise en place de l'assemblée, de l'exécutif, ainsi que de l'organe de coopération avec la République d'Irlande. Des questions sensibles restent toutefois en suspens, telles que le désarmement des milices et la libération anticipée de terroristes emprisonnés. L'IRA a fait un geste en laissant entendre qu'elle pourrait, sous la surveillance d'observateurs, détruire une partie de son arsenal en cas de progrès sur le dossier des relaxes de ses membres emprisonnés. Cette concession pourrait faciliter la cohabitation au sein du futur exécutif entre le Sinn Fein et les amis de David Trimble, qui a réussi la gageure de négocier pendant des semaines l'accord de Stormont tout en refusant de rencontrer M. Adams face à face.

A Londres, le premier ministre Tony Blair suit de près ce que beaucoup considèrent comme le premier test grandeur nature de sa politique de « dévolution » des pouvoirs. La future assemblée, qui devrait être opérationnelle d'ici le début de 1999, sera chargée de la gestion des affaires agricoles, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, du développement économique et des finances, mais elle n'aura pas droit de regard sur la défense, la police, les affaires étrangères et la collecte des impôts.

Après l'Ulster cette année, ce sera au tour des Ecossais et des Gallois l'an prochain de désigner leur assemblée. Les plus pessimistes voient dans la montée attendue des partis catholiques en Irlande du Nord et celle des intentions de vote en faveur des indépendantistes écossais, une menace sérieuse d'un éclatement, à terme, du pays. Selon ce scénario-catastrophe, le Royaume-Uni serait ramené à la seule Angleterre, elle-même divisée entre, d'une part, Londres et le Sud-Est de l'île, axés sur le secteur tertiaire et, d'autre part, le Nord industriel et le touristique pays de Galles, cher aux investisseurs japonais.

Marc Roche

L'Union européenne conteste la victoire du général Eyadéma au Togo

LOMÉ. L'Union européenne a lancé un « *appel urgent* » aux autorités togolaises pour qu'elles ordonnent la reprise du dépouillement et qu'elles publient des résultats officiels du scrutin présidentiel, a annoncé, jeudi 25 juin, l'ambassade d'Allemagne à Lomé, au lendemain de la proclamation de la réélection du général Gnassingbé Eyadéma avec 52,13 % des suffrages. A Paris, le processus électoral togolais « *suscite inquiétudes et interrogations* », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

A Lomé, gendarmes et policiers ont effectué une descente dans les locaux de l'Union des forces de changement (UFC, opposition). Une dizaine de personnes ont été blessées. Ce parti avait appelé la population à manifester. Le principal opposant à M. Eyadéma, Gilchrist Olympio, a lancé, jeudi, un ultimatum au chef de l'Etat : « *Il doit quitter la présidence le 25 août, date d'expiration de son mandat.* » « *Il n'a aucune légitimité. Nous lui rendrons la vie impossible. Ce sera une guérilla politique* », a promis M. Olympio. – *(AFP, Reuters.)*

Le cardinal Neves nommé à Rome

VATICAN. Le cardinal brésilien Lucas Moreira Neves, archevêque de Salvador, a été nommé, jeudi 25 juin, préfet de la congrégation pour les évêques à Rome par le pape Jean Paul II. Il succède au cardinal béninois Bernardin Gantin, qui a atteint la limite d'âge, fixée à soixante-quinze ans. Mgr Neves est actuellement président de la conférence épiscopale brésilienne. Prélat considéré comme plutôt conservateur, son nom revient régulièrement parmi les favoris pour la succession de Jean Paul II. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **NIGERIA : le nouvel homme fort du Nigeria, le général président Abdulsalam Abubakar**, a ordonné, jeudi 25 juin, la libération de dix-sept détenus politiques. Le chef de l'opposition Moshood Abiola ne figure pas parmi eux. En revanche, Olisa Agbakoba, avocat spécialisé dans les droits de l'homme et connu pour avoir défendu des hommes politiques importants comme Olu Falae et Abubakar Rimi, bénéficie de cette mesure. – *(Reuters.)*

■ **SOUDAN : la nouvelle Constitution soudanaise**, mettant en liberté très surveillée les partis politiques après neuf ans d'interdiction, a été approuvée par 96,7 % des électeurs, a annoncé, mercredi 24 juin, le président de la commission électorale Abdel Moneim El Nahas. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : un ancien officier de police, accusé du meurtre du photographe** argentin José Luis Cabezas, en janvier 1997, a avoué, jeudi 25 juin, devant le juge d'instruction qu'il avait « *seulement* » organisé l'enlèvement de la victime. Selon des avocats, Gustavo Prellezo a affirmé avoir voulu « *effrayer* » M. Cabezas, et c'est un maçon, Horacio Braga, déjà emprisonné, qui l'a tué. L'homme d'affaires Alfredo Yabran, qui s'est donné la mort le 20 mai, serait le commanditaire du meurtre. – *(AFP.)*

■ **CHILI : Santiago a suspendu l'achat** d'avions de combat pour, selon le ministre chilien des finances, mieux faire face à la crise économique qui creuserait un déficit de 685 millions de dollars (4,1 milliards de francs) dans le budget 1998. Des avions américains (le F 16 ou le F 18), français (le Mirage 2000-5) et suédois (le Gripen) sont en compétition pour un marché d'une vingtaine d'appareils. – *(AFP.)*

DROITE Les dirigeants du RPR, de l'UDF et de Démocratie libérale se réunissent, samedi 27 juin, à Port-Marly, dans les Yvelines, pour une « fête départementale », destinée à célébrer la naissance de L'Alliance pour la France. Moins importante que prévue à l'origine, cette rencontre traduit l'enlisement de cette structure commune de l'opposition, décidée par François Léotard et Philippe Séguin. ● A L'ASSEMBLÉE nationale, l'union de l'opposition continue de pécher par sa désorganisation. Sur l'Europe, sur la justice et, plus généralement, sur la stratégie à adopter face au gouvernement, les divergences sont quotidiennes. ● RENÉ MONORY, qui sera candidat le 1er octobre à sa propre succession à la présidence du Sénat, mise, au contraire, sur la cohésion de la droite pour prévenir la candidature d'éventuels concurrents.

L'Alliance ne reste qu'un slogan un mois et demi après son lancement

Les trois principales formations de la droite – RPR, DL et FD – ne sont parvenues à s'entendre ni sur la forme de leur union, ni sur sa traduction parlementaire. Pour un dirigeant du RPR, « la principale réussite de L'Alliance, c'est d'avoir tué l'UDF »

LA GRANDE « Fête de L'Alliance » prévue par ses fondateurs *s'est métamorphosée en une « première fête départementale des Yvelines »*. Un mois et demi après le lancement de l'Alliance par François Léotard et Philippe Séguin, la partie estivale et festive envisagée pour célébrer le retour de la bonne intelligence au sein de l'opposition est remplacée par un modeste « apéritif-déjeuner » aux Pyramides de Port-Marly. Les « 2 be 3 », *boys band* au nom de calembour qui fait fureur chez les pré-adolescents, et qu'il avait été envisagé de faire venir, dans un premier temps, samedi 27 juin, ont finalement cédé la place à *« une animation musicale (brésilienne) et humoristique »*.

« Etre trois », pourtant, les chefs du RPR, de l'UDF et de Démocratie libérale y tiennent. Samedi, François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin, Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin seront certes réunis à Port-Marly, mais les semaines qui viennent de s'écouler démontrent que l'opposition peine à se rassembler pour retrouver les faveurs de l'électorat.

La dimension ostensiblement modeste de la fête du samedi 27 juin est le symbole de la difficulté qu'a la droite à faire entrer dans les faits une Alliance qui résulte, à l'origine, de la seule décision de MM. Léotard et de Séguin. Il s'agissait alors, le 14 mai, d'éviter que l'explosion de l'UDF ne dynamite l'ensemble de l'opposition. L'Alliance était une structure d'accueil pour les composantes éparpillées de la confédération. Pour l'instant, elle *n'est guère que cela : sur le terrain*, seuls deux département, le Loiret et l'Aisne, ont annoncé la création d'Alliances locales. Même au sommet, L'Alliance bute sur des question d'organisation et de personnes. Les péripéties relatives au choix du président de l'intergroupe de l'Assemblée nationale en est *l'illustration la plus flagrante*.



PREMIER TITULAIRE

Depuis plusieurs semaines, cette épineuse question occupe une bonne partie des réunions du bureau de L'Alliance, sans que ses cinq membres soient parvenus à un accord sur le mode de désignation, sur la durée du mandat, ni sur les prérogatives. Initialement, M. Sarkozy plaidait pour que le *président de l'intergroupe soit* élu par les députés la durée de la législature, ce qui favoriserait numériquement le RPR, et Edouard Balladur ne se ferait sans doute pas prier pour accepter d'être le premier titulaire de cette charge.

A l'opposé, M. Bayrou plaidait pour que la présidence de l'inter*groupe soit occupée alternative*ment, et pour des périodes réduites, par les présidents des trois groupes de droite. Son objectif était évidemment de contrer l'importance numérique du RPR. La démission du président de Force démocrate de la présidence du groupe UDF, puis l'élection de son successeur, Philippe Douste-Blazy, ont ralenti les discussions. Les intéressés sont tout de même parvenus, le 23 juin, à rapprocher leurs points de vue. Le principe de l'élection du président de l'intergroupe par les députés eux-mêmes est arrêté. En revanche, la durée de son mandat ne l'est pas, même si elle ne devrait pas dépasser, en tout état de cause, celle d'une session annuelle du Parlement.

L'annonce de la création de L'Alliance n'a en tout cas pas permis de détourner les partis qui en sont membres de leurs difficultés internes. L'un des principaux dirigeants du RPR se félicite certes à sa manière des résultats de l'initiative commune de M. Séguin et de M. Léotard : *« La première réussite de L'Alliance est d'avoir tué l'UDF. La deuxième réussite sera de reconstruire l'ensemble de la droite avec un pôle majeur constitué par le RPR, après absorption de Démocratie libérale. Nous aurons alors un seul allié, minoritaire, avec Force démocrate, qui nous permettra de glaner l'électorat du centre. »*

Pour le moment, ce sont d'abord les différends internes au RPR qui s'affichent : M. Balladur a jeté le trouble en demandant la réunion d'une commission sur la « préférence nationale » ; Charles Pasqua a ravivé le clivage européen du RPR en préparant, avec Philippe de Villiers, une liste aux *élections européennes de juin* 1999 ; Alain Juppé réunit, de son côté, ses amis et anciens ministres pour préparer le projet de l'opposition (*Le Monde* du 13 juin) ; M. Sarkozy et Jacques Toubon échangent des propos aigres sur la place publique.

OPPOSITION ÉNERGIQUE

Surtout, alors même que Jacques Chirac avait vu d'un œil mitigé la création de l'Alliance, dans la mesure où il n'en était pas à l'origine, le RPR peine à établir une relation de confiance avec le président de la République, comme l'ont montré les votes sur l'euro et sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

L'ancienne UDF n'a pas ce problème. Démocratie libérale a réso*lument opté* pour une opposition énergique au gouvernement. En revanche, M. Madelin doit traiter le cas de Charles Millon, toujours membre de Démocratie libérale. Dans l'entourage de M. Madelin, on reconnaît que DL est *« le plus exposé »* à l'offensive de M. Millon, dans la mesure où nombre de ses militants voient d'un bon œil la démarche entreprise en Rhône-Alpes. C'est pour cela que M. Madelin n'a pas voulu s'en couper. *« Il faut laisser un peu de temps au temps, pour voir qui a tort, qui a raison »*, affirme le président de DL.

M. Bayrou, de son côté, est plongé dans la mise au point de la création de la nouvelle UDF avec ses éventuels partenaires. Menacé d'une *convergence d'intérêt* entre le RPR et DL, il a subi, en outre, un revers interne lorsque M. Douste-Blazy a battu son poulain, Gilles de Robien, à la présidence du groupe UDF. Au RPR, chez les libéraux comme chez les centristes, la priorité est encore à la remise en ordre interne. L'Alliance s'est cependant *fixé un nouveau* rendez-vous à l'automne, lorsque commenceront ses conventions thématiques. En attendant, l'Alliance pour la souveraineté de la France, mouvement hostile à la construction européenne, s'apprête à *« assigner en justice le RPR, DL et FD, afin d'obtenir qu'ils cessent d'utiliser abusivement une appellation qu'ils usurpent »*...

Cécile Chambraud

Des violons désaccordés à l'Assemblée nationale

SE PARLENT-ILS vraiment ? Depuis la *défaite* de la droite aux législatives de 1997, les députés RPR et UDF ne se sont réunis que deux fois en intergroupe pour discuter de la stratégie de l'opposition à l'Assemblée nationale. On s'est alors dit qu'il faudrait améliorer la concertation, on s'est juré d'élaborer ensemble une tactique offensive contre la gauche. *Et puis*... chacun a remisé ses promesses et mis son mouchoir dessus. Depuis, le visage qu'offre la droite au Parlement paraît le plus souvent se dessiner au petit bonheur la chance. Au gré des discussions de couloirs, du talent de l'un, des volte-face des autres.

La droite parvient rarement à opposer un front uni au gouvernement. Comme si la culture d'opposition était étrangère à un RPR et à une *UDF qui* l'ont pourtant assez largement expérimentée depuis quinze ans... *« Que voulez-vous ? Lorsque la gauche affiche ses différences, on dit qu'elle est "plurielle". Lorsqu'il s'agit de la droite, on explique que nous sommes divisés »*, soupire Nicolas Dupont-Aignan, jeune député de l'Essonne, reponsable des fédérations au RPR. L'opposition paraît si appliquée à mettre en scène ses propres tergiversations qu'elle en vient parfois à éclipser les désaccords qui traversent la majorité.

Un exemple ? L'Europe, bien sûr. C'est un sujet qui divise l'ensemble des formations de droite comme de gauche. Lors du vote sur l'entrée de la France dans l'euro, ce sont pourtant les déchirures de la droite qui ont focalisé tous les regards, permettant ainsi d'occulter l'opposition des communistes et des amis de Jean-Pierre Chevènement.

Sur la réforme du Conseil de la magistrature, *les choses ont été* plus confuses encore. La droite paraissait avoir fait là un véritable effort de préparation. Nicolas Sarkozy était venu devant l'intergroupe faire un brillant exposé, expliquant pourquoi il faudrait s'opposer à la réforme d'Elisabeth Guigou. Une semaine plus tard, le RPR a fait demi-tour face après avoir reçu des consignes de l'Elysée. Ses alliés de l'UDF et de DL ne l'ont appris que trois heures avant l'ouverture du débat. *On a alors entendu François* Bayrou, président du groupe UDF, expliquer que ses députés choisiraient une *« abstention positive »*, puis le groupe DL opter finalement pour le maintien de leur vote contre le texte.

MÉFIANCE VISCÉRALE

Ce ne sont pourtant pas seulement les désaccords sur le fond qui déchirent la droite ; c'est aussi une absence quasi totale de concertation commune et une *méfiance viscérale* des députés gaullistes pour leurs collègues UDF ou libéraux. L'opposition se retrouve ainsi à envoyer trois députés, l'un de l'UDF, l'autre du RPR et le dernier de DL pour poser dans des termes semblables une question au gouvernement sur le conflit d'Air France, le 10 juin. Pis encore, la droite peut se lancer dans une critique acerbe d'une mesure à laquelle elle a eu elle-même recours... lorsqu'elle était au pouvoir. On l'a ainsi vu vilipender la baisse du taux d'intérêt servi au Livret A. *« C'est absurde, lorsqu'on sait que nous avons fait la même chose et que cette baisse des taux permet de financer le logement social »*, regrette encore l'ancien ministre centriste Jacques Barrot.

Devant la grogne toujours plus grande des députés, l'opposition a *bien tenté quelques changements*. Jusqu'ici, les députés RPR ne se réunissaient que le mercredi matin, soit... le lendemain de la réunion du bureau du groupe qui décide du vote des députés. Après les ratés de l'euro et du CSM, Jean-Louis Debré a ramené la réunion du groupe RPR et la réunion du bureau le même jour, le mardi. L'UDF, après son éclatement en deux groupes (UDF et DL), se réorganise peu à peu. Et chacun attend, sans trop y croire, la mise en place d'une présidence de l'intergroupe qui redonnerait un peu de cohérence à une opposition déboussolée.

Raphaëlle Bacqué

A Paris, la majorité divorce en se passant la bague au doigt

ELLE est arrivée à point nommé pour éviter la rupture de la vie commune au sein de la *majorité municipale de Paris. Bien que le di*vorce soit consommé, depuis le 6 avril, entre Jean Tiberi, d'une part, Jacques Toubon, Bernard Pons et Claude Goasguen, d'autre part, la droite parisienne est condamnée à vivre sous le même toit pendant encore trois ans. Le couple RPR-UDF s'est transformé en ménage à trois depuis la création du groupe PARIS (Paris, audace, rénovation, initiatives, solidarité), présidé par M. Toubon, qui, depuis quelques jours, fait chambre à part : la questure en a rassemblé les membres dans de nouveaux bureaux, situés dans l'annexe de l'Hôtel de Ville, de l'autre côté de la place.

Lorsque, le 14 mai, Philippe Séguin pour le RPR, François Léotard pour l'UDF, ont annoncé le lancement de L'Alliance pour la France, MM. Toubon et Goasguen y ont trouvé une justification à leur démarche : au lieu de tenter un *« putsch misérable »* contre M. Tiberi, comme s'en plaignait celui-ci, n'avaient-ils pas tout simplement, grâce à leur flair politique, anticipé la recomposition de la droite au niveau national ?

La direction du RPR s'est, en tout cas, emparée de l'idée pour tenter de régler le problème parisien. Puisque l'une des revendications des dissidents était une plus large participation des élus aux *décisions de l'exé*cutif, la constitution d'un inter-groupe de la majorité, opportunément baptisé Alliance pour Paris, a été proposée aux belligérants, qui l'ont acceptée. Tandis que L'Alliance pour la France est toujours à la recherche d'un président, celui de L'Alliance pour Paris s'est très vite imposé, en la personne du président du groupe UDF, Jacques Dominati, en place pour un an, en vertu du principe de la pré*sidence tournante retenu aussi pour la capi*tale.

L'Alliance pour Paris a même déjà organisé sa propre fête, le 2 juin, dans un restaurant des Champs-Elysées archi-comble. En fait, Pierre Lellouche (RPR) avait programmé la date et le lieu pour marquer le premier anniversaire de son élection comme député de Paris. Il y avait invité Nicolas Sarkozy (RPR) et, comme *L'Alliance pour la France* était née entre-temps, Alain Madelin (DL), qui venait de créer son groupe à l'Assemblée nationale, s'est joint aux convives. C'était au temps où L'Alliance, toute neuve, brillait encore de tous ses feux.

Pascale Sauvage

Les anti-FN de la droite

L'Observatoire de l'extrémisme, créé par le journaliste Jean-Philippe Moinet, a *« désavoué »* dans une « lettre ouverte » Edouard Balladur pour sa suggestion de créer une commission sur la *« préférence nationale »*, ouverte au Front national. L'observatoire, qui compte dans son comité de parrainage de nombreuses personnalités de *droite*, qualifie la *« préférence nationale »* de *« concept vicié »* et dénonce les *« visées clairement discriminatoires »* du FN. *« Ce parti a fait siennes des "valeurs" et des logiques directement héritées des heures les plus brunes de notre histoire. En discutant avec lui, vous risquez de rompre le cordon sanitaire heureusement mis en place par les plus hauts responsables du pays »*, indique ce texte, signé par une vingtaine d'écrivains et responsables politiques, dont Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement du gouvernement Juppé ; Patrick Gaubert, ancien conseiller de Charles Pasqua ; Guy Sorman, ancien conseiller de M. Juppé ; les politologues Pierre-André Taguieff et Jean Viard ; l'écrivain Alexandre Jardin.

René Monory, champion intéressé de l'union

LE SORT du centriste René Monory, qui sera candidat le 1er octobre à sa propre succession à la présidence du Sénat, serait-il lié à celui de l'Alliance ? L'union de la droite pourrait en effet servir un président sortant dont l'âge – soixante-quinze ans – suscite quelques réserves sur les bancs de la majorité sénatoriale. A l'inverse, M. Monory aurait tout à redouter d'une situation concurrentielle, qui permettrait au RPR de tirer son épingle du jeu en arguant de la relance du débat sur la « modernité » du Sénat.

Conscient de ce risque, le sénateur de la Vienne profite d'être seul en campagne pour abattre ses cartes. Tout en se lançant dans une vaste opération de communication (*Le Monde* du 16 juin), le président du Sénat a cherché à prendre de court ses adversaires potentiels : *« Tous les présidents de groupe de la majorité RPR-UDF m'ont demandé de me représenter »*, a-t-il affirmé le 16 juin sur France 3. Les intéressés ont pris soin d'apporter des bémols à cette affirmation péremptoire. Tout en se disant favorable à *« un candidat d'union de la majorité sénatoriale »* et en soulignant que M. Monory *« n'a pas démérité »*, Josselin de Rohan, président du groupe RPR, a fait savoir qu'il n'était pas possible de préjuger de la position des groupes à l'issue du renouvellement du 27 septembre.

Sans même citer le nom de M. Monory, le président du groupe des Républicains et indépendants, Henri de Raincourt, a indiqué, dans un communiqué en date du 23 juin, que son groupe avait *« décidé à l'unanimité de ne pas s'exprimer sur l'élection à la présidence du Sénat »* avant les élections sénatoriales. *« Dans la situation politique actuelle, tout doit être fait pour promouvoir l'union de l'opposition dans l'Alliance pour la France. Dans cette perspective, le Sénat doit demeurer plus que jamais le pôle de sagesse et de référence dont le pays a besoin »*, a ajouté le sénateur de l'Yonne.

Ce relatif manque d'entrain de la droite sénatoriale conduit M. Monory à faire valoir le soutien que lui apporterait l'Elysée : s'il se vérifiait, ce point pourrait déterminer l'attitude du groupe RPR, même si celui-ci est également sous l'influence de Charles Pasqua. A l'occasion d'une rencontre avec la presse, jeudi 25 juin, le président du Sénat a souligné que ses relations avec Jacques Chirac sont *« excellentes »*. *« Il n'y a pas du tout de différence avec l'Elysée, car le président du Sénat et le président de la République sont en phase sur tout »*, a-t-il affirmé.

> « Si je partais aujourd'hui, ce serait un symbole d'abandon, de désertion »

Interrogé, pourtant, sur le refus du Sénat de voter en termes identiques avec l'Assemblée nationale le projet de loi constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature, qui a l'aval de l'Elysée, M. Monory a affirmé : *« Jamais le président de la République ne m'a dit : "Il faut que vous votiez conforme." Il m'a dit : "Vous ferez ce que vous pourrez pour améliorer les choses." C'est tout. »* Cet épisode lui a d'ailleurs permis de flatter l'orgueil de sénateurs, jaloux du pouvoir qui leur est conféré en matière de réformes constitutionnelles : *« On a un pouvoir important. On le gardera »*, a-t-il indiqué, tout en se disant inquiet de la *« multiplicité »* des réformes à venir.

Jeudi, le sénateur de la Vienne en a profité pour répliquer aux critiques qui commencent à se faire entendre sur les bancs de la droite sénatoriale. Son âge ? *« Si je ne me sentais pas capable de le faire, je ne le ferais pas »*, a-t-il assuré, en affirmant qu'il n'est pas du genre qui *« s'accroche à une place »*. La défense du Sénat ? *« Il a été pas mal attaqué. Je ne l'ai pas plus mal défendu qu'un autre »*, a-t-il relevé, tout en concédant que, dans un premier temps, *« on a eu un déficit de communication »*.

« Si je partais aujourd'hui, ce serait un symbole d'abandon, de désertion », résume M. Monory. Avant d'ajouter, dissuasif : *« Quand on est président du Sénat, c'est simple, mais pour y arriver, ce n'est pas si facile. Il faut faire ses preuves. Moi, par exemple, j'ai été ministre pendant six ans, auparavant. »* Qui peut en dire autant ?

Jean-Baptiste de Montvalon

Les jeunes et les di[...]
du recul du chômage

TROIS QUESTIONS A

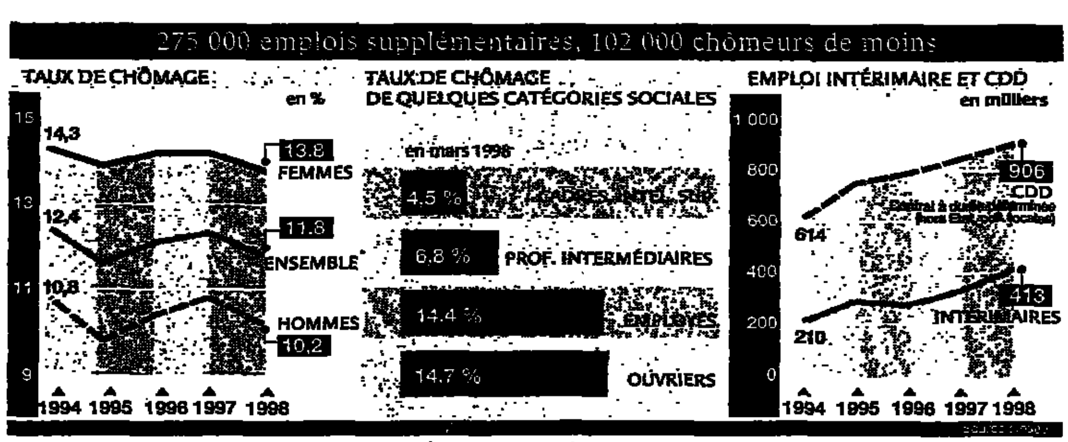
Solde

هكذا من الأصل

Les jeunes et les diplômés sont les bénéficiaires du recul du chômage entre mars 1997 et mars 1998

11,8 % de la population active cherche un emploi, selon l'enquête annuelle de l'Insee

L'enquête emploi, réalisée chaque année par l'Insee auprès de 75 000 ménages, indique que le nombre de chômeurs à baissé de 102 000 entre mars 1997 et mars 1998. Cette baisse profite surtout aux jeunes, aux hommes et aux diplômés. Le nombre des actifs, tous secteurs confondus, a progressé de 275 000 pour atteindre 22,7 millions. L'emploi à durée limitée (CDD, intérim) s'accroît. Le marché du travail poursuit sa féminisation.



Entre mars 1997 et mars 1998, la reprise de la croissance s'est traduite par des créations d'emplois. Mais les chefs d'entreprise ont joué la flexibilité en multipliant les emplois à durée déterminée.

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a reculé de 102 000 entre mars 1997 et mars 1998 ; le taux de chômage est ainsi passé de 12,3 % à 11,8 % de la population active *(moins 0,5 %) au cours de la même* période : telles sont les principales conclusions de l'enquête annuelle de l'Insee, rendue publique vendredi 26 juin (*Insee Première*, n° 593). Après deux années de croissance, le chômage, mesuré selon les critères du Bureau international du travail (BIT), baisse. Ce recul s'accompagne, selon l'Insee, d'une *« stabilisation du sous-emploi »* (temps partiel contraint) et d'une *« hausse générale de l'emploi »*, qui doit beaucoup au travail précaire (intérim, contrats à durée déterminée...).

Chaque année, en mars, l'Insee interroge environ 75 000 ménages et révise le taux de chômage tel *qu'il est calculé tous les mois par le* ministère de l'emploi sur la base des statistiques de l'ANPE. Cette année, l'Insee ramène le taux de chômage de 12 % à 11,8 % fin mars. C'est la seule enquête qui permette d'établir le nombre de chômeurs au sens du BIT. Pour le BIT, il faut avoir travaillé moins d'une heure dans le mois pour être considéré comme chômeur, alors qu'en France un demandeur d'emploi ayant eu une activité de moins de soixant-dix-huit heures est chômeur à part entière (catégorie 1). En revanche, le BIT ne juge pas nécessaire d'être inscrit dans une agence de l'emploi pour avoir l'étiquette « chômeur ». C'est ainsi que, sur les 3 050 000 chômeurs (au sens du BIT) que la France comptait fin mars, 281 000 déclaraient ne pas être inscrits à l'ANPE.

« Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, note l'Insee, *cette diminution a surtout profité aux jeunes, pour lesquels le taux de chômage a régressé de 2,7 points. »* Cette reprise de l'emploi des moins de vingt-cinq ans, *dont le taux de chômage* reste tout de même élevé (25,4 %), fait plus que compenser la « forte dégradation » de leur situation entre mars 1996 et mars 1997. Mais après vingt-cinq ans, le recul du chômage est modeste chez les hommes et quasiment nul chez les femmes. C'est notamment vrai des personnes âgées de plus de cinquante ans, les politiques de l'emploi s'étant en priorité adressées aux jeunes depuis deux ans.

Le taux de chômage des femmes (13,8 %) reste nettement plus élevé que celui des hommes (10,2 %). L'Insee constate que *« seuls les chômeurs sans diplômes sont restés à l'écart de cette baisse du chômage »* et que l'écart entre titulaires d'un baccalauréat et d'un diplôme de l'enseignement supérieur *« s'est de nouveau creusé »*. Contrairement à *ce qui s'était passé en 1994-1995*, l'actuelle période de reprise de l'emploi a très largement bénéficié aux diplômés du supérieur. En outre, la baisse du chômage concerne surtout les catégories professionnelles *qui avaient été affectées* par l'aggravation constatée entre mars 1996 et mars 1997, notamment les ouvriers et les cadres supérieurs.

« NOUVEAU DÉPART »

Si le chômage des employés est resté stable (14,4 %), celui des ouvriers a reculé de 1,1 point (14,7 %) dans le sillage de la reprise de l'activité industrielle. L'amélioration du marché du travail a surtout bénéficié aux chômeurs les plus récents. *Mais la durée moyenne du chômage* a progressé, passant de quinze à seize mois en un an, ainsi que le nombre des demandeurs d'emploi de longue durée (41,1 % des sans-emploi). Cette tendance s'explique par le désintérêt des pouvoirs publics pour les plus de cinquante ans, qui composent les gros *bataillons des chômeurs* de longue durée. Le gouvernement souhaite réorienter son action. Le plan national d'action présenté mi-avril à la Commission de Bruxelles comporte des dispositions pour que le service public de l'emploi (ANPE, AFPA) aide les adultes à prendre un *« nouveau départ »* avant qu'ils n'atteignent douze mois de chômage.

La reprise de l'activité a aussi incité les femmes à tenter leur chance sur le marché du travail : la hausse de la population active féminine a été de 160 000 personnes (13 000 pour les hommes). L'embellie économique a aussi poussé les chômeurs *« à se montrer un peu plus déterminés qu'il y a un an sur leurs critères de recherches »*, l'exigence d'un emploi à temps complet se renforçant. Le sous-emploi s'est stabilisé et l'Insee remarque que *« le travail à temps partiel s'est plutôt développé au bénéfice du temps partiel choisi »*. 17,1 % des actifs travaillaient à temps partiel (31,6 % des femmes), contre 16,6 % un an plus tôt. Parmi eux, 38,5 % souhaitaient travailler plus (contre 39,5 % un an plus tôt).

L'Insee relève que plus de la moitié des offres est constituée d'emplois à durée limitée : leur nombre a progressé de 151 000 en un an. 44 % des jeunes sont intérimaires, apprentis, en CDD ou en contrat aidé (CES, CIE...). Deux millions de travailleurs rentraient dans l'une de ces quatre catégories. L'intérim *confirme qu'il est devenu* une composante structurelle du marché de l'emploi. Au total, le nombre d'actifs a augmenté de 275 000 sur les douze mois étudiés pour atteindre 22,7 millions, dont *10 millions* de femmes : le nombre de salariés (privé et public) a progressé de 338 000, celui des indépendants a baissé de 62 000. Le poids du secteur tertiaire, qui regroupe 70,7 % des emplois, s'est renforcé.

Jean-Michel Bezat

TROIS QUESTIONS À

TRISTAN D'AVEZAC

1 Directeur des affaires économiques du Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT), constatez-vous une augmentation du travail intérimaire en France ?

La croissance de l'intérim se poursuit. Entre mai 1997 et mai 1998, nous avons enregistré une hausse de 30 % des emplois temporaires. Tous les secteurs y ont recours. Dans l'industrie, les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires, qui ont *été les premiers à profiter de* la reprise, grâce aux exportations, sont les plus demandeurs. Nous notons aussi des demandes de ceux qui n'avaient pas l'habitude de s'adresser à nous comme l'agroalimentaire. Enfin, le BTP redémarre, mais à des niveaux moindres qu'avant la crise. Cette tendance devrait se confirmer au second semestre. Les chiffres risquent d'être moins favorables : au deuxième semestre de 1997, la reprise du travail intérimaire *avait déjà commencé. Par comparaison*, les progressions risquent donc d'être moindres.

2 Les entreprises disent qu'elles cherchent des salariés intérimaires plus qualifiés qu'auparavant. Est-ce vrai ?

Nous avons observé une nette augmentation des demandes de salariés qualifiés. Les entreprises recherchent désormais des qualifications de plus en plus pointues et elles ont du mal à les trouver.

Pour certains postes, le marché est très *tendu. Faute de pouvoir* recruter les salariés directement, les entreprises s'adressent à l'intérim. Les sociétés de travail temporaire ont fait beaucoup d'efforts pour améliorer leurs méthodes de recrutement et proposer des salariés avec des compétences élargies.

3 Les cadres sont-ils concernés par ce mouvement ?

Les cadres sont une population en plein développement dans l'intérim.

Depuis la crise de 1994, ceux-ci ont une perception différente du travail temporaire. Ils le considèrent désormais comme un moyen d'obtenir, à terme, un emploi stable. Les entreprises, notamment les PME, sont très demandeuses, car elles ont des difficultés à trouver des profils particuliers pour des missions ponctuelles.

Propos recueillis par Martine Orange

Le gouvernement veut relancer la réforme de l'Etat

LE MONDIAL, la réforme de l'Etat, le contrat de plan avec La Poste et les restructurations dans les industries de la défense étaient à l'ordre du jour de la réunion mensuelle des ministres et secrétaires d'Etat, *jeudi 25 juin* à Matignon, sous la présidence de Lionel Jospin. Ni les récents différends sur la chasse – en l'absence de Dominique Voynet qui était à Copenhague – ni les divergences sur la réforme du mode de scrutin régional, qui n'ont pas été évoqués, n'ont pesé sur le climat. *« Tous ces petits problèmes de la majorité plurielle n'ont jamais été un problème entre les ministres »*, commente un membre du gouvernement. *« Ce qui monte c'est le problème communiste avec une stratégie du grand écart qu'il risque de poursuivre jusqu'aux élections européennes »*, observe un autre ministre qui s'attend à ce que M. Jospin donne au *moins partiellement satisfaction* à Robert Hue sur l'impôt de solidarité sur la fortune.

Pour ouvrir cette réunion *« studieuse »* et même austère, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a présenté un premier bilan du Mondial, en mettant en relief la venue de déjà cinq cents mille visiteurs étrangers. Mme Buffet a fait état du *« traumatisme »* provoqué par les violences de hooligans – avec le drame de Lens (Pas-de-Calais) où un gendarme a été grièvement blessé par deux agresseurs allemands –, mais en soulignant que les matches eux-mêmes se déroulaient dans de bonnes conditions et que la France avait une *« très bonne image »* à l'étranger pour l'organisation de la Coupe du monde.

Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, a fait un exposé sur la réforme de l'Etat, en souhaitant relancer ce mouvement. Le ministre, qui a rappelé que huit groupes de travail avaient été installés, *a demandé que son projet* de loi sur les relations entre l'administration et les citoyens fasse l'objet d'une inscription *« urgente »* au Parlement. Il a insisté sur la nécessité d'encourager la mobilité des cadres de la fonction publique. Les membres du gouvernement ont souligné qu'il fallait *« préserver l'unité de l'Etat »* mais d'un Etat qui *« soit sur le terrain »*. Dans le même esprit, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a présenté les grandes lignes du contrat de plan qui vient d'être signé officiellement avec La Poste. *« Les mesures prises pour améliorer la présence de La Poste en zone rurale ont rassuré »*, indique un ministre.

Lors du déjeuner, Alain Richard, ministre de la défense, a fait le point sur la professionnalisation de l'armée, *« qui doit permettre à la France d'être en capacité d'intervenir sur les théâtres extérieurs »*, en évoquant les conséquences négatives sur l'emploi dans un certain nombre de sites industriels. L'annonce de suppressions d'emplois chez GIAT-Industries, où un plan social doit être présenté au conseil d'administration le 7 juillet qui pourrait porter sur quatre mille emplois d'ici à 2002, a donné lieu à un débat où il a été question des contraintes de la *« modernisation »* et de son inévitable cortège de plans sociaux.

Michel Noblecourt

La Cour de cassation invalide des candidats CFNT aux prud'hommes

LA COUR DE CASSATION a *rejeté, jeudi 25 juin*, les recours formés par des candidats de la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT), proche du Front national, dont l'élection aux conseils de prud'hommes du 10 décembre avait été annulée. La Cour ne dit toutefois pas explicitement dans ses arrêts que la CFNT n'avait pas le droit de présenter des candidats.

La Cour déclare seulement que les documents de propagande distribués par cette organisation n'étaient pas conformes au droit du travail car le signe CFNT, mettant en valeur les lettres « FN » plutôt que « C » et « T », *« étaient de nature à faire croire aux électeurs que les listes émanaient d'un parti politique »*. Elle ne répond pas à l'argument des avocats des syndicats adverses qui soutenaient que par son contenu, lié au programme du FN, la CFNT devait être exclu du monde du travail.

DÉPÊCHES

■ **PCF : le premier anniversaire des « espaces-citoyens »**, lancés par le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a été fêté, jeudi 25 juin, à Paris. Dans l'esprit de M. Hue, ces lieux de libre parole, centrés sur la discussion politique sur le mode des « cafés de philosophie », doivent – à la différence des traditionnelles cellules – s'ouvrir aux militants de gauche et *« ressourcer la démocratie directe »*. A Paris, seule une petite trentaine de personnes étaient venues échanger leurs expériences. *L'Humanité* de vendredi n'évoque pas cette initiative.

■ **CADRES : l'Agirc (régime de retraite complémentaire des cadres)** a enregistré en 1997 un déficit net de 1,6 milliard de francs, après un solde négatif en 1996 de 1,7 milliard, selon les résultats publiés jeudi 25 juin. Selon l'Agirc, la situation du régime est ainsi *« stabilisée »* et le déficit *« est contenu dans les limites prévues »*, compte tenu d'un apport de 2,2 milliards de francs, au titre des produits financiers, et de versements de 2,3 milliards de l'Arrco.

■ **RHÔNE-ALPES : la commission permanente du conseil régional** Rhône-Alpes a rejeté, jeudi 25 juin, plusieurs dossiers concernant la politique de la ville et la culture. Les élus Front national se sont opposés à l'attribution de subventions pour le grand défilé de la Biennale de danse prévu en septembre, ainsi qu'à plusieurs compagnies indépendantes de théâtre. Les élus PS et Verts ont maintenu leur *« opposition systématique »* à toutes les propositions émanant de l'exécutif de la région Rhône-Alpes.

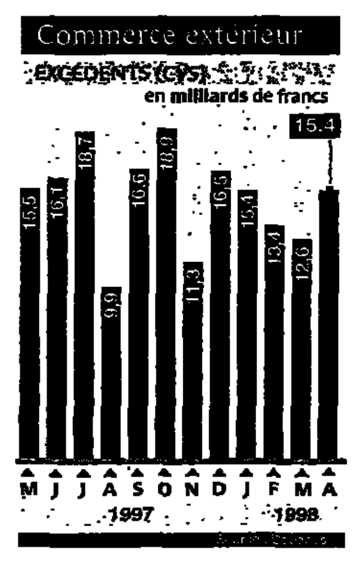
■ **CONFLIT SOCIAL : environ trois cents personnes se sont rassemblées**, jeudi 25 juin, devant la mairie de Laval, en Mayenne, à l'appel d'une intersyndicale CGT-CFDT-FO pour protester contre le projet de réorganisation des services municipaux présenté par le maire, François d'Aubert (DL). Les syndicats dénoncent la suppression d'une dizaine d'emplois, alors que le maire évoque la suppression de cinq postes de direction et la création de sept postes *« plus près du terrain »*.

■ **ILE-DE FRANCE : Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil** *régional d'Ile-de-France, a repoussé, jeudi 25 juin, la discussion sur* le plan d'aide au développement des emplois-jeunes qu'il avait soumis à son conseil régional, devant l'opposition des élus RPR-UDF et FN. Il a proposé de le rediscuter le 30 septembre (*Le Monde* du 26 juin).

■ **MAJORITÉ : le président du Parti radical de gauche, Jean-Michel Baylet**, plaide, dans *Le Figaro* du jeudi 25 juin, pour un *« soutien sans génuflexion »* des radicaux au gouvernement de Lionel Jospin. Estimant que les socialistes retrouvent *« une tendance hégémonique, culturelle chez eux »*, M. Baylet prévient que les radicaux mèneront le *« combat »* contre la réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

Le commerce extérieur reste stable au mois d'avril

LE COMMERCE extérieur français a dégagé un excédent de 15,4 milliards de francs en avril, selon les statistiques publiées, vendredi 26 juin, par les douanes, soit un niveau stable par rapport *aux mois antérieurs. La stabilité* est la marque de ce bilan mensuel. Après avoir beaucoup progressé début 1997, les exportations sont presque inchangées, à près de 150 milliards de francs, depuis six mois. De même, les importations fluctuent peu. Très sensibles au cours de l'hiver, les effets de la crise asiatique sur les échanges français sont désormais moins apparents. Seul décrochage notable, l'industrie militaire voit son excédent reculer de 3,1 *milliards de francs en mars* à 1,2 milliard de francs en avril.



UNIVERSITÉS Le plus grand chantier de désamiantage d'Europe – celui du campus de Jussieu avec ses 230 000 mètres carrés de surface floquées – est ouvert. Dès la fin de l'été, 450 personnes iront s'installer pour trois ans dans les locaux du CEA. ● PAR RAPPORT au plan Bayrou qui prévoyait un désamiantage total en trois ans, l'actuel projet, qui comporte également une remise aux normes, puis un réaménagement et une restructuration du campus, est beaucoup plus restreint : à peine 10 % du site devrait être achevé en l'an 2000. ● PARALLÈLEMENT AU DÉMARRAGE de ce chantier, de sourdes discussions ont actuellement lieu concernant l'implantation d'un nouveau site universitaire sur la ZAC Rive-gauche. Plusieurs établissements sont candidats, mais aucune décision n'a été prise. Une véritable *« partie de poker menteur »* entre la mairie, le ministère et les universitaires.

Le désamiantage de Jussieu démarre dans un climat de grande incertitude

Avec ses 40 000 étudiants et ses 10 000 enseignants, le campus s'apprête à vivre quelques années difficiles. L'objectif initial, qui était de procéder à un désamiantage total en trois ans, sera loin d'être atteint

AVEC ses 40 000 étudiants et ses 10 000 enseignants, chercheurs et membres du personnel répartis dans les universités Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), Denis-Diderot (Paris-VII) et l'Institut de physique du globe, le campus de Jussieu s'apprête à entrer dans une longue période de bouleversements. Près de deux ans après l'annonce du plan de désamiantage, adopté le 30 septembre 1996 par François Bayrou, alors ministre de l'éducation nationale, le coup d'envoi de ce chantier – le plus important d'Europe avec 230 000 mètres carrés de surfaces floquées – a enfin été donné avec les préparatifs de départ des premiers laboratoires.

A la fin de l'été, 450 chercheurs et personnels des unités de mécanique et d'informatique de Paris-VI auront quitté les tours 65 et 66 pour s'installer, pendant trois ans, dans des locaux du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), rue du Capitaine-Scott, dans le 15e arrondissement. En décembre, près de 1 100 personnes des unités de mathématiques de Paris-VI et Paris-VII devraient emménager, pour la même période, dans un immeuble de 10 000 mètres carrés, rue du Chevaleret, dans le 13e arrondissement.

Accompagné d'importantes mesures de sécurité, le début de l'arrachage de l'amiante est prévu en septembre, bien que les entreprises n'aient pas encore été retenues. Assuré jusqu'en l'an 2 000, le programme de déflocage puis de remise aux normes de sécurité des bâtiments concerne quatre des trente-sept barres en structure métallique bâties sur pilotis du site de Jussieu dominé par la tour Zamansky de 23 étages. Théoriquement, un second programme de quatre bâtiments est inscrit en 1999. Son lancement est lié à la recherche de nouvelles solutions de relogement des chercheurs et des étudiants. Mais après ?

On est bien loin des perspectives du plan Bayrou qui avait prévu un désamiantage total en trois ans, à partir du printemps 97, pour une somme de 1,2 milliard de francs. Et plus éloigné encore de l'affirmation définitive du président de la République, Jacques Chirac, qui, le 14 juillet 1996, avait déclaré : *« qu'il n'y aurait plus aucun étudiant à Jussieu avant la fin de l'année »*. L'échéance a été repoussée et le programme restreint. Selon le calendrier de l'établissement public chargé de cette opération, que préside Bernard Dizambourg, à peine 10 % du site devraient être achevés en l'an 2000. Quant à l'échéance et au coût de l'opération, plus personne n'ose le moindre pronostic.

« COURSE DE LENTEUR »

Plutôt discret ces derniers mois, le comité anti-amiante est revenu à la charge pour dénoncer une *« course de lenteur sur un chantier fantôme »*. Selon son président, Michel Parigot : *« Nous n'avons pas rencontré une réelle volonté pour donner la priorité à la sécurité et à la santé publique. »* En un an pourtant, le nombre de personnes déclarées en maladie professionnelle à la suite d'une exposition prolongée aux poussières d'amiante est passé de 26 à 43 *(voir ci-contre)*.

En reprenant ce dossier dont il avait vivement contesté les options avant son arrivée rue de Grenelle, Claude Allègre, ministre de l'éducation, n'a guère manifesté d'empressement. Certes, il a été contraint de respecter l'engagement de son prédécesseur. Mais en incluant le désamiantage dans une vaste opération de remise aux normes et de réaménagement de ce campus, il a différé les échéances, largement au-delà du programme minimum redéfini jusqu'à l'an 2000.

« Si l'on ne veut pas interrompre le chantier dans deux ans, il faudrait dès à présent et au plus tard à l'automne prendre des décisions pour lancer les procédures », précise Bernard Dizambourg. Tel n'est pas le cas. Le groupe de pilotage, mis en place auprès du recteur de Paris, René Blanchet, achève, pour la fin du mois, la rédaction des divers scénarios de programmation des opérations qui seront soumis au ministre. Aucun ne s'impose véritablement dans l'attente de décisions techniques, politiques et financières qui s'inscrivent dans le plan des universités du troisième millénaire (U3M) aux contours incertains.

La première et sans doute principale difficulté porte sur le déplacement des étudiants et des chercheurs au fur et à mesure de l'avancement du chantier. *« L'enchevêtrement des activités d'enseignement et de recherche empêche l'adoption d'une solution globale »*, note Michel Delamar, président de Paris-VII, partisan de la construction d'un nouvel établissement sur la ZAC Rive gauche *(lire ci-dessous)*.

Le chantier prototype a été ouvert dans une zone réputée plus facile à traiter, celle des *« théoriciens »* dont le travail ne dépend pas d'installations lourdes. Il n'en sera pas de même lorsqu'il s'agira des *« gros labos »* de physique ou de biologie. En dehors d'un bâtiment de 6 000 mètres carrés destiné à l'enseignement construit par Paris-VI et d'un préfabriqué, aucune autre surface n'est envisagée pour la suite du programme depuis l'abandon du site provisoire de Gentilly (Val-de-Marne).

CONTRAINTES TECHNIQUES

Sur le plan technique, toutes les contraintes ne sont pas résolues. Les études se poursuivent sur la durée de résistance au feu des poutres métalliques après le remplacement de l'amiante par une peinture spéciale *« intumescente »* dont la durée de vie ne dépasse pas huit à dix ans.

Dernier obstacle enfin, le traitement des 23 étages de la tour suscite de profondes interrogations. Le désamiantage de ce bâtiment central de 7 000 mètres carrés et d'un aménagement peu fonctionnel devrait coûter, proportionnellement, deux fois plus cher, au point que sa destruction a même été envisagée.

« En réalité, explique Bernard Dizambourg, *nous sommes rapidement passés du désamiantage à la remise aux normes, puis au réaménagement et à la restructuration du campus. »* De fait, le montant initialement prévu de 1,2 milliard de francs est plus proche des 3 milliards de francs, et sûrement beaucoup plus si sont retenus le traitement de la dalle de surface ainsi que de nouvelles constructions. En 1999, le budget de l'établissement public sera porté à 500 millions de francs, un montant équivalent à la moitié des investissements des universités françaises.

Le désamiantage proprement dit n'en représenterait que le quart. L'essentiel porte sur la remise aux normes de sécurité, y compris des bâtiments non amiantés mais très dégradés du front de Seine. Ces travaux incluent le remplacement du système électrique, la réalisation d'escaliers de secours, la protection des installations à risque...

Ces modifications entraînent la suppression de 15 et 20 % des 450 000 mètres carrés des surfaces actuelles, prévoient les responsables de l'établissement public et rendent illusoire le retour au même endroit des activités actuelles. *« Il y a urgence à prendre position sur l'avenir de Jussieu »*, insiste Michel Delamar. A moins de prendre le risque d'une interruption d'un chantier qui pourrait alors s'étaler entre cinq et huit ans.

M. De.

Maladies professionnelles en augmentation

Parmi les nombreuses procédures intentées par des victimes de l'amiante, le dépôt d'une plainte par le Comité anti-amiante de Jussieu et deux employés du campus reconnus en maladie professionnelle a donné lieu, le 19 novembre 1996, à l'ouverture d'une information judiciaire contre X... par le parquet de Paris. Deux motifs ont été retenus : *« violences involontaires »* et *« abstention délictueuse »*. Une nouvelle plainte pour *« mise en danger d'autrui »* a été déposée le 25 septembre 1997 par le Comité anti-amiante, à laquelle 60 personnes se sont associées à titre individuel. Constatant l'augmentation du nombre de maladies professionnelles liées à l'amiante sur le campus (9 en 1994, 16 en 1995, 26 en 1996 et 43 en 1997), le Comité anti-amiante de Jussieu réclame par ailleurs la création d'un fond d'indemnisation pour les victimes qui serait financé *« en premier lieu par les industriels et leurs assureurs »*. Dénonçant *« une complète inégalité de traitement entre les victimes »* selon qu'elles sont exposées ou non dans le cadre professionnel, le comité estime qu'au total *« moins d'une victime de l'amiante sur dix est indemnisée »*.

Un déménagement à hauts risques et sans date de retour

AVANT de quitter leurs laboratoires amiantés des tours 65 et 66 du campus de Jussieu, les 450 « cobayes » des laboratoires de mécanique, puis d'informatique de l'université Pierre-et-Marie-Curie devront se plier à des procédures de sécurité strictement définies. Pour éviter de transporter les poussières d'amiante d'un endroit à l'autre, les effets personnels des chercheurs et des personnels seront soumis à un dépoussiérage dans un sas de décontamination en cours d'installation depuis le lundi 22 juin. Une combinaison spéciale et un masque ont été mis à leur disposition pour le tri des documents et des ouvrages avant la mise en cartons. Les ordinateurs et les imprimantes doivent également subir cette opération d'aspiration. Les responsables de l'établissement public, chargés de l'opération, ont déjà chiffré à 10 % les risques de détérioration des appareils.

Alors que tous les matériels de bureau ont été remplacés dans les nouveaux locaux du CEA, les anciens équipements de Jussieu seront entreposés, après décontamination, dans un hangar de l'établissement public d'aménagement de la Défense, à Nanterre (Hauts-de-Seine), dans l'attente d'une éventuelle mise en vente. Dix-huit mille objets ont été recensés, qui représentent un volume de 5 000 à 6 000 mètres cubes. Bien que favorables au désamiantage du campus, les informaticiens de Paris-VI manifestent encore des réticences. Ils s'inquiètent notamment des conséquences de la séparation imposée entre les chercheurs *« délocalisés »* et les étudiants de maîtrise et de troisième cycle restés sur place. *« Oui au déménagement, mais pas au détriment de la qualité de la recherche et de l'enseignement »*, précise Yves Dallery.

RÉSISTANCES SUR LA DURÉE DU TRANSFERT

Les résistances se sont surtout exprimées à propos de la durée de ce transfert. Les chercheurs acceptent difficilement un départ pour trois ans alors que la durée des travaux de désamiantage et de remise aux normes de sécurité ne devrait guère dépasser une année. *« Notre crainte est de ne pas pouvoir revenir sur Jussieu »*, précise M. Dallery.

Cette crainte est partagée par les quelque 1 100 chercheurs, thésards et personnels des unités de mathématiques Paris-VI et Paris-VII. Dans un premier temps, ils s'étaient intéressés aux anciens locaux de l'Ecole polytechnique, rue Descartes. Ils se sont laissé convaincre par un regroupement des deux unités, avec la bibliothèque de 50 000 volumes et 900 revues, rue du Chevaleret, dans un immeuble de 10 000 mètres carrés loué 20 millions de francs par an. *« Notre départ reste subordonné à l'assurance de retourner sur le campus »*, note Yvon Maday, directeur de recherche au CNRS qui, avec ses collègues, a décidé d'en appeler directement au ministre de l'éducation nationale.

Plutôt que d'envisager des déménagements successifs, l'établissement public a, il est vrai, préféré réserver les premières barres désamiantées pour des opérations-tiroirs de transferts internes. *« Nous n'accepterons pas d'être sacrifiés pour les besoins d'une opération aux échéances mal définies »*, rétorque M. Maday au nom des mathématiciens. Pour l'établissement public, ce n'est qu'un avant-goût des rudes négociations qu'il devra engager avec chacune des unités de Jussieu.

M. De.

Vingt ans de tergiversations

● **1980 :** alors qu'apparaissent les dangers de l'amiante, un programme de mise en conformité de Jussieu est rapidement interrompu.
● **1995 :** le Comité anti-amiante de Jussieu demande une décision rapide de déflocage du site après les premières déclarations de maladies professionnelles. Il estime le coût des travaux à 200 millions de francs.
● **3 juillet 1996 :** suite au rapport de l'Inserm, Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, prononce l'interdiction définitive de l'amiante.
● **14 juillet 1996 :** Jacques Chirac, président de la République, annonce *« qu'avant la fin de l'année, il n'y aura plus un étudiant sur le campus de Jussieu. »*
● **30 septembre 1996 :** un plan de désamiantage du site de Jussieu est adopté. Il durera trois ans, à partir du printemps 1997, pour un montant de 1,2 milliard de francs.
● **19 octobre 1996 :** Claude Allègre critique l'option d'un desamiantage total dans un article du *Point*. Il dénonce un phénomène de *« psychose collective »*.
● **19 novembre 1996 :** l'université Denis-Diderot (Paris-VII) se prononce pour un déménagement sur la ZAC Rive-gauche.
● **18 avril 1997 :** création de l'établissement public de Jussieu, dont le président, Bernard Dizambourg, est nommé le 29 avril.
● **9 octobre 1997 :** M. Dizambourg présente un programme *« minimum »* de désamiantage de quatre barres jusqu'à l'an 2000.

L'avenir incertain d'une université virtuelle

Parmi les projets prioritaires figure l'implantation d'un nouveau site sur la ZAC Rive-gauche

L'AFFAIRE est entendue. Ecartées du plan université 2 000, les universités parisiennes bénéficieront en priorité du schéma des universités du troisième millénaire, que Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, entend négocier avec les collectivités locales, le conseil régional, et surtout la Ville de Paris. Parmi les projets prioritaires figure l'implantation d'un nouveau site sur la ZAC Rive-gauche, près de la Bibliothèque de France. Quatre établissements ont déjà déposé leur candidature : l'université Denis-Diderot (Paris-VII), qui mise sur une ouverture rapide du chantier pour faciliter et accélérer le désamiantage de Jussieu ; l'université Sorbonne nouvelle (Paris-III), dont les locaux actuels à Censier sont eux aussi amiantés ; l'Institut de physique du globe (INPGP), ainsi que l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) toujours à la recherche d'un nouveau site.

Cette profusion de demandes paraît difficilement compatible avec les capacités du site. Selon le plan d'aménagement de zone (PAZ) révisé en 1997, 130 000 mètres carrés ont été réservés pour des implantations universitaires. *« Cette surface représente en réalité 90 000 mètres carrés de surface utile et il en faudrait le double »*, note Michel Delamar, président de l'université Paris-VII, candidat au regroupement de toutes les activités scientifiques et littéraires sur ce site.

A ce jour, aucune négociation sérieuse n'a été engagée entre le ministère, la Mairie de Paris et la Société d'économie mixte de l'aménagement de Paris (Semapa), chargée de l'opération. Ni sur la surface réelle, ni sur les emplacements, ni sur l'échéance, et encore moins sur le coût d'acquisition des terrains. En étudiant de plus près un dossier, jusqu'alors virtuel, le groupe de pilotage présidé par René Blanchet, recteur de l'académie de Paris, a découvert quelques – mauvaises – surprises.

Certaines installations, comme la halle aux farines des Grands Moulins de Paris susceptible d'être réaménagée dans un délai rapide, ne sont pas intégrées au PAZ. La réouverture de la procédure durerait un an, après une nouvelle enquête publique et une décision du conseil de Paris. D'autres terrains, sous emprise de la SNCF, doivent être expropriés, selon un délai voisin de trois ans. La levée de ces obstacles risque fort de rallonger le démarrage d'un projet que les présidents d'université ont désormais lié au calendrier du désamiantage de Jussieu.

« PARTIE DE POKER MENTEUR »

« Cette opération s'apparente à une partie de poker menteur entre la Ville de Paris, les universitaires et le ministère », remarque un observateur. De fait, la décision est essentiellement politique. A la Ville de Paris, l'affaire est traitée directement par le maire, Jean Tiberi, plus réceptif qu'auparavant à un engagement de la Ville dans le domaine universitaire. Son règlement pourrait toutefois pâtir de son différend avec Jacques Toubon, le maire du 13e arrondissement et président de la Semapa.

Dans cette période d'attente, la Société d'aménagement adopte une position prudente. Certes, 130 000 mètres carrés d'emplacements universitaires ont bien été réservés, indiquent ses responsables, mais ils se gardent bien d'en délimiter les emplacements, préférant une dissémination des bâtiments à un « campus-ghetto ». Certes, les trois bâtiments des Grands Moulins de Paris devraient être reconvertis en bibliothèque. Mais ils nécessitent une solide réfection après les dommages causés par un incendie en 1997. Certes enfin, la Semapa est prête à dégager de nouveaux espaces, mais à des prix différenciés et sûrement pas *« pour recevoir indifféremment toutes les universités qui ont besoin de s'agrandir ou de déménager »*.

Avec les 3 à 4 milliards de francs du chantier de désamiantage et de réaménagement de Jussieu, la création d'une nouvelle université près de la Grande Bibliothèque, même étalée dans le temps, risque bien d'obérer une grande partie des crédits du plan U3M. D'autant que les autres universités parisiennes et d'Ile-de-France n'ont pas manqué de formuler la liste de leurs besoins.

A l'automne, un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) devrait être consacré au schéma des universités du troisième millénaire pour se prononcer sur la répartition des activités de formation et de recherche entre Paris et le reste de la France. D'ici là, il reste encore de multiples questions en suspens. *« Comme pour le chantier de Jussieu, le pire sans doute serait d'engager une opération sans être sûr de la mener jusqu'au bout »*, s'inquiète déjà un des responsables de cet épineux dossier.

Christophe de Chenay et Michel Delberghe

La cour d'appel de Rennes amnistie une partie des poursuites liées à l'affaire Trager

Les mises en examen des industriels Jean-Louis Beffa et Pierre Blayau sont annulées

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a prononcé un non-lieu, jeudi 25 juin, dans l'affaire Trager entraînant l'arrêt des poursuites contre 19 personnes mises en examen pour abus de bien sociaux, escroqueries, trafic d'influence ou corruption dans la région nantaise. Les magistrats ont jugé que ces dossiers, liés au financement du Parti socialiste et du Parti républicain était couverts par la loi d'amnistie du 20 juillet 1988.

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Rennes a jugé, dans un arrêt prononcé, jeudi 25 juin, qu'une partie des poursuites liées au financement du parti socialiste (PS) et du parti républicain (PR-rebaptisé Démocratie libérale), à travers le dossier de l'industriel René Trager, était couverte par la loi d'amnistie du 20 juillet 1988 relative au financement des partis politiques. Les magistrats ont donc prononcé un non-lieu en faveur de 19 personnes, jusqu'alors mises en examen pour abus de bien sociaux, excroqueries, trafic d'influence ou corruption dans la région nantaise. Outre René Trager, Jean-Louis Beffa, président du groupe Saint-Gobain, et Pierre Blayau, ancien directeur général de Pont-à-Mousson et actuel dirigeant de Moulinex, avaient notamment été mis en examen, pour une commission de 4,4 millions de francs versée dans le cadre d'un marché d'adduction d'eau à Nantes.

Le volumineux dossier des fausses factures nantaises, instruit par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, avait débuté par une enquête sur les activités de l'industriel René Trager, soupçonné d'avoir perçu des commissions occultes entre 1985 et 1988 lors d'une transaction immobilière près de Nantes et à l'occasion d'importation de matériels de radiologie, scanners et imageurs par résonnance magnétique (IRM). Au cours de ses investigations, le conseiller Van Ruymbeke avait mis en cause le financement d'une campagne électorale menée par Georgina Dufoix, alors ministre socialiste de la santé. Le magistrat instructeur avait également découvert en 1993 la trace d'une commission de 4,4 millions de francs versée en février 1988 à René Trager par la société Pont-à-Mousson, retenue pour un marché d'adduction d'eau de 55 millions de francs à Nantes. Selon René Trager, cette commission avait ensuite été reversée à un conseiller municipal (PR) de Nantes. Jean-Louis Beffa, *PDG de Saint-Gobain*, et Pierre Blayau, alors dirigeant de Pont-à Mousson, avait alors été mis en examen pour *« trafic d'influence »* respectivement en septembre 1994 et mai 1993.

Lors de l'examen de ces dossiers par la chambre d'accusation, le 24 février, le parquet général avait soulevé divers cas de nullité, vices de procédure et faits couverts par la *loi* d'amnistie. Il s'était prononcé pour l'annulation de l'essentiel de l'enquête sur le marché de l'eau, pour l'annulation de la procédure sur le financement des campagnes électorales de l'ancien ministre socialiste Georgina Dufoix et avait requis un non-lieu pour Jean-Louis Beffa.

Dans son arrêt, rendu jeudi 25 juin, la chambre d'accusation n'a pas repris les moyens soulevés par le parquet général, mais a cependant jugé que l'ensemble des faits mis en évidence lors de l'instruction avaient été commis avant le 22 mai 1988, et qu'ils étaient donc couverts par la loi d'amnistie du 20 juillet 1988. La chambre d'accusation rappelle que ce texte s'appliquait aux délits en relation avec le financement direct ou indirect des partis politiques.

La décision de la chambre d'accusation, en retenant l'amnistie, coupe court à tout débat sur l'irrégularité de la procédure pour vices de forme. Elle ne remet donc pas en cause les investigations, conduites par le conseiller Van Ruymbeke, sur le financement du PR. Cette partie de l'enquête, aujourd'hui instruite à Paris, vise notamment Gérard Longuet, ancien ministre PR et actuel président (UDF-DL) du conseil régional de Lorraine, mis en examen en mars 1995 pour recel d'abus de confiance et abus de biens sociaux. M. Longuet a obtenu un non-lieu partiel sur les faits relatifs au financement de sa villa tropézienne, mais demeure poursuivi sur les faits liés aux finances du PR.

Par ailleurs, devant le tribunal correctionnel d'Angers (Maine-et-Loire), le parquet a requis à l'encontre de M. Trager, une peine d'emprisonnement avec sursis comprise entre dix-huit mois et deux ans, dans le cadre de l'affaire de la construction d'une maison de retraite, en *1998*, à *Rezé* (Loire-Atlantique). Le jugement doit être rendu le 8 juillet.

M. Jospin veut définir une « nouvelle ambition pour les villes »

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a déclaré jeudi 26 juin, lors de l'installation du nouveau Conseil national des villes (CNV), qu'il préside, que le gouvernement voulait affirmer une *« nouvelle ambition pour les villes »*. Sans dévoiler les mesures qui doivent être annoncées mardi 30 juin à l'issue d'un comité interministériel sur la ville, Lionel Jospin a exposé les quatre orientations du gouvernement : *« renouer le pacte républicain en réaffirmant le sens de la citoyenneté comme un ensemble de droits et de devoirs (...), renforcer la cohésion sociale (...), mobiliser tous les acteurs (...), donner un nouvel élan à la démocatie locale »*. Le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, a estimé que la politique de la ville devait avoir *« une autre ambition que de proposer un nouveau plan d'urgence »*. Créé en octobre 1988 par Michel Rocard, le Conseil national des villes comprend quarante membres (vingt-cinq élus et quinze personnalités qualifiées).

DÉPÊCHES

■ **EXPLOSION : une femme et un homme de nationalité yougoslave ont été tués**, jeudi 25 juin à Paris, par l'explosion d'un engin artisanal adressé à leur domicile sous la forme d'un paquet-cadeau envoyé par la voie postale. Ni la victime ni son compagnon n'étaient connus des services de police. Les enquêteurs de la police judiciaire parisienne n'écartaient aucune piste, vendredi matin 26 juin, du différend d'ordre privé au réglement de comptes entre factions yougoslaves.

■ **SANG CONTAMINÉ : la commission d'instruction de la Cour de Justice de la République** (CJR) rendra son arrêt le 17 juillet dans l'affaire du sang contaminé. La commission d'instruction devra décider si elle renvoie l'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius, l'ancien ministre des affaires sociales Georgina Dufoix, et l'ancien secrétaire d'Etat à la santé Edmond Hervé devant la Cour de Justice pour *« complicité d'empoisonnement »* ou si elle prononce un non-lieu général ou partiel.

■ **TAPIE : l'avocat général Régis de Gouttes** a conclu, jeudi 25 juin, devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, au rejet du pourvoi formé par Bernard Tapie contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui l'a condamné, le 4 juin 1997, à six mois de prison ferme pour fraude fiscale dans l'affaire du *Phocéa*. La Cour rendra son arrêt le 2 juillet. Bernard Tapie a été condamné pour ne pas avoir déclaré au fisc, au titre de ses revenus, l'avantage en nature procuré par l'utilisation du yacht, *à des fins personnelles, dans les années 1989 à 1991. Le* montant de la fraude a été chiffré à plus de 12 millions de francs.

La Cour de cassation retarde la procédure dans l'affaire du conseil général des Yvelines

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation vient d'annuler un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) du 4 février qui déclarait régulière l'instruction du dossier de corruption au conseil général des Yvelines, dans lequel soixante-dix-neuf personnes, dont sept élus ou anciens élus, et treize fonctionnaires, ont été mis en examen.

La Cour de cassation estime que la notification des droits à Claude Dumond (UDF-FD), vice-président du conseil général à l'époque des faits, et à Christian Dufour, ex-directeur général des services du département – tous deux mis en examen pour corruption passive –, lors de leurs gardes à vue fin 1995 dans les locaux de la police judiciaire de Versailles, a été faite dans des conditions *« irrégulières »*. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a été chargée de réexaminer les neuf requêtes en nullité et les deux refus d'actes qui avaient été rejetés à Versailles et devra en outre se prononcer sur les irrégularités de procédure lors des deux gardes à vue concernées et sur leurs conséquences. Elle pourra décider une simple annulation des procès-verbaux des gardes à vue de MM. Dumond et Dufour, ou considérer que ceux-ci ont eu une influence sur la suite de l'instruction –, ce qui pourrait éventuellement annuler tout ou partie du dossier.

Cette décision a provoqué la consternation du parquet du tribunal de Versailles, qui considère l'affaire comme *« emblématique des dérives de la décentralisation à la fin des années 80 »*. *« Nous déplorons une application trop formaliste des règles de garde à vue*, indique Marc Cimamonti, procureur adjoint chargé des affaires économiques et financières. *C'est un problème de pure forme sans incidence sur les droits des personnes. Cette décision, en revanche, va repousser au-delà de l'an 2000 l'examen d'une affaire instruite parfaitement dans la discrétion qui était prête à être audiencée »*. Sans compter qu'elle pourrait également constituer quelques *« bombes à retardement »* pour d'autres dossiers.

Jean-Michel Dumay et Jean-Claude Pierrette

La « Catho » de Lille ouvre une formation sur l'islam

L'UNIVERSITÉ catholique de Lille va lancer à la rentrée 1998 une formation intitulée *« Histoire et sciences sociales de l'islam »*. Son objectif est d'aider à une meilleure compréhension de la culture musulmane dans la région de Lille. Pour le président de la « Catho », Gaston Vandecandelaere, le public visé est double : *« Notre intention première était de rendre possible, pour les jeunes musulmans issus de l'immigration, une appropriation de leur culture d'origine, afin qu'ils puissent en être fiers. Puis nous avons pensé que beaucoup d'organismes de notre région, tels que services sociaux, syndicats ou entreprises, avaient affaire à des musulmans et pourraient être intéressés par une telle formation. »*

Le cycle d'enseignement, d'une durée d'un an, comprendra quatre séries de cours : histoire de l'islam ; anthropologie culturelle du monde arabe et de l'islam ; sociologie de l'islam en Europe ; et enfin un cours d'arabe facultatif. Soit en tout cent quatre heures de cours, dont trente-deux facultatives. La formation aura lieu en fin de semaine, un samedi sur deux. Le niveau requis est le baccalauréat plus une expérience de terrain, professionnelle ou associative.

Leïla Babès, professeur de sociologie des religions à l'université catholique, est la cheville ouvrière du projet. *« Il ne s'agit pas d'islamologie, ni de théologie musulmane »*, prend-elle bien soin de préciser. *« Notre but immédiat est de fournir en peu de temps. »* Le projet lillois ne devrait donc pas entrer en concurrence avec le Centre national d'études sur l'islam, préparé conjointement par le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale, et qui devrait prendre la forme d'une structure universitaire *« à la charnière de l'enseignement et de la recherche »*, ouverte aux étudiants de niveau licence, ainsi qu'aux chercheurs (*Le Monde* du 21 mai).

La formation proposée par la « Catho » de Lille délivrera un certificat, qui ne sera pas un diplôme universitaire reconnu. La liste des intervenants laisse apparaître une grande diversité : elle comprend des universitaires comme Mohamed Arkoun, Ali Mérad, Bruno Etienne et Frank Frégosi ; Michel Morineau, de la Ligue de l'enseignement ; ou encore Sadek Sellam, auteur de plusieurs livres sur l'islam.

Xavier Ternisien, avec Nadia Lemaire à Lille

Le procès pour meurtre de deux militants d'extrême droite aux assises de la Gironde

Vincent Parera et Philippe Vigneaud sont accusés de l'assassinat d'un vendeur d'automobiles en 1995

La cour d'assises de la Gironde juge, depuis lundi 22 juin à Bordeaux, deux militants d'extrême droite accusés de l'enlèvement et du meurtre de Guy Levy, un vendeur d'automobiles, en juillet 1995. Philippe Vigneaud, également accusé d'un meurtre commis ultérieurement, et Vincent Parera, un « idéologue » admirateur d'Hitler, ont tous deux adhéré au PNFE et au Front national, qu'ils jugeaient « trop mou ».

BORDEAUX
de notre correspondante

« Philippe était un garçon comme beaucoup de parents rêvaient d'en avoir. On en était fier. » Les parents de Philippe Vigneaud paraissaient abasourdis. Ils sont venus témoigner devant la cour d'assises de la Gironde qui, depuis lundi 22 juin, juge à Bordeaux leur fils unique de vingt-sept ans, accusé d'usurpation d'identité, de vol accompagné de violences ayant entraîné la mort et assassinat ayant pour objet de faciliter le délit de vol. Philippe Vigneaud n'est pas seul dans le box des accusés : Vincent Parera, un idéologue aux idées extrémistes, est lui aussi accusé d'enlèvement, séquestration suivie de la mort et d'incendie volontaire.


PROCÈS

Les deux hommes se sont retrouvés en 1995 au cœur d'une folie meurtrière préméditée. Le 19 juillet, Vincent Parera attirait un vendeur de voitures de l'agglomération bordelaise dans un bois à quelques kilomètres de Bordeaux. Le vendeur, Guy Levy, n'a pas été choisi par hasard. *« Parce qu'il avait les cheveux rouquins, qu'il s'appelait Levy, on va l'abattre comme un chien »*, lâche au cours de sa plaidoirie Mᵉ Benoît Ducos-Ader, partie civile pour la famille Levy. Le plan consistait à demander *« à la firme capitaliste »*, une rançon d'un million de francs. La victime est étranglée avec une cordelette fluorescente, le matin de son enlèvement.

Les deux hommes ont essayé de brouiller les pistes. Par un courrier reçu le jour même chez le concessionnaire, ils demandaient une rançon au nom d'une organisation terroriste mulsulmane. La nuit précédant le meurtre, pour corroborer cette piste, ils avaient incendié quatre voitures dans une autre concession Citroën de la banlieue bordelaise. L'initiateur de ce projet, Vincent Parera, est arrêté le lendemain matin dans une cabine téléphonique alors qu'il cherchait à joindre la femme de la victime.

Deux mois plus tôt, les deux hommes avaient agressé un médecin dans un hôtel à Toulouse. Il avait été molesté, bâillonné, volé puis abandonné dans une chambre d'hôtel. *« C'était un test réussi*, dira Mᵉ Jérôme Dirou, avocat du médecin Varadappa Soundirarassou. *Il vous a permis ensuite de mettre à exécution votre plan de mort. »* Là encore, la victime n'est pas choisie par hasard. Selon Vincent Parera, il était *« anormal qu'on paie des études à des gens qui s'installent en France au lieu de retourner chez eux »*. A l'audience, ce quadragénaire introverti, les yeux fixes, a écouté la tête penchée. Philippe Vigneaud, l'air juvénile, presque potache derrière ses lunettes ovales, restait impavide. Depuis le début, le jeune homme a nié toute complicité et, depuis son incarcération, il s'est converti à l'islam.

On ne sait pas exactement comment Vincent Parera et Philippe Vigneaud se sont rencontrés. Tous les deux étaient inscrits au Parti nationaliste français et européen (PNFE) et au Front national. A partir de 1993, l'idée de Vincent Parera a semblé se préciser. A cette époque, il correspondait par lettres avec Gilbert Frey, un « penseur » révisionniste qui se présente comme un « historien » et qui fréquente Maurice Martin alias Robert Dun, un ancien Waffen SS. Il ne reste aucune trace de ces relations épistolaires. A la barre, Gilbert Frey a avoué être au courant des projets de M. Parera. Ancien sympathisant communiste, puis Front national, il était son père spirituel. Il aurait tenté de le dissuader de commettre un acte délictueux mais, selon l'accusé, il se serait proposé de cacher la rançon dans la fosse septique de sa maison, à Troyes (Aube). Devant ces nouveaux éléments, l'avocat de la famille Levy pourrait porter plainte contre Gilbert Frey pour non dénonciation de crime.

« HAUTES SPHÈRES DU FANATISME »

Déçu du Front national – des gens *« incapables d'aller jusqu'au bout »* –, Vincent Parera voulait créer son propre mouvement politique. *« L'Orga élue »* devait être *« une société secrète similaire à l'ordre des Templiers ou au Ku Klux Klan, dotée d'une religion et d'un bras actif »*, écrivait-il. Il est en effet l'auteur d'opuscules racistes ayant pour cibles les juifs et les immigrés. L'argent collecté des rançons devait l'aider à faire du prosélytisme, notamment en achetant un mobil-home pour sillonner l'Europe.

Mais *« il lui fallait trouver un raciste et un antisémite comme lui*, explique Mᵉ Jérôme Caen, avocat des trois enfants de Guy Levy. *Il a trouvé mieux qu'un partenaire en Vigneaud, c'est un* Führer *qui ne l'a pas seulement suivi mais inspiré dans le meurtre »*. Philippe Vigneaud est accusé d'un second meurtre, commis à Montpellier (Hérault) en septembre 1995. Celui d'un directeur de société d'informatique, Gérard Mifsud, retrouvé décapité dans les dunes proches de Sète (Hérault). Philippe Vigneaud semble avoir cherché à prendre l'identité se cette victime, pour échapper à l'enquête sur le meurtre de Guy Levy.

Dans le dossier, peu d'éléments semblent à décharge pour Philippe Vigneaud : son enfance était studieuse, un père employé de banque, une mère femme au foyer. Le jeune homme au visage lisse est méthodique, froid, réservé et rigoureux selon les experts psychiatriques. Il s'est engagé dans l'armée après un BTS chimie. Il dit s'être inscrit au PNFE pour fuir l'armée où il s'ennuyait. *« Philippe Vigneaud est un mystère pour tous ceux qui l'approchent alors que son père le dit franc »*, lit-on dans les rapports psychiatriques.

Son ancienne petite amie a révélé à la barre la face cachée du jeune Charentais. *« Pour lui, Le Pen était trop mou »*, a-t-elle expliqué. Dans la maison familiale, deux affiches d'Hitler trônaient, une dans sa chambre, une autre dans la chambre d'amis. Chez les Vigneaud, on ne parlait pas de Noir mais de *« Négro »*. Quand elle lui a dit être sortie avec un Marocain, il a failli l'étrangler. Un jour, elle a traité les nazis de salauds. Il lui a frappé la tête contre la table. *« On est dans les hautes sphères du fanatisme*, a estimé Mᵉ Ducos-Ader. *On a affaire à des gens dont le déterminisme n'est même pas basé sur une véritable pensée mais sur une sorte d'idéologie néofasciste avivée par des responsables politiques. C'est quelque chose qui effraie. »*

Claudia Courtois

Ecoutes de l'Elysée : M. Prouteau continue d'opposer le secret-défense

Le préfet n'a pas répondu au juge Valat

MALGRÉ la levée du secret-défense décidée par le premier ministre, Lionel Jospin, le préfet Christian Prouteau a continué de refuser de répondre au juge d'instruction Jean-Paul Valat qui l'a entendu, le 12 juin, dans le dossier des écoutes élyséennes. L'ancien chef de la cellule dite « antiterroriste » de l'Elysée a ainsi persévéré dans une attitude dilatoire consistant, depuis sa mise en examen du 9 décembre 1994, à opposer systématiquement le secret-défense aux investigations de la justice. Le premier ministre s'était finalement décidé à lever ce secret, le 3 juin, conformément à une demande formulée de longue date par le juge Valat (*Le Monde* du 5 juin).

« VOTRE LISTE, JE M'EN FICHE »

« Le premier ministre a levé le secret-défense et vous êtes donc autorisé à parler », a commencé le magistrat, lors de l'audition du 12 juin, émaillée d'échanges assez vifs. *« M. Jospin lève le secret-défense, mais on ne sait pas sur quoi »*, a rétorqué M. Prouteau. Réponse du juge : *« Si, on le sait. Je lui ai adressé deux listes de noms et de noms de code que je vous présente »*, en se référant aux listes comprenant 338 noms de personnes visées par les écoutes et de pseudonymes sous lesquels la cellule dissimulait ses victimes. *« Votre liste, je m'en fiche »*, s'est emporté M. Prouteau.

Observant que le préfet continuait de se *« servir du secret-défense comme d'un paravent »*, le juge Valat l'a interrogé sur les registres découverts, en février 1997, dans un garage qu'il utilisait pour entreposer ses archives personnelles et celles de la cellule. M. Prouteau a admis que ces cahiers lui appartiennent et qu'ils comportent des *« mentions* [qui] *sont la retranscription exacte de ce qui* [lui] *parvenait par un organisme officiel »*. Mais le préfet a considéré qu'il ne pourrait s'expliquer *« que lorsque le premier ministre aura reconnu que les documents visés dans les registres correspondaient à la production du GIC* [le Groupement interministériel de contrôle, organisme centralisant les écoutes administratives] ». *« On ne pouvait lever le secret-défense qu'en envoyant* [au juge] *les documents rendant compte des écoutes que demandées et obtenues par un service officiel »*, a-t-il ajouté. *« Vous ne pouvez plus opposer le secret-défense*, a déclaré le magistrat, *sauf si vous souhaitez masquer des comportements délictueux »*...

Le mis en examen a conseillé au juge de demander au général Charroy, commandant du GIC, *« ce qu'il pense de ces cahiers maintenant que le secret-défense est levé »*. Dans son audition du 15 juin, Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet du président Mitterrand, avait déclaré que les dysfonctionnements de l'équipe de M. Prouteau *« n'ont pas été le fait de la seule cellule, mais aussi forcément du GIC »*. Il était *« impossible »* que le gendarme Pierre-Yves Guézou, seul accrédité de la cellule au GIC, ait pu *« traiter tout seul l'ensemble des productions. Des lecteurs, personnels du GIC, sont forcément intervenus également. Le général Charroy ne peut donc l'avoir ignoré »*. Commandant le GIC, aujourd'hui comme pendant la période incriminée, M. Charroy sera prochainement réentendu par M. Valat.

Erich Inciyan



outes de l'Elysée:
Prouteau continue
oser le secret-défens

La réduction du temps de travail est votée. En l'an 2000, les 35 heures s'appliqueront à toutes les entreprises de plus de vingt salariés. D'ici là, c'est à vous, salariés, syndicalistes et chefs d'entreprise, de créer ensemble une nouvelle façon de travailler. Dès maintenant, les accords de réduction du temps de travail que vous pouvez négocier et conclure vont contribuer à améliorer la qualité de vie, à conforter la compétitivité des entreprises et à favoriser la création de nouveaux emplois. La réduction du temps de travail, c'est maintenant et c'est ensemble qu'il faut en parler.

35h

Du temps pour soi. Une chance pour l'emploi.

"EN Y REFLECHISSANT NOS CLIENTS AUSSI SERONT GAGNANTS."

"LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, ON Y TROUVERA TOUS NOTRE INTÉRÊT."



Pour en savoir plus, informations : 0803 35 2000 (1,09 F/mn) ; 3615 emploi ; www.travail.gouv.fr

La Fra

هكذا من الأصل

La France des cours d'eau malade des pollutions

Au seuil de l'été, le ministère de l'environnement dresse un constat préoccupant : les trois quarts des lieux de baignade pollués par les rejets dus à l'agriculture intensive et aux concentrations urbaines se situent dans les rivières. La dégradation de la qualité s'étend aux petits affluents

LES CLASSEMENTS se succèdent, mais le constat reste le même : la qualité des cours d'eau se dégrade. Mi-mai, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et celui de la santé rendaient public un rapport sur *« la qualité des eaux de baignade »* qui concluait à une stabilité de l'état sanitaire des eaux douces, avec un taux de conformité de 91,3 %. Mais derrière cette stabilité affichée des résultats se cache une réalité inquiétante : les trois quarts des lieux de baignade non conformes car pollués se situent dans les rivières. Une note élaborée par les fonctionnaires du bureau des données sur l'eau reconnaît la réalité du problème en soulignant que *« la qualité des eaux de rivière s'est dégradée sur un peu plus du tiers du bassin »* depuis le dernier état des lieux fait par le Réseau national des données sur l'eau (RNDE), en mai 1996. L'auteur de la note, Elisabeth Louvet, constate qu'*« un écart non négligeable subsiste entre la qualité actuelle et les objectifs de qualité »* fixés par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

L'état des lieux 1996 relevait déjà les tensions qui pèsent sur le réseau des rivières en révélant que 40 % seulement des points de mesure (soit 75 % du linéaire des cours d'eau) correspondaient aux objectifs de qualité. Si la situation des grands cours d'eau s'améliore du fait de l'extension des réseaux d'assainissement, de nombreux points noirs demeurent : la Loire restait le fleuve le plus dégradé, suivi de près par la Seine et le Rhône dans la partie située entre Lyon et Marseille. Mais surtout, la dégradation s'étendait dramatiquement aux petites rivières. Stigmatisant le *« manque d'efficacité de l'assainissement en milieu rural »* et la multiplication *« des pollutions diffuses, en particulier d'origine agricole »*, la note de Mme Louvet renouvelle ce constat.

LESSIVES ET REJETS D'USINES

L'état de santé des grands fleuves s'améliore grâce à une réduction des pollutions organiques et oxydables (substances carbonées issues des déchets humains et industriels). Le réseau des stations d'épuration s'étend et se modernise. Mais cette pollution organique demeure cependant *« importante dans certaines régions, et plus particulièrement à l'aval des grandes villes »*. Les bassins des rivières du Nord et de la Seine subissent une pollution marquée, ainsi que l'aval du bassin de la Loire. L'ammonium se répand sur les grands fleuves comme la Seine et la Loire, mais également la Garonne. Sur les petits cours d'eau, on assiste à une baisse continue de la qualité de l'eau et à un effonfrement du lit des rivières se traduisant par une dégradation physique du milieu aquatique.

Deux pollutions majeures préoccupent les autorités publiques : les nitrates (azote) et le phosphore. Les pollutions azotée et phosphorée *« croissent régulièrement »*, constate l'auteur de la note. Le phosphore, issu essentiellement des lessives et des rejets des usines de traitement de surface, s'est répandu dans les zones urbanisées à forte activité industrielle – le Nord et le bassin parisien – ainsi qu'à l'aval des grandes agglomérations. Les nitrates contaminent, eux, particulièrement les zones d'agriculture intensive et de forte densité de population de l'ouest et du nord-ouest de l'Hexagone.

Ces pollutions sont particulièrement nocives pour les rivières, car elles contribuent à une progression de l'eutrophisation. Ce phénomène d'accumulation de débris organiques putrescibles dans les eaux provoque la désoxygénation des eaux profondes et entraîne de graves nuisances pour le milieu. La note relève d'ailleurs que l'eutrophisation des rivières *« s'observe de plus en plus fréquemment, sur une période plus longue et un nombre de cours d'eau croissant »*. *« Et tous les départements sont touchés »*, insiste Elisabeth Louvet. Les secteurs les plus atteints sont l'aval de la Loire, la Bretagne, la Seine à l'aval de Paris et les bassins du Nord.

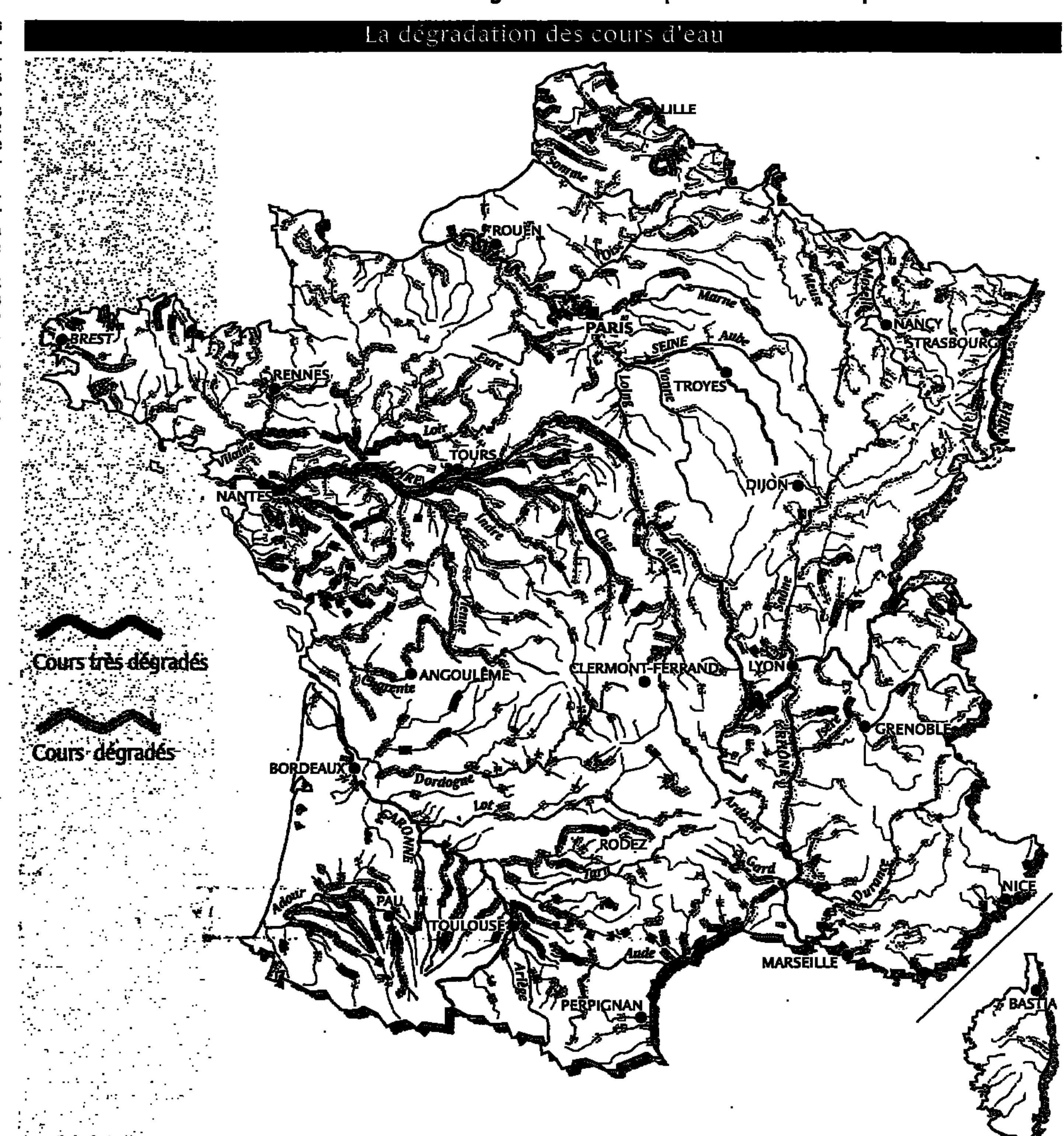
AFFAIBLISSEMENT BIOLOGIQUE

Enfin, la note du ministère de l'environnement s'inquiète de la progression des pollutions toxiques : celle due aux métaux lourds dans le nord et l'est de la France, le bassin de la Seine et en région Rhône-Alpes, et la pollution due aux produits phytosanitaires (engrais et pesticides), surtout perceptible dans les zones agricoles.

Le tableau n'est guère encourageant. Pourtant, l'alarme a été donnée depuis longtemps par les fédérations de pêche et les associations de protection de la nature, qui voyaient dépérir les rivières. Raréfaction des espèces, disparition des salmonidés et des brochets, mauvais état des végétaux dans les lits des rivières, mort progressive des petits insectes. L'affaiblissement biologique dont sont victimes les rivières est général. *« Les cartes du RNDE ne reflètent pas la qualité réelle des cours d'eau, la réalité est plus grave. Quand on voit, par exemple, que les analyses bactériologiques des services du ministère de la santé classent les eaux de la Loire comme fréquentables par les baigneurs, alors qu'elles sont repoussantes, qu'elles sentent mauvais et qu'il n'y a pas grand-chose de vivant à part les bactéries ! »*, s'insurge Bernard Rousseau, responsable du réseau eau de l'association France nature environnement.

« On fait mourir les rivières », remarque de son côté Françoise Péchadour, déléguée générale de l'Union nationale de la pêche, accusant les pouvoirs publics de pousser au crime en autorisant de nouvelles porcheries industrielles sur le territoire et en ne sanctionnant pas suffisamment les pollueurs. Las d'attendre des mesures pour endiguer le phénomène, les associations écologistes et les fédérations de pêche manifesteront samedi 27 juin à Binic (Côtes-d'Armor) *« pour une eau pure, des sources à la mer »*.

Sylvia Zappi



Trois polluants majeurs : les nitrates, le phosphore et l'ammonium

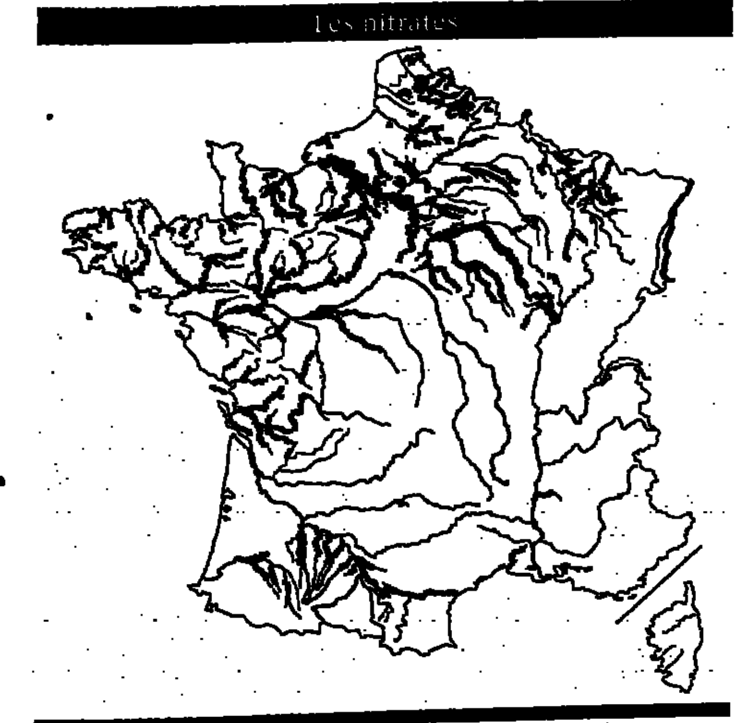
Trois catégories de polluants contribuent à la dégradation de la qualité des eaux de rivière. L'effet de ces polluants sur les cours d'eau est représenté ci-dessous par trois cartes différentes.

● **Les nitrates** *(voir carte ci-dessous à gauche)* : naturellement présents à des concentrations de quelques milligrammes dans l'eau, les nitrates constituent un polluant très soluble. Ce polluant est rejeté sous forme d'engrais ou de résidus liés aux élevages, Sa concentration dans les eaux douces est en augmentation constante. L'Institut français de l'environnement (IFEN) estime que l'agriculture est ainsi responsable de deux tiers des apports de pollution azotée. Localement, certains rejets industriels ou urbains contribuent à cette pollution. Emportés vers la mer par les fleuves, les nitrates favorisent les proliférations d'algues à l'origines des « marées vertes » qui touchent le littoral chaque été. L'azote pénètre également les nappes phréatiques et peut rendre les eaux impropres à la consommation.

● **Le phosphore** *(voir carte ci-dessous au centre)* : également présent et nécessaire, à des doses de quelques centièmes de milligramme par litre d'eau, pour le développement des végétaux. Sa concentration excessive est due essentiellement aux rejets urbains, industriels (usines de traitement de surface) et à ceux des élevages. Les lessives contribuent à hauteur de 40 % aux rejets domestiques de phosphore. Cette pollution est responsable des proliférations végétales, autrement dit l'eutrophisation, qui entraîne une chute des taux d'oxygène dans l'eau et asphyxie toute vie piscicole.

● **Les matières organiques et l'ammonium** *(voir carte ci-dessous à droite)* : ils sont apportés naturellement dans les rivières par la décomposition des matières vivantes venant du bassin versant. Là encore, les rejets des centres urbains et industriels, ainsi que les élevages intensifs, sont responsables de leur concentration trop forte dans les eaux douces. Ils sont particulièrement présents à l'aval des centres urbains. Par un phénomène d'autoépuration, les matières organiques et l'ammonium consomment l'oxygène de l'eau en se dégradant. En trop grand nombre, ces polluants sont à l'origine de l'asphyxie des poissons.

Les nitrates



Le phosphore



L'ammonium



5 VOYAGE INDISCRET AU CŒUR DE L'ETAT

Une gestion opaque

La Cour des comptes a décidé de mettre en chantier une vaste enquête sur la fonction publique de l'Etat : recrutements, effectifs, rémunérations, gestion. Les magistrats financiers les plus optimistes pensent qu'il leur faudra quatre ans... Le mystère règne, en effet, sur le nombre exact et les rémunérations des titulaires des 2 085 316 emplois que comptent, officiellement, les administrations nationales

NE demandez pas à Lionel Jospin combien il a de salariés sous ses ordres : le chef de l'administration de l'Etat ne pourrait que vous donner une réponse approximative, dont la marge d'erreur pourrait faire douter de ses capacités de gestionnaire !

Ne demandez pas au premier ministre combien gagnent les dirigeants des grands services de l'Etat : il devrait, pour vous répondre honnêtement, lancer les plus fins limiers de l'administration à la recherche d'une vérité toujours dissimulée. Pour l'avoir découverte, en 1984, son prédécesseur, Pierre Mauroy, avait été ébloui par une lumière aveuglante, au point d'enfermer le fruit de cette recherche au fin fond d'un coffre-fort, comme s'il s'agissait du plan de riposte de la force de frappe à une attaque nucléaire sur la France !

Ainsi va « l'entreprise France ». Premier employeur du pays, première société de services, elle gère son personnel dans la plus extrême confusion, dans la plus grande discrétion. Officiellement pourtant, les règles ne manquent pas. Tout est codifié, décrété, arrêté, « statutfié ». Depuis la Libération, le statut général de la fonction publique fait office de code du travail pour ces salariés aux droits et aux devoirs particuliers, les statuts de chaque corps remplaçant les conventions collectives du secteur privé ; mais leur profusion a créé un maquis indescriptible, où seuls une quinzaine de spécialistes peuvent trouver leur chemin. Et encore ! 1 700 métiers sont régis par un de ces statuts particuliers ; 900 seulement sont « vivants », correspondant à une réalité d'aujourd'hui. Pourtant, il n'y en a que 190 en voie d'extinction. Les 610 autres survivent, témoignage, comme les lézards, d'une ère révolue.

Constitutionnellement, c'est le Parlement qui, en votant tous les ans la loi de finances, décide du nombre de fonctionnaires de l'Etat. En fait, il n'est pas de domaine où l'administration maîtrise davantage l'art de jouer avec les règles qui lui sont imposées ou qu'elle s'est fixées elle-même. Tricher est, pour tous ceux qui participent, à un titre ou à un autre, à la gestion du personnel, une seconde nature obligatoire. Au point que les uns et les autres n'acceptent de dévoiler leur tour de main que sous le sceau du plus grand secret.

Théoriquement, il y avait, en 1997, 2 085 316 emplois budgétaires dans la fonction publique de l'Etat, mais les spécialistes s'amusent encore des cris d'orfraie poussés par François Bayrou, cette même année, parce qu'il avait dû sacrifier à la rigueur budgétaire 2 000 postes de l'éducation nationale. Dans ce ministère, disent-ils, bien malin qui peut tomber en dessous d'une marge d'erreur de 5 000 emplois ! Les gardiens de l'ordre budgétaire sont même persuadés que ce beau geste public n'avait pas empêché, en réalité, une augmentation du nombre d'enseignants. Et lorsque Claude Allègre a voulu augmenter les moyens de l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis, il y a quelques semaines, il a découvert à son tour les *étranges pratiques de la gestion des* effectifs de son ministère. La Cour des comptes garde d'ailleurs un souvenir effaré des deux ans qui lui ont été nécessaires pour analyser, comprendre, mettre à plat les mécanismes de gestion dans *le seul* enseignement secondaire.

CE désordre est pourtant classé, surveillé, contrôlé par deux puissantes administration de l'Etat, deux services fonctionnellement rivaux : la direction générale de l'administration et de la fonction publique et une sous-direction du budget. *Depuis l'origine*, la seconde n'a jamais accepté l'existence de la première, tant elle estime que, comme dans la plupart des autres pays européens, la gestion du personnel, dont le coût représente 40 % du budget de l'Etat, devrait être de sa seule compétence. Elle met d'ailleurs un soin jaloux à surveiller que la moindre modification statutaire et indiciaire, dans un ministère ou un autre, rentre bien dans le cadre des enveloppes de crédits. Le caissier s'est ainsi accordé un droit de regard sur la gestion des ressources humaines. *« La direction de la fonction publique n'est que la gardienne des statuts »*, assurent, d'une même formule, tous ceux qui approchent du dossier. A elle de vérifier que toutes les modifications apportées aux statuts particuliers correspondent bien aux règles générales du droit : ce n'est pas l'effet du hasard si, depuis toujours, et à une courte exception près, son patron a toujours été, jusque récemment, un membre du Conseil d'Etat. A elle, aussi, de négocier, sous l'étroit contrôle de Matignon et de Bercy, les accords salariaux, l'évolution de la grille des traitements, et d'entretenir les rapports avec les fédérations syndicales de fonctionnaires. Pour ce faire, il lui manque l'essentiel. Ses « amis » des finances se gardent bien de lui fournir les renseignements qui lui permettraient de discuter en toute connaissance du dossier : les niveaux des multiples primes, la liste des cas particuliers. Cette direction, théoriquement responsable de l'ensemble de la fonction publique par délégation du premier ministre, chef de *l'administration*, n'est *qu'un négociateur* à qui le comptable cacherait la réalité des chiffres. Pratiquement, elle ne peut être que le service juridique d'une direction des ressources humaines... qui n'existe pas.

L'Etat, pour autant, réussit à faire face à la nécessité. A peu de chose près, il y a un instituteur par classe, et cet instituteur reçoit à la fin de chaque mois le traitement auquel il a droit. Mais après ? Qui va repérer cet enseignant, s'apercevoir qu'il pourrait rendre de bien meilleurs services à la collectivité dans un autre poste ? Personne. Il faut faire confiance à de lourdes procédures, où l'ancienneté, le concours, le « réseau », l'appui de l'inspecteur d'académie ont bien plus de poids que la qualité individuelle.

Deux millions de personnes ne peuvent certes pas dépendre d'un organisme central contrôlant tout. La gestion des ressources humaines ne peut être que décentralisée. Cependant, dans tous les groupes privés, il y a, au niveau du holding, une coordination. Au moins pour l'encadrement supérieur. La direction générale de la fonction publique est incapable de remplir ce rôle, tant les particularismes de chacune des filiales sont grands, tant chaque ministère tient à conserver son autonomie. La loi est même gaillardement violée.

Depuis sa création, en 1945, le corps des administrateurs civils, issus pour l'essentiel de l'Ecole nationale d'administration (ENA), est un corps interministériel, dépendant directement du chef du gouvernement. Ses 2 800 membres doivent donc, théoriquement, pouvoir être employés là où l'Etat a le plus grand besoin d'eux. Ce n'est qu'une vue de l'esprit. A la sortie de l'école, chacun choisit son ministère de rattachement sans faire grand cas de ses goûts ni de ses capacités. Les chefs de service voient arriver à eux de jeunes « énarques » qu'ils n'ont en rien choisis et dont ils vont, pourtant, devoir assurer la carrière pendant plus de trente ans. Car le passage d'une administration à une autre est certes possible – statutairement, un temps de « mobilité » est même obligatoire –, mais il se paie cher. Les administrateurs civils qui arrivent, en cours de cursus, aux prestigieuses finances, savent que leur direction les recasera lorsque le moment sera venu, mais qu'ils resteront toujours, dans le jargon maison, des « étrangers ». Jamais, ils ne pourront accéder à un poste de sous-directeur à Bercy.

Gérer en commun 2 800 administrateurs civils ne devrait pas être insurmontable, mais il faudrait que chacun y mette de la bonne volonté. Marcel Pochard, qui était, il y a en*core quelques semaines, directeur* général de la fonction publique, a mis au point un « déjeuner-vivier ». Tous les mois et demi, il réunissait les directeurs du personnel des différents ministères pour mettre au pot commun les postes vacants et choisir les postulants les plus aptes à les assumer, quelle que soit leur origine, comme le statut en fait l'obligation. Les finances ne sont jamais venues. *« On voulait nous piquer nos meilleurs éléments, sans nous en donner en échange ! »*, se défend-on à Bercy. Ces hauts fonctionnaires-là, pourtant, sont théoriquement à la disposition de l'ensemble des ministères. Les mutations d'une administration à une autre deviennent – les exceptions confirmant la règle – impossibles pour les autres grands serviteurs de l'Etat, sauf, bien entendu, pour les 872 membres des grands corps : Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection générale des finances. Il a même fallu plus de quatre ans de combat pour convaincre les « budgétaires » de faire une place à leurs cousins du ministère, les polytechniciens de l'Insee.

Nulle part il n'existe un organisme qui observe, sélectionne, dessine des profils de carrière pour les 4 000 à 5 000 hauts fonctionnaires auxquels leurs compétences peuvent ouvrir les sommets de la hiérarchie et qui pourraient, quel que soit leur corps d'origine, apporter un peu de sang neuf dans des administrations malades de la consanguinité. Tout est affaire de hasards, de réseaux, d'amitiés, de soutiens politiques. Chacun entend rester maître chez lui. *Le vice-président du Conseil* d'Etat, le premier président de la Cour des comptes, le chef de l'inspection générale des finances, le vice-président du conseil général des ponts et son *alter ego* pour les mines gèrent, chacun, leurs troupes. L'éducation nationale tient à ce qu'un recteur soit d'abord un grand universitaire, même s'il n'a aucune formation administrative et aucune des qualités qui font les animateurs d'équipe.

Le salaire, en tout état de cause, est aussi un frein à cette mobilité. Dans l'administration, on ne rémunère pas le poste, mais le grade de celui qui l'occupe. Un ministre peut devoir débourser 150 000 francs de plus par an parce qu'il a remplacé un directeur par un nouveau venant d'un corps mieux doté que celui de l'ancien. Avec un « parachute » assuré : à l'éducation nationale comme aux finances, on sait trouver des arrangements pour qu'un responsable renvoyé dans son corps d'origine conserve les primes de fonction dont il bénéficiait.

> Jean Arthuis, ancien ministre de l'économie et des finances, a dû se battre pendant *six mois pour obtenir la liste* des deux cent cinquante plus hautes rémunérations de son ministère. Et quand ce document lui avait été enfin fourni, c'était sur un papier spécial, non photocopiable

LES primes ! Voilà bien le vrai tabou, le grand secret de la fonction publique. Tout le monde en touche mais, pour les plus *imposantes, dans la plus extrême* discrétion. Jean Arthuis, dans son livre *Dans les coulisses de Bercy* (Albin Michel), raconte que, nouveau ministre de l'économie et des finances, il a dû se battre pendant six mois pour obtenir la liste des deux cent cinquante plus hautes rémunérations de son ministère. Et quand ce document lui avait été enfin fourni, c'était sur un papier spécial non photocopiable. Quel drame s'il y avait eu une fuite...

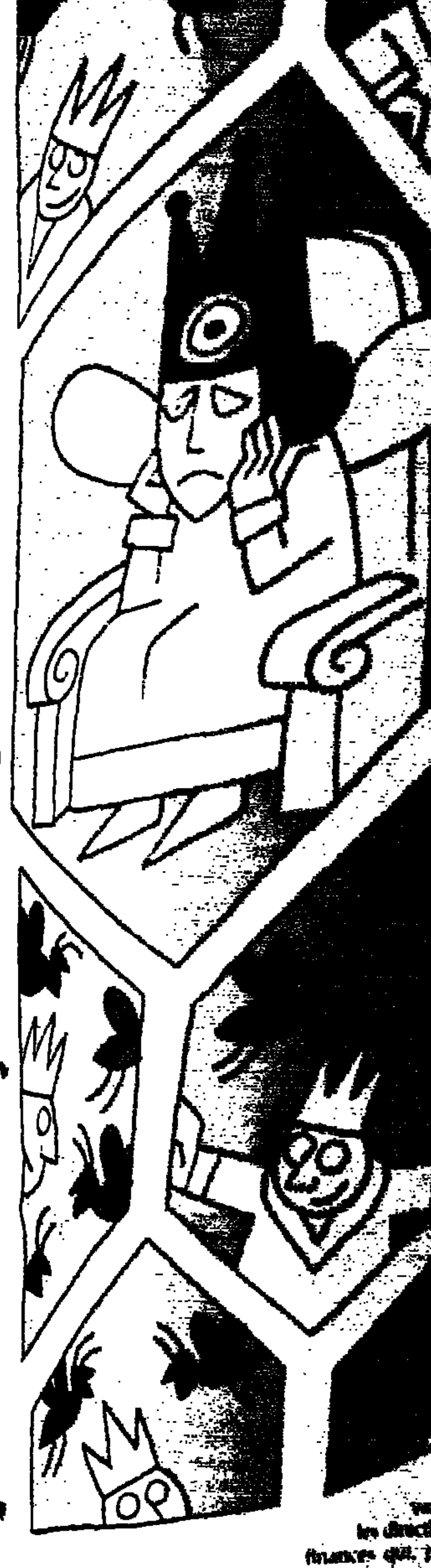
Un des hommes de la Cour des comptes qui s'est penché sur la question distingue trois niveaux dans les revenus des fonctionnaires. D'abord, il y a le traitement indiciaire, plus l'indemnité de base : c'est clair, officiel, et cela apparaît dans les lignes budgétaires. Ensuite, les fonds de concours rémunèrent les services rendus par des fonctionnaires de l'Etat à d'autres organismes publics : ce sont les plus gros pourvoyeurs de primes, *avec une base juridique plus* ou moins discutable selon les cas. Une amorce de transparence va, de toute façon, devenir de rigueur, car le Conseil constitutionnel, dans sa décision sur la loi de finances pour 1998, a estimé que leur mise à part du budget de l'Etat met à mal la « sincérité » du document présenté au Parlement. Magnanime, il a donné un an à Bercy pour se mettre en règle. Les fonctionnaires des finances, qui ont craint de voir se tarir une de leur principales sources de primes, en ont tremblé pendant des jours. Aujourd'hui, leur souci est de régulariser le procédé sans en perdre l'avantage financier.

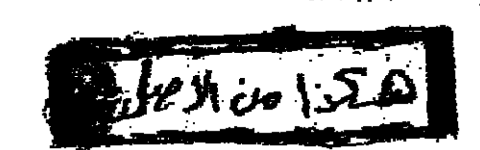
Enfin, il y a l'extra-budgétaire, l'utilisation de structures associatives parallèles ; les frais de mission dont il est bien difficile de vérifier la bonne utilisation ; les heures de nuit des policiers, dont aucun comptable public ne peut vérifier la réalité ; l'argent accordé aux groupements d'établissements pour la formation *continue* (Greta) par les entreprises privées, lorsqu'elles utilisent les services de formation permanente de ces établissements d'enseignement professionnel.

Une fois encore, les plus malignes sont les finances. Elles usent d'un vieux privilège des trésoriers-payeurs généraux, autorisés, dans les locaux de l'Etat, avec l'aide de fonctionnaires payés par la collectivité nationale, à exercer une modique et discrète, mais rémunératrice activité de banque privée. Les grands réseaux bancaires, qui ne cessent de dénoncer les avantages des banques mutualistes ou des caisses d'épargne, ne trouvent rien à redire à cette situation particulière. Elles savent que, peu ou prou, elles dé*pendent du ministère* des finances et que les profits ainsi dégagés par les « TPG » sont la « caisse noire » de Bercy. Pour l'essentiel, elle permet au ministre de faire cadeau du « débet » que la Cour des comptes impose à un comptable public lorsqu'elle découvre un trou dans sa caisse. Le reste – [illegible] – [illegible] de façon parfaitement occulte dans les bureaux du ministère. [illegible]

Résultat de tout cela, certains ministères peuvent être généreux, comme les finances ou l'équipement ; d'autres sont condamnés à l'avance, comme la culture ; d'autres, comme les affaires sociales, courent, sans pouvoir les rattraper, après les plus riches. Dans les hautes sphères administratives, on assure que tout cela est bien connu et ne justifie en rien le parfum de scandale qui entoure ces primes aussi fameuses qu'au montant soigneusement dissimulé. Mais lorsque, au temps de la gauche triomphante, Pierre Mauroy, alors premier ministre, avait demandé à un membre de la Cour des comptes, Alain Blanchard, de lui dresser un état des lieux, chacun avait frémi. Le rapport avait été remis le 1er juin 1984. Un mois plus tard, le gouvernement changeait. Celui de Laurent Fabius, ne tenant pas à ouvrir un front avec une haute fonction publique dont il avait besoin, avait finalement jeté au fond d'une oubliette le « rapport Blanchard ». Le 15 novembre 1984, devant des militants socialistes, dont il était alors le premier secrétaire, Lionel Jospin avait déclaré : *« Puisqu'il y a un rapport, s'il est bien fait, pourquoi ne pas le publier ? »* Ce vœu n'avait pas été exaucé.

AVEC le retour de la gauche aux affaires, Pierre Joxe est bien décidé à revenir à la charge, cette fois ès qualités de premier président de la Cour des comptes. Les magistrats financiers se sont déjà mis au travail. Pour faire comprendre qu'ils ne reculeront pas,





هكذا من الأصل



pose à un comptable public lorsqu'elle découvre un trou dans sa caisse. Le reste – et il n'est pas négligeable – est distribué de façon parfaitement occulte dans les bureaux du ministère. Dans certains d'entre eux seulement, bien sûr.

Résultat de tout cela, certains ministères peuvent être généreux, comme les finances ou l'équipement ; d'autres sont condamnés à l'avarice, comme la culture ; d'autres, comme les affaires sociales, courent, sans pouvoir les rattraper, après les plus riches. Dans les hautes sphères administratives, on assure que tout cela est bien connu et ne justifie en rien le parfum de scandale qui entoure ces primes aussi fameuses qu'au montant soigneusement dissimulé. Mais lorsque, au temps de la gauche triomphante, Pierre Mauroy, alors premier ministre, avait demandé à un membre de la Cour des comptes, Alain Blanchard, de lui dresser un état des lieux, chacun avait frémi. Le rapport avait été remis le 1er juin 1984. Un mois plus tard, le gouvernement changeait. Celui de Laurent Fabius, ne tenant pas à ouvrir un front avec une haute fonction publique dont il avait besoin, avait finalement jeté au fond d'une oubliette le « rapport Blanchard ». Le 15 novembre 1984, devant des militants socialistes, dont il était alors le premier secrétaire, Lionel Jospin avait déclaré : *« Puisqu'il y a un rapport, s'il est bien fait, pourquoi ne pas le publier ? »* Ce vœu n'avait pas été exaucé.

AVEC le retour de la gauche aux affaires, Pierre Joxe est bien décidé à revenir à la charge, cette fois ès qualités de premier président de la Cour des comptes. Les magistrats financiers se sont déjà mis au travail. Pour faire comprendre qu'ils ne reculeront pas, ils ont commencé un vaste examen de toutes les directions du ministère des finances qui, par tradition, n'était pas soumis, jusque-là, à la même pression que les autres administrations, sauf, bien entendu, en matière de régularité des comptes. L'Insee a déjà reçu leur visite. Officiellement pour se roder, car c'est une direction un peu périphérique, qui, de surcroît, est chargée d'activités commerciales. Mais nul n'ignore, à la Cour, que grâce à son numéro national d'identification – celui qui est aussi utilisé par la Sécurité sociale –, l'institut dispose du détail de toutes les sommes versées par l'Etat aux particuliers. C'est d'ailleurs parce qu'il avait obtenu du gouvernement la levée du secret statistique de l'Insee que M. Blanchard avait pu mener sa mission à bien. Afin que rien ne lui échappe, la Cour des comptes commence aussi à se promener à la direction de la comptabilité publique, l'administration par laquelle transitent tous les ordres de versement.

La volonté de mise à plat de M. Joxe ne s'arrête pas aux primes. La Cour a décidé de mettre en chantier une vaste enquête sur la fonction publique de l'Etat : ses recrutements, ses effectifs, ses rémunérations, sa gestion. Les plus optimistes de ses magistrats pensent qu'il leur faudra quatre ans. Les plus pessimistes parlent de dix ans. Toutes les chambres de la rue Cambon sont mobilisées, chacune pour les administrations dont elle assure habituellement le contrôle. Tout le travail est coordonné, les méthodes confrontées pour être harmonisées, afin que des synthèses soient facilement réalisables. En plongeant à Bercy, les magistrats financiers s'enfoncent au cœur de l'Etat, symbole, tout à la fois, de ses réussites, de ses échecs, de ses dysfonctionnements.

« Il y a deux administrations en France : les finances et le reste », constate, à la Cour des comptes, un des bons connaisseurs de la fonction publique. Le particularisme joue à tous les niveaux. Depuis plusieurs années, déjà, les concours de promotion interne dans les différents ministères sont ouverts à ceux qui viennnet d'autres administrations. Sauf ceux de Bercy. Et même, dans cette forteresse, il est bien difficile de passer d'une direction à une autre. Un ancien ministre de l'économie ne s'est pas encore remis d'une de ses découvertes marseillaises. Visitant ses services déconcentrés, il a appris qu'une secrétaire des impôts souhaitait passer à la perception. Les deux responsables locaux étaient parfaitement d'accord, mais la procédure était si lourde que chacun baissait les bras. Le premier service dépend, en effet, de la direction générale des impôts, le second de la direction de la comptabilité publique, et la gestion du personnel étant, pour l'un comme pour l'autre, centralisée à Paris, le dossier devait remonter à Bercy pour passer devant une multitude de commissions paritaires... Le plus puissant des ministères n'est que la juxtaposition de baronnies, les directions à « réseau » – impôts, comptabilité publique, douanes – étant de véritables principautés autonomes, gérant leurs propres agents sans grand souci de la collectivité, au nom du principe selon lequel la spécificité du métier doit, le plus souvent, prendre le pas sur la fluidité des carrières. Les hommes politiques, qui passent leur temps à prévenir les jeunes qu'ils doivent se préparer à changer plusieurs fois d'activité au long de leur vie, sont incapables de mettre en œuvre ce principe dans les administrations dont ils sont les patrons.

L'ordre, pourtant, règne à Bercy. Disposant de l'arme absolue qu'est l'argent, ce ministère a les moyens de mettre toute l'huile nécessaire dans les rouages. Mais l'esprit novateur, s'il a un jour existé, a sombré corps et biens lors de la grande grève des impôts à laquelle Michel Charasse a fait face en 1989 : pour obtenir la paix sociale, celui qui était alors ministre délégué au budget a payé à caisse ouverte. Les syndicats ne l'ont pas oublié. Pas question, depuis, de toucher aux savants dosages ni aux fragiles équilibres ! Les cent quatre-vingt mille agents du ministère sont tous gérés de Paris, chacun sous la seule vraie autorité du responsable de sa grande direction, qui redoute par-dessus tout les initiatives locales.

Il n'y a pas si longtemps, chaque trésorerie ne recevait qu'un unique exemplaire du *Journal officiel*. Souci d'économie ? Non. Simple refus que les fonctionnaires de base ne prennent connaissance des décrets et arrêtés avant qu'une circulaire de la direction de la comptabilité publique ne leur ait expliqué comment les interpréter. Comment s'étonner, alors, que la prise de responsabilité ne soit pas une qualité dominante dans une telle administration ?

Les trésoriers-payeurs généraux sont autorisés, dans les locaux de l'Etat, avec l'aide de fonctionnaires payés par la collectivité nationale, à exercer une modique et discrète, mais rénumératrice, activité... de banque privée

Le fouillis, en revanche, triomphe à l'éducation nationale, rue de Grenelle. *« La présence d'un enseignant dans chaque classe relève d'un miracle quotidien »*, assure un de ceux qui ont essayé de comprendre comment cela marche. Du miracle et de la haute voltige. Et de l'extraordinaire capacité des gestionnaires à jongler avec les règles, les emplois budgétaires et les heures effectives à assurer aux élèves. Quand le ministère est avisé du nombre d'emplois auquel la loi de finances lui donne droit, soigneusement distingué entre les catégories d'enseignants – agrégés, capésiens, professeurs de collège, instituteurs –, il s'empresse de diviser le tout en nombres d'heures d'enseignement indifférenciées. Ce sont celles-ci qui sont notifiées au recteur puis, par l'échelon académique, aux inspecteurs et aux proviseurs. Chacun, alors, fait sa petite cuisine, avec une seule obsession : que la rentrée de septembre, celle qui suit le vote du budget, se passe le mieux possible, puisque chacun sait que la seule chose que ne lui pardonnera pas son ministre, ce sont des manifestations de parents devant des classes sans professeur.

La prudence règne à tous les niveaux. Partout, on s'arrange pour mettre de côté quelques heures disponibles au cas où... Elles sont certes peu nombreuses au niveau de chaque lycée mais, comme tout bon recteur crée son propre « matelas » et que le directeur de l'enseignement secondaire trouve plus raisonnable de disposer de sa propre réserve, l'ensemble de ces mesures de saine précaution finit par équivaloir à quelques milliers d'emplois à temps plein et, par conséquent, à un coût fort onéreux. Le résultat va de soi. Le ministère de l'éducation nationale tient une double comptabilité : l'une, des emplois budgétaires, l'autre, des emplois réels.

Au royaume de l'administration, tout finit pas s'arranger. *In fine*, on fait appel aux « lignes souples », des crédits budgétaires permettant d'ajuster, en fin de parcours, la réalité à la loi. Il y a quelques années, elles ne dépassaient guère que de 1,5 % celle des emplois officiels. Aujourd'hui, elles peuvent atteindre jusqu'à 7 %, au point que Bercy commence à s'inquiéter : le Conseil constitutionnel pourrait contester la sincérité du projet de budget soumis aux parlementaires. Cette inquiétude n'est, bien évidemment, qu'une arme dans le combat qui oppose sans cesse les finances au ministère le plus dépensier. Car, entre l'un et l'autre, la confiance ne règne pas. C'est une litote.

L'éducation a fait œuvre de prévision. Vers 2010, de nombreux enseignants partiront en retraite ; il faut donc commencer à prévoir leur remplacement. De toute façon, il est de bonne politique de continuer à organiser des concours pour embaucher les bons éléments d'aujourd'hui, auxquels on trouvera toujours une affectation, plutôt que de devoir accepter, à l'heure de la pénurie, le tout-venant. Pour les finances, c'est un marché de dupes : une fois que l'on aura trouvé du travail à des sureffectifs, il sera impossible de faire marche arrière lorsque le nombre d'enseignant aura retrouvé un étiage correspondant à celui des élèves. Bercy ne serait, même, pas loin de souhaiter l'arrêt des concours d'histoire et géographie, puisqu'il y a déjà trop de professeurs en ces matières.

L'éducation nationale, qui a pour vocation de permettre à chaque jeune de trouver le chemin qui lui permettra de donner le meilleur de lui-même, renonce, paradoxalement, à avoir le même comportement avec ses propres salariés. Concours pour assurer l'égalité des chances républicaines, calcul des points acquis par l'ancienneté, et la situation de famille sont seuls à commander le système de mutation des enseignants du secondaire. Théoriquement. Car un de ceux qui, au fil d'une longue carrière, ont observé de près le mécanisme, assure qu'il y a bien plus de handicapés sur les fiches de mutation que dans la réalité, histoire de grappiller quelques précieux points ou qu'il y a toujours des égalités de notation qui permettent aux amis politiques du ministre, à la direction de l'enseignement et aux syndicats de disposer d'un quota de choix personnels.

Il est bien un ministère qui a réussi à démontrer que les règles statutaires de la fonction publique n'empêchent pas une gestion fine et adaptée du personnel et qui a su, oubliant les individus numérotés, s'intéresser aux ressources humaines : l'équipement. Il a fallu une continuité dans l'action, donc une volonté politique transcendant les alternances. En vingt ans, il n'a connu que trois directeurs du personnel. Ni Pierre Mayet, ni Serge Vallemont, ni Gilbert Santel n'appartiennent à l'aristocratie de ce ministère, les « X-Ponts », mais ils ont, chacun, choisi et formé leur successeur. Petit à petit, ils ont imposé l'entretien d'évaluation annuel pour tous les agents, du haut en bas de la grille. Les cadres ont été notés au mérite : *« Une bonne note permet de gagner trois mois par année d'ancienneté, cela change tout »*, raconte un de ceux qui ont participé à l'aventure. Le même explique que la part des primes est théoriquement modulable pour chacun et proportionnellement plus importante que dans le privé. Conclusion : *« Le problème, ce n'est pas le statut de la fonction publique, mais l'utilisation qui en est faite. Il offre des marges de manœuvre, que l'on utilise ou pas. »*

PARVENIR à un tel résultat nécessite une véritable gestion des ressources humaines. Cela implique que cette fonction soit enseignée dans les écoles formant les futurs dirigeants de l'administration et inscrite dans la carrière normale de tous les postulants à un poste hiérarchique d'importance. Ce n'est pas le cas. Si l'équipement fait exception, c'est probablement parce que les grands patrons de ce ministère, les X-Ponts, ont tous occupé un premier poste sur le terrain, avec une équipe à animer. Mais ailleurs ? Philippe Parini, qui vient d'abandonner le poste de directeur du personnel et de l'administration du ministère de l'économie et des finances, a fait toute sa carrière dans cette direction, où il est entré dès la sortie de l'ENA. Le ministère de l'agriculture, en revanche, a connu quatre directeurs du personnel en quatre ans, dont trois étaient des préfets. Comme du temps où les entreprises privées confiaient la gestion de leur personnel à des militaires en retraite...

Mauvais gestionnaire de ses ressources humaines, l'Etat paraît se donner, enfin, les moyens de mettre fin à ses errements. Une petite révolution vient d'avoir lieu. Ministre de tutelle, Emile Zuccarelli ne s'est pas simplement livré au traditionnel *spoil system* en changeant de directeur général de l'administration et de la fonction publique. Après avoir obtenu le départ d'un membre du Conseil d'Etat, il a dessiné le profil souhaitable du poste à pourvoir : il ne fallait plus un juriste, mais un vrai directeur du personnel. La perte d'un poste, que la tradition lui attribuait d'autorité, a fait hurler la haute juridiction administrative, qui a des amis à Matignon, mais le gouvernement avait sous la main l'homme correspondant au profil : Gilbert Santel, un homme de gauche qui avait réussi dans la fonction à l'équipement. Sa direction ne sera plus que le gardien des statuts, un efficace conseil juridique. Il lui faudra être, surtout, le conseil en ressources humaines du holding « France », chargé de coordonner, d'impulser le travail de ses homologues des filiales, les ministères.

Thierry Bréhier
Dessin : Serguei

Demain :
6, La faillite en 2010 ?

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La liberté assassinée

QUELLE cible ! Il disait *« avoir toujours peur »*, Lounès Matoub. Et il avait raison. Berbère et militant de la cause berbère dans sa Kabylie natale, chanteur à succès, il avait affronté le pouvoir, celui d'Alger : chansons interdites, censurées, passage à l'antenne prohibé. Puis, il avait défié « l'autre » pouvoir, celui des islamistes, qu'il s'agisse du Front islamique du salut (le FIS, aujourd'hui dissous) ou des Groupes islamiques armés (les GIA). Il luttait pour la cause kabyle, la langue berbère, contre ceux qui veulent imposer à l'Algérie une forme d'uniformisation politico-culturelle ; il se battait pour la laïcité, contre les tenants d'une islamisation forcée, coercitive, maladivement répressive à l'égard des femmes. Cela fait beaucoup d'ennemis dans l'Algérie d'aujourd'hui. Il en est mort.

L'homme qui avait été enlevé en 1994 – apparemment par un de ces mystérieux GIA – a été assassiné jeudi 25 juin à la mi-journée sur une route de Kabylie. *Qu'on comprenne bien :* ce meurtre n'est pas une « erreur » ; Matoub n'est pas tombé en victime anonyme dans cette interminable guerre algérienne ; son assassinat n'a pas eu lieu par « hasard ». Lounès Matoub a été tué – évidemment lâchement, ignoblement même – pour ce qu'il représentait. Il a été tué pour ce qu'il chantait, pour ce qu'il disait, pour ce qu'il vivait. Il a été abattu d'une rafale de Kalachnikov parce qu'il était à l'avant-garde d'un double combat : pour un Etat laïc, pour une Algérie tolérante, musulmane, mais aussi plurielle de toutes les cultures et de toutes les influences qui font sa richesse. Enfin, il a été tué parce qu'il était chanteur, à ce titre plus influent que nombre de militants politiques, parce que plus écouté par une jeunesse algérienne – majoritaire dans le pays – qui se reconnaît d'abord dans cette forme d'art. D'autres chanteurs, déjà, avant Matoub, avaient payé.

Lounès Matoub raillait les GIA, dans une région où les islamistes sont mieux implantés qu'on ne veut bien le dire. Installé à Paris, il revenait régulièrement dans son village de Kabylie. Il y était retourné, cette fois, au beau milieu d'une mobilisation pour la défense de la langue berbère, le tamazight. C'est que le pouvoir, dans une concession aux islamistes modérés qu'il entend intégrer, a repris la politique d'arabisation forcée imposée par le président Houari Boumediene en 1965, politique qui fut l'une des matrices de l'islamisme militant qui devait submerger l'Algérie quelques années plus tard... Début juillet, l'arabe classique, aux dépens de l'arabe algérien, du berbère et du français, sera obligatoire dans les médias, les conférences, déclarations publiques, etc. De cela non plus, Matoub ne voulait pas, convaincu que l'algérianité, l'idendité profonde de l'Algérie, c'est la diversité.

Il chantait : *« Désormais il y a plus de tombes que de maisons dans nos villages. »* Il y en a une de plus, depuis jeudi, dans un village de Kabylie. Celle d'un homme libre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le *Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un curé récalcitrant

CENT gendarmes, un secrétaire général de préfecture, un huissier... Il n'aura pas fallu moins d'un pareil déploiement de forces et de tels ambassadeurs pour décider l'abbé Cézard, interdit par son évêque, à quitter son presbytère de Bouxières-les-Dames, petite commune située à une dizaine de kilomètres de Nancy.

Cet abbé Cézard prétendait avoir reçu il y a quelque temps la visite d'apparitions célestes. Plusieurs de ses fidèles en étaient également persuadés. L'évêque de Nancy, au contraire, n'attachait aucun crédit à ces histoires. Les sanctions épiscopales se mirent alors à pleuvoir sur le visionnaire.

Frappé d'interdit, le curé de Bouxières-les-Dames fut mis en demeure de quitter le presbytère. Il refusa de partir. Le tribunal civil lui notifia alors l'ordre d'expulsion. Mais l'obstiné fit appel. La cour confirma la décision du tribunal accordant seulement au prêtre *un délai de six mois*.

Il y a deux jours, ce délai venait à expiration. Mais l'abbé Cézard décida de résister, et son presbytère de Bouxières-les-Dames devint pendant quelques heures une manière de fort Chabrol. Hier matin, rassemblant près de quatre-vingts de ses adeptes, l'abbé se barricada dans sa cure et refusa d'obéir aux sommations de l'huissier venu à Bouxières avec une centaine de gendarmes. Le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle dut se résoudre à venir parlementer lui-même avec l'abbé Cézard. Finalement l'ordre fut donné aux gendarmes d'enfoncer les portes, et l'abbé Cézard fut finalement expulsé en compagnie de ses ouailles.

(27-28 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'incompréhension persistante entre Ankara et les Quinze

ENTRÉE dans une phase d'isolement depuis le rejet de sa candidature par les Quinze au sommet de Luxembourg, en décembre 1997, agitée par des turbulences internes, la Turquie boude l'Europe. La note positive du dernier sommet européen de Cardiff, lorsque Paris et Londres, afin de panser les plaies de Luxembourg, ont appelé à établir une *« relation plus positive »* avec elle, n'y a rien changé. Mais si la *« petite Asie »* n'entend pas renouer, dans l'immédiat, le dialogue politique avec l'UE interrompu il y a six mois, elle ne renoncera pas, comme l'a rappelé le vice-premier ministre Bülent Ecevit, à *« faire valoir ses droits de candidat à l'adhésion »*.

« Honte », *« camouflet »*, *« préjudice »*, *« erreur »* : même les plus européens des Turcs sont amers à l'évocation de ce qu'ils ressentent comme une approche *« discriminatoire »* des Européens envers eux. Géographiquement, arguent-ils, la Turquie est d'Europe ; culturellement, elle partage les mêmes valeurs que le Vieux Continent – l'empire ottoman ne fut-il pas le légataire de l'empire byzantin ? Et la République kémaliste n'a-t-elle pas été inspirée de l'idéal jacobin ? Enfin, le dynamisme de son économie – son taux de croissance, 8 % en 1997, est un des plus forts au monde – en font un candidat tout aussi acceptable que les pays de l'ex-glacis soviétique retenus pour l'adhésion. Non, avancent les Turcs, la vraie raison du rejet réside dans le fait que l'Europe se voit avant tout *« comme un club chrétien »* et qu'elle se sent menacée par la perspective de flux migratoires en provenance d'Anatolie.

Cette crainte existe. Ainsi l'Allemagne – qui a payé un lourd tribut à la réunification et compte sur son sol plus de deux millions de ressortissants turcs – *« ne pourrait accepter l'accroissement de la part des non-Allemands au sein de sa population »*, explique un diplomate allemand. Pour autant, l'argument de *« l'injustice »* mis en avant par les Turcs est outré. C'est oublier trop vite que la Turquie n'a tout simplement pas rempli les critères politiques et économiques requis pour l'adhésion. Aucune avancée n'a été constatée sur le terrain des droits de l'homme. Pas la moindre amorce du règlement de la question kurde n'est en vue et d'aucuns s'interrogent sur *« la viabilité d'une démocratie qui connaît un taux d'inflation de 85 % »*.

LE POUVOIR TURC EST-IL CIVIL ?

Le tableau des droits de l'homme est sombre : selon Amnesty international, pour les six premiers mois de 1998, six personnes sont décédées pendant leur garde à vue, neuf ont « disparu » après interpellation, vingt ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires. A cela s'ajoutent les récentes incarcérations de journalistes et d'écrivains comme Haluk Gerger, Esber Yamugdereli, Ragit Duran dont les écrits ou les paroles sont supposés menacer l'unité du pays. Plus alarmante encore est la confirmation de liens existants entre la mafia, les militaires et les ultranationalistes mis en lumière lors de la tentative d'assassinat du militant des droits de l'homme Akin Birdal. Il s'avère que les auteurs de l'agression, des ultranationalistes à la solde d'un mafieux notoire, avouèrent, une fois arrêtés, avoir reçu un entraînement dans une caserne de la gendarmerie. Il semble pourtant que l'existence d'une « joint venture » entre ultranationalistes, milieu du crime et militaires, nourrie par la guerre dans le Sud-Est à majorité kurde, soit à terme plus dommageable à l'unité du pays que l'amorce d'un vrai débat d'idées. Celui-ci est quasi-absent dès lors que sont abordés les cinq grands tabous : le rôle de l'armée, l'islam politique, les relations avec la Grèce, la question de Chypre, et enfin la question kurde – et plus largement celle des minorités. Si la liberté de ton est indéniablement plus grande en Turquie aujourd'hui, les vraies questions restent à poser. Malgré ses attributs démocratiques – multipartisme, alternance, laïcité –, le pouvoir est-il civil ? L'argument selon lequel l'armée se fait discrète ne vaut pas. Pourquoi interviendrait-elle tant son pouvoir n'a jamais été aussi grand ? C'est elle qui décide des grandes orientations de la diplomatie. C'est elle qui fixe les règles du jeu politique comme l'a montré l'interdiction du parti islamiste Refah (Parti de la prospérité) en janvier 1998, et comme le prouve aujourd'hui son insistance à faire adopter par la Grande Assemblée une loi instaurant des purges anti-islamistes au sein du ministère de l'intérieur.

En resserrant l'étau autour des islamistes – des heurts opposent chaque jour étudiants barbus et forces de l'ordre sur le campus de l'université d'Istambul, les maires islamistes de Kayseri et Sinpan sont incarcérés, ceux d'Istanbul et d'Ankara sont dans le collimateur des autorités – le haut commandement militaire accroît la polarisation de la société entre partisans et adversaires de l'expression d'un islam politique. Les intérêts de l'armée sont multiples et c'est aussi en tant qu'acteur économique de poids – l'Oyak, créée en 1961 pour aider les militaires et leurs familles, est aujourd'hui un géant de l'économie – que l'armée prend l'émergence d'un patronat d'islamistes.

En confisquant le pouvoir politique, elle jette le discrédit sur les partis traditionnels, déjà considérablement affaiblis. La tenue d'élections législatives anticipées, annoncées pour avril 1999, loin de mettre un terme à l'instabilité politique des coalitions gouvernementales que la Turquie connaît depuis maintenant cinquante ans, devrait tout simplement permettre au Parti de la vertu (Fazilet Partisi, islamistes, formation qui a succédé au Refah interdit) d'engranger de nouvelles voix, si toutefois son existence se prolonge jusque-là. Dans ce contexte, le pouvoir étant concentré aux mains des militaires, est-il envisageable que ceux-ci procèdent au transfert de souveraineté que suppose le pacte européen ?

Au-delà de l'attitude de l'Union européenne, il y a donc le raidissement de l'armée envers les islamistes, la montée de la tension avec la Grèce, la crise avec la France à propos du vote sur le génocide des Arméniens : tout cela a accru les crispations en Turquie, rendant plus improbable la recherche d'une ouverture semblable à celle qu'avait connue le pays sous la présidence de Turgut Özal. Pour aider le pays à sortir de l'impasse actuelle et lui permettre, peut-être, de retrouver cet âge d'or, l'Europe se devrait de lui proposer de nouveaux compromis. L'Europe n'est-elle pas justement cette *« machine à produire du compromis »* ?

Marie Jégo

La Fête de l'estampe *par Loutre. B*



Gravure sur bois, 1998, galerie Biren.
Le Mois de l'estampe à Paris. Soixante-dix lieux d'exposition.
Renseignements : Les Ateliers, tél. : 01-43-21-15-10.

Quand « Robert et Lionel » lassent les communistes

Suite de la première page

Les sondages, dont il est l'un des plus gros consommateurs de Paris, consacrent et guident, mois après mois, le maire de Montigny-lès-Corneilles. Ses conseillers se nomment Pierre Weill (Sofres) et Stéphane Rozès (CSA), qui lui soufflent de nombreuses formules, comme celle des ministres *« relais-citoyens »*. En retour, dans ses rapports lus devant le Parti, M. Hue n'hésite jamais à citer les chroniques d'Alain Duhamel, qui saluait il y a deux ans l'avènement d'un communisme réformiste *« jovial, tonique, confiant, bref, décomplexé »* (*Libération* du 5 avril 1996).

M. Hue s'appuie aussi sur le PS. Laurent Fabius se flatte de l'avoir invité aux journées de son courant, à Agde (Hérault), en septembre 1993, alors qu'il n'était pas encore secrétaire national. M. Jospin sait que sa majorité repose sur la pierre angulaire communiste : le PCF doit, à ses yeux, canaliser les incantations « rouges » et la mauvaise humeur sociale. Pour l'hôte de Matignon, Jean-Claude Gayssot apaise les routiers ou annonce la baisse du Livret A. En retour, le premier ministre ne rechigne pas devant quelques actes symboliques. Paradoxalement, c'est grâce à M. Jospin et au *Livre noir du communisme* de Stéphane Courtois que la Place du Colonel-Fabien s'est trouvée exemptée, à l'hiver 1997, de son devoir d'inventaire, le secrétaire national chantant désormais cet *« air de la repentance, version post-communiste de l'autocritique »*, que démonte le marxiste Louis Janover dans son essai, *La Tête contre le mur* (Sulliver, 1998).

A l'hôtel Matignon, on préfère Robert Hue à Pierre Zarka, le patron de *L'Humanité*, comme on défend *Dominique Voynet* face à l'agitation d'un Noël Mamère. Même Manuel Valls, conseiller pour la communication de M. Jospin et adversaire malheureux de M. Hue dans le Val-d'Oise, en juin 1997, a accepté de remettre son mandat d'adjoint au maire d'Argenteuil et de faire provisoirement place nette. Le secrétaire national pousse même jusqu'à l'étranger ce souci de reconnaissance extérieure : le 3 juillet, il rencontrera Romano Prodi et Massimo D'Alema, à Rome, après avoir caressé l'idée, à l'automne 1997, d'un rendez-vous avec... Tony Blair.

RÉVISIONS THÉORIQUES

Quand M. Jospin cultive l'austérité, le sérieux et la discrétion qui plaisent aux années 90, M. Hue gravit le tapis rouge du Festival de Cannes – photo dans *L'Humanité* – ou accepte une partie de cartes sur TF 1 avec Roger Hanin, Jack Lang et Michel Charasse. L'effet s'use, les cadres ironisent, les militants grondent. Comme à l'été 1994, le « marais » des cadres, un temps rassuré, est, après les résultats décevants des élections régionales, à nouveau troublé. L'homme, bien sûr, n'est pas en cause – on reste au Parti communiste ; pas davantage la participation gouvernementale ; mais la manière dont l'un fait vivre l'autre : « absence de ligne », disent les mécontents, et discrètes révisions théoriques.

Ainsi, les indispensables *« respirations »* du secteur public, le sentiment *« profondément européen »* de M. Hue ou l'élargissement de l'impôt sur la fortune aux biens professionnels, qui, avec une baisse des taux d'imposition, pourrait masquer le renoncement à la vieille revendication d'une augmentation du rendement de l'impôt – « faire payer les riches ». Refondateurs et conservateurs se retrouvent désormais pour dénoncer la méthode et saluer ensemble le verbe haut de Dominique Voynet et des députés Verts : le 24 juin, ils ont dénoncé de concert le *« vertige hégémonique »* de M. Ayrault.

DÉCLARATIONS DE GUERRE

Le temps semble venu de quelques déclarations de guerre. *« On connaît d'avance le scénario. Robert grogne, mais il suffira d'un coup de fil de Lionel pour qu'il se couche »*, déclare ainsi Alain Bocquet dans *Le Nouvel Observateur* (daté 25 juin) à propos de l'ISF, tandis qu'André Lajoinie juge que les mesures annoncées le 19 juin par Jean-Claude Gayssot sur la *« réforme de la réforme »* de la SNCF *« ne répondent pas complètement aux nécessités de modernisation et de développement du service public ferroviaire »*.

« Sans pensée politique propre, sans politique de rechange, sans grande prise sur le mouvement social, le PCF est directement menacé dans son existence », expliquait l'ancien ministre Anicet Le Pors, le 4 février, lors d'une conférence devant les étudiants de Sciences-Po Paris. Allusion aux trois fonctions – *tribunicienne, consulaire, théoricienne* – définies par l'universitaire Georges Lavau au temps de la gloire et... de l'Union soviétique. Mais la période, tempère immédiatement M. Le Pors, est aujourd'hui *« de décomposition, de Bas-Empire »*. Le Parti radical en témoigne : lorsqu'une étoile s'éteint, elle diffuse encore pendant de longues années.

Seul compte, pour l'appareil communiste, le verdict des urnes. Avant celui, présidentiel, de 2002, les échéances européennes vont venir taquiner M. Hue et, en principe, obliger le PCF à se compter. La régionalisation du scrutin, que les communistes refusent officiellement, devrait aider le secrétaire national à franchir ce cap. Que ferait-il sans « Lionel » !

Ariane Chemin

RECTIFICATIFS

SMIC

Par une erreur malencontreuse de calcul, les chiffres du SMIC brut et net donnés hier en dernière page sont erronés (*Le Monde* du 24 juin). L'augmentation de 2 %, soit 133 francs en brut et 104 francs en net, a été ajoutée aux chiffres déjà actualisés. Il fallait donc lire que le SMIC brut, actuellement de 6 663 francs sera porté à 6 796 francs, au 1er juillet 1998. De même, le SMIC net, de 5 240 francs actuellement, passera à 5 344 francs.

LE RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL

Contrairement à ce que nous indiquions dans notre article consacré au rapport annuel de l'organisation Amnesty International (*Le Monde* du 18 juin), ce ne sont pas vingt-neuf mais trente des trente-deux pays participant à la Coupe du monde de football qui sont mis en cause sur le terrain des droits de l'homme. Si la Norvège et les Pays-Bas échappent bien aux reproches, ainsi que nous l'avons signalé, ce n'est pas le cas du Royaume-Uni. Amnesty International s'indigne notamment des traitements réservés à certains détenus dans les prisons de haute sécurité.

ASSURANCES

Une coupe malencontreuse a rendu difficile la lecture du titre de l'article consacré au groupe d'assurances public le GAN (*Le Monde* du 18 juin) : il fallait lire « Groupama et Swiss Life, candidats à la privatisation du GAN ».

PRÉCISION

COMMUNISTES

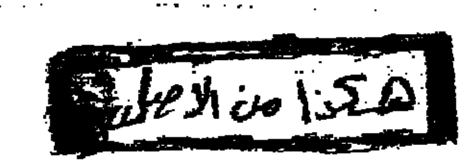
Le Parti communiste nous prie de bien vouloir préciser qu'il a pris part au défilé de la Gay Pride, samedi 20 juin à Paris.

Laissez travailler ma Bourgogne !

par Jean Pierre S...

Le ver est dans le frui[t]

par François Rebsamen



Laissez travailler ma Bourgogne !

par Jean-Pierre Soisson

LA Bourgogne. Toute la Bourgogne mais rien que la Bourgogne. C'est l'objectif que je me suis fixé lorsque j'ai été élu président du conseil régional de Bourgogne. Les élus de l'opposition nationale ont estimé, à l'unanimité, qu'ils devaient conserver la direction du conseil régional plutôt que d'abandonner le terrain à une gauche plurielle qui n'était majoritaire ni en voix ni en sièges.

J'ai fait ce choix. J'en porte la responsabilité. Il ne me conduit à renier ni mon passé, ni mes idées, ni le programme que le RPR et l'UDF, de concert, ont élaboré avant les élections. Les élus socialistes ont préféré ne pas siéger à la commission permanente : ce faisant, ils nous ont donné la majorité absolue et laissé au Front national les postes qu'ils n'ont pas voulu prendre.

La région tourne – et sans eux ! La commission permanente se réunit chaque mois ; elle a voté lors de sa dernière réunion des subventions d'un montant de 112 millions de francs. Les commissions se réunissent chaque semaine et étudient les dossiers. L'équipe des 11 vice-présidents qui m'entoure est soudée et plus déterminée que jamais à conduire sa politique.

Dans deux secteurs sensibles, la culture et l'université, des décisions ont été prises qui auraient pu l'être, sans doute dans les mêmes termes, par une majorité de gauche. Le 8 juin, des subventions culturelles ont été votées pour un montant de 4 860 000 francs : elles concernent des aides à la création théâtrale, le développement du Fonds régional d'art contemporain (FRAC). Pour l'enseignement supérieur, nous avons attribué des crédits de 6 620 000 francs, donnant notre accord au projet présenté par l'université de Bourgogne, qu'il s'agisse de stages à l'étranger, de l'accueil de nouveaux chercheurs, de l'aide à des bourses post-doctorales ou des allocations de thèses de doctorat.

Ainsi j'aiderai l'université de Bourgogne à poursuivre son développement, j'aiderai le FRAC à acheter de nouvelles œuvres et à s'ouvrir sur les établissements d'enseignement, j'aiderai les créateurs contemporains.

Je demande le droit d'être jugé non sur des intentions, mais sur des actes. Faut-il, mettant en œuvre une telle politique, être *« mis au ban de l'Empire »* comme Charles Quint le décida pour Luther ? Les intentions de certains membres du gouvernement, les propos de certains élus socialistes ne me paraissent en rien répondre à la situation bourguignonne. Nous sommes, disent-ils, entrés en Résistance et nous n'allons pas annoncer le prochain pont que nous allons faire sauter ! Bigre ! La région est une institution de la République : je comprends que l'on puisse s'opposer à ses dirigeants pour des raisons politiques, je n'accepte pas que l'on refuse tout rapport institutionnel avec elle et qu'on la rejette hors de la République. D'ailleurs, une telle position n'est pas comprise par la majorité des Bourguignons, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, mais qui sont d'abord gens de bon sens et de raison.

Mais nous sommes, sans doute, entrés en campagne pré-présidentielle. Pour la gagner, le premier ministre veut diviser la droite et attirer le centre – naturellement sans rompre avec le PCF et les Verts ! Quel combat emblématique peut-il conduire pour réaliser un tel tour de force ? Réduire la vie politique française à un affrontement avec le FN.

C'est le jeu du PS, et je le comprends. Mais que des élus de droite tombent dans un tel piège me paraît relever d'une compréhension limitée de leurs intérêts et du débat politique du pays.

Ma Bourgogne ? De grâce, laissez-la tourner, travailler : vous la jugerez sur ses résultats.

Jean-Pierre Soisson *est, président du conseil régional de Bourgogne.*

Le ver est dans le fruit

par François Rebsamen

APRÈS une mascarade de démission, M. Soisson a été réélu président du conseil régional de Bourgogne grâce aux voix du Front national. Depuis, il tente, pour faire oublier ses turpitudes, d'accréditer l'idée que le conseil régional de Bourgogne fonctionne normalement. En réalité, il n'en est rien !

Faut-il rappeler l'indignité démocratique qui frappe celui qui s'est fait ainsi élire à la présidence de la région ? Sa propre liste, dans « son département », l'Yonne, a péniblement dépassé les 20 %, et jamais il n'a été dit aux Bourguignons que le vote pour des listes UDF-RPR était en réalité un vote pour une future cogestion UDF-RPR-FN de l'assemblée régionale.

Que M. Soisson n'ait aucune morale politique est une chose à laquelle les Français se sont habitués, que l'ensemble des élus de la droite dite républicaine – à l'exception notable du président RPR sortant, éliminé par de basses manoeuvres de son propre camp – s'y soit associé en est une autre beaucoup plus grave, me semble-t-il. Une banalisation totale des idées xénophobes et racistes du FN est mise en œuvre par une droite minoritaire en voix et en sièges en Bourgogne.

Les choses sont claires : pas une décision ne peut être prise en assemblée plénière sans l'accord préalable et le vote des élus d'extrême droite. Le conseil régional de Bourgogne n'est pas en état de marche ; il boite bas !

Les jeunes, les acteurs sociaux, les milieux scolaires, culturels et associatifs, les citoyens qui refusent l'accord droite-FN obligent M. Soisson et ses vice-présidents à rester enfermés à l'intérieur du conseil régional. La réunion de la commission éducation qui devait se tenir le 18 juin au lycée Charles-de-Gaulle a du être repoussée à une date ultérieure... elle se tiendra finalement au conseil régional pendant les vacances scolaires.

Sur les 101 élus appelés à siéger dans les conseils d'administration des lycées bourguignons, seuls deux, à ce jour, ont été désignés, dont un élu d'extrême droite, empêché d'ailleurs de siéger par des lycéens scandalisés. D'ores et déjà, des subventions à des associations culturelles ont été supprimées. Les commissions de la culture, des lycées et de l'environnement n'ont ni président ni vice-président... et il voudrait faire croire qu'il fait fonctionner normalement la région !

Le FN n'a pas encore réclamé publiquement son dû en échange de son soutien, mais cela viendra, tout le monde le sait ! Comme l'a déclaré le candidat de la gauche plurielle Eugène Teisseire : *« Quand le ver est dans le fruit, on n'a jamais vu le fruit manger le ver ! »*

Aujourd'hui, alors que l'image de la Bourgogne s'est profondément dégradée en France et en Europe, la droite doit y être placée clairement face à ses responsabilités. Ou bien, dans un sursaut démocratique, elle se ressaisit – les leaders départementaux sont jusqu'à présent restés muets – en rompant les accords passés avec le FN et en obligeant M. Soisson à démissionner, et nous trouverons les modalités d'un fonctionnement apaisé du conseil régional de Bourgogne.

Ou bien elle persiste et signe dans sa volonté de faire de notre région un laboratoire de l'alliance UDF-RPR-FN, et nous, élus de la gauche plurielle, en ferons avec les Bourguignons un laboratoire de la résistance à la propagation des thèses racistes et xénophobes du Front national.

François Rebsamen *est président du groupe socialiste radical, citoyen du conseil régional de Bourgogne.*

Sans-papiers en Guyane *par Isabelle Denis*

C'EST loin, la Guyane. Mais c'est la France. C'est même un département français, depuis 1946. Or, contrairement au principe constitutionnel qui veut que la loi soit la même pour tous, les habitants de la Guyane, de nationalité française ou étrangère, se voient appliquer un régime juridique d'exception.

Le législateur l'a introduit pour la répression de l'immigration clandestine. Il a ajouté à l'article 78-2 du code de procédure pénale sur les contrôles d'identité une disposition particulière à la Guyane. Alors que le contrôle d'identité est enfermé en métropole dans des limites légales précises (quant au motif, au lieu et au moment du contrôle), il est laissé à la discrétion des officiers de police judiciaire, *« dans une zone comprise entre les frontières terrestres ou le littoral de la Guyane et une ligne tracée à 20 kilomètres en deçà »*.

Une bande de 20 kilomètres ? C'est peu en métropole ; en Guyane, c'est toute la zone habitée. Ainsi les services de police ou de gendarmerie peuvent-ils contrôler l'identité de n'importe qui, à n'importe quel moment, et n'importe quand, la seule limite posée par la loi (et pas toujours respectée) étant que le contrôle s'effectue dans un lieu public.

Cette disposition qui porte atteinte de manière évidente aux libertés individuelles a été validée par le Conseil constitutionnel, qui a peut-être négligé de se pencher sur une carte de Guyane : cet examen lui aurait appris que 99 % des habitants de ce département vivent précisément sur cette bande de vingt kilomètres !

Une violation quotidienne par les agents de l'Etat des règles de droit

L'étranger ainsi arrêté se voit notifier un arrêté de reconduite à la frontière par le préfet de Guyane. En métropole, il pourrait, s'il conteste la légalité de cette mesure, demander l'annulation de cet arrêté devant le président du tribunal administratif, ce qui a pour effet immédiat de suspendre le départ jusqu'à la décision du juge. En Guyane, cette disposition ne s'applique pas : le recours est certes possible mais n'est pas suspensif. Autant dire qu'il est illusoire.

Il est donc juridiquement correct – sinon admissible moralement – qu'un étranger (qui a peut-être une famille en Guyane et notamment des enfants n'ayant pas encore la nationalité française) soit reconduit en Haïti ou à Saint-Domingue, voire en Chine, sur la base d'un arrêté dont la légalité est contestable avant qu'une juridiction ait pu la contrôler.

A un droit d'exception s'ajoutent des pratiques douteuses. Il ressort de l'examen des procédures de reconduite à la frontière que les policiers et gendarmes chargés de la répression de l'immigration clandestine violent allègrement les maigres droits que la loi n'a pas supprimés aux étrangers sans papiers de Guyane. Pour quelques procédures annulées, combien d'étrangers sont expulsés à la suite de violations de la loi et de leurs droits ?

Certes, la maîtrise des flux migratoires dans une région d'Amérique du Sud bénéficiant des infrastructures et du niveau de vie de la France métropolitaine pose des problèmes particuliers. On sait qu'il y a autant de reconduites à la frontière en Guyane que sur tout le reste du territoire national. Peut-être faut-il mettre à la disposition de l'administration des moyens spéciaux qui lui permettent de faire face à cette situation particulière. Mais au rang de ces moyens spéciaux, il n'est pas admissible que figurent un régime juridique d'exception et la violation quotidienne par les agents de l'Etat des règles de droit qu'ils sont censés faire respecter.

Isabelle Denis *est avocate au barreau de la Guyane.*

AU COURRIER DU « MONDE »

VIVE LA « MONDIALISATION » !

Au cours des cent dernières années, la langue française s'est dotée, à partir de *monde*, d'un système de dérivés : *mondial*, puis *mondialiser*, puis *mondialisation*. De son côté, à partir de *world*, la langue anglaise s'est dotée, vers 1950, du composé *worldwide*, qui s'est révélé inapte à donner naissance à des dérivés. C'est pourquoi, tout récemment, à partir de *globe*, Britanniques et (surtout) Américains ont créé un système de dérivés : *global, globalize, globalization*, dont les sens recouvrent exactement ceux de la série française *mondial, mondialiser, mondialisation*. Pourquoi, sinon par paresse, infléchir (déformer ?) le sens du mot français *globalisation*, alors que *mondialisation* ou, à la rigueur, *planétarisation* conviennent parfaitement ? Affublé de ce nouveau sens, *globalisation* est un anglicisme qui introduit une ambiguïté (une polysémie inutile) dans notre langue et donc l'appauvrit au lieu de l'enrichir. Vive la *« mondialisation »* !

Paul Veyriras
Saint-Genis-les-Ollières
(Rhône)

FINANCE Les alliances se multiplient entre places boursières, à l'image des grandes entreprises mondiales, qui connaissent une vague de fusions sans précédent. ● LE RAPPROCHEMENT entre la Bourse électronique américaine Nasdaq et l'American Stock Exchange a été officialisé jeudi 25 juin. Deux jours plus tôt, le Nasdaq avait révélé avoir entamé des discussions avec la Deutsche Börse allemande. ● CES MOUVEMENTS s'expliquent par la révolution que connaissent les méthodes de transactions et de négociations avec l'introduction de systèmes électroniques. ● LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE accroît la concurrence dans la mesure où les opérateurs ont désormais un accès en temps réel à tous les marchés. ● LA COMPÉTITION entre Bourses internationales est d'autant plus intense qu'il s'agit pour elles d'attirer une épargne mondiale appelée à croître fortement.

Les places boursières sont en compétition pour drainer l'épargne mondiale

Avec l'introduction de systèmes de transactions électroniques, les alliances se multiplient entre Bourses du monde entier. Le Nasdaq américain, qui vient de racheter l'American Stock Exchange, a entamé des négociations avec la Bourse allemande

A L'IMAGE des grandes entreprises mondiales qui connaissent une vague de fusions sans précédent, les places boursières sont elles-mêmes en pleine restructuration. Pas un jour ne se passe sans qu'un nouvel accord, national ou international, soit annoncé.

Jeudi 25 juin, le rapprochement entre la Bourse électonique américaine Nasdaq, spécialisée dans les valeurs de croissance, et l'American Stock Exchange (Amex, troisième marché américain d'actions) a été officialisé. Une semaine auparavant, le Philadelphia Stock Exchange avait décidé de s'associer au couple. Mais l'ambition du Nasdaq de créer « le marché des marchés » déborde largement le territoire américain. Le 23 juin, il a révélé avoir entamé des discussions avec la Deutsche Börse allemande.

Cette agitation frénétique s'explique par la révolution que connaissent les méthodes de transactions et de négociations. Il y a une dizaine d'années, les Bourses nationales étaient encore protégées par la matérialisation des titres et les systèmes de négociation à la criée. Mais le développement des cotations électroniques, lié aux innovations technologiques, a développé la concurrence. Il a permis aux opérateurs du monde entier d'intervenir, à distance, à partir d'écrans délocalisés – un opérateur installé à Singapour peut passer des ordres de façon instantanée sur une Bourse européenne – et d'élargir la durée des négociations pour couvrir plusieurs fuseaux horaires.

Du coup, les places boursières sont devenues de véritables entreprises prestataires de services. Elles rivalisent pour attirer le plus grand nombre de clients et développer leur liquidité, c'est-à-dire le montant des capitaux échangés. Les sociétés de marchés tirent aujourd'hui l'essentiel de leurs ressources des commissions versées par les entreprises cotées, de celles prélevées sur chaque transaction et de la vente de services (flux d'informations et ventes de licences d'utilisation des indices). Comme toute entreprise, elles doivent rendre des comptes à leurs actionnaires, et dégager des bénéfices pour pouvoir réinvestir.

Le Nasdaq américain a été le pionnier en la matière. Créée il y a 25 ans, cette Bourse entièrement électronique n'a véritablement pris son envol qu'à partir du début des années 90 avec le développement des valeurs de hautes technologies. A Paris, le premier système électronique CAC a été introduit en 1986. Sa modernisation en 1995 a coûté 220 millions de francs. Tardivement convertie à l'électronique, la Bourse des actions de Francfort (Deutsche Börse) a investi massivement pour rattraper le retard pris : son système Xetra (inauguré en novembre 1997) lui a coûté plus de 500 millions de francs. Si les investissements de départ sont importants, le recours à l'électronique permet d'abaisser considérablement les coûts de transaction. Surtout, il autorise l'accroissement des volumes en augmentant la capacité de traitement des ordres.

LIQUIDITÉS GIGANTESQUES

La Bourse de Paris a battu, le 23 juin 1998, un record d'activité avec plus de 30 milliards de francs échangés en une séance, record destiné à être rapidement dépassé. Dans une récente étude, le courtier américain Morgan Stanley Dean Witter estime que 13 000 milliards de dollars (78 000 milliards de francs) de liquidités devraient être investis sur les marchés boursiers européens d'ici 2010, soit une fois et demi la capitalisation actuelle des Bourses du Vieux Continent.

La bataille est âpre pour drainer chez soi cette manne, qui se dirigera de préférence vers les places les plus développées et les plus « liquides ». Sur les 32 marchés d'actions européens existants, tous ne possèdent pas la taille suffisante. C'est pourquoi les responsables des Bourses sont entrés dans un complexe jeu d'alliances et de compétition. John Tognino, président de la Security Traders Association, qui rassemble 7 500 négociateurs à travers le monde, se réjouit de cette situation. « *Plus il y a de marchés, plus la compétition sur les prix est intense*, explique-t-il. *Mais je souhaite aussi que tous les acteurs coopèrent afin de définir enfin un standard international.* »

Cette coopération a déjà commencé dans certains compartiments de marché. Ainsi, la Deutsche Börse a fusionné sa filiale spécialisée dans les produits dit « dérivés » – contrats à terme, options – Deutsche Termin Börse (DTB) avec son homologue suisse, le Soffex. Elle a, par ailleurs, noué un partenariat appelé Euro Alliance avec le Matif et le Monep parisiens, deux filiales de la Société des Bourses françaises (SBF).

Sur le segment des valeurs de croissance, quatre places européennes (France, Allemagne, Belgique et Pays-Bas) ont créé un réseau de négociations électroniques, Euro NM, pour tenter d'entamer l'hégémonie du Nasdaq américain qui attire les valeurs de haute technologie du Vieux Continent. En un an et demi, Euro NM a regroupé une centaine de valeurs pour une capitalisation boursière de 120 milliards de francs mais, au sein même du réseau, le Neuer Markt allemand en représente les trois quarts, ce qui irrite ses partenaires. Difficile de s'y retrouver dans ces stratégies d'alliance changeantes, dans cette concurrence acharnée entre places boursières européenne et américaine pour accaparer l'épargne mondiale.

Enguérand Renault



Le Nasdaq ambitionne de créer le « marché des marchés » en associant les diverses places financières nationales sur un réseau électronique.

Les principales alliances sur les marchés d'actions

● **Juin 1998 : accord de rachat de l'American Stock Exchange par le Nasdaq.** Le premier dispose d'une capitalisation boursière de 137 milliards de dollars et *fonctionne suivant le mode* traditionnel d'enchères. Le second, marché entièrement électronique, dispose d'une capitalisation boursière de 2 033 milliards de dollars.

● **Juin 1998 : projet d'accord entre l'American Stock Exchange et le Philadelphia Stock Exchange.** Ces *deux marchés d'actions sont en* perte de vitesse. Toutefois, leurs compartiments d'options sur actions et sur indices sont parmi les plus actifs aux Etats-Unis.

● **Janvier 1998 : alliance des Bourses suédoise et danoise au** sein d'une structure baptisée Alliance Norex. Ce accord prévoit la négociation des valeurs cotées dans les deux pays (capitalisation boursière cumulée de 432 milliards *de dollars) sur une plate-forme* commune. L'alliance est destinée à être étendue aux autres Bourses nordiques.

● **Mars 1996 : création du groupement d'intérêt économique Euro NM** rassemblant les marchés de valeurs de croissance français (Nouveau *marché*), *allemand* (*Neuer Markt*), néerlandais (NMax) et belge (Euro NM Belgium). La capitalisation boursière d'Euro NM s'élève à 20 milliards de dollars. L'Italie devrait rapidement rejoindre ce réseau.

L'aggravation de la crise bancaire au Japon fait rechuter le yen

LA MONNAIE japonaise est revenue à la case départ : elle cotait, vendredi matin 26 juin, 143 yens pour un dollar, le niveau qui était le sien avant l'intervention conjointe, mercredi 17 juin, de la Réserve fédérale des Etats-Unis et de la Banque du Japon. Cette action était pourtant apparue, sur l'instant, comme une réussite, permettant à la devise nippone de regagner 7 % de sa valeur. Mais l'absence, dans les jours qui ont suivi, d'annonce à Tokyo de mesures précises et énergiques pour stimuler l'économie japonaise et assainir le système bancaire a déçu les opérateurs et les a incités à reprendre leurs ventes de yens.

La gravité de la situation financière dans laquelle se trouvent les banques nippones est illustrée par les difficultés de la prestigieuse Long Term Credit Bank (LTCB). Celle-ci, qui a vu son cours boursier s'effondrer au cours des dernières semaines, serait sur le point de fusionner avec la Sumitomo Trust and Banking Co., a affirmé vendredi la chaîne de télévision publique NHK. Les titres des deux banques ont été suspendus à la Bourse de Tokyo. La LTCB se retrouve au bord de la faillite – le montant officiel de ses créances douteuses atteint 60 milliards de francs, mais pourrait être en réalité bien supérieur –, faillite qui serait la plus grave au Japon depuis la fin de la guerre.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE TOUCHÉE

Selon un schéma devenu classique, la rechute du yen entraine dans son sillage les Bourses et les devises de toute la région. La Bourse de Hongkong était en baisse de plus de 2 %, vendredi matin, tandis que la roupie indonésienne était en recul de 3 %. La défiance des investisseurs internationaux à l'égard de l'ensemble des pays de la région Asie-Pacifique a été accrue par l'annonce, vendredi matin, d'une contraction de 0,9 % du PIB de la Nouvelle-Zélande au premier trimestre, soit le recul le plus important depuis sept ans.

La politique économique du gouvernement japonais est sévérement critiquée. Jeudi, Pékin a dénoncé les « *atermoiements* » de Tokyo. Et vendredi, dans un entretien au quotidien *La Tribune*, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, regrette que la lenteur du Japon à mettre en place des mesures ait déclenché « *une crise dans la crise* ». « *Il est clair que la classe politique japonaise a mis énormément de temps à réaliser l'ampleur de la crise*, explique-t-il. *Il faut ajouter à cela des phénomènes culturels qui font qu'il est très difficile au Japon de faire ce qu'il est si naturel de faire aux Etats-Unis, c'est-à-dire de reconnaître un échec et de repartir sur un nouveau pied.* »

Pierre-Antoine Delhommais

La Côte d'Ivoire rechigne à libéraliser la filière du cacao

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Annoncée pour octobre 1999, la libéralisation totale de la filière cacao ivoirienne semble bien mal engagée. Alors que la Banque mondiale demandait le démantèlement total de la Caisse de stabilisation (Caistab), l'organisme naguère tout puissant sur le marché, le gouvernement ivoirien *vient de faire des contre-propositions* qui reviennent en fait à renforcer les compétences de la Caistab. Cette résistance imprévue a surpris, voire irrité, les bailleurs de fond qui voudraient éviter une guerre d'usure au moment où la Côte d'Ivoire s'engage dans une période électorale pleine d'incertitudes.

Premier producteur mondial (environ 1 million de tonnes par an, 40 % de part de marché), la Côte d'Ivoire a du mal à s'extraire *de l'ère de la stabilisation*. En théorie le marché intérieur est libre et le rôle de la Caistab se limite à réguler les prix à l'exportation par l'attribution de licences. En fait, les milliers de petits planteurs continuent de ne jurer que par le prix indicatif de campagne donné par le gouvernement en debut de saison, et, malgré de récentes réformes de procédure, l'attribution des droits à l'exportation continue de susciter polémiques et suspicions.

Les négociations entre les intermédiaires – appelés les « traitants », *ils sont souvent d'origine* libanaise – qui collectent grains ou fèves en brousse et les exportateurs portent plus souvent sur la quantité à payer que sur le prix au kilo. Ce qui témoigne à la fois de la difficulte qu'ont les planteurs à adopter l'idée d'un prix flottant et de la propension des *intermédiaires à jouer sur la qua*lité des produits. Chaque exportateur dispose d'une provision inépuisable d'anecdotes démontrant l'ingéniosité des traitants : tentatives de corrompre les responsables du contrôle de la qualité des livraisons, mélanges de fèves récentes avec celles de la précédente campagne devenues impropres à l'exportation...

STOCKS FICTIFS

Ces pratiques menacent la qua*lité du cacao ivoirien*, qui se voit concurrencé par les produits ghanéens, beaucoup plus sévèrement contrôlés. En même temps, tous les acteurs de la filière s'accordent à reconnaître le rôle indispensable des traitants qui ont su accompagner la croissance d'un secteur passé en quelques années de 300 000 à 1 million de tonnes.

L'incertitude juridique et judiciaire qui entoure la commercialisation interne touche également l'exportation. Récemment, cinq exportateurs ont été convaincus d'avoir *sous-évalué la qualité* de leurs fèves à l'issue de la campagne 1994-95, ce qui les dispensait de droit de sortie. Les coupables ont dû rembourser cinq milliards de francs CFA (50 millions de francs) et payer une pénalité équivalente. Malgré l'insistance de la Banque mondiale et du FMI, *le gouvernement a refusé* de rendre public le nom de ces entreprises et d'engager des poursuites pénales.

Par ailleurs, la santé financière de certains gros opérateurs d'Abidian reste fragile. Récemment, le groupe américain Cargill a rompu un projet d'association avec SICC, filiale du groupe GIP dirigé par un autre jeune entrepreneur ivoirien, Daniel Usher. Les dettes de GIP s'élèveraient à 35 milliards de francs CFA. De quoi mettre en péril non seulement l'entreprise mais aussi les banques de la place. Les bailleurs de fonds et certains exportateurs sont en effet inquiets de la fragilité du système bancaire ivoirien. Les campagnes cacaoyères sont financées par nantissement des stocks, au fur et à mesure des achats effectués par les exportateurs. Mais de nombreuses sociétés ont eu recours au nantissement de stocks fictifs et le phénomène a pris assez d'ampleur pour mettre en péril au moins deux des banques d'Abidjan.

ZONES D'OMBRE

Face à ces zones d'ombre, les plus solides parmi les exportateurs espèrent que la libéralisation du marché entraînera un assainissement de la filière en obligeant les banques à se montrer *plus prudentes. On irait alors* vers l'intégration verticale. Le gouvernement ivoirien voudrait très rapidement que la moitié du cacao produit soit transformé sur place. Les mesures incitatives prises à cet effet ont déjà permis l'arrivée d'un chocolatier, le français Cémoi, et suscité la tentative d'association de Cargill. En amont, il n'est pas impossible que, délivré des contraintes de prix imposées par le gouvernement, les exportateurs ne créent des plantations où le cacao serait cultivé intensivement. Pour l'instant, le rendement à l'hectare oscille entre 200 et 300 kilogrammes alors qu'il est possible d'atteindre 1,5 tonne. Les petits planteurs seraient alors satellisés autour des plantations industrielles, et ce serait toute la société ivoirienne qui s'en trouverait bouleversée.

Thomas Sotinel

Le ministère de l'économie reste déterminé à réformer l'Ecureuil

LA JOURNÉE du jeudi 25 juin s'annonçait difficile pour Bercy. L'intersyndicale Syndicat unifié-CFDT-CGT des Caisses d'épargne appelait à une grève de 24 heures et à une manifestation contre le projet de réforme du gouvernement, *tandis que les négociations* menées par la filiale financière du groupe General Motors, GMAC, et l'investisseur texan Robert Bass, pour associer des partenaires français à leur offre de reprise du Crédit foncier semblaient une nouvelle fois déraper, faute d'accord avec les Caisses d'épargne. En fin d'après-midi, le tableau s'est toutefois éclairci sur les deux fronts.

La mobilisation des salariés des Caisses d'épargne, sans être négligeable, n'a pas débouché sur le raz-de-marée que certains redoutaient. « *Dans les grandes caisses, y compris à Paris, la mobilisation a baissé de plus de 20 % par rapport aux précédents mouvements* », commente un dirigeant du groupe. L'intersyndicale revendiquait 70 % de grévistes, mais le Centre national des Caisses d'Epargne, le Cencep, n'en annonçait que 32 % (contre 47 % lors du *mouvement de janvier 1998*).

LE MESSAGE DE BERCY

Fermement décidé à transformer les Caisses d'épargne en coopératives sur le modèle du Crédit agricole, Bercy a de toute façon prévenu : « *La concertation, ce n'est pas le consensus mou. S'il reste des désaccords, nous les assumerons* ». Le message s'adresse aux syndicats de l'Ecureuil, mais aussi à ses dirigeants, qui résistent au prélèvement sur ses fonds propres qu'envisage l'Etat.

Le ministère assure que la réforme renforcera la mission d'intérêt général du groupe bancaire, qui continuera à participer « *à la mise en œuvre de principes de solidarité et de lutte contre les exclusions* ».

Côté Crédit foncier, un projet de tour de table a pu être présenté aux syndicats. Les négociations entre le tandem américain et les Caisses d'épargne ont été difficiles. *Mais pressé par les pouvoirs* pulics de s'entendre avec le seul candidat prêt à prendre la majorité du Foncier, l'Ecureuil a fini par composer *a minima*. Aucun accord ne sera toutefois définitif tant que les négociations avec l'Etat sur les conditions financières ne seront pas plus avancées.

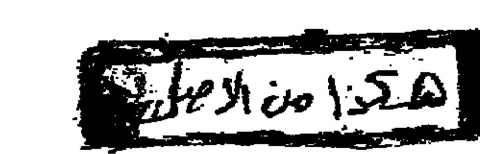
Bercy, qui estime que l'association Gmac-Caisses d'épargne a beaucoup de sens, espère avoir bouclé le dossier avant le 10 juillet, sans s'interdire, si nécessaire, une prolongation d'une semaine. Le projet de loi sur les Caisses d'épargne sera, lui, présenté en conseil des ministres fin juillet ou début septembre. Il comprendra aussi un volet sur la protection de l'épargne, créant un nouveau mécanisme de garantie pour les dépôts bancaires et pour l'assurance-vie.

Sophie Fay et Pascale Santi

Le tour de table du Crédit foncier presque bouclé

GMAC, *la filiale financière de* General Motors, et le groupe américain Bass ont finalement présenté, jeudi 25 *juin*, dans la soirée, un projet de tour de table aux syndicats pour la reprise du Crédit foncier de France. A côté du tandem américain, qui devrait détenir 70 % du capital, les 30 % restants se partagent entre les Caisses d'épargne (20 %) et le Crédit commercial de France (10 %).

La CNP pourrait également faire son entrée dans le capital du Foncier à hauteur de 5 %, à prendre sur les 30 % des actionnaires français plutôt que sur la part de l'Ecureuil. Des discussions avec Promodès ont eu lieu, mais ne devraient pas déboucher sur une prise de participation à ce stade. Les syndicats devaient se réunir vendredi et réunir des assemblées générales. Les premières réactions sont plutôt négatives.



Valeo continue de s'internationaliser en reprenant des activités d'ITT

NOËL GOUTARD, le PDG de Valeo, ne cessait de le rappeler : trop européen, Valeo devait rééquilibrer ses activités vers les Etats-Unis. La fusion récente entre Daimler-Benz et Chrysler confirmait la nécessité pour le deuxième équipementier automobile mondial d'accélérer son développement international. Profitant de la volonté de recentrage d'ITT Industries, notamment sur les activités de défense, le groupe a sauté sur l'occasion. Il a annoncé, jeudi 25 juin, la reprise de l'activité Electrical Systems, filiale spécialisée dans les équipements électriques du groupe américain. L'opération se fait au prix de 10,2 milliards de francs, soit 0,9 fois le chiffre d'affaires de Electrical Systems (11,6 milliards de francs) et 12 fois son résultat d'exploitation (840 millions de francs). Cette transaction se situe *« dans le bas de la fourchette »* des transactions du secteur, soulignait Noël Goutard, lors de la présentation de l'opération.

Pour Valeo, l'acquisition de l'activité d'équipements électriques d'ITT représente, malgré tout, la plus grosse opération de croissance externe de son histoire. *« Ce rachat va apporter une nouvelle dynamique en Allemagne et en Amérique du Nord, des marchés automobiles où l'enrichissement technologique est intensément recherché »*, s'est réjoui M. Goutard. En un éclair, Valeo change de dimension. Le groupe porte son chiffre d'affaires de 34 à 45,6 milliards de francs. Un objectif qu'il *ne pensait atteindre qu'en* l'an 2000. Valeo, qui, il y a quelques années encore, n'était implanté qu'en France et en Europe du Sud, voit son activité hors Europe progresser à 37 % de son chiffre d'affaires, contre 27 % auparavant. General Motors devient son premier client devant Daimler-Benz.

COMPLÉMENTARITÉS

Présent dans les systèmes d'essuyage, les moteurs électriques, l'électronique, le thermique (systèmes de climatisation) et la signalisation, Electrical Systems offre de nombreuses complémentarités avec Valeo. Sa reprise permet au groupe de confirmer sa suprématie dans ses activités. D'après ses calculs, le groupe se classe, avec cette acquisition, au premier rang mondial des systèmes d'essuyage et des moteurs électriques. Il va doubler son chiffre d'affaires dans l'électronique et renforcer ses positions dans le thermique. Autant de positions fortes sur des marchés en pleine croissance dans la construction automobile, l'électronique supplantant de plus en plus la mécanique dans les voitures.

Les complémentarités géographiques sont aussi nombreuses. Electrical Systems possède douze usines dans le monde, dont une grande majorité en Amérique du Nord et au Mexique, alors que Valeo est essentiellement implanté en Europe. A cela s'ajoutent les synergies chères au PDG de Valeo. Celui-ci n'a pas manqué de souligner les économies possibles dans le domaine des achats et les complémentarités en matière de recherche et développement.

La reprise effective d'Electrical Systems devrait intervenir en septembre, après l'accord des autorités de la concurrence en Europe et aux Etats-Unis. Pour financer l'opération, Valeo a prévu une augmentation de capital représentant les deux tiers de l'achat. La CGIP, principal actionnaire de l'équipementier automobile avec une participation de 20,2 %, a déjà annoncé son intention de la suivre. Le reste sera financé par endettement. Pour mettre la filiale d'ITT aux normes de compétitivité du groupe, Valeo a prévu de provisionner 1,2 milliard de francs dans ses comptes de 1998 et d'y investir, cette année, 700 millions de francs dans des équipements industriels. Malgré cet effort financier, l'équipementier a encore quelques réserves pour poursuivre sa croissance externe.

Martine Orange

American Airlines s'inquiète d'un retour de la réglementation

Depuis deux ans, le numéro deux américain du transport aérien a dû mettre en veilleuse son alliance mondiale avec British Airways dans l'attente d'autorisations qui tardent à venir. Il craint de voir son expansion contrariée

Bloquée par les autorités américaines et européennes, l'alliance entre American Airlines et British Airways a pris deux ans de retard. Les deux compagnies, réunies, totalisent 60 % du trafic aérien entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, et 70 % de parts de marché entre Londres et New York, l'une des principales routes aériennes du globe. Ce qui fait redouter aux autorités concernées la création d'une situation dominante. Les deux transporteurs leur ont proposé, en début de semaine, de geler la mise en œuvre de leur alliance pour donner le temps à la concurrence de trouver des créneaux d'atterrissage dans les aéroports londoniens. Mais la Commission de Bruxelles, qui s'apprête à donner son feu vert, risque de poser des conditions draconiennes. American Airlines n'a pourtant pas l'intention de renoncer à son projet, qui propulserait le tandem au premier rang mondial.

DALLAS
de notre envoyé spécial

American Airlines, la deuxième compagnie aérienne des États-unis, s'impatiente. Son projet d'alliance avec British Airways, le numéro un européen, est bloqué depuis deux ans par les autorités européennes et américaines. La décision de la Commission de Bruxelles est désormais attendue pour le 8 juillet, mais *« deux années ont d'ores et déjà été perdues face à la concurrence »*, s'alarme Donald Carty, le nouveau PDG d'American Airlines, qui a succédé à Joseph Crandall le 20 mai.

American Airlines, il est vrai, n'a pas eu de chance. L'annonce triomphale de son alliance avec la compagnie britannique, le 11 juin 1996, a réveillé les autorités chargées de faire respecter la concurrence. Celles-ci n'avaient pas réagi aux précédentes alliances, inaugurées en 1992 par celle du néerlandais KLM et de l'américain Northwest.

Même si la Commission européenne a promis d'examiner l'ensemble de ces alliances, les deux principaux concurrents du tandem American Airlines-British Airways ont, depuis, eu le temps de tisser leurs liens. En mettant en commun leurs programmes de fidélisation, en coordonnant leurs réseaux et en multipliant les dessertes, Lufthansa et United Airlines ont gagné des parts de marché. Les deux compagnies ont fédéré au sein de leur alliance Star d'autres partenaires comme Air Canada, Thaï, le scandinave SAS, le brésilien Varig, le japonais ANA et Australia, soit une force de frappe inégalée de plus de 500 milliards de passagers/kilomètre par an.

SIGNAL MANQUÉ

« Au début des années 90, nous pensions nous développer par une politique de croissance interne », reconnaît David Schwarte, directeur du développement international d'American Airlines. La compagnie a ainsi racheté les routes d'Eastern Airlines en Amérique du Sud et de TWA vers la Grande-Bretagne. *« Nous n'avons compris que plus tard que le gouvernement américain avait plutôt décidé d'encourager les alliances internationales pour imposer aux autres pays des accords de déréglementation aérienne, dits de ciel ouvert »*, ajoute M. Schwarte.

Dans les années 80, American Airlines avait été la première à lancer un programme de fidélisation, à créer une plate-forme aéroportuaire (*hub*) et à développer des programmes de gestion des recettes (*yield management*). Cette fois, American Airlines a manqué le signal du départ de la globalisation. Dernière à avoir réagi, American Airlines est la première à devoir justifier son alliance auprès des autorités antitrust : American Airlines et British Airways totalisent 60 % du trafic aérien entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et 70 % de parts de marché entre Londres et New York, l'une des principales routes aériennes au monde.

Les deux compagnies ont proposé, en début de semaine, aux autorités américaines et européennes de geler la mise en œuvre de leur alliance, le temps pour leurs concurrents de trouver des créneaux d'atterrissage et de décollage dans les aéroports londoniens (Heathrow et Gatwick). Les autorités américaines pourraient se satisfaire de cette proposition, qui va dans le sens de leur stratégie de « ciel ouvert ». Mais la Commission européenne souhaite davantage. Elle demande que les deux alliés abandonnent environ 270 droits d'atterrissage (*slot*) à Londres, soit l'équivalent de 20 allers-retours quotidiens pour les offrir à leurs concurrents. La Commission pourrait également demander la réduction de leurs fréquences pendant six mois sur les principales destinations américaines, pour donner à leurs concurrents le temps de s'installer.

« A ces conditions, nous préférerions renoncer à ce projet d'alliance », assure M. Carty. Les relations avec British Airways se réduiraient alors à une simple coopération concernant les programmes de fidélisation. Une hypothèse qu'il préfère balayer, estimant que l'alliance mondiale d'American Airlines prendra corps sous une forme ou sous une autre. *« Nous serons alors les premiers »*, se réjouit M. Carty.

Le tandem américano-britannique vient de rallier Japan Airlines, après l'accord aérien nippo-américain de février, et il compte désormais dans sa zone d'influence l'espagnol Iberia, le polonais Lot, South Africa Airways, China Eastern, China Airlines, Canadian et l'australien Qantas. Il cherche actuellement avec ses partenaires à trouver un nom pour cette alliance ou une identité visuelle commune, à l'instar de la Star Alliance de United et Lufthansa.

Christophe Jakubyszyn

Les autorités américaines soupçonneuses

Vingt ans après la déréglementation du secteur aérien, le ministère des transports américain s'interroge, dans un Livre blanc, sur les risques de la concentration. Les six grandes compagnies américaines se sont alliées deux à deux : rachat de Continental par Northwest, alliance entre United Airlines et Delta, jumelage des cartes de fidélité d'American et de US Airways. Le gouvernement craint que ce mouvement conduise à la réduction de la desserte des villes les plus petites.

American Airlines, qui a affiché un résultat record de 985 millions de dollars (près de 6 milliards de francs) en 1997, répond qu'il est nécessaire d'améliorer la rentabilité. *« Notre rentabilité moyenne reste modeste au regard des autres secteurs de l'économie »*, plaide le groupe : 5,1 % en 1997 pour le transport aérien, 22 % pour l'industrie du logiciel, 15 % pour la pharmacie.

Nouvelle décision de Bruxelles sur Air France avant la fin de l'année

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

L'arrêt du tribunal de première instance des Communautés européennes (TPI), mercredi 25 juin, annulant la décision de la Commission de Bruxelles de 1994 qui autorisait Air France à recevoir une aide publique de 20 milliards de francs pour mener à bien sa restructuration (*Le Monde* du 26 juin), ne devrait pas pénaliser la compagnie nationale. *« C'est certainement moins grave que la grève des pilotes »*, plaisantait un fonctionnaire. Il semble tout à fait exclu qu'on en arrive à une situation où Air France serait contraint de rembourser.

Jeudi, la Commission s'est contentée de *« prendre acte »* de l'arrêt du tribunal, qui ne lui a pas encore été officiellement notifié. Le TPI ne conclut pas qu'il y a eu une erreur de fait, que la Commission s'est trompée, mais annule la décision de 1994 parce qu'il la juge insuffisamment motivée sur *« deux points essentiels »* :

1) le financement de l'achat par Air France de 17 nouveaux avions. *« Le tribunal souligne que la jurisprudence de la cour et la pratique de la Commission traduisent une opposition de principe à toutes les aides au fonctionnement destinées à financer la modernisation des installations »*, précise le communiqué publié par le TPI. Celui-ci ajoute que la Commission n'a pas suffisamment expliqué pourquoi elle estimait qu'en l'occurrence la modernisation de la flotte pouvait être partiellement prise en charge par l'aide publique ;

2) la situation concurrentielle sur les réseaux hors EEE (espace économique européen). *« La Commission s'est abstenue de vérifier l'impact de l'aide sur l'espace aérien hors EEE. De plus, les répercussions sur le trafic aérien d'apport conduisant à la plate-forme de départ des lignes long-courriers devraient être examinées par la Commission, certaines petites compagnies aériennes actives dans le trafic aérien d'apport pouvant en subir le contrecoup »*, indique le communiqué du TPI.

COUP DE SEMONCE

Les autres critiques adressées par les compagnies aériennes qui avaient attaqué devant le TPI la décision de la Commission – British Airways, SAS, KLM, Air UK, TAT, avec l'appui des gouvernements du Danemark, de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Suède – sont rejetées.

La Commission a maintenant le choix entre deux solutions : interjeter appel dans un délai de deux mois ou préparer une nouvelle décision d'autorisation davantage argumentée pour ne pas prendre le risque de se faire « retoquer » une seconde fois par le TPI.

Elle pourra faire valoir, par exemple, que l'acquisition par Air France de nouveaux avions grâce à l'aide publique n'a pas servi à accroître la capacité globale de la compagnie : c'était, comme d'habitude dans ce type d'affaire, une condition posée par la Commission, et son respect a été étroitement contrôlé. Il n'y a absolument aucune raison de penser que le coup de semonce adressé par le tribunal conduira Bruxelles à revoir radicalement sa position et à adopter cette fois une décision négative.

L'arrêt du TPI n'a aucune conséquence financière. Le tribunal ne s'occupe pas des conséquences de son arrêt. C'est à la Commission de voir comment corriger la situation d'illégalité qui résulte de l'intervention des juges européens. Elle a l'intention d'agir vite pour mettre fin à la relative insécurité juridique à laquelle est confronté Air France, qui peut peut-être gêner l'opération projetée d'ouverture du capital.

A moins qu'elle fasse appel – ce qui déclencherait une procédure de deux ou trois ans –, la Commission s'efforcera de prendre une nouvelle décision avant la fin de l'année. Le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a estimé, jeudi, qu'*« au début de l'automne tout devrait être arrangé »*.

A la suite de cela, si personne ne réagit, l'affaire sera classée. Il reste possible qu'une compagnie aérienne ou un gouvernement attaque la nouvelle décision, mais sans faire appel aux arguments utilisés dans la première plainte et rejetés par le TPI. Ce serait relancer des plaidoiries pour plusieurs années, avec peu de chances de succès. Une telle hypothèse paraît passablement théorique.

Philippe Lemaître

TROIS QUESTIONS À...

SIR MICHAEL BISHOP

1 En tant que président de British Midland Airways, quelle est votre réaction à l'arrêt de la Cour européenne de justice qui vous donne raison ?

Je me félicite de cette décision d'où devraient découler des règles beaucoup plus claires sur l'utilisation des subventions dans le secteur aérien dans l'avenir. Le refinancement d'Air France constituait une déformation du marché, injuste et indécente. Notre plainte n'était pas dirigée contre Air France mais contre un système autorisant des aides incontrôlées qui faussent le jeu de la concurrence. Je suis fermement opposé à toute aide étatique à des compagnies nationalisées, que ce soit au profit d'Air France comme d'Iberia, d'Alitalia ou d'Aer Lingus. On ne peut avoir une politique de ciel ouvert et de libre accès en Europe et avoir un petit groupe de compagnies qui sont subventionnées, quelles que soient leurs erreurs de gestion. Il faut que soient respectées les règles européennes de la concurrence.

2 N'est-il pas normal qu'un pays choisisse de subventionner sa compagnie nationale, symbole, en quelque sorte, de son identité ?

Non. Le transport aérien est un secteur commercial comme n'importe quel autre. On achète aujourd'hui un billet d'avion comme on se procure un livre ou une automobile. Le consommateur exige le meilleur rapport qualité-prix, et seules les compagnies les plus performantes peuvent satisfaire cette exigence. La France doit être l'un des derniers pays au monde à associer une compagnie aérienne à un symbole national donc, par excellence, intouchable.

3 *Comment voyez-vous l'avenir* de votre collaboration avec Air France ?

Il est trop tôt pour mesurer quelles seront les implications de ce jugement pour Air France. Nous assurons dix vols par jour entre le Royaume-Uni et la France. Nous sommes à la fois concurrents d'Air France sur Paris et partenaires sur Nice. A plus d'un égard nous sommes plus proches d'Air France que de British Airways, dont la plainte a été examinée en même temps que toutes les autres. Mais il fallait absolument inscrire le principe de refus des subventions dans la législation européenne. Cela dit, nous aimerions développer notre entente avec Air France. Nous pensons pouvoir les aider.

Propos recueillis par Marc Roche

La grève chez General Motors menace de se prolonger au cours de l'été

WASHINGTON
de notre correspondant

Alors que la grève chez General Motors se poursuit depuis trois semaines, le climat des négociations entre la direction du numéro un mondial de l'automobile et le puissant syndicat United Auto Workers (UAW) laisse mal augurer d'une solution rapide. Les deux parties envisagent même une prolongation du conflit jusqu'au milieu de l'été : l'importance de l'enjeu (sous-traitance, délocalisations) ainsi que des raisons de calendrier expliquent ce pessimisme. Le travail a été arrêté dans 26 des 29 usines de montage de General Motors en Amérique du Nord, entraînant la mise au chômage technique de 144 000 employés. A Detroit, la direction du groupe se refusait à indiquer, jeudi 25 juin, si une fermeture totale des usines était probable, comme le laisse entendre le *Wall Street Journal*.

L'ensemble du groupe doit, en tout état de cause, arrêter son activité à partir de lundi 29 juin pour quinze jours de congés annuels. Cette échéance a accentué la pression sur l'UAW, qui ne souhaite pas priver ses membres de leur salaire pendant cette période, mais également sur la direction de l'entreprise : GM doit commencer la production en série de ses modèles 1999 d'ici un mois. Les responsables syndicaux assurent qu'ils peuvent faire face à une épreuve de force de longue haleine. Stephen Yokich, le président de l'UAW, a promis de tenir *« un jour de plus »* que Donald Hackworth, le vice-président de GM, responsable pour l'Amérique du Nord.

PRESSIONS CROISSANTES

Cette assurance repose en partie sur les réserves financières de l'UAW, estimées à 700 millions de dollars (environ 4,3 milliards de francs). Le syndicat ne devrait donc pas connaître de difficulté pour continuer à verser leur indemnité de grève de 150 dollars (922 francs) par semaine aux 9 200 grévistes des usines de Flint (Michigan). Mais, à mesure que le conflit se prolonge, l'UAW est soumis à des pressions croissantes pour aider l'ensemble de ses adhérents touchés par le conflit. La direction de General Motors, qui estime que les grèves de Flint sont *« illégales »*, envisage de lancer des actions en justice afin que ses salariés ne puissent obtenir le versement d'allocations-chômage (300 dollars par semaine). La pression financière sur l'UAW pourrait alors devenir insupportable.

General Motors n'est pas dans une position plus confortable. Bien que l'aîné des *« Big Three »* de l'industrie automobile ait fait d'importants bénéfices en 1997, chaque journée de grève lui coûte 60 millions de dollars, manque à gagner qui pourrait s'élever à 75 millions de dollars par jour si l'ensemble des usines du groupe arrêtent le travail. Quant aux pertes cumulées de GM, elles pourraient atteindre 1,5 milliard de dollars, nettement plus que lors de la grève de 1996 (900 millions de dollars).

Il y a deux ans, le conflit s'était traduit par un net fléchissement du rythme de croissance de l'économie américaine au premier trimestre. Dans la période actuelle, caractérisée par un risque de « surchauffe », un ralentissement de la croissance ne serait pas forcément une mauvaise nouvelle, encore que le phénomène de contagion de la crise asiatique devrait déjà jouer ce rôle. Bill Clinton a donc poussé General Motors et l'UAW à négocier rapidement un compromis.

Pour l'instant, chacune des parties affiche une position intraitable. Les syndicats accusent GM de privilégier les investissements dans les pays en développement plutôt qu'aux Etats-Unis. La direction du groupe de Detroit réplique qu'elle envisage de dépenser 21 milliards de dollars en Amérique d'ici à 2001, sans démentir que ses perspectives à long terme se situent au Brésil ou en Chine. General Motors a, d'autre part, besoin de réaliser des gains de productivité, ce qui, selon la direction, passe par une compression de la masse salariale et une plus grande « flexibilité », des « recettes » inacceptables pour les syndicats.

BOOM MEXICAIN

Ce n'est pas un hasard si la grève a débuté à Flint, cette ville de 140 000 habitants où GM, de génération en génération, a été l'employeur quasi unique. La firme a supprimé plus de 40 000 emplois sur le site depuis les années 70 et, selon l'UAW, 10 000 autres emplois sont menacés. Or, à la morosité de Flint répond le boom économique d'une ville mexicaine comme Silao, dont l'économie locale a été transformée par l'implantation industrielle de General Motors. Avec ses bas salaires, le Mexique est une destination de choix des investissements de l'industrie automobile. Comme ses concurrents, GM poursuit une stratégie globale qui privilégie les pays en développement : si l'importance de la grève de General Motors dépasse le seul secteur de l'automobile, c'est notamment parce qu'elle illustre les peurs et les conséquences de la globalisation des échanges.

Laurent Zecchini

« Le Monde » a augmenté sa diffusion de 4,19 % en 1997

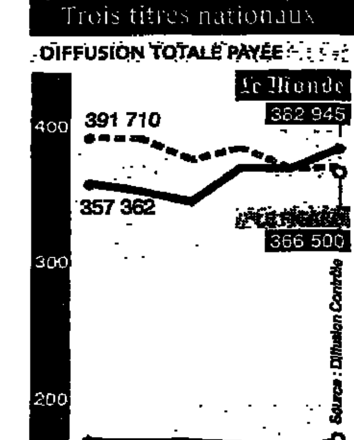
Pour la deuxième fois en trois ans, le quotidien est distingué pour la progression de sa diffusion par une Etoile de l'OJD. Il confirme son rang de premier quotidien national d'informations politiques et générales

EN MATIÈRE DE PRESSE écrite, le déclin n'est jamais sûr. Les douze quotidiens édités à Paris, généralistes ou spécialisés (*La Croix, Le Figaro, France-Soir, Libération, Le Monde, Le Parisien-Aujourd'hui, Les Echos, La Tribune, L'Equipe, L'Humanité, Paris-Turf* et *l'International Herald Tribune*) ont enregistré depuis 1995 des résultats de vente qui tendent à faire mentir *la spirale d'un déclin inexorable*.

Si les journaux ne retrouvent pas leurs chiffres de diffusion globale des années 60 (4,2 millions d'exemplaires par jour en moyenne), les indications de Diffusion Contrôle – ex-Office de justification de la diffusion, OJD – attestent d'un net redressement depuis 1995. Cette année-là, la diffusion totale payée vendue en France des douze quotidiens nationaux s'établissait en moyenne à 2 260 829 exemplaires par jour, soit une hausse de 2,8 % part rapport à 1994.

La tendance se poursuit. Les chiffres de vente de l'année 1997, publiés par Diffusion Contrôle, vendredi 26 juin, en même temps que le huitième « Observatoire de l'écrit », font état d'une diffusion totale de 2 307 047 exemplaires (+1,54 % par rapport à 1996). Plusieurs journaux nationaux contribuent à cette embellie, et sont donc récompensés par une Etoile de l'OJD, qui met en valeur les quotidiens et magazines dont la diffusion a le plus progressé d'une année à l'autre.

Dans la catégorie des quotidiens de plus de 100 000 exemplaires, *c'est Le Monde qui remporte* l'Etoile de l'OJD 1998 : sa diffusion payée en France a augmenté de 4,19 % en 1997 – 338 640 exemplaires quotidiens en moyenne, contre 325 009 en 1996. Ces bons résultats sont notamment dus à une forte progression des abonnements (+ 5,37 %).



Le *Parisien*, avec ses éditions régionales et son édition nationale *Aujourd'hui*, atteint 468 582 ex. Les trois quotidiens nationaux enregistrent des scores contrastés : *Le Monde* et *Libération* ont accru leur vente en 1997, tandis que *Le Figaro* diffusait 366 500 ex. en 1997, contre 368 109 en 1996

UN SEUIL SIGNIFICATIF

Sa diffusion totale payée, qui ajoute les journaux vendus à l'étranger à ceux diffusés dans l'Hexagone, s'établit à 382 944 exemplaires. Ce second chiffre confirme la première place du *Monde* au sein de la famille des quotidiens nationaux d'informa*tions politiques et générales* – juste devant *Le Figaro* (366 500 exemplaires) et loin devant *Libération* (170 805). *Le Parisien-Aujourd'hui*, qui diffuse globalement 468 582 exemplaires, bénéficie d'un double statut de régional et de national.

Le Monde avait acquis le rang de premier quotidien national l'an dernier. Le chiffre de 382 944 exemplaires constitue un seuil significatif : il n'avait pas été franchi depuis quinze ans. Il faut en effet remonter à 1982 pour retrouver un score de cet ordre (380 124 exemplaires).

Il s'agit en outre de la deuxième Etoile de l'OJD que *Le Monde* décroche en trois ans. En 1996, il avait déjà été primé pour son score de 1995, année qui était aussi celle du lancement de sa nouvelle formule. En France, la diffusion du *Monde* s'était alors accrue de 6,34 % entre 1994 et 1995. Avec l'étranger, ce pourcentage s'établissait à 7,25 % (368 856 exemplaires quotidiens en moyenne).

Diffusion Contrôle a décidé de créer en 1998 sept nouvelles Etoiles – en plus des sept trophées qui récompensaient traditionnellement la presse. Cela lui permet de *couronner les journaux qui ont* progressé le plus en matière de vente au numéro – en kiosques ou en maisons de la presse –, ou qui ont enregistré une augmentation constante pendant cinq ans consécutifs.

Cette année, pour la presse grand public, c'est *Libération* qui remporte l'*Etoile de la vente au* numéro : si sa diffusion totale payée est de 170 805 exemplaires, elle est due très majoritairement à sa vente au numéro (160 202 exemplaires, soit 6,3 % de plus que l'année précédente). Autre quotidien distingué, *La Tribune*. Dans la catégorie des moins de 100 000 exemplaires, le quotidien économique du groupe LVMH décroche une Etoile pour sa progression homogène (vente au numéro et abonnements), qui s'établit à + 8,19 % en 1997 (78 372 exemplaires). le quotidien sportif du groupe Amaury, *L'Equipe*, obtient quant à lui une Etoile de l'OJD pour sa *« constance dans le succès » en matière de diffusion payée* France, en gagnant 50 629 exemplaires de plus (323 356 exemplaires en 1993, 373 985 en 1997).

PERFORMANCES

Toujours au sein de la presse grand public, l'hebdomadaire régional *La Gazette de Montpellier*, créé il y a onze ans par trois journalistes (qui détiennent toujours 80 % du capital), est aussi félicité par une Etoile de l'OJD. Sa diffusion 1997 est de 12 655 exemplaires, soit une hausse de 15,6 %. Sa performance tient à la fois à la modernité de sa formule (reportages, informations pratiques, etc.), et à l'absence des kiosques montpelliérains de *Midi libre* pendant l'été dernier.

Les magazines, secteur de presse très actif en France, ne sont pas oubliés par Diffusion Contrôle. Le magazine des stars (DiCaprio, Spice Girls) *Star Club* est récompensé par une Etoile pour sa vente au numéro particulièrement mirifique, puisqu'il a gagné 132 784 exemplaires l'an dernier, et pour ses abonnements (+ 69 %), ce qui porte sa diffusion totale à 519 604 exemplaires. Quant à *Télé Z*, il est couronné par l'OJD pour ses cinq dernières années : il a accru sa diffusion de 386 900 exemplaires entre 1993 et 1997 et atteint aujourd'hui 1,2 million d'exemplaires.

Une nouvelle rédaction en chef

JEAN-MARIE COLOMBANI a présenté, vendredi 19 juin, à l'encadrement de la rédaction du *Monde*, la nouvelle organisation de la direction de la rédaction et de la rédaction en chef qui entrera en vigueur à partir du 1er septembre.

Auparavant, il avait évoqué la marche de l'entreprise, son redressement économique – plus rapide que prévu – accompagné de la consolidation de son identité sociale (le renforcement de l'actionnariat salarié avec la création de la Société des personnels), ainsi que ses perspectives de diversification avec notamment la naissance d'une filiale multimédia, « Le Monde Interactif », dirigée par Alain Giraudo, assisté de Michel Colonna d'Istria. S'agissant du quotidien, le directeur du *Monde* a d'abord souligné les bons résultats de la diffusion et rappelé que l'objectif était désormais de maintenir la diffusion à ce niveau historique. Cette réorganisation de la hiérarchie de la rédaction a été conçue en fonction de cette nouvelle phase. La rédaction en chef s'adapte définitivement à l'esprit de la nouvelle formule, lancée en 1995, en intégrant les chefs de service qui seront désormais comptables de tout le journal, de sa cohérence d'ensemble, de son unité et de sa cohésion.

A la direction de la rédaction, Edwy Plenel, directeur de la rédaction, sera désormais assisté de trois adjoints : Jean-Yves Lhomeau et Pierre Georges, rejoints par Thomas Ferenczi, qui quitte la fonction de médiateur après l'avoir exercée durant deux ans.

Robert Solé devient médiateur, mais aura également la responsabilité du développement des activités du *Monde* dans l'édition, sous la forme de partenariats avec des éditeurs.

La direction artistique a pour responsable Dominique Roynette, assistée de François Lolichon.

A la rédaction en chef, Laurent Greilsamer prend la responsabilité des prévisions (opérations et cahiers spéciaux, suppléments hebdomadaires) ; Michel Kajman coordonne les débats et gère les relations avec les signatures extérieures ; Alain Frachon et Erik Izraelewicz ont en charge le secteur éditorial (analyses, éditoriaux, éditorialistes). Les chefs de service deviennent rédacteurs en chef. Sont ainsi nommés ou confirmés : Eric Le Boucher (International), Patrick Jarreau (France), Franck Nouchi (Société), Claire Blandin (Entreprises), Jacques Buob (Aujourd'hui), Josyane Savigneau (Culture), Christian Massol (Secrétariat de rédaction). Alain Fourment reste secrétaire général de la rédaction et Eric Azan rédacteur en chef technique.

Jean-Paul Besset, qui quitte la rédaction en chef, va devenir correspondant régional à Toulouse. Jean-Louis Andréani prend en charge la page « Régions » avec le titre de rédacteur en chef adjoint, comme le sont Eric Fottorino (Enquêtes et reportages), Alain Lebaube (*Le Monde des initiatives*) et Serge Marti *(Le Monde de l'économie)*. Un futur rédacteur en chef adjoint prendra en charge, auprès de la direction de la rédaction, la coordination du réseau de correspondants régionaux et départementaux.

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **PAYS-BAS-MEXIQUE** (jeudi 25 juin, France 3 à 16 heures) : 2 261 300 téléspectateurs, 41,6 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 989 000, 18,2 % ; F 2 : 707 500, 13 % ; M 6 : 563 800, 10,4 % ; La Cinquième : 151 300, 2,8 %.

■ **ALLEMAGNE-IRAN** (France 2 à 21 heures) : 5 234 700 téléspectateurs, 27,6 % de parts d'audience, A la même heure sur TF 1 : 5 828 600, 30,7 % ; F 3 : 4 186 100, 22,1 % ; M 6 : 1 513 700, 8 % ; La Cinquième/Arte : 338 900, 1,8 %.

★ Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement CREDOME-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : après avoir annoncé la nomination d'Hugues Durocher,** ancien directeur de la rédaction, comme secrétaire général de l'antenne, Jérôme Bellay, directeur général de l'antenne d'Europe 1 a déclaré, jeudi 25 juin, aux journalistes qu'il prendra aussi la direction de la rédaction. Ces décisions hâtives semblent révéler un malaise dans la station. Alors que l'audience a du mal à décoller, Jérôme Bellay a été contraint de se séparer de son bras droit dont le mode de gestion était de plus en plus contesté par la rédaction. Celle-ci, qui vient d'élire un nouveau bureau de la société des journalistes, comprend mal certaines initiatives de son patron.

■ **Jean-Philippe Allenbach et Cyril Alabouvette** ont été respectivement condamnés à 15 000 et 10 000 francs d'amende pour avoir relayé illégalement sur Besançon (Doubs) les émissions de Couleur 3, station FM suisse. Ils ont fait appel de cette condamnation. Le matériel de leur radio pirate avait été saisi le 12 février.

■ **PRESSE : Dominique Pouchin, ancien rédacteur en chef à *Libération* et grand reporter au *Monde*,** va devenir rédacteur en chef de *L'Evénement du jeudi* et conseiller du directeur de la rédaction, Georges-Marc Benamou. Depuis le 12 mai 1998, *L'EDJ* est contrôlé à 92 % par le groupe Lagardère à travers sa filiale Holpa. Une relance du titre est prévue à l'automne.

M. Gouyou Beauchamps candidat à sa succession

« *IL SERAIT NORMAL que je sois à nouveau candidat. L'instabilité des dirigeants nuit au fonctionnement de nos entreprises par rapport à celles du privé* », a déclaré Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, jeudi 25 juin, lors de la présentation des comptes 1997 de France 2 et France 3. A un an de la fin de son mandat, il a annoncé un résultat bénéficiaire de 58 millions de francs pour France 2 et un résultat négatif de 7,9 millions pour France 3.

L'occasion était belle pour le président de France Télévision d'en profiter pour redorer l'image de France 2, mise à mal, ces dernières semaines, par la démission d'Albert du Roy de son poste de directeur général adjoint chargé de l'information. L'incident était venu contrecarrer une volonté de réhabiliter l'image de la chaîne. L'installation dans l'immeuble des bords de Seine, l'embauche d'une nouvelle directrice de la communication, des annonces sur les programmes, la préparation du plan stratégique réclamé par le gouvernement, le règlement de la question des animateurs-producteurs devaient permettre d'aller à l'encontre de l'idée – à la mode – que France 2 est sur le déclin, et que les hommes politiques préfèrent se montrer sur TF 1...

Pour contribuer à donner à la chaîne l'identité qui lui manque, Jean-Pierre Cottet, directeur général de l'antenne, qui se dit « *militant de France 2* », explique : « *J'ai la conviction que France 2 doit être la partie la plus avancée de la télévision publique dans les milieux les plus modestes, notamment les plus touchés par la crise.* » Il reste à traduire ces beaux principes à l'écran, tout en tenant compte de l'obligation d'harmoniser les programmes avec France 3, ce qui ôte une partie de la liberté de programmation.

Jean-Pierre Cottet s'y est repris à plusieurs fois pour constituer son équipe. Certains choix, notamment ceux du lundi soir, ont été faits au prix de débats très vifs avec Nicolas Traube, directeur de la fiction. Ce qui a donné le sentiment que la direction de la chaîne a du mal à tenir la barre. « *Venu de France 3, où il avait fait grimper l'audience, Jean-Pierre Cottet n'a pas obtenu l'adhésion des cadres de France 2* », estime un observateur. A l'extérieur, les producteurs ont mal vécu ces atermoiements. « *Leurs changements de ligne éditoriale sont épuisants pour nous, et cela nous coûte cher* », proteste l'un d'eux.

La gestion de l'antenne est compliquée par cette incapacité, inhérente à France 2, à faire travailler ensemble les programmes et l'information. Au mieux, les deux mondes s'ignorent ; au pire, ils se rendent responsables de leurs mauvais scores d'audience respectifs. « *Le journal est trop long et il pénalise les programmes qui suivent* », grognent les programmes. « *La mauvaise qualité de l'*"access prime time" *fait fuir les téléspectateurs* », accusent les journalistes.

ACCORDS EN TOUT GENRE

A cheval entre les deux structures, les magazines font l'objet de batailles entre elles ; les transfuges de l'une ou de l'autre vont y faire leurs offres de service. En donnant à Pierre-Henri Arnstam, nouveau responsable de l'information, un grade équivalent à celui de Jean-Pierre Cottet, Xavier Gouyou Beauchamps s'est mis en position d'arbitre. Il prend ainsi la responsabilité directe du redressement de l'image et de l'audience de l'information, qui devrait passer par la création d'une grande émission d'information dont il souhaite que la chaîne se dote.

En outre, la direction de France Télévision espère que l'installation dans le nouveau siège, qui est déjà l'occasion d'un bouleversement des techniques de production, devenues numériques, permette aussi une évolution des relations sociales. Sur 2 600 salariés, 1 200 ont déjà déménagé. Les autres devraient suivre d'ici la fin du mois d'août.

Michèle Pappalardo, directrice générale, se plaît à raconter les nombreux séminaires organisés ces derniers mois pour « *responsabiliser les cadres* ». Il reste que les chaînes de service public sont engluées dans un système contractuel lourd. « *Le système de rémunération est trop rigide : il fait trop la part aux automatismes et à l'ancienneté* », reconnaît Xavier Gouyou Beauchamps.

Au-delà des salaires, c'est le système des relations sociales qui est devenu complexe. « *De multiples accords en tout genre sont venus se greffer sur les conventions collectives et cela rend le système ingérable. Les patrons n'ont jamais eu le courage de remettre tout à plat* », constate un syndicaliste. A France 3, l'embrouillamini est tel que pour aider à l'application du protocole d'accord négocié après la grève et « *améliorer l'organisation du dialogue social* », la direction a dû faire appel au cabinet Bernard Brunhes, spécialisé dans les relations sociales.

Enfin, en décidant d'exclure certaines entreprises publiques – dont les télévisions – du bénéfice de la loi sur les 35 heures, le gouvernement n'aide guère les directions des chaînes dans la négociation sur la durée du travail.

Françoise Chirot

« Le Figaro » va ouvrir son capital à hauteur de 40 %

C'EST DÉSORMAIS OFFICIEL. Le groupe Hersant entame sa première véritable métamorphose, deux ans après la mort de son fondateur, au printemps 1996. Yves de Chaisemartin, PDG du *Figaro* et de la Socpresse, a annoncé, jeudi 25 juin, au comité d'entreprise puis au conseil de surveillance du *Figaro*, son intention d'ouvrir le capital du quotidien à hauteur de 40 %. La Socpresse, contrôlée à 100 % par la famille Hersant, conservera 60 % du capital du *Figaro*. Les investisseurs potentiels ne pourront pas posséder plus de 5 % des actions chacun.

L'objectif de M. de Chaisemartin est « *d'effacer la dette de la Socpresse* », a-t-il expliqué lors du comité d'entreprise. L'endettement bancaire du groupe a été, selon la direction, de 1,8 milliard de francs en 1997. Si les 40 % du capital sont équivalents à cette dette, cela valoriserait *Le Figaro* et ses magazines – *Le Figaro magazine, Madame Figaro* et ses hors-séries –, à 4,5 milliards de francs. Le quotidien et les magazines réalisent un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. En 1996, l'ensemble du pôle parisien affichait un bénéfice de 136 millions de francs, largement dû au *Figaro*, puisque *France-Soir* avait perdu, cette année-là, 85 millions de francs (*Le Monde* du 6 mai).

RELANCER LE QUOTIDIEN

Pour permettre cette opération, la SA du *Figaro* va reprendre l'exploitation du titre, qui avait été cédé en location-gérance à la Socpresse. Le comité d'entreprise rendra son avis sur cette modification le 30 juin.

Cette transformation va dans le droit fil des recommandations de simplification des structures faites par Christian Brégou. Conseiller de M. de Chaisemartin et initiateur du projet, l'ancien président de CEP-Communication devrait jouer un rôle-clé dans cette réorganisation. Jeudi, M. de Chaisemartin n'a toutefois donné aucune précision le concernant. Officiellement, la mission de M. Brégou s'achève le *30 juin...*

Bon gestionnaire et bon financier, Christian Brégou semble en tout cas indispensable pour rassurer les investisseurs, qui ont encore besoin d'avoir la certitude qu'un groupe qui s'est construit sur l'opacité peut se redresser dans la transparence, même si celle-ci reste relative.

Le schéma adopté, qui consiste à ouvrir le capital de la partie la plus saine du groupe, est également rassurant. Les tentatives d'ouverture du capital de l'ensemble de la Socpresse n'ont pas pu aboutir, en raison de sa situation financière et de ses structures juridiques labyrinthiques.

SUCCÈS MODESTE

C'est aussi dans cet esprit que prend tout son sens l'opération de séparation du *Figaro* et de *France-Soir*, dont la nouvelle formule, lancée au début du mois, rencontre un succès modeste. Les pertes – et l'image – de *France-Soir* pesaient sur *Le Figaro* et effrayaient les investisseurs.

Ceux-ci devraient être en priorité des financiers, à commencer par les banques qui ont soutenu à bout de bras, depuis des années, le groupe Hersant (Crédit lyonnais, UIC, Paribas, etc.). Ils pourraient ainsi convertir la totalité de leurs créances, ou une partie, en capital.

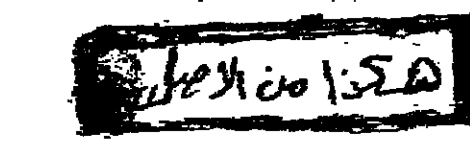
Mais Yves de Chaisemartin n'exclut pas de faire appel à des groupes de presse étrangers, dans la limite des 5 % du capital, seuil destiné à empêcher le poids d'un partenaire ami qui s'amuserait à jouer les Vincent Bolloré entrant dans le groupe Bouygues. Une fois la recapitalisation réussie, l'entrée en Bourse du *Figaro* reste possible. Ce qui devrait, là encore, *séduire les annonceurs*.

Cette ouverture du capital, dont la réalisation serait prévue à l'automne, devrait permettre de réaliser une relance du *Figaro* au printemps 1999. Yves de Chaisemartin a confié cette mission à l'actuel directeur de la rédaction du quotidien, Franz-Olivier Giesbert. Le quotidien de la rue du Louvre a, depuis longtemps, l'impression de faire les frais de la situation du groupe. L'investissement de 150 millions de francs dans la nouvelle formule de *France-Soir* avait fait grincer quelques dents au sein de l'ancien journal de Pierre Brisson, qui gagne de l'argent et n'obtient pourtant jamais les moyens de se développer.

En 1996, *le Figaro* avait encore prêté près de 30 millions de francs à la Socpresse. En outre, il supportera cette année un surcoût d'impression de 30 à 40 millions de francs, dû au départ de *France-Soir* de Roissy-Print.

Une relance du *Figaro* est attendue depuis longtemps et devient plus que nécessaire. La diffusion totale payée du quotidien n'a en effet cessé de chuter depuis 1986 : elle est passée de 431 674 cette année-là à 366 500 exemplaires en 1997, soit une baisse de 15 %.

Alain Salles



هكذا من الأصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PSA : le groupe automobile Peugeot-Citroën** a annoncé, jeudi 25 juin, qu'il investira 1,2 milliard de dollars (7,2 milliards de francs) sur le marché du Mercosur au cours des cinq prochaines années. Cette somme serait investie dans deux usines, l'une au Brésil, l'autre en Uruguay.

● **FORD FRANCE : la filiale du constructeur automobile américain** a inauguré, jeudi à Nanterre, un « Forum entreprises », centre pour le conseil aux sociétés. Ford France compte doubler son chiffre d'affaires réalisé avec les entreprises à l'horizon 2000 pour le porter à 5 milliards de francs.

● **SALOMON : la direction du fabricant de ski** a dévoilé jeudi, devant un comité central d'entreprise extraordinaire, un plan de redressement, rendu nécessaire par une *« contraction des marchés de sports d'hiver en 1997-1998 »*. La firme prévoit 35 suppressions de postes de cadres.

● **CHIMIE : l'Union des industries chimiques** (UIC, patronat) a indiqué qu'elle s'est *réunie, jeudi, avec les syndicats du* secteur (CFDT, CGT, FO, CFTC et CFE-CGC) pour discuter sur les 35 heures, les salaires et la modernisation de la convention collective.

● **EDF : le groupe a annoncé,** jeudi, qu'il entend accentuer sa politique de recrutement de cadres et prévoit pour cette année environ 800 recrutements, dont un tiers de commerciaux, après avoir embauché 600 cadres en 1997.

● **ALSTHOM TRANSPORT : la direction de la société a annoncé,** jeudi, à La Rochelle, lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire, un plan social de 273 suppressions d'emplois sur son site de Belfort.

● **VALEO : l'équipementier automobile** devient numéro un mondial des moteurs électriques, en rachetant Electrical Systems à l'américain ITT *(lire page 19)*.

SERVICES

● **METRO : le géant allemand de la distribution** va vendre sa filiale informatique Vobis à l'américain Ingram Micro pour plus de 1 milliard de marks (3,3 milliards de francs), selon le quotidien allemand *Die Welt* du 26 juin.

FINANCE

● **LTCB : la banque japonaise en difficulté** va fusionner avec la Sumitomo Trust and Banking Co., a affirmé, vendredi, la chaîne de télévision publique NHK *(lire page 18)*.

● **BANQUES : la fédération CFDT** des banques a estimé que l'Association française des banques (AFB) *« traînait des pieds sur les 35 heures »*, et menace de quitter les négociations, qui ont démarré le 8 juin, *« si elles n'avancent pas »*.

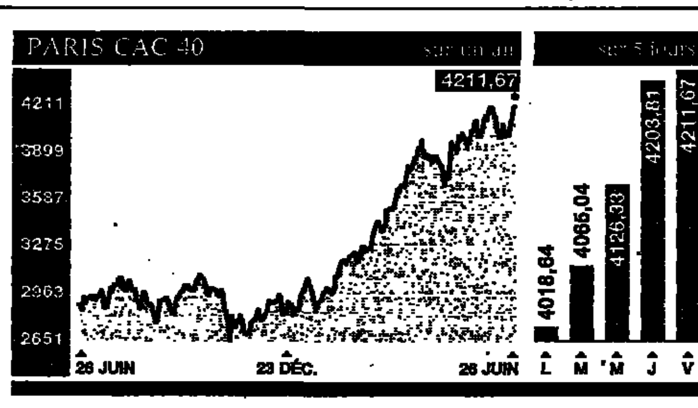
● **FONDIARIA : le groupe industriel italien Compart** (ex-Ferruzzi Montedison) a indiqué, jeudi 25 juin, ne pas exclure une cession de la compagnie d'assurances Fondiaria, et de sa filiale Calcemento (ciment).

● **STOCK-OPTIONS : le Conseil constitutionnel** a validé, jeudi, l'article de la loi DDOEF supprimant l'application de cotisations sociales aux plus-values tirées de stock-options distribuées avant 1997 par des entreprises de moins de quinze ans. Il reconnaît implicitement la spécificité des valeurs de croissance *(lire page 32)*.

RÉSULTATS

■ **ARTEMIS : la holding familiale du groupe Pinault** a enregistré pour 1997 un résultat net en hausse de 91,18 %, à 1,994 milliard de francs, pour un chiffre d'affaires de 89,1 milliards de francs.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 26/06	Var. % 25/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4211,67	0,19	40,44
- SBF 120	[illegible]	0,18	39,19
- SBF 250	2698,34	−0,01	38,74
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,22	32,09
- MIDCAC	[illegible]	−0,10	33,91
LONDRES FT100	[illegible]	−0,14	13,92
AMSTERDAM AEX	[illegible]	0,08	28,73
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,06	40,04
FRANCFORT D30	5879,75	0,22	38,36
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,45	39,08
MILAN MIB30	[illegible]	−0,88	34,84
SUISSE SMI	[illegible]	0,26	24,73
STOXX 666	[illegible]	−0,18	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,26	—
STOXX 50	[illegible]	−0,19	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,16	—

Monde ▶	Cours 25/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8935,58	0,13	12,89
- SP 500	[illegible]	−0,32	16,37
- NASDAQ	[illegible]	−0,77	18,65
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−2,23	−21,01
JOHANNESBURG	[illegible]	−1,46	10,53
MEXICO BOLSA	[illegible]	−4	−23,16
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−1,46	−27,17
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−1,78	−5,07
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,69	9,18
ASIE 10h15	26/06	25/06	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	0,34	−31,99
HONGKONG H.	[illegible]	−0,67	−19,72
SÉOUL	[illegible]	−0,55	−18,85
SINGAPOUR ST.	[illegible]	1,56	−28,98
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,69	−0,25
TOKYO NIKKEI	15210,04	0,51	−0,32

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 25/06	Var. % 24/06	Var. % 31/12
RHODIA	[illegible]	+21,42	—
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	+8,39	+217,64
EURO DISNEY	[illegible]	+7,98	+83,57
CANAL +	[illegible]	+5,69	+4,55
REXEL	[illegible]	+5,46	+42,40
UNION ASSUR.F	[illegible]	+5,11	+19,82
FROMAGERIES B.	[illegible]	+4,96	+23,19
GROUPE GTM	[illegible]	+4,91	+58,02
ACCOR	[illegible]	+4,58	+54,85
ECIA	[illegible]	+4,55	+42,14

Baisses ▶	Cours 25/06	Var. % 24/06	Var. % 31/12
SFIM	[illegible]	−4,52	−5
FINEXTEL	[illegible]	−4,46	+17,30
GRANDVISION	[illegible]	−4,43	−18,17
LEGRIS INDUST	295	−4,22	+41,14
CEGID (LY)	[illegible]	−4,03	+94,12
DASSAULT ELEC	697	−3,86	+17,14
PECHINEY ACT	[illegible]	−3,14	+2,27
INFOGRAMES EN.	[illegible]	−3,07	+96,36
LAGARDERE	[illegible]	−2,80	+30,60
SYNTHELABO	[illegible]	−2,64	+32,04

PARIS SBF 250 3 mois — 2698,34 — 2723 / 2659 / 2596 / 2532 / 2468 / 2405 — 26 MARS, 13 MAI, 26 JUIN

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8935,58 — 9702 / 9154 / 8695 / 8178 / 7669 / 7161 / 6653 / 6145 — 26 MARS, 13 MAI, 25 JUIN

LONDRES FT100 3 mois — 5850,60 — 6199 / 5901 / 5603 / 5305 / 5008 / 4711 / 4413 / 4115 — 26 MARS, 13 MAI, 26 JUIN

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5879,75 — 5901 / 5603 / 5305 / 5008 / 4711 / 4413 / 4115 — 26 MARS, 13 MAI, 26 JUIN

TOKYO Nikkei 3 mois — 15210,04 — 18468 / 16946 / 15425 / 13142 / 11620 — 26 MARS, 13 MAI, 26 JUIN

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 26 juin, à la mi-séance, l'indice CAC 40 a regagné le terrain perdu au début de la matinée. A midi, la hausse de l'indice s'est établie à 0,16 %, à 4 210,70 points. Malgré la faiblesse de la devise japo*naise et de la Bourse de New York*, les investisseurs français semblent vouloir détrôner l'ancien record historique de 4 226,11 points. L'action Altran Technologies s'est appréciée de 8 %, et celle de Rhodia a progressé de 5,6 %, à 179,5 francs, soit 28,2 % de plus que le prix d'offre de 140 francs. Sa maison mère, Rhône-Poulenc en a également profité pour gagner 2,8 %. Le titre Valeo a été très entouré avec une hausse de 4,9 %. Labinal, un autre équipementier, a progressé de 3,6 %. A la baisse, l'action Infogrammes s'est négociée à 365 francs (- 3,4 %). Un bloc de 1,4 % du capital d'Usinor a été négocié, entraînant l'action à la baisse (- 1 %).

FRANCFORT

VENDREDI 26 juin, la Bourse de francfort a débuté la séance sur une hausse modérée. L'indice Dax a gagné 0,10 %, à 5 890,50 points. Le retournement de tendance en fin de séance à New York a inquiété les in*vestisseurs allemands. Ces derniers* ont toutefois gardé leur confiance aux deux constructeurs automobiles Volkswagen et BMW qui devraient profiter de la grève chez General Motors. Jeudi 25 juin, l'indice avait terminé en hausse de 1,50 %.

LONDRES

JEUDI 25 juin, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres a augmenté de 0,93 %, à 5 858,90 points. Les valeurs britanniques ont été soutenues par la hausse initiale du marché américain. Les investisseurs n'ont pas voulu se laisser influencer par les chiffres du commerce extérieur qui soulignent la difficulté d'exporter avec une devise aussi forte.

TOKYO

VENDREDI 26 juin, l'indice Nikkei a terminé sur une hausse de 0,51 %, à 15 210 points. La Bourse a été soutenue par l'annnonce d'une possible fusion entre la Long Term Credit Bank (en situation difficile) et *Sumitomo Trust and Banking*. Les opérateurs ont estimé que, si cette opération se confirmait, elle marquerait le début de la restructuration du système financier japonais.

NEW YORK

JEUDI 25 juin, la Bourse américaine a terminé la séance sur une petite hausse de 0,13 %, à 8 935,58 points. En fin d'après midi, l'indice a perdu un partie de son avance en raison des baisses des titres Microsoft (– 3,20 %) et Intel (– 2,20 %). Les investisseurs ont décidé de prendre une partie de leurs bénéfices (l'action Microsoft avait grimpé de 23 % en neuf séances) le jour du lancement de Windows 98.

Valeur du jour : le chimiste Rhodia démarre à vive allure

SAISISSANT CONTRASTE à la Bourse de Paris cette semaine. Pour la première fois, deux groupes industriels, Alstom et Rhodia, ont fait leur entrée sur le marché à règlement mensuel à quelques jours d'intervalle. Si le fabricant de TGV, de paquebots et de centrales électriques a pris un mauvais départ lundi, il en est tout autrement pour la filiale chimie de spécialités du groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc, qui a enregistré une hausse de 21,4 %, jeudi 25 juin, premier jour de sa cotation.

Lundi 22 juin, l'action Alstom a fait du surplace, s'échangeant à 205 francs, ne décollant pas de son prix d'émission, toute la journée. Plus de 15 millions de titres étaient échangés. La plus importante opération financière européenne hors privatisation (22,4 milliards de francs et 109 millions de titres mis sur le marché) a, dans les jours suivants, évolué la plupart du temps sous son prix d'émission à Londres, Paris et New York. Jeudi, le titre clôturait à 204,50 francs. Une performance décevante sachant que le prix retenu pour la mise en vente a été pris au milieu de la fourchette d'estimation de valeur faite dans les semaines précédentes (190-220 francs).

Malgré cette déconvenue, les banquiers et actionnaires de Rhodia ont retenu le haut de la fourchette (115-140 francs) comme prix de vente pour l'entrée en Bourse de Rhodia à Paris et New York. L'action a terminé la séance à 170 francs, en hausse de 21,43 % par rapport à son prix d'introduction de 140 francs, après avoir culminé à 175 francs. Les échanges ont porté sur 11,8 millions de titres, soit 6,73 % du capital du groupe de chimie spécialisée.

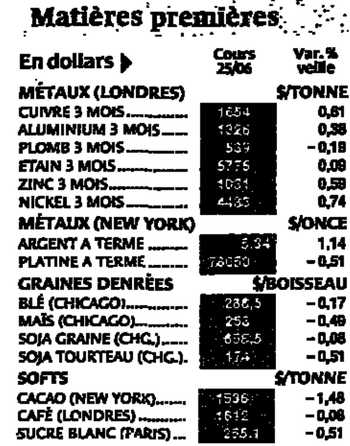
Action Rhodia — en francs à Paris — 170 — 180 / 170 / 160 / 150 / 140 — 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h — 25 juin 1998

Le placement de 48,5 millions d'actions, soit 30 % du capital de Rhodia, a rapporté près de 7 milliards de francs à Rhône-Poulenc. L'action de la maison mère a suivi le mouvement. Après avoir gagné 3,5 % la veille, l'action a de nouveau progressé de 1,1 % jeudi à 339,50 francs. Les investisseurs spéculent sur un désengagement rapide du groupe.

Avec un chiffre d'affaires de 37 milliards de francs en 1997, et un résultat d'exploitation de 2,1 milliards de francs, Rhodia se situe au deuxième rang mondial des spécialités chimiques, encadré par deux Suisses, Clariant (40 milliards de francs de chiffre d'affaires) et Ciba (30 milliards) – arrivé récemment sur le marché boursier. La firme française s'est recentrée sur cinq pôles : chimie organique, spécialités pour produits de consommation, spécialités pour produits industriels, polyamides et services de spécialités. Le groupe s'est désengagé du polyester en crise.

Dominique Gallois

Matières premières

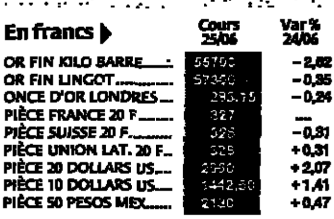


En dollars ▶	Cours 25/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1654	0,61
ALUMINIUM 3 MOIS	1326	0,38
PLOMB 3 MOIS	539	−0,19
ETAIN 3 MOIS	5775	0,09
ZINC 3 MOIS	1061	0,59
NICKEL 3 MOIS	4483	0,74
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	1,14
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,51
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	286,5	−0,17
MAÏS (CHICAGO)	253	−0,49
SOJA GRAINE (CHG.)	636,5	−0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	174	−0,51
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1536	−1,48
CAFÉ (LONDRES)	1612	−0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	265,1	−0,51

Pétrole

En dollars ▶	Cours 25/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−2,25

Or



En francs ▶	Cours 25/06	Var % 24/06
OR FIN KILO BARRE	55700	−2,62
OR FIN LINGOT	57350	−0,35
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−0,24
PIÈCE FRANCE 20 F	327	—
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−0,31
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,31
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+2,07
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+1,41
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	+0,47

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était stable, vendredi matin 26 juin, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 6,0255 francs et 1,7980 mark.

● **Yen :** le repli de la monnaie japonaise se poursuivait, vendredi matin, à Tokyo. Elle cotait 143 yens pour un dollar, soit le niveau qui était le sien avant l'intervention conjointe, mercredi 17 juin, de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

« Le gouvernement japonais n'a pas montré de vision claire quant au mécanisme envisagé pour éliminer les mauvaises créances des banques », a indiqué un cambiste de la Yokohama Bank.

La défiance des investisseurs internationaux à l'égard de l'ensemble des marchés financiers de la région Asie-Pacifique a été accrue par l'annonce, vendredi matin, d'une contraction de 0,9 % du PIB de la Nouvelle-Zélande au premier trimestre, soit le déclin le plus important depuis sept ans.

Cours de change

26/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,03	6,63	10,04	4	2,97	4,27	0,34	3,35	....
DM	1,80	1,98	3	1,19	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1773	1951,83	2960,03	1171,34	874,48	1251,15	....	985,50	294,03
YEN (100)	141,68	155,94	236,62	93,58	69,89	—	7,99	78,75	23,51
FLORIN	2,03	2,23	3,38	1,34	....	1,43	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,51	1,67	2,53	....	0,75	1,07	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	....	0,40	0,30	0,42	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	....	1,52	0,60	0,45	0,64	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,67	0,66	0,49	0,71	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,41	4,85	5,39
ALLEMAGNE	[illegible]	3,46	4,77	5,36
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,56	5,83	5,44
ITALIE	[illegible]	4,98	5,06	5,59
JAPON	[illegible]	0,39	1,52	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,99	5,50	5,70
SUISSE	[illegible]	1,90	3,14	4,15
PAYS-BAS	[illegible]	3,44	4,83	5,37

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 26/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	104,48	104,51
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,32	96,31

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 25/06	Achat 25/06	Vente 25/06
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,79	4,39
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,70	6,30
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,60	10,45
GRÈCE (100)	[illegible]	1,76	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,18	3,68
JAPON (100)	[illegible]	4,08	4,43
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	386	409

TAUX

● **France :** vendredi 26 juin, le marché obligataire a ouvert en légère hausse. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure les performances des emprunts d'Etat, a progressé de 5 centièmes à 104,57 points. Le rendement de l'obligation assimilable au Trésor (OAT) à 10 ans s'est détenu à 4,836 %, soit 0,065 % au-dessus des taux allemands.

● **Etats-Unis :** jeudi 25 juin, le marché obligataire américain est resté très calme malgré la nouvelle révision en hausse des chiffre de la croissance économique aux Etats-Unis pour le premier trimestre 1998. Le rendement des bons du Trésor américain à 30 ans est ressorti à 5,66 %, pratiquement inchangé par rapport au niveau de la veille. Ce rendement reste supérieur de 0,10 % au plus bas niveau enregistré (5,57 %), le 15 juin 1998. Jeudi 25 juin, le contrat à terme sur les bons du Trésor à 30 ans s'est également stabilisé à 123,08 points.

ÉCONOMIE

La croissance américaine est revue à la hausse

LE PRODUIT intérieur brut américain a progressé, en rythme annuel, de 5,4 % au premier trimestre, selon le département du commerce. Il s'agit du rythme de croissance le plus soutenu depuis le deuxième trimestre 1996, quand il avait atteint 6 %. Le département du commerce a revu, jeudi 25 juin, ses prévisions à la hausse puisqu'il estimait précédemment à 4,8 % la croissance américaine. Contrairement aux craintes parfois exprimées, les effets de la crise asiatique ne sont donc pas encore perceptibles.

■ **UNION EUROPÉENNE : la production industrielle** a augmenté de 1,4 % au cours du premier trimestre 1998 par rapport au dernier trimestre de 1997, selon les chiffres publiés jeudi par l'office des statistiques Eurostat.

■ **La crise financière en Asie n'aura qu'un impact « marginal » sur l'Union européenne** et n'affectera pas son taux de croissance, a affirmé jeudi le président de la commission européenne, *Jacques Santer*.

■ **Un accord est intervenu entre les ministres européens de l'agriculture**, dans la nuit de jeudi à vendredi à Luxembourg, sur un vaste ensemble de réformes concernant notamment la banane, l'huile d'olive, le tabac, le taux de jachère et le paquet-prix agricoles 1998/99. *(Lire page 4)*.

■ **Le président du conseil italien** Romano Prodi a déclaré vendredi, dans une interview au quotidien *La Repubblica*, que la présidence de la Commission européenne serait conforme à son expérience et à ses aptitudes.

■ **FRANCE : la population active occupée représentait 22,7 millions de personnes**, dont 17,1 % à temps partiel, révèle une étude de l'Insee *(Lire page 7)*.

■ **Le commerce extérieur de la France** a enregistré un excédent de 15,406 milliards de francs en avril en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres communiqués vendredi par les douanes. Depuis janvier, l'excédent se monte à 56,82 milliards de francs.

■ **Il n'y aura pas de « grand soir fiscal »** a répété Dominique Strauss-Kahn devant les sénateurs *(Lire page 32)*.

■ **CHINE : La visite du président Bill Clinton a commencé jeudi** sous les meilleurs auspices avec la signature par des sociétés américaines de plus de 2 milliards de dollars d'accords d'investissements et de contrats commerciaux.

■ **L'excédent commercial chinois** a atteint près de 7 milliards de dollars vis-à-vis des Etats-Unis au cours des cinq premiers mois de l'année, selon des statistiques chinoises publiées vendredi.

■ **INDONÉSIE : l'Indonésie et la Banque asiatique de développement (BAD)** ont signé vendredi à Jakarta un accord portant sur une aide de 1,5 milliard de dollars en faveur de l'économie indonésienne.

■ **OPEP : au lendemain de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)**, le ministre saoudien du pétrole Ali Ibrahim Naimi a plaidé dans un entretien au *Wall Street Journal* et au *Financial Times* du 26 juin pour la création d'une alliance informelle en marge de l'OPEP, réunissant quelques producteurs influents pour peser directement sur les prix. Pour lui, le système des quotas du cartel est dépassé et certains pays ne respecteront pas l'accord de réduction annoncé le 24 juin.

NOMINATIONS

■ **LAGARDÈRE : Laurence Dors**, 42 ans, conseiller technique pour les questions économiques internationales d'Alain Juppé à Matignon de 1995 à 1997, rejoint le groupe Lagardère comme secrétaire général de la direction des affaires internationales.

■ **COCA-COLA : John Sheppard**, 41 ans, a été nommé président de la division Nord-ouest Europe de Coca-Cola. Il permute avec Gavin Darby qui devient président de la division Europe centrale.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 26 JUIN

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,13 %
CAC 40 : 4209,28

VALEURS FRANÇAISES	Cours préced.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
S.N.P. (T.P.)	1080	1060	- 1,85	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	965	963	- 0,20	1000
Renault (T.P.)	2869	2894	+ 0,17	1000
Rhone Poulenc(T.P)	3190	3190	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1360	1365	+ 0,36	1000
Thomson S.A (T.P)	1015	1015	—	1000
Accor	1734	1739	+ 0,28	100
AGF	351	349,40	- 0,45	30
Air Liquide	1037	1033	- 0,38	70
Alcatel Alsthom	1218	1250	+ 2,62	40
Alstom	204,50	205	+ 0,24	40
Altran Techno. #	1200	1298	+ 8,16	10
Atos CA	1389	1397	+ 0,57	10
Axa	666	666	—	60
Bail Investis	954	960	+ 0,62	100
Bazar Hot. Ville	748	745	- 0,40	50
Bertrand Faure	469	465	- 0,85	5
BIC	446,50	436,10	- 2,32	25
BIS	650	670	+ 3,07	20
B.N.P.	495	494,70	- 0,06	25
Bollore Techno.	1181	1177	- 0,33	50
Bongrain	2948	2975	+ 0,91	50
Bouygues	1094	1098	+ 0,36	50
Bouygues Offs.	259,20	260	+ 0,30	10
Bull	98	96,70	- 1,32	10
Canal +	1170	1161	- 0,76	20
Cap Gemini	962	959	- 0,31	40
Carbone Lorraine	530	533	+ 0,56	10
Carrefour	3835	3800	- 0,91	100
Casino Guichard	466,90	469	+ 0,44	10
Casino Guich.ADP	322,80	324	+ 0,37	10
Castorama Dub.(Li)	1062	1044	- 1,69	25
C.C.F.	483	495	+ 2,48	25
Cegid (Ly)	1190	1190	—	25
Cerus Europ.Reun.	41	41,55	+ 1,34	40
CGIP	3200	3220	+ 0,62	100
Chargeurs	481	496	+ 3,11	100
Christian Dalloz	771	771	—	10
Christian Dior	735	738	+ 0,40	52
CIC - ACTIONS "A"	626	624	- 0,31	100
Ciments Francais	357	355	- 0,56	25
Clarins	556	558	+ 0,35	50
Club Mediterranee	529	528	- 0,18	25
Coflexip	799	789	- 1,25	10
Colas	1215	1215	—	40
Comptoir Entrep.	15,05	14,75	- 1,99	10
Comptoirs Mod.	3149	3127	- 0,69	100
CPR	486,10	495,90	+ 2,01	50
Cred.Fon.France	102	101	- 0,98	100
Credit Lyonnais CI	611	611	—	100
CS Signaux(CSEE)	594	576	- 3,03	100
Damart	4600	4602	+ 0,04	50
Danone	1725	1717	- 0,46	10
Dassault-Aviation	1988	1970	- 0,90	50
Dassault Electro	697	698	+ 0,14	80
Dassault Systemes	294,90	291	- 1,32	5
De Dietrich	399	395,10	- 0,97	25
Deveaux(Ly)#	950	951	+ 0,10	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,80	69,85	+ 0,07	100
Dexia France	520	518	- 0,24	100
DMC (Dollfus Mi)	161	161	—	75
Dynaction	236,90	230	- 2,91	25
Ecia	1720	1705	- 0,87	25
Eiffage	554	548	- 1,08	50
Elf Aquitaine	625	618	- 0,84	50
Eramet	246,50	250	+ 1,41	20
Eridania Beghin	1375	1347	- 2,03	65
Essilor Intl	2540	2532	- 0,31	20
Essilor Intl.ADP	2230	2205	- 1,12	20
Esso	576	575	- 0,17	50
Eurafrance	3880	3801	- 2,05	200
Euro Disney	12,85	12,35	- 3,89	5
Europe 1	1370	1368	- 0,14	100
Eurotunnel	6,65	6,85	+ 3	—
Fimalac SA	730	710	- 2,73	140
Finextel	126,10	126	- 0,07	100
Fives-Lille	538	531	- 1,30	50
France Telecom	411	413,50	+ 0,60	25
Fromageries Bel	5300	5260	- 0,75	50
Galeries Lafayette	6160	6130	- 0,48	100
GAN	157,70	163,50	+ 3,67	10
Gascogne	620	620	—	50
Gaumont #	473,50	468	- 1,16	50
Gaz et Eaux	335	340	+ 1,49	5
Geophysique	900	903	+ 0,33	10
G.F.C.	669	657	- 1,79	100
GrandVision	202,60	194	- 4,24	10
Groupe Andre S.A.	705	717	+ 1,70	50
Groupe GTM	640	642	+ 0,31	50
Gr.Zannier (Ly) #	165	166	+ 0,60	10
Guilbert	970	958	- 1,23	10
Guyenne Gascogne	2450	2450	—	100
Hachette Fili.Med.	1635	1603	- 1,95	20
Havas Advertising	1246	1216	- 2,40	50
Imetal	819	820	+ 0,12	50
Immeubl.France	499	495	- 0,80	50
Infogrames Enter.	378	364	- 3,70	20
Ingenico	165,10	165	- 0,06	10
Interbail	166	162,20	- 2,28	100
Intertechnique	1640	1641	+ 0,06	100
ISIS	755	754	- 0,52	50
Jean Lefebvre	500	510	+ 2	50
Klepierre	1165	1162	- 0,25	100
Labinal	2003	2075	+ 3,59	100
Lafarge	645	625	- 3,10	25
Lagardere	259,90	258,70	- 0,46	40
Lapeyre	573	575	+ 0,34	10
Lebon (Cie)	285	276	- 3,15	50
Legrand	1675	1640	- 2,08	10
Legrand ADP	1070	1055	- 1,40	10
Legris indust.	295	289	- 2,03	20
Locindus	886	881	- 0,56	150
L'Oreal	3320	3344	+ 0,72	10
LVMH Moet Hen.	1175	1178	+ 0,25	10
Marine Wendel	1105	1110	+ 0,45	100
Metaleurop	51,60	52	+ 0,77	25
Metrologie Inter.	19,65	19,60	- 0,25	10
Michelin	359,90	355,20	- 1,30	12
Montupet SA	2449	2435	- 0,57	50
Moulinex	158,80	157	- 1,13	10
Natexis	393	392,80	- 0,05	100
Norbert Dentres.#	241,70	239	- 1,11	10
Nord-Est	131,50	134	+ 1,90	50
Nordon (Ny)	529	525	- 0,75	20
NRJ #	937	938	+ 0,10	10
Olipar	69	71	+ 2,89	60
Paribas	650	648	- 0,30	100
Pathe	1165	1156	- 0,77	100
Pechiney Act Ord A	243	243	—	100
Pernod-Ricard	418,60	419,90	+ 0,31	20
Peugeot	1410	1389	- 1,48	35
Pinault-Print.Red.	5000	5000	—	100
Plastic Omn.(Ly)	890	890	—	20
Primagaz	526	515	- 2,09	10
Promodes	3410	3378	- 0,93	20
Publicis #	1005	1019	+ 1,39	25
Remy Cointreau	120	117,50	- 2,08	10
Renault	354	355,70	+ 0,48	25
Rexel	2670	2650	- 0,74	20
Rhodia	170	178,90	+ 5,23	100
Rhone Poulenc A	339,50	346,90	+ 2,17	25
Rochefortaise Com.	708	701	- 0,98	10
Rochette (La)	29	28,75	- 0,86	10
Royal Canin	349	345,50	- 1	20
Rue Imperiale(Ly)	8100	8000	- 1,23	200
Sade (Ny)	239	239	—	100
Sagem SA	4697	4693	- 0,08	50
Saint-Gobain	1112	1132	+ 1,79	100
Salvepar (Ny)	575	573	- 0,34	50
Sanofi	707	709	+ 0,28	25
Saupiquet (Ns)	548	544	- 0,72	50
Schneider SA	495	489	- 1,21	50
SCOR	395	398	+ 0,75	25
S.E.B.	869	860	- 1,03	20
Sefimeg CA	416,10	425	+ 2,13	100
SEITA	269,90	266	- 1,44	50
Selectibanque	87,50	87	- 0,57	100
SFIM	950	961	+ 1,15	160
SGE	273,50	272	- 0,54	85
Sidel	448	447,80	- 0,04	15
Silic CA	1105	1115	+ 0,90	100
Simco	510	509	- 0,19	100
S.I.T.A.	1580	1575	- 0,31	50
Skis Rossignol	108	107,80	- 0,18	25
Soc.Fonc.Lyonnai.#	960	960	—	50
Societe Generale	1206	1215	+ 0,74	30
Sodexho Alliance	1250	1259	+ 0,72	100
Sogeparc (Fin)	419,80	423	+ 0,76	[illegible]
Sommer-Allibert	308	314,50	+ 2,11	[illegible]
Sophia	292,90	286,28	- 2,28	[illegible]
Spir Communic. #	500	504	+ 0,80	20
Strafor Facom	584	584	—	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1019	1035	+ 1,57	[illegible]
Synthelabo ■	987	1014	+ 2,73	10
Technip	767	745	- 2,86	[illegible]
Thomson-CSF	236,40	234,60	- 0,76	[illegible]
Total	778	768	- 1,28	[illegible]
UIF	492,70	[illegible]	- 3,87	100
Uniball	819	805	- 1,70	[illegible]
Union Assur.Fdal	945	930	- 1,58	[illegible]
Usinor	96,80	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Valeo	618	650	+ 5,17	[illegible]
Vallourec	476,10	475	- 0,23	100
Via Banque	193,90	[illegible]	- 0,77	100
Vivendi (ex CGE)	1266	1273	+ 0,55	[illegible]
Worms (ex.Someal)	109	[illegible]	—	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1652	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Elf Gabon	945	930	- 1,58	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	137,60	139,60	+ 1,45	[illegible]
Adecco S.A.	2460	2450	- 0,40	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	1084	1068	- 1,47	[illegible]
ALLIANZ AG	1999	1997	- 0,10	[illegible]
American Express	659	660	+ 0,15	[illegible]
Anglo American #	227	206,30	- 9,11	[illegible]
Anglogold Ltd #	242	240	- 0,82	[illegible]
Amgold #	213,50	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Arjo Wiggins App.	20,40	[illegible]	- 1,47	[illegible]
A.T.T. #	361,60	[illegible]	- 2,12	[illegible]
Banco Santander #	304	308	+ 1,31	[illegible]
Barrick Gold #	110	111	+ 0,90	[illegible]
B.A.S.F. #	291	290	- 0,34	[illegible]
Bayer #	306	309	+ 0,98	[illegible]
Crown Cork ord.#	285	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Crown Cork PF CV#	260	260	—	[illegible]
Daimler Benz #	601	602	+ 0,16	[illegible]
De Beers #	112,70	[illegible]	- 3,37	[illegible]
Deutsche Bank #	510	506	- 0,78	[illegible]
Diageo PLC reg.#	70,50	70,10	- 0,56	[illegible]
Dresdner Bank	339,90	328	- 3,50	[illegible]
Driefontein #	30,70	30,40	- 0,97	[illegible]
Du Pont Nemours #	465,50	454,90	- 2,27	[illegible]
Eastman Kodak #	418,20	417,90	- 0,21	2
East Rand #	1,35	1,34	- 0,74	[illegible]
Echo Bay Mines #	14,80	14,80	—	[illegible]
Electrolux #	110	114,90	+ 4,45	5
Ericsson #	173,60	[illegible]	+ 0,23	2
Ford Motor #	348,70	349,80	+ 0,31	2
Gencor act.regr.	9,40	8,85	- 5,85	[illegible]
General Elect. #	541	538	- 0,55	[illegible]
General Motors #	409,60	406,10	- 0,85	[illegible]
Gle Belgique #	1011	1025	+ 1,38	[illegible]
Harmony Gold #	24,65	23,70	- 3,85	[illegible]
Hitachi #	36,50	36,05	- 1,23	50
Hoechst #	298,30	303	+ 1,57	5
I.B.M #	688	676	- 1,74	[illegible]
I.C.I #	101,90	102	+ 0,09	[illegible]
Ito Yokado #	271,10	271	- 0,03	50
Kingfisher plc #	102,30	99,50	- 2,73	[illegible]
Matsushita #	91	90	- 1,09	50
Mc Donald's #	408,20	407,30	- 0,26	[illegible]
Merck and Co #	793	786	- 0,88	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	34,15	34,55	+ 1,17	50
Mobil Corporat.#	472,10	472	- 0,02	[illegible]
Morgan J.P. #	726	719	- 0,96	2
Nestle SA Nom. #	12920	12900	- 0,15	10
Nipp. MeatPacker #	69,50	[illegible]	—	50
Nokia A	419,30	417,90	- 0,33	[illegible]
Norsk Hydro #	270	267	- 1,11	20
Petrofina #	2400	2360	- 1,66	[illegible]
Philip Morris #	232,60	234,20	+ 0,68	[illegible]
Philips N.V #	519	514	- 0,96	10
Placer Dome Inc #	67,30	67,40	+ 0,14	[illegible]
Procter Gamble	552	547	- 0,90	[illegible]
Quilvest	340	335	- 1,47	[illegible]
Randfontein #	13,70	13,10	- 4,37	[illegible]
Rio Tinto PLC #	70	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Royal Dutch #	340	335,90	- 1,20	[illegible]
Sega Enterprises	102,70	[illegible]	—	50
Schlumberger #	413,10	410,80	- 0,53	[illegible]
Shell Transport #	42,20	42,20	—	[illegible]
Siemens #	372,30	365	- 1,96	5
Sony Corp. #	494,10	498	+ 0,78	50
SGS Thomson Micro.	436	428,20	- 1,78	13
Sumitomo Bank #	52,65	56,85	+ 7,97	50
T.D.K #	442,50	440	- 0,56	50
Telefonica #	282	279,90	- 0,74	500
Toshiba #	23,25	24	+ 3,22	50
Unilever #	494	497,30	+ 0,66	[illegible]
United Technol. #	535	536	+ 0,18	5
Volkswagen A.G #	5960	5890	- 1,17	50
Yamanouchi#	121,10	117,80	- 2,72	50
Zambia Copper	10,50	10,30	- 1,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 26 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,25	5,893 o
CEPME 9% 89-99 CA#	105,25	7,792 d
CEPME 9% 92-06 TSR	127,50	0,197
CFD 9,7% 90-03 CB	120,92	3,880
CFD 8,6% 92-05 CB	121,90	3,322 d
CFF 10% 88-98 CA#	101,77	6,904
CFF 10,25% 90-01 CB#	114,20	5,033 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,30	0,829
CNA 9% 4/92-07	128,69	1,430
CRH 8,6% 92/94-03	117,07	0,047
CRH 8,5% 10/87-88#	103,02	2,748
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,68	3,204
EDF 8,6% 92-04 #	119,52	1,956 ↑
Finansder 9% 91-06#	127,25	5,351
Finansd.8,6% 92-02#	113,60	3,652 d
Floral 9,75% 90-99#	105,60	9,136 ↑
OAT 9% 88-98 TRA	—	3,474
OAT TMB 87-99 CA#	100	1,513 o
OAT 8,125% 89-99 #	103,77	0,524
OAT 8,50% 90-00 CA#	107,40	2,212 d
OAT 85-00 TRA CA#	101,50	4,407
OAT 10% 5/85-00 CA#	110,32	0,959
OAT 89-01 TME CA#	—	1,344
OAT 10% 90-01 ecu	—	3,425 ↓
OAT 7,5% 7/86-01 CA#	—	7,007
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,82	2,315 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,19	5,077
OAT 8,50% 89-19 #	142,09	5,799
OAT 8,50% 92-23 CA#	143,23	1,560
SNCF 8,5% 87-94 CA	104,36	3,592 d
Suez Lyon.Eaux 90	1040	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	54,90	54,50
Baccarat (Ny) ◆	930	950
Bains C.Monaco	500	790
Bque Transatland.	250	260
Bidermann Intl ◆	110	110
Centenaire Blanzy	557	570
Champex (Ny) ◆	26,30	26,30
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3300	3300
Generali Fce Assur	1835	1840
Continental Ass.Ly	700	724
Darblay ◆	551	551
Didot Bottin ◆	896	896
Eaux Bassin Vichy ◆	2360	2360
Ent.Mag. Paris ◆	2020	2020
Fichet Bauche	41,80	39,75
Fidei	66,10	67
Finalens ◆	275	275
F.I.P.P. ◆	232,90	232,90
Fonciere (Cie)	925	925
Foncina # ■	600	[illegible]
Francarep ■	341,60	330
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Gevelot ◆	7300	[illegible]
G.T.I (Transport)	410	[illegible]
Immobail	250	245
Immobanque	713	713
Lucia ◆	84	84
Monoprix	470	[illegible]
Metal Deploye	410	[illegible]
Mors	8	8
Navigation (Nle)	130	130
Optorg	475	475
Paluel-Marmont ech	450	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1055	[illegible]
Parfinance	323,50	[illegible]
Paris Orleans	395	395
Promodes (CI)	2279	2279
PSB Industries Ly	690	719
Rougier #	395	414
Saga	193,50	185
S.I.P.H. ◆	245	245
Sofragi	5160	5180
Taittinger	4700	4685
Tour Eiffel ◆	545	545
Vicat	596	[illegible]
Caves Roquefort ◆	2100	2100
Elyo	561	[illegible]
Finaxa	587	595
Gaillard (M) ◆	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	211,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	2050	[illegible]
Hotel Lutetia	535	[illegible]
Hotels Deauville ◆	1022	1022
L.Boulier (Ly) ◆	397	[illegible]
Lloyd Continental ◆	10550	10550
Matussiere Forest	75,80	[illegible]
Moncey Financiere ◆	3000	[illegible]
M.R.M. (Ly)	500	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	127,50	[illegible]
Poliet ◆	533	[illegible]
Sabeton (Ly)	790	[illegible]
Samse (Ly)	1417	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1420	[illegible]

(Publicité)

Très enrichissant.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 26 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	57	58,50
[illegible]	470	456
[illegible]	550	549
[illegible] ◆	230	230
[illegible]	495	495
[illegible]	274,90	275
[illegible]	924	932
[illegible]	341,30	[illegible]
[illegible]	132	135
[illegible]	790	794
[illegible]	132	132
[illegible]	430	426
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] ●	[illegible]	316
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Change Bourse (M)	214,50	214,50
CNIM CA#	276	276
Codetour	405	404
Comp.Euro.Tele-CET	353	353
Conflandey #	340,10	340,10
C.A. Hte Normandie	320	320
C.A. Paris IDF	952	952
C.A.Ille & Vilaine	307,90	305
C.A.Loire Atl.# Ns	305	305
C.A.Pas de Calais	585	585
C.A.du Nord#(Li)	478	479
C.A. Oise CCI	339	359
C.A. Somme CCI	339	335
C.A.Toulouse (B)	425	428
Groupe J.C.Darmon	674	665
Devanlay S.A. ◆	722	722
Devernois (Ly) ■	571	575
Ducros Serv.Rapide	45	44,50
Emin-Leydier (Ly)#	455	450
Europ Extinc.(Ly)	495	490
Exprand s.a.	1499	1475
Factorem	630	631
Faiveley #	234	234
Finacor	35	35
Finatis	1036	1065
Assur.Bq.Populaire	620	620
Gautier France	375	363
Gel 2000	41	40,50
GEODIS #	459	460
GFI Industries #	1600	1617
Girodet (Ly) # ◆	24	24
CLM S.A.	210	209
Cpe Guillin # Ly	260	260
Kindy #	145,50	146,50
Guerbet S.A.	216	220
Hermes internat.1#	458,30	462
Hurel Dubois	825	828
ICBT Groupe #	225	219,70
I.C.C.#	193,10	195
ICOM Informatique	608	578
Idianova	95	178,70
Int. Computer #	70	69,10
IPBM	61	61
Mé-Metropole TV ■	999	1000
Manitou #	1000	1007
Manutan	540	570
Marie Brizard #	665	665
Maxi-Livres/Profr#	40,05	40
Mecelec (Ly)	93,10	94,10
MGI Coutier #	357	353
Monneret JouetsLy#	165,90	165,90
Naf-Naf #	82,10	82
NSC Groupe (Ny)	928	894
Onet #	921	916
Paul Predault	172	177
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	126	129
Phyto-Lierac #	237	237
Pochet ◆	750	750
Poujoulat Ets (Ns) ◆	229	229
Radiall #	696	690
Robertet #	1205	1200
Rouleau-Guichard	320	320
Securidev #	99,95	98,70
Smoby (Ly) #	610	604
Sofco (Ly) ◆	13	13
Sofibus	370	370
Sopra #	1860	1889
Steph.Kelian # ◆	86	86
Sylea	569	555
Teisseire-France	215	210
TF1	973	960
Thermador Gpe. #	385	385
Transiciel ◆	611	611
Trouvay Cauvin #	182	185
Unilog ■	2140	2148
Union Fin.France	710	705
Viel et Cie #	161,90	155
Vilmorin et Cie #	597	591
Virbac	495	460

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 26 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	40	36
Belvedere	1272	1260
BVRP	416	415
Cheminex	15	15
Dwan Duboi	490	475
Ewofins scientif.	690	685
FDM Pharma n.	45	44
Genset	599	585
Guyanor action B	8,30	8,80
Infonie	135,10	139,90
Joliez-Regol	95	95
La Cie Group	168	165
Olitec	1250	1230
Omnicom	690	690
Picogiga	245	246,90
R21 Santé	490	495
Serp Recyclage	813	808

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 26 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	1065	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 juin

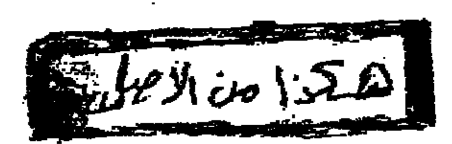
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio Epargne Retraite	[illegible]	[illegible]
Natio Epargne Trésor	[illegible]	[illegible]
Natio Ener.Valeurs	[illegible]	[illegible]
Natio Euro Oblig.	[illegible]	[illegible]
Natio Euro Opport.	[illegible]	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2520,33	[illegible]
Natio Immobilier	1518,76	[illegible]
Natio Inter.	1160,74	[illegible]
Natio Monétaire C	5594,74	5594,74
Natio Monétaire D.	5236,17	[illegible]
Natio Oblig. LT	232,54	[illegible]
Natio Oblig. MT C	901,58	[illegible]
Natio Oblig. MT D	871,50	[illegible]
Natio Opportunités	274,90	[illegible]
Natio Placement C	60856,32	60856,32
Natio Placement D	75974,06	75974,06
Natio Revenus	1126,67	1115,51
Natio Sécurité	11460,49	11460,49
Natio Valeurs	1995,93	1858,75
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monédien	95235,45	95235,45
Oblig. Mondiale	295,65	239,34
CDC-GESTION		
Avenir Bourse Inv. D PEA ◆	1149,72	1116,25
Nord Sud Dévelop. C ◆	2697,42	2635,05
Nord Sud Dévelop. D ◆	2406,20	2404,55
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	324	317,65
Patrimoine Retraite D	306,74	300,73
Sicav Associations C ◆	2478,57	2478,57
CDC TRÉSOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fensica. C	20255,75	20225,75
Mutual. dépôts Sicav C	19913,32	19893,13
CAISSE D'ÉPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	400,39	392,34
Écur. Capitalisation C	270,09	270,09
Écur. Expansion C	55709,07	55709,07
Écur. Géovaleurs C	4747,59	4654,78
Écur. Invest. D PEA	317,44	311,22
Écur. Monépremière	11670,45	11670,45
Écur. Monétaire C	13355,05	13355,05
Écur. Monétaire D	12376,86	12376,86
Écur. Trésorerie C	327,61	327,61
Écur. Trésorerie D	307,78	307,78
Écur. Trimestriel D	2105,14	2105,14
Eparcourt-Sicav D	192,87	192,87
Géoptim C	13744,59	13541,47
Géoptim D	12624,97	12438,39
Horizon C	2987,77	2929,19
Prévoyance Écur. D	105,78	105,78
Sécuripremière C	14504,46	14366,56
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12529,83	12504,39
Écur. Sécuripremière C	12393,40	12381,02
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	123050,42	123050,42
Atout Amérique	224,39	218,92
Atout Asie	76,72	74,85
Atout France Europe	1205,62	1176,21
Atout France Monde	291,70	284,59
Atout Futur C	1194,55	1165,41
Atout Futur D	1112,75	1085,61
Coeus	2058	2023,60
Dièze	2838,02	2790,56
Elicash	978668,32	978668,32
Eurodyn	3607,44	3519,45
Indicia ◆	—	—
Indocam Convert. C	16289	15814,56
Indocam Convert. D	14911,02	14476,72
Indocam Europe Nouv.	14453,50	14032,52
Indocam Hor. Eur. C	1252,15	1215,68
Indocam Hor. Eur. D	1252,15	1215,68
Indocam Multi Oblig.	1010,19	980,77
Indocam Orient C ◆	157,25	150,12
Indocam Orient D ◆	144,16	137,62
Indocam UniJapon	842,05	803,67
Indocam Str. 5-7 C	2017,10	1983,33
Indocam Str. 5-7 D	1443,01	1418,89
Mone.J C ◇	12248,31	12248,31
Mone.J D ◇	11603,10	11603,10
Oblifutur C	586,63	576,52
Oblifutur D	540,67	531,63
Oraction	1387,81	1353,96
Revenu-Vert	1201,65	1181,56
Sévéa ◆	—	—
Synthésis	19955,82	19603,97
Univers Actions	309,37	301,82
Uni Associations ◇	120,90	120,90
Uni-Foncier	1922,27	1875,39
Uni-Régions	2325,49	2268,76
Univar C ◇	317,41	317,41
Univar D ◇	304,19	304,19
Univers-Obligations	268,45	263,96
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m.	16379,89	16058,72
Indocam Val. Restr. ◆	19083,20	18527,38
Optalis Dynamiq. C ◆	123,18	120,76
Optalis Dynamiq. D ◆	121,94	119,55
Optalis Équilib. C ◆	118,18	115,86
Optalis Équilib. D ◆	115,17	112,91
Optalis Expansion C ◆	113,16	110,94
Optalis Expansion D ◆	113,16	110,94
Optalis Sérénité C ◆	110,11	107,95
Optalis Sérénité D ◆	105,18	103,12
Pacte Sol. Logem. ◆	517,68	512,35
Pacte Vert T. Monde ◆	546,74	535,92
CIC BANQUES		
Francic	221,52	215,07
Francic Pierre	189,54	184,02
Europe Régions	326,65	317,34
CIC PARIS		
Associc	1107,26	1107,26
Cicamonde	2011,90	1953,30
Convertcic	501,79	494,37
Ecocic	2094,26	2093,26
Mensuelcic	10074,63	9974,88
Oblicic Mondial	4217,02	4194,70
Oblicic Régions	1254,38	1235,84
Rentacic	167,01	164,54
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1425,07	1410,96
Lion 20000 C	17575,14	17575,14
Lion 20000 D	16443,08	16443,08
Lion-Associations C	11428,51	11428,51
Lion-Associations D	10830,80	10830,80
Lion Court Terme C	27191,11	27191,11
Lion Court Terme D	23955,66	23955,66
LionPlus C	1683,68	1650,67
LionPlus D	1542,28	1512,04
Lion Trésor	2520,04	2495,09
Oblilion	2353,68	2330,38
Sicav 5000	1035,60	1015,29
Slivafrance	1777,77	1742,91
Slivam	683,46	670,06
Slivarente	258,40	253,33
Slivinter	971,12	952,88
Trilion	5121,95	5056,22
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2811,05	2755,93
CM Option Dynamique	184,86	179,91
CM Option Équilibre	314,76	307,23
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	214,78	209,85
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	955,63	955,63
Créd.Mut.Ep.Ind. C	215,11	209,35
Créd.Mut.Ep.J	23536,36	23536,36
Créd.Mut.Ep.Monde	2092,86	2036,55
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1972,28	1938,61
Créd.Mut.Ep.Quatre	1095,17	1073,70
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	113,50	111,27
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	405,30	387,85
Saint-Honoré Capital	21402,41	20779,04
St-Honoré March. Emer.	565,28	540,94
St-Honoré Pacifique	573,72	549,01
St-Honoré Vie Santé	2296,76	2197,86
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1874,77	1874,77
Stratégie Actions	1286,54	1237,06
Stratégie Rendement	2132,87	2065,73
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	139,46	136,06
Amplitude Europe C	228,71	223,13
Amplitude Europe D	224,27	218,80
Amplitude Monde C	1245,24	1214,87
Amplitude Monde D	1164,43	1136,03
Amplitude Pacifique C	77,20	75,32
Élanciel France D PEA	275	268,29
Élanciel Euro	674,87	658,43
Émergence Euro Poste	203,61	198,64
Géobilys C	712,25	701,72
Géobilys D	666,54	656,69
Kaleis Dynamisme C	1348,90	1322,45
Kaleis Équilibre C	1208,10	1184,41
Kaleis Sérénité C	1129,03	1117,85
Latitude C	152,33	152,33
Latitude D	135,26	135,26
Oblitys D	661,64	651,86
Plénitude D PEA	278,91	272,11
Poste Gestion C	15305,06	15305,06
Revenus Trimestr. D	5282,73	5229,93
Solstice D	2368,04	2362,13
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39012,72	39012,72
Actimonétaire D	30908,26	30908,26
Cadence 1 D ◆	1075,16	1064,51
Cadence 2 D ◆	1063,15	1052,63
Cadence 3 D ◆	1052,24	1041,82
Capimonétaire C	420,48	420,86
Capimonétaire D	370,20	369,88
Sogeoblig C/D ◆	9783,62	9686,75
Interoblig C ◆	318,30	315,15
Intersélection France D ◆	488,33	478,75
S.G. France opport. C ◆	2929,87	2872,82
S.G. France opport. D ◆	2773,44	2719,06
Sogenfrance C ◆	2868,26	2812,02
Sogenfrance D ◆	2604,03	2552,97
Sogépargne D ◆	309,78	305,71
Soginter C ◆	341,74	335,04
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	2080,19	2039,40
Sogeliance D ◆	1715,06	1698,06
Sogenfrance Tempo D ◆	376,21	368,85

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

Michael Schumach

la vainqueur de 1997

Carlos Moya et Andre Ag
sont éliminés à Wimbled



هكذا من الأصل

SPORTS Dimanche 28 juin, la grande caravane de la formule 1 fait halte en France. Réintégré *in extremis* dans le calendrier de la FIA, après l'adoption par le Parlement d'un amendement sur les droits de retransmission télévisée, le Grand Prix de France se dispute à 14 heures sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre). ● LE PILOTE ALLEMAND Michael Schumacher va tenter à cette occasion de rééditer son exploit de l'an passé. Après sa victoire dans le dernier grand prix au Canada, sa deuxième de la saison et la 29e de sa carrière, il va s'efforcer de faire triompher les couleurs de l'écurie Ferrari. ● UNE PREMIÈRE PLACE lui permettrait de réduire son retard sur le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes). ● AVANT LA COURSE, le pilote déclare au *Monde* qu'il espère que le *« gros travail effectué sur la voiture »* va être récompensé.

Michael Schumacher vise un nouveau succès au Grand Prix de France

Dans un entretien au « Monde », le pilote allemand de l'écurie Ferrari, sévèrement critiqué après un dépassement litigieux au Grand Prix du Canada, affirme : « Je ne suis pas un ange, je suis quelqu'un de dur. Je ne suis pas là pour distribuer des cadeaux à quiconque »

« Votre victoire au Grand Prix du Canada, le 7 juin, a suscité une nouvelle polémique. Votre *sortie des stands* a notamment été jugée dangereuse. Pouvez-vous raconter cet instant de la course ?

– C'est très simple. Si vous regardez attentivement les images, vous voyez que j'essaie de regarder sur ma droite en quittant la ligne droite des stands. Mais la vision est très réduite à cet endroit. J'ai vu qu'il y avait un écart entre la voiture de Pedro Diniz et qui que ce soit qui pouvait se trouver derrière, en l'occurrence Heinz-Harald Frentzen. Pensant qu'il n'y avait personne en piste, j'ai pris ma trajectoire pour aborder le premier virage. Je n'ai rien remarqué de particulier, jusqu'à ce que mon équipe me demande de rentrer au stand pour observer un arrêt de dix secondes de pénalité. J'ai demandé : « Pourquoi ? », mais mon ingénieur n'en savait pas davantage à ce moment. L'équipe a dû aller demander des explications aux commissaires de course.

– Vous avez évité de peu la Williams de Frentzen et vous n'avez rien remarqué ?

– Non. Je ne l'ai pas vu du tout. D'ailleurs, il m'aurait été facile de l'éviter. Quand vous abordez un virage, vous vous concentrez sur ce virage, vous ne voyez pas forcément *ce qui se passe à l'extérieur*, sur la droite.

– Heinz-Harald Frentzen a dit qu'il n'avait pas d'autre choix que de vous percuter ou de sortir de la piste, ce qu'il a fait.

– Lorsque je regarde cette scène sur la vidéo, je suis d'accord avec lui. Mais je répète que je ne l'ai pas vu. En réalité, Frentzen courait alors sous drapeau jaune et j'étais devant lui : il n'aurait même pas dû essayer de me doubler.

– Vous étiez en tête ?

– Oui. Tout le temps. J'étais plus lent puisque je sortais des stands. S'il avait été devant moi, il aurait été en position de me doubler.

– Cet incident de course a créé une nouvelle affaire Schumacher...

– On peut voir les choses de cette façon. Je dois aujourd'hui travailler très dur pour faire oublier les critiques que j'ai récoltées par le passé. Contre la jalousie, il faut également fournir beaucoup d'efforts.

– Vous ressentez de la jalousie ?

– Oui.

– L'année dernière, au Grand Prix du Japon, Jacques Villeneuve avait été sévèrement pénalisé pour avoir ignoré un drapeau qui l'obligeait à ralentir pendant une séance d'essais libres. Après l'incident de Montréal, il a insinué, avec d'autres, que Michael Schumacher bénéficiait d'un règlement particulier.

– Je répète que je n'ai pas enfreint le règlement à Montréal. A Zeltweg, l'an dernier, j'ai été pénalisé pour un drapeau jaune que je n'avais même pas vu. Le règlement est bien *le même pour tout le monde ! Mais* des gens peuvent toujours trouver des différences lorsque cela les arrange. C'est sûr que messieurs Villeneuve et Frentzen ne sont pas mes amis. C'est sûr qu'ils ne marchent pas très fort cette année, d'une manière assez inattendue. Il y a sans doute beaucoup de frustration chez eux.

– Quelle est votre approche de la course automobile ?

– Je ne comprends pas cette question.

– La quête de la première place justifie-t-elle selon vous tous les moyens ?

– Non. Il y a un règlement. Je le connais, j'agis toujours dans son cadre. Si j'en sors, je suis pénalisé. Je veux gagner dans les règles. Affirmer que je bénéficie de règles particulières est un pur non-sens. Il faut bien que les gens comprennent la différence entre une faute volontaire et une erreur involontaire.

– Etes-vous embarrassé de voir ces polémiques entacher votre réputation de pilote d'exception ?

– Si je ne gagnais pas, personne ne se plaindrait de moi. Lorsque je gagne, des gens croient en moi, en mon travail, d'autres non. Certains cherchent les bonnes raisons de ma réussite, d'autres scrutent les mauvaises. Je ne suis pas un ange, je suis quelqu'un de dur. C'est sûr que je ne suis pas là pour distribuer des cadeaux à quiconque. On parle beaucoup de cette histoire avec Frentzen à Montréal, mais on dirait que tout le monde a oublié les zigzags que Damon Hill m'a faits un peu plus tard lorsque j'ai essayé de le passer (un double changement de trajectoire, Ndlr). Est-ce honnête ? On dirait que cela n'intéresse personne lorsque quelqu'un s'en prend à moi d'une manière irrégulière. Peut-être faudrait-il rappeler à messieurs Villeneuve et Frentzen qu'ils ont fait exactement la même chose l'année dernière à Suzuka, devant Eddie Irvine et devant moi.

> « Il y a un règlement. Je le connais, j'agis toujours dans son cadre. Si j'en sors, je suis pénalisé. Je veux gagner dans les règles »

– Ferrari semble avoir rattrapé une partie de son retard sur McLaren ?

– Je n'en suis pas si sûr. Sommes-nous vraiment revenus sur eux, ou avons-nous seulement bénéficié d'un bon week-end, d'un bon package ? Nous avons eu de la chance : les deux McLaren n'ont pas fini la course. Les deux prochains Grand Prix, à Magny-Cours et à Silverstone, permettront d'y voir plus clair.

– Le Grand Prix de France avait marqué, l'an dernier, le début de votre retour sur l'écurie Williams. Pensez-vous qu'il en sera de même cette année ?

– J'espère que oui. Nous avons effectué un gros travail sur la voiture. Maintenant, j'espère que nous arriverons à faire de même du côté des pneumatiques.

– Le choix de pneus avant plus étroits a coûté cher, en début de saison, aux écuries Williams et Ferrari. Etiez-vous de ceux qui privilégiaient les pneus étroits pour adapter la voiture au nouveau règlement ?

– C'est vrai que nous avons connu un début de saison assez difficile et que cela va mieux depuis que nous avons opté pour des pneus plus larges. En Argentine, nous avons bénéficié d'une bonne température, idéale pour nos pneus. Mais ensuite, à Imola ou à Monaco, des endroits difficiles où nous devions bien figurer, nous n'avons pas été en bonne position. Depuis, Good Year a effectué de nouveaux progrès, mais je ne sais pas si ce sera suffisant.

– McLaren semble également tirer un grand avantage de la longueur de ses monoplaces. Les Ferrari doivent-elles gagner quelques centimètres pour être plus compétitives ?

– Chaque écurie trouve des compromis très variables, ce qui est bon pour une voiture ne l'est pas forcément pour une autre. Chez Ferrari, nous sommes très satisfaits de notre compromis. Mais il y a peut-être mieux à faire dans certaines situations, nous allons tester certaines solutions. Une modification de la longueur de la monoplace est certainement sur la liste, mais ce n'est pas une priorité.

– C'est votre troisième saison au sein de la Scuderia. Damon Hill et Jacques Villeneuve vous ont devancé les premières années et c'est au tour de Mika Hakkinen de prendre le large. Un champion comme vous peut-il s'habituer à la deuxième place ?

– Non. C'est pourquoi je continue de me battre. Mais je ne peux pas voler. »

Propos recueillis par Eric Collier

Le vainqueur de 1997

Le circuit de Magny-Cours (Nièvre) accueille, dimanche 28 juin à 14 heures, la huitième épreuve du championnat du monde de F1. Trois semaines après la débâcle des McLaren lors du Grand Prix du Canada, l'étape française offre au pilote Allemand Michael Schumacher une nouvelle occasion de réduire son retard sur le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes). Le double champion du monde est en territoire connu dans la Nièvre, où il s'est imposé à trois reprises. L'an passé, déjà au volant d'une Ferrari, il y avait réalisé un week-end parfait, décrochant la pole position avant de dominer la course de bout en bout et de consolider sa première place en tête du championnat du monde.

Au milieu de la saison, « Schumi », comme l'appellent ses admirateurs, est revenu aux avant-postes du classement des pilotes. Avec 34 points, le pilote de la Ferrari ne compte que 12 points de retard sur le Finlandais et devance Coulthard (McLaren-Mercedes) de 5 unités.

Carlos Moya et Andre Agassi sont éliminés à Wimbledon

HICHAM ARAZI a éliminé Carlos Moya, champion en titre de Roland-Garros et tête de série no 5 au deuxième tour des Internationaux de Grande-Bretagne, jeudi 25 juin (4-6, 6-4, 6-3, 6-4). Le même jour, l'Américain Andre Agassi, no 13 et vainqueur de l'épreuve en 1992, a été battu par l'Allemand Tommy *Haas* (4-6, 6-1,7-6, 6-4). Marc Rosset, tombeur de Cédric Pioline la veille, a, lui, été dominé par le Britannique Chris Wilkinson (6-4, 6-4, 7-6).

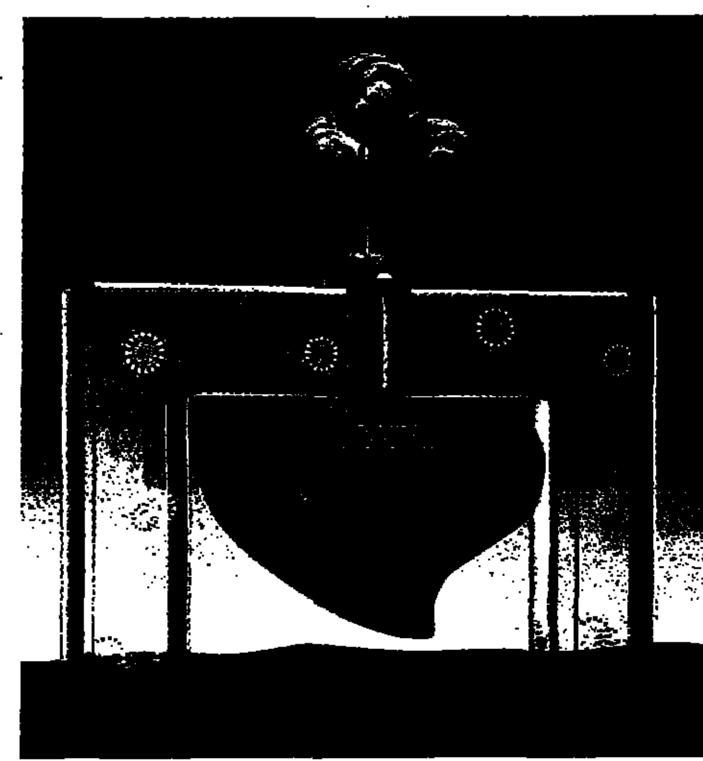
Vainqueur de sa compatriote Alexia Dechaume-Balleret (6-4, 7-6), la Française Julie Halard-Decugis s'est qualifiée pour le troisième tour, où elle rencontrera sa compatriote Nathalie Tauziat, no 16. Une autre Française, Amélie Mauresmo, a eu moins de chance, puisqu'elle a été éliminée par l'Indonésienne Yayuk Bazuki, quart-de-finaliste en 1997 (6-4, 6-3). L'Américaine Venus Williams, no 7, a profité d'une journée perturbée par la pluie pour pulvériser le record de vitesse au service – féminin –, avec une balle chronométrée à 211,625 km/h lors de son match (gagné) contre Barbara Schett. Le précédent record appartenait à la Neerlandaise Brenda Schultz-McCarthy (197,94 km/h, en 1997, déjà à Wimbledon) : *« Je servirai plus fort vers vingt-deux ou vingt-trois ans »*, a déclaré Venus Williams, qui n'est âgée que de dix-sept ans.

Flacons à histoire

Editions limitées, rééditions de parfums anciens mais jamais oubliés, l'art d'emballer l'inénarrable se renouvelle

ILS SONT quelque deux cents *nouveaux parfums à s'élancer* chaque année dans le fracas des promotions et des publicités. Mais si le parfum-rêve s'est un peu dévoyé en luxe de masse, il en a aussi sécrété l'antidote : c'est le parfum « couture », un produit d'exception dont le luxe et la cherté viennent a point redorer le *blason de la parfumerie*. Editions limitées de prestige ou rééditions de parfums disparus – souvent lancés avant la Noël –, tous communient dans le flacon de luxe et la belle ouvrage, tels ces bouchons émerisés qui scellaient les fragrances avant le temps du plastique.

Un phénomène d'une réelle ampleur, puisqu'on en voit proliférer désormais près de trente par an. D'Annick Goutal à Céline, il en est peu qui n'aient les leurs. Et les commandes de flacons affluent chez Saint-Louis, Lalique et Baccarat – contribuant désormais, chez ce dernier, à 6 % du chiffre d'affaires. Les cristalliers ne sont pas seuls à revivre ainsi la belle époque des parfums. Ces objets, plus faits pour réjouir l'oeil que pour flatter le nez, permettent à tout un chacun de traverser le temps : éditions limitées, la durée fortifie leur valeur ; rééditions, ils ressuscitent cette avant-guerre glorieuse, où les Ernest Beaux et les René Coty traduisaient en senteurs l'aura de la couture parisienne.



QUINTESSENCE DU FLACONNAGE

Ce mouvement fut sans doute initié par Caron, lorsque, s'installant en 1981 sur l'avenue Montaigne, ce parfumeur décida de recréer ses fleurons disparus : N'aimez que moi (1916), En avion (1930), etc. Tous les deux ans, ou presque, Caron propose l'un d'eux en série limitée : dernier en date, le Poivre de 1954 a retrouvé 1 400 exemplaires de son flacon d'origine – une amphore en cristal Baccarat. *« L'accent,* y explique-t-on, *est mis sur la rareté du "jus" – hors-mode – et sur son exclusivité : il n'est vendu qu'ici. »*

Ailleurs, ces micro-événements peuvent servir à célébrer un anniversaire : pour ses cinquante ans, L'Air du temps, parfum-emblème de Nina Ricci, vient de revêtir un flacon Lalique en forme de sphère, coiffé par deux colombes en cristal sablé. Prolonger un succès : Organza de Givenchy s'est vu édité en série limitée un an après son lancement.

Proclamer une légitimité : *« Dans une époque en mal de repères,* dit-on encore chez Givenchy, *il faut rassurer les clientes en témoignant de nos racines. »* Ou prouver l'excellence : *« Une maison de prestige doit proposer la quintessence du parfumage et du flaconnage »*, affirme-t-on chez Dior, qui réédita voici sept ans deux cents exemplaires du Diorissimo de 1956 dans leur flacon Baccarat originel, orné d'un bouquet en bronze doré, au modeste prix de 27 500 F l'unité.

Quoi de commun, il est vrai, entre le flacon « de prestige » à 1 500 F, vaguement rehaussé de métal, et les transparences inestimables conçues par Lalique et Baccarat (Nuit étoilée au Bengale) pour abriter leurs propres jus ? Entre les rééditions en séries illimitées de Lancôme (depuis dix ans, ses « éternels », Magie, Sikkim, Sagamore, ont retrouvé leurs somptueux flacons d'origine) et les tirages parcimonieux – deux séries de quinze fioles gravées – que les Salons du Palais-Royal Shiseido dédient à leurs créations de l'année ? Il est vrai que leur concepteur, Serge Lutens, rêve de parfums à très haute concentration, dont le coût promet d'être faramineux...

Ce geste presque gratuit est à mille lieues des opérations lourdes qui entourent aujourd'hui les « jus » grand public. De fait, les éditions limitées sont d'heureux accidents, ponctuels autant que confidentiels, qui recadrent un parfum dans son époque et son histoire. Jean Patou, l'un des pères de la parfumerie moderne, avait créé Vacances en 1936, à l'avènement des congés payés, Colony en 1938 (pour l'Exposition coloniale) et L'Heure attendue, à la Libération, tous réédités aujourd'hui dans une collection de douze fragrances historiques.



Le flacon bleu Nuit étoilée au Bengale de Baccarat et l'affiche des années 30 de Vega, de Guerlain, aujourd'hui réédité. Ci-dessous, flacon créé pour le cinquantième anniversaire de L'Air du temps de Nina Ricci (photo Lionel Le Méhauté).

Guerlain, l'autre tsar des senteurs, n'hésitait pas, pour sa part, à composer un parfum en mille exemplaires pour une soirée donnée par Diaghilev : depuis 1995, la maison a cultivé son patrimoine en rééditant (à mille exemplaires chacun, vendu 4 600 F l'unité) trois parfums mythiques, Djedi, Liu et Vega, dans leurs flacons Baccarat d'origine, au grand émoi de ses clientes.

« OMBRAGE AUX VRAIS ANCIENS »

Même s'il faut s'appeler Guerlain pour vendre, en trois heures, 500 exemplaires d'une édition limitée (Muguet, en l'occurrence), le bouche-à-oreille assure généralement à ce type de séries un tiers de préventes, avant leur sortie...

Même si le Printemps Haussmann a pu réaliser avec succès, ce mois-ci, une exposition-vente de parfums rares (dont le mythique Shocking d'Elsa Schiaparelli et le Fracas de Piguet, recréés en exclusivité), les rééditions – opérations de haut marketing, seulement bénéficiaires en termes d'image – restreignent leur public au cercle étroit des collectionneurs.

Dommage qu'en salle des ventes leur valeur laisse à désirer. *« Il faut attendre,* déclare Régine de Robien, experte en flacons à Drouot. *Mais je déplore que ces rééditions portent souvent ombrage aux vrais flacons anciens, entraînant à la baisse les cotes d'amour de plusieurs grands parfumeurs. »*

Sans doute la prolifération des éditions limitées concourt-elle à la banalisation du rare, mais ces tourments n'assaillent – heureusement – qu'une poignée de privilégiés.

Jacques Brunel

Un cocktail d'odeurs et de souvenirs

On ne reprochera pas au nouveau parfum de Comme des garçons de tomber dans la séduction outrageante. Baptisé Odeur 53, il se présente – dans une brique de verre – comme « un anti-parfum abstrait », où cohabitent 53 senteurs « inorganiques », inspirées par des souvenirs quotidiens : vernis à ongles, feu, linge séchant dans le vent, dunes de sable... La créatrice, Rei Kawakubo, a voulu créer une mémoire des odeurs, empruntées à l'univers de l'enfance ainsi qu'à notre environnement proche.

Derrière ce rejet des traditions visant à bâtir de zéro son propre univers – démarche qui est aussi celle de sa mode – se profile une hantise bien japonaise du parfum à l'occidentale, dont la puissance risque toujours d'incommoder l'entourage... Bien qu'Odeur 53 jouisse d'une concentration normale, ses effluves, agréables et fraîches, ne persistent guère plus que celles d'un produit de bain... Cette fragrance n'en est pas moins un tour de force technologique, pour laquelle le parfumeur IFF a inauguré un nouveau procédé, la *« method solid phase micro-extraction »*, qui permet de cloner n'importe quelle odeur après l'avoir analysée...

Soleil aux lèvres

Plébiscité par le mannequin Twiggy dans les années yé-yé puis par les divas disco à la fin des années 70, de Donna Summer à Olivia Newton John (dans *Grease*), le « lip-gloss » brille à nouveau sur les lèvres. Laqué, verni ou glacé : *« Avant, le gloss avait l'aspect d'une pellicule huileuse. Aujourd'hui avec les nouvelles cires et les polymères, c'est un vrai produit galbant »*, constate Terry, directrice du maquillage Yves Saint Laurent qui vient de créer sa propre ligne sur mesure, By Terry, diffusée dans une boutique-écrin de la galerie Vérot-Dodat (Paris 1er). Après les rouges sans transfert qui deséchaient la peau, agents hydratants et gonflants redonnent le sourire. Revlon propose un brillant à lèvres volumateur, Ultima II, dans une petite bulle argentée, pour des bouches charnues à la Pamela Anderson. Un esprit glamour qui s'accorde à la ligne de maquillage Versace, avec un produit à effet *« lèvres humides »*. *Plutôt réservé aux soirées d'été*, le gloss s'affiche même l'hiver, avec des textures gainantes à l'aspect plastifié. Lancée en octobre 1997, la « laque éclat lèvres » d'Yves Saint Laurent amplifie le relief de la bouche et l'habille d'un voile élastique « rouge miroir » ou « mauve ondoyant ». Dans la vague techno, les gloss « Effet vinyle » de Bourjois font vibrer en « prune numérique » ou « orange satellite ». Inspiré des étoffes de la mode, le « Color gloss » de Lancôme colore les lèvres de « rose lamé », d'« orange soie » ou de « gris acrylique ». Entre films d'épouvante et contes de fées, les nouvelles lignes font ressurgir un monde imaginaire. Carlos Villalon, directeur artistique du maquillage Helena Rubinstein, a intitulé sa collection de printemps Dracula. On y trouve un inquiétant gloss vert, Furtive Eden, ou de la poudre bleue. Dans sa collection de l'automne 1998, My Cinderella, les lèvres se transforment en bijoux pailletés. Une pluie de couleurs avec les brillants Lipshine de Guerlain, aux nuances gourmandes, de « guimauve » à « sucre d'orge ». Estée Lauder rajeunit aussi sa cible et lance les gloss translucides « Cristal » parfumés à la grenadine ou à la mandarine, pour des lèvres à déguster.

Anne-Laure Quilleriet

★ *Nacré.* « Perles couleurs », des petits pots de brillant, « aqua rose » ou « nacre blonde », 90 francs, Yves Saint Laurent.
★ *Astral.* L'extra-gloss de Chanel, édition limitée de l'été « Solstice », aux teintes de lune ou d'étoile, 115 francs.
★ *Pailleté.* Gloss rouge à paillettes dorées ou brun à paillettes bleues et mauves dans la collection d'été Color me Cosmic, créée par Tom Pécheux pour Gemey, 31 francs. Harlow, un gloss beige pailleté, 165 francs, Nars chez Colette.
★ *Pro.* Le Lipglass transparent de MAC, 55 francs, et le Super Lipgloss de Make Up For Ever, spécial peaux bronzées, 55 francs.
★ *Elixir.* Diorific Plastic Shine, un *brillant* très couvrant. Douze teintes, de « Beige Innocence » à « Noir Déluré», 120 francs à partir du 16 septembre.

La porcelaine de Limoges au cœur du Berry

BOURGES
de notre correspondant

Lorsque la porcelaine de Limoges veut raconter son histoire, elle choisit Foëcy, village de deux mille habitants, au coeur du Berry côté Cher, non loin de l'Indre. *« Foëcy est au centre de la France, la France au centre du monde, donc Foëcy est au centre du monde »*, explique Philippe Deshoulières, dernier représentant de la branche maîtresse, avec son frère Alain, de la plus ancienne famille de porcelainiers d'Europe, qui est à l'origine du musée inauguré le 26 juin par René Monory, président du Sénat.

On eût volontiers imaginé l'histoire de cette matière précieuse et capricieuse racontée à Sèvres ou en Limousin, et pourtant c'est à Foëcy ! Drôle d'idée, mais où se mêlent raison et passions. La raison, ici, s'appelle Limoges, image de marque à l'échelle planétaire. Mais la passion a de puissantes racines qui ont forci dans les fondations de la première manufacture de porcelaine, à Foëcy précisément, à la fin du XVIIIe siècle.

Les alliances ont fait le reste, entre la fille de Jean Bozier, un faïencier de Chauvigny (Vienne), et Louis Deshoulières. Ainsi naît une dynastie. La proximité de La Borne (Cher), village désormais mythique pour les potiers d'Europe, la présence de kaolin à Decize (Nièvre), des bois de Sologne et du canal de Berry vont sceller le destin de la région de Mehun-sur-Yèvre, de Bruère-Allichamps et de Lamotte-Beuvron.

Triangle d'or blanc où va s'épanouir une industrie qui, au fil des années, acquiert ses quartiers de noblesse. Discrète porcelaine du centre de la France qui étonne toujours quand on apprend aux visiteurs qu'elle représente près de 50 % de la production française. Cela valait bien un musée, pour conter une longue histoire parvenue de Chine par Marco Polo jusqu'en Berry. Histoire d'homme et de matière, celle des arts de la table, que Philippe Deshoulières aime à considérer d'un oeil d'esthète, quitte à reconnaître *« qu'en porcelaine la rareté n'existe presque pas »*.

« TITANIC » ET MAZAGRAN

Dans ce musée vivant installé dans les locaux d'une ancienne usine, vingt machines démontrent pourtant le contraire. Comment ne pas avoir une pensée émue devant cette vieille calibreuse de plats à oreilles commandés pour la croisière inaugurale, en avril 1912, du *Titanic*, et dont certains furent retrouvés en 1994 dans l'épave du navire ? Pourquoi rester indifférent à l'histoire du mazagran, timbale en porcelaine créée ici au retour de la bataille du même nom lors de la conquête de l'Algérie au XIXe siècle ?

Entre les machines et les trente-quatre panneaux signés par Michel Janvier, le jeu de piste mène du poêle à charbon à la plus grande assiette du monde (un mètre de diamètre), réalisée ici pour les cinquante ans du Festival de Cannes et les cent ans du cinéma. Films, aquarelles anciennes, modèles en plâtre, oeuvres signées par Dufrène, Lemanceau, Robj, Daniel Hechter, racontent l'épopée de cet art qui séduit toujours les filles d'émirs de Bahreïn le jour de leur mariage ou les riches familles américaines, italiennes ou belges qui assurent 10 % de l'exportation.

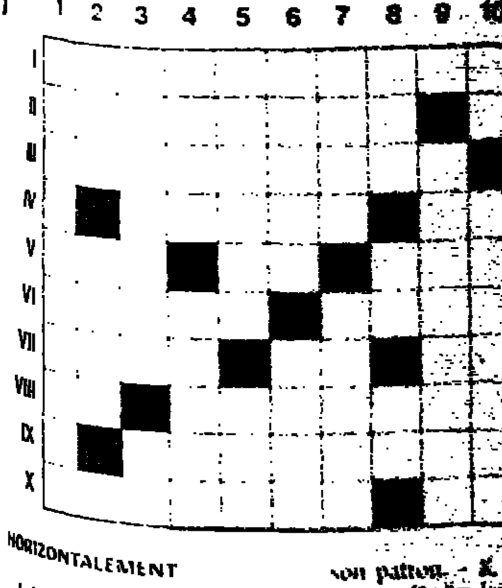
La porcelaine est un luxe, puisqu'elle a le pouvoir de faire rêver. Un rêve illuminant les vitrines des *détaillants qui se partagent les* 8 millions de pièces par an que produit la société Deshoulières, grâce à ses quatorze têtes de pressage.

Dans ce musée de la porcelaine créé avec le concours de la Cité des sciences et de l'industrie, Philippe Deshoulières évoque son nouveau projet olfactif, en partenariat avec Geodesis, *une société spécialisée* dans les senteurs, qui sera présenté au salon Maison et objet, à Paris, en septembre 1998.

Patrick Martinat

★ Musée vivant de la porcelaine, Foëcy (Cher). Tous les jours, rue Louis-Grandjean, tél : 02-48-53-04-55.





هكذا من الأصل

Passage pluvieux au Nord

SAMEDI, une dépression est située sur les îles britanniques et dirige un flux de sud-ouest perturbé sur la France. Un front froid traversera le nord du pays avec de la pluie.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Il pleuvra le matin, puis l'après-midi, les nuages et les éclaircies alterneront, avec quelques averses près des côtes. Les températures maximales avoisineront 17 à 21 degrés.

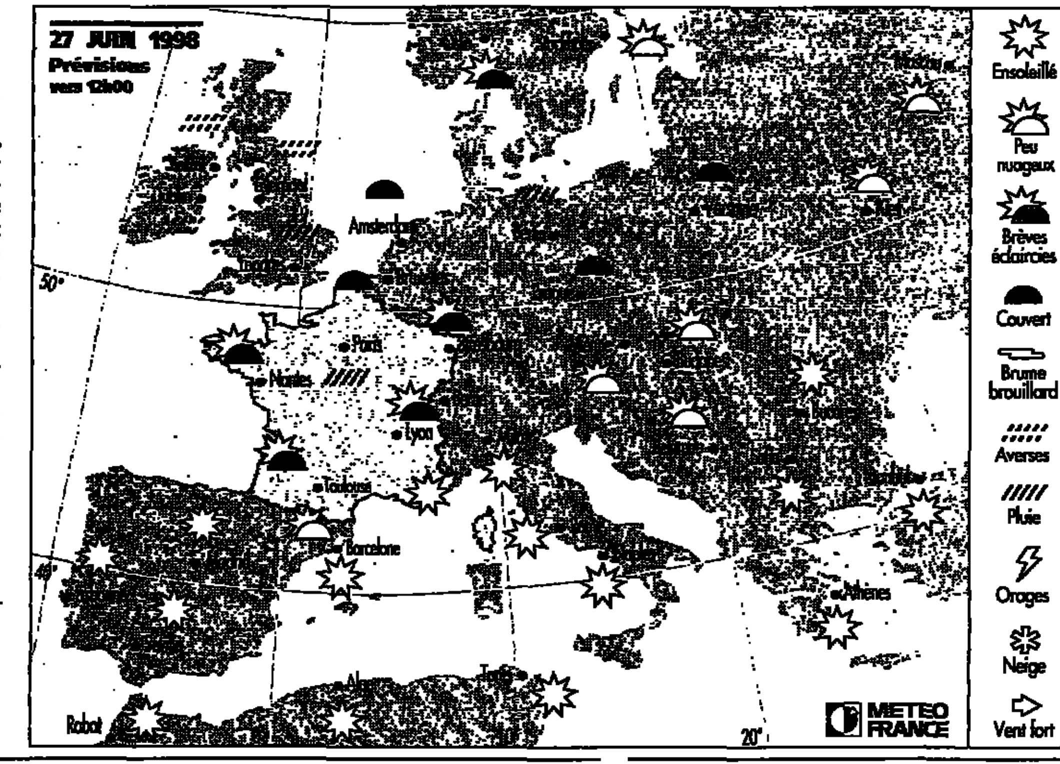
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront nombreux dès le matin, avec quelques ondées locales. L'après-midi, il pleuvra modérément par l'ouest. Il fera 18 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Franche-Comté, le ciel sera très nuageux, avec des ondées, parfois orageuses l'après-midi. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec quelques ondées. La pluie plus soutenue gagnera les régions en fin de journée. Il fera 21 à 24 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel deviendra très nuageux sur Poitou-Charentes, avec de la pluie faible l'après-midi. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront, avec des ondées orageuses sur les Pyrénées en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 23 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages seront nombreux, avec des ondées orageuses en montagne. Il fera 22 à 26 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le soleil sera au rendez-vous. Le thermomètre marquera 26 à 30 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ARABIE SAOUDITE.** La compagnie Saudi Arabian Airlines qui relie sept fois par semaine Paris à Riyad et Djedda a mis en service 23 nouveaux Boeing 777-200, ce qui lui permet d'offrir à ses passagers « *le nec plus ultra en matière de confort et d'espace* », grâce, notamment, à des parois presque verticales qui donnent une cabine plus spacieuse et à des sièges nettement plus larges que ceux des précédents appareils.

■ **FRANCE.** Air Littoral, première compagnie aérienne régionale privée française (120 liaisons en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne), et Sixt, leader du marché allemand de la location de voiture, ont signé un accord de partenariat aux termes duquel les passagers de la compagnie bénéficieront de tarifs préférentiels pour toute location. Un appel au 0-803-834-834 suffira pour réserver un vol et une voiture.

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/28 S	KIEV	14/22 S	VENISE	22/27 S	LE CAIRE	23/36 S
				POINTE-A-PIT.	26/31 N	LISBONNE	16/25 S	VIENNE	15/25 S	MARRAKECH	18/34 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	12/17 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/21 N
				EUROPE		LONDRES	13/17 P	BRASILIA	16/27 S	PRETORIA	3/25 S
				AMSTERDAM	13/18 C	LUXEMBOURG	14/20 C	BUENOS AIR.	7/14 C	RABAT	17/25 S
FRANCE métropole		NANCY	14/21 C	ATHENES	23/31 S	MADRID	19/35 S	CARACAS	25/29 P	TUNIS	25/40 S
AJACCIO	17/29 S	NANTES	11/19 P	BARCELONE	20/27 S	MILAN	22/30 S	CHICAGO	24/34 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	13/19 S	NICE	17/26 S	BELFAST	10/16 P	MOSCOU	10/15 S	LIMA	14/21 N	BANGKOK	27/33 P
BORDEAUX	12/22 N	PARIS	13/22 P	BELGRADE	18/31 S	MUNICH	14/21 N	LOS ANGELES	17/26 S	BOMBAY	28/31 P
BOURGES	13/22 C	PAU	13/21 S	BERLIN	15/22 P	NAPLES	19/30 S	MEXICO	16/21 P	DJAKARTA	26/32 C
BREST	13/16 N	PERPIGNAN	17/26 S	BERNE	15/23 N	OSLO	11/18 N	MONTREAL	19/23 P	DUBAI	32/42 S
CAEN	13/17 P	RENNES	12/20 P	BRUXELLES	13/20 C	PALMA DE M.	21/31 S	NEW YORK	21/29 N	HANOI	28/30 P
CHERBOURG	12/19 N	ST-ETIENNE	13/23 N	BUCAREST	15/28 S	PRAGUE	14/23 C	SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	28/29 C
CLERMONT-F.	13/24 C	STRASBOURG	16/24 N	BUDAPEST	17/25 S	ROME	15/28 S	SANTIAGO/CHI	3/19 N	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	14/22 C	TOULOUSE	14/25 S	COPENHAGUE	12/18 P	SEVILLE	20/36 S	TORONTO	19/27 N	NEW DEHLI	31/37 S
GRENOBLE	15/31 S	TOURS	12/22 S	DUBLIN	9/15 P	SOFIA	17/28 S	WASHINGTON	25/32 N	PEKIN	25/33 S
LILLE	13/19 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/24 N	ST-PETERSB.	9/15 S	**AFRIQUE**		SEOUL	24/31 N
LIMOGES	12/19 N	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	15/25 C	STOCKHOLM	10/15 S	ALGER	23/30 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	16/24 N	FORT-DE-FR.	27/30 P	HELSINKI	10/18 N	TENERIFE	16/23 S	DAKAR	25/28 S	SYDNEY	10/17 C
MARSEILLE	16/27 S	NOUMEA	20/24 S	ISTANBUL	19/22 S	VARSOVIE	15/20 C	KINSHASA	20/29 S	TOKYO	23/29 C

Situation le 26 juin à 0 heure TU

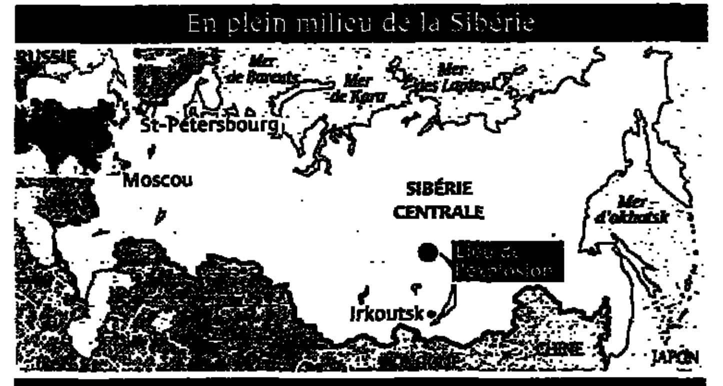
Prévisions pour le 28 juin à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Le 30 juin 1908, un « bolide » explose au-dessus de la Toungouska

LA SCÈNE prend pour décor une petite bourgade de Sibérie centrale, Vanavara. Nous sommes le 30 juin 1908 et ceux qui ont des montres peuvent éventuellement savoir qu'il est 7 h 17.

« *J'étais assis sous le porche de la maison, à Vanavara, à l'heure du petit déjeuner*, se souvint un témoin, dix-neuf ans après les faits. *J'étais tourné vers le nord, occupé à cercler des tonneaux. Au moment où je levai ma cognée (...) le ciel s'ouvrit en deux, et très haut au-dessus de la forêt, au nord, le ciel entier parut brûler. Je sentis alors une chaleur intense, comme si ma chemise était en flammes. (...) J'essayai de l'enlever pour la jeter plus loin quand une explosion retentit dans le ciel, suivie d'un long et puissant fracas. Je fus projeté sur le sol à plusieurs mètres du porche et perdis conscience pendant quelques instants. (...) Après l'explosion, on entendit comme des pierres tomber du ciel, ou des coups de feu. La terre trembla (...). Au moment où le ciel s'ouvrit, un vent chaud, comme sortant de la bouche d'un canon, souffla sur le village.* » C'était il y a exactement quatre-vingt-dix ans.



L'explosion, au-dessus de la Toungouska, d'un « bolide » venu de l'espace ne fit que des blessés légers. Située à une centaine de kilomètres du phénomène, Vanavara ne connut pas l'enfer. En revanche, la taïga toungouze eut un avant-goût de l'apocalypse : 20 000 hectares de végétation réduits en cendres, des arbres abattus sur 2 150 km², alignés sur le sol comme des allumettes. Le bruit de la déflagration se fit entendre à 800 kilomètres de là. Encore plus loin, à l'observatoire d'Irkoutsk, des perturbations du champ magnétique terrestre furent enregistrées. Le sismographe de Saint-Pétersbourg nota une sorte de tremblement de terre. Pendant deux jours, l'atmosphère en Russie et jusque dans l'ouest de l'Europe fut remplie d'une fine poussière qui diffusait assez de lumière pour que l'on puisse lire le journal dans la rue en pleine nuit...

Beaucoup crurent qu'un séisme s'était produit quelque part en Sibérie. Mais il fallut attendre 1927 pour que la première expédition scientifique parte pour la Toungouska, emmenée par le Russe Léonide Kulik. Des témoignages évoquant une région dévastée l'avaient persuadé qu'un météorite était tombé là-bas. Quant aux Toungouzes, bien décidés à ne pas provoquer de nouvelle colère des dieux, ils avaient décrété cette forêt « *ensorcelée* » zone interdite. En juin, Kulik et consorts pénètrent dans ce no man's land de marais et de tourbières. Munis de gants et de voilettes d'apiculteurs pour percer de véritables murs de moustiques, ils traversent cent kilomètres de taïga, trouvent l'épicentre ravagé du phénomène, mais cherchent en vain le cratère d'impact ou les restes d'un météorite.

ABSENCE DE RESTES

Aujourd'hui, les témoignages et les relevés effectués sur place amènent les scientifiques à conclure que la mystérieuse explosion – équivalant à 15 mégatonnes de TNT, soit environ mille fois la bombe d'Hiroshima – a eu lieu à quelques kilomètres du sol. Mais de quoi était donc constitué ce corps traversant le ciel à la vitesse de 30 kilomètres par seconde ?

Deux théories – sérieuses – s'affrontent : l'explosion en plein vol d'un noyau cométaire ou celle d'une météorite d'un type particulier. La première a la faveur d'une majorité de spécialistes qui estiment que beaucoup d'éléments « collent » avec les observations : la vitesse du corps, son apparence, le phénomène de nuit lumineuse et la découverte dans la tourbe toungouze d'éléments volatils semblables à ceux que la poussière cométaire laisserait dans la haute atmosphère.

Les partisans de la seconde hypothèse ont à se battre avec... l'absence de restes – morceaux et cratère. Ils supposent que l'explosion, à une assez haute altitude, d'une météorite peu dense peut avoir réduit en poussières l'essentiel de ses fragments. Des microsphérules contenant des métaux ont été retrouvées dans de la tourbe et de la résine d'arbres mais cela ne confère pas assez de poids à la thèse de la météorite. D'une certaine façon, l'explosion de la Toungouska garde tout son mystère.

Pierre Barthélémy

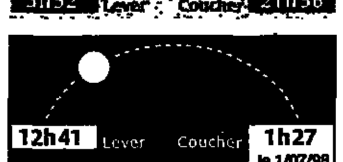
★ **Pour en savoir plus sur les astéroïdes, météorites et autres *comètes, lire le récent ouvrage de* Philippe Bendjoya, *Collisions dans le système solaire* (éditions Belin, 208 p., 98 F).**

■ **Les dixièmes Rencontres astronomiques de Blois** (Loir-et-Cher), consacrées cette année à l'énigme de la formation des galaxies, se tiendront du dimanche 28 juin au samedi 4 juillet au château de Blois. Créée en 1989, cette manifestation accueille tous les ans les meilleurs spécialistes internationaux pour faire le point sur une question scientifique fondamentale. Les dernières avancées dans la quête des origines de l'univers seront également présentées au public par Hubert Reeves, directeur de recherche au CNRS, et par Trinh Xuan Thuan, professeur à l'université de Virginie, au palais des congrès de Blois, mercredi 1er juillet à 20 h 30.

★ **Le programme détaillé des rencontres est disponible sur Internet (http ://www.iap.fr/blois98).**

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 30 juin 1998 (à Paris) •

5h52 Lever Coucher 21h56



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98152

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III										■		
IV		■						■				
V				■			■					
VI						■						
VII					■			■				
VIII			■								■	
IX		■									■	
X								■				

HORIZONTALEMENT

I. Impossible à définir, même ici. – II. Dicline ou simple porteur. Une fois de plus. – III. Pas grand-chose, mais peut avoir des conséquences. Fin de verbe. – IV. Différent. Stimulant. – V. Plus dans nos forêts mais encore en Roumanie. Voyelles. Détendu. – VI. Tendre la main. Comme des toiles protectrices. – VII. Promenade en montagne. Interjection. Alliance militaire vue des Etats-Unis. – VIII. Dans le pied. A refait surface en beauté. – IX. Liée par contrat à son patron. – X. Absurde dans le propos. De l'ardeur, mais attention aux excès.

VERTICALEMENT

1. Plaisir intérieur et expansif. – 2. Prépare les grands commis. République européenne. – 3. Maladroite et pas futée. Opposés sur la carte. – 4. Ou il aimait son frère, ou il raffolait de lentilles. Photos couleurs. – 5. Race canine. Gardienne de trésors. – 6. Choisira une direction. Alliance militaire vue de chez nous. – 7. Se met en spirale en cas d'attaque. Blindés contre toute attaque. – 8. Relève-plat. Dans la gamme. Négation. – 9. Ne preniez aucun soin de l'ouvrage. – 10. Au bout du bout. Le lilas, le frêne ou l'olivier. – 11. Protège le passage. – 12. Pas du tout contrôlé.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98151

HORIZONTALEMENT

I. Humification. – II. Animateur. Bu. – III. Rita. Orbites. – IV. If. Grutiers. – V. Divin. In. Ail. – VI. Elançât. Acte. – VII. Lare. Nudités. – VIII. Li. Ra. Doge. – IX. Errance. Lune. – X. Sensées. Eres.

VERTICALEMENT

1. Haridelles. – 2. Unifilaire. – 3. Mit. Var. RN. – 4. Imagineras. – 5. Fa. Rnc. Ane. – 6. Itou. An. Ce. – 7. Certitudes – 8. Aubin. Do. – 9. Trie. Aigle. – 10. Tracteur. – 11. Obésité. Né. – 12. Nus. Lestés.

PHILATÉLIE

Le château de Crussol (Ardèche)

LUNDI 6 juillet, La Poste mettra en vente générale un timbre à 3 F, *Château de Crussol – Ardèche.*

Il ne reste aujourd'hui que des vestiges de ce château édifié au XIIe siècle par Gérold Bastet, premier seigneur de Crussol, sur un piton rocheux dominant le Rhône, en face de Valence (Drôme).

Jusqu'à présent, les sites de cette région avaient rarement été évoqués par des timbres, hormis le mont Gerbier-de-Jonc (Vivarais), en 1949, les gorges de l'Ardèche, en 1971, et Valence où, en 1988, se déroula un congrès de la Fédération française des associations philatéliques.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Claude Jumelet, graveur de l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux qui compte plus de cinq cents timbres à son actif, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Saint-Péray (Ardèche), les 4 et 5 juillet, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au gymnase, rue Raoul-Follereau.**

EN FILIGRANE

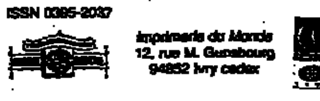
■ **Exposition.** La galerie Marie-Jeanne Garoche (33, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 01-43-26-89-62) accueille jusqu'au 25 juillet une exposition d'oeuvres récentes d'Alain Pontecorvo, à l'origine, entre autres, de la nouvelle formule « bande dessinée » des chèques postaux.

■ **Gagnants.** Le dessinateur du timbre rond émis par la France pour la Coupe du monde de football est Louis Briat. Cette bonne réponse a permis à cinq de nos lecteurs de gagner une des montres « Stade de France » LMC offertes comme prix de notre concours du *Monde* du 6 juin : H. Bret (Bordeaux), P.-J. Molinari (Paris), J. Georget (Saint-Germain-en-Laye), N. Walthéri (Orléans) et J.-M. Knockaert (Caluire).

■ **Le match le plus long.** La Poste du Bas-Rhin a inscrit son nom dans le *Livre Guinness des records* en battant le record du monde du match de football le plus long. Deux équipes de six joueurs se sont relayées sur un véritable terrain pendant 34 heures du 5 au 6 juin. A cette occasion, un souvenir philatélique a été édité, avec cachets aux dates et heures des début et fin de match et griffe spéciale (25 F, auprès de : D. Bascou, UP-PTT du Bas-Rhin, BP 35, 67001 Strasbourg Cedex).

■ **Ventes.** La vente à prix nets La Poste du village (Alain Reboulot, 6, rue Edith-Cavell, BP 2549, 35036 Rennes Cedex 3) disperse 410 lots dont de rares lettres des XIVe et XVe siècles et des plaques de poste...

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

Jean Mercure et Jandeline

L'inventeur du Théâtre de la Ville et une « diseuse » de poètes

LE COMÉDIEN, metteur en scène et directeur de théâtre Jean Mercure, ainsi que sa femme, la comédienne Jandeline, âgés respectivement de quatre-vingt-neuf et quatre-vingt-sept ans, sont morts, mercredi 24 juin, après avoir *« décidé de* [se] *quitter ensemble, sans tristesse »*.

Jean Mercure (de son vrai nom Pierre Libermann), né le 27 mars 1909 à Paris, avait commencé sa carrière de comédien en 1934 et joué notamment chez Gaston Baty lors de la création de *L'Opéra de quat'sous* (1937). Il avait participé, avec Louis Ducreux et André Roussin, à la fondation de la Comédie de Lyon en 1940, où il allait monter *La Crèche du théâtre Joly*. Il devait poursuivre sa carrière de metteur en scène à Paris, avec notamment *Le Silence de la mer*, de Vercors (1949) ; *Sud*, de Julien Green (1953) ; *La Volupté de l'honneur*, de Luigi Pirandello (1953) ; *Le Pain de ménage* et *Le Plaisir de rompre*, de Jules Renard, et, à la Comédie-Française, *Le Cardinal d'Espagne* de Montherlant (1960).

En 1967, il est nommé directeur de ce qui n'était encore que le Théâtre municipal populaire – une sorte de réplique au TNP. Installé dans les murs du Théâtre Sarah-Bernhardt, il devait prendre le nom de Théâtre de la Ville. A son ouverture, le 12 décembre 1968, la salle de mille places est considérée comme la plus moderne d'Europe. Sous la direction de Jean Mercure, elle devient l'une des plus actives de la capitale. En croisant d'emblée les domaines des musiques contemporaines et du monde, du théâtre et de la danse, son directeur se montre novateur – son idée a été partout reprise. Le succès des après-midi à 18 h 30, amorcé dès l'ouverture, avec Juliette Gréco, ne s'est pas démenti près de trente ans après.

UN PROGRAMMATEUR AVISÉ

Avec Gérard Violette, son administrateur général, qui lui succède en 1985, Jean Mercure propose une programmation particulièrement avisée qui voit défiler tous les grands noms de la danse contemporaine : Carolyn Carlson, Alwin Nikolaïs, Pina Bausch ou les Français Jean-Claude Gallotta, Maguy Marin...

Au Théâtre de la Ville, Jean Mercure aura mis en scène notamment *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello (1968) ; *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, de Jean Giraudoux (1971) ; *La Bonne âme du Se-Tchouan*, de Bertolt Brecht (1973) ; *Volpone*, de Jules Romains (1985). Il avait aussi joué au cinéma, dans *La Rue sans joie*, de Pabst (1937) ; *Le Rouge et le Noir*, de Claude Autan-Lara (1954) ; et *Austerlitz*, d'Abel Gance (1960). Il avait épousé le 21 avril 1936 Jandeline (Aline Jeannerot), une grande comédienne qui récitait aussi bien Mallarmé que Prévert.

J.-L. P.

■ **LOUNÈS MATOUB**, chanteur algérien, a été assassiné près de Tizi Ouzou jeudi 25 juin. Il était âgé de quarante-deux ans *(lire page 2)*.

■ ***GEORGES GRASSET***, compagnon de la Libération, est mort le 2 juin, à La Rochelle (Charente-Maritime). Il était né le 23 avril 1910 à Montpellier (Hérault). Sous-officier d'active, Georges Grasset rejoint la France libre en empruntant un avion et participe à de nombreuses missions de bombardement, notamment dans l'Est africain. Adjudant-chef dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL), Georges Grasset effectue des bombardements et des lâchers de tracts au-dessus de l'Ethiopie, de Zanzibar, de la côte des Somalis. Il participe aux bombardements préparatoires qui menèrent, en mars 1941, à la prise de Koufra par les troupes du futur maréchal Leclerc. Il est fait compagnon de la Libération, le 21 juin 1941, au titre de sous-lieutenant des FAFL. A la fin de la guerre, il poursuit une carrière d'officier dans l'armée de l'air, qu'il quittera avec le grade de lieutenant-colonel. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, des TOE, de la médaille militaire et de décorations étrangères, Georges Grasset était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **LEANDRO**, chanteur brésilien, est mort mardi 23 juin à Sao Paulo des suites d'une forme rare et fulgurante de cancer au poumon, à l'âge de trente-six ans. Il formait avec son frère Leonardo un duo qui avait redonné sa gloire commerciale à la musique *sertaneja* – de style « paysan » –, vendant plus de douze millions de disques au Brésil, après avoir triomphé avec *Entre tapas e beijos* (Entre claques et baisers) en 1992. Originaires de l'Etat de Goias, où ils cultivaient la terre familiale, les deux frères ont marqué la revanche de l'intérieur du pays sur l'esthétisme de la côte. Pendant l'agonie de Leandro, des milliers d'admirateurs s'étaient mis en prière devant la porte de l'hôpital où il était soigné.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 25 juin sont publiés :

● **Session extraordinaire** : un décret portant convocation du Parlement en session extraordinaire (*Le Monde* du 26 juin).

● **35 heures** : une circulaire relative à la réduction du temps de travail ; il s'agit d'un texte très détaillé, d'une centaine de pages environ, expliquant le contenu et les modalités d'application de la loi sur les 35 heures hebdomadaires.

● **Etrangers en France** : trois décrets d'application de la récente loi sur l'immigration.

● **Privatisations** : un décret autorisant la société Giat Industries à faire procéder au transfert au secteur privé de la société Hertal SA.

Au *Journal officiel* du vendredi 26 juin est publié :

● **SMIC** : un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance (*Le Monde* du 24 juin).

NOMINATIONS

DÉFENSE

Dominique Combles de Nayves va être nommé directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, Alain Richard, en remplacement de François Roussely, qui vient d'être appelé à la présidence d'EDF.

[Né le 13 septembre 1954 à Paris, Dominique Combles de Nayves entre par concours au Quai d'Orsay en 1976, où il sert à la direction des affaires économiques et financières, puis à la direction d'Asie-Océanie, avant d'être nommé, en 1981, conseiller technique au cabinet de Claude Chyesson, ministre des relations extérieures. Elève de l'ENA (promotion « Léonard de Vinci ») par le concours ouvert aux fonctionnaires, il entre à la Cour des comptes en 1985. Il est en même temps délégué national du PS, chargé du marché unique européen. En 1989, il est délégué adjoint aux études générales du ministère de la défense. Entre 1990 et 1992, il est directeur du cabinet du ministre délégué chargé de la coopération et du développement (Edwige Avice, puis Marcel Debarge), avant d'être en 1992 nommé consul général à Québec. En 1996, il devient chef du service des affaires francophones à la direction générale des affaires politiques et de sécurité au ministère des affaires étrangères. Depuis juin 1997, Dominique Combles de Nayves était conseiller diplomatique au cabinet de M. Richard. Il est maître de conférences à l'Institut d'études politiques.]

INTÉRIEUR

Charles Barbeau, conseiller d'Etat, va être nommé directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, en remplacement de Jean-Pierre Duport, nommé mercredi 24 juin en conseil des ministres préfet de la région Ile-de-France.

[Né le 23 décembre 1932 à Valence (Drôme), Charles Barbeau est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1958-1960). Entré au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, il a été détaché au Bureau international du travail (BIT) de 1964 à 1969, avant d'être conseiller technique au cabinet de Joseph Fontanet, ministre du travail (1969-1971), puis directeur de la population et des migrations au ministère du travail (1971-1974), préfet de la Corrèze (1974-1976), directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur (1977-1979) et à deux reprises directeur général de la gendarmerie nationale au ministère de la défense (1979-1984 et 1989-1991). Entre-temps, il a été chargé de mission auprès de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur (1984-1985) et directeur général de l'administration au même ministère (1984-1986). Directeur du cabinet de Michel Vauzelle, ministre de la justice d'avril 1992 à mars 1993, Charles Barbeau était président du Conseil de la concurrence depuis mars 1993.]

EPISCOPAT

Le père Francis Deniau, curé de Puteaux (Hauts-de-Seine), a été nommé évêque de Nevers par le pape Jean Paul II, vendredi 26 juin. Il succède à Mgr Michel Moutel, qui avait quitté Nevers pour être nommé archevêque de Tours et est décédé le 11 mai.

[Né le 3 octobre 1936 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Francis Deniau est ordonné prêtre le 29 juin 1961 pour le diocèse de Paris, après une formation au séminaire Saint-Sulpice. Il suit deux ans d'études à la faculté de l'Angelicum à Rome. Il commence son ministère comme aumônier des étudiants de la Sorbonne en 1963. De 1964 à 1970, il est aumônier des étudiants de Nanterre, où il vit de près les événements de mai 68. En 1974, il est nommé directeur de la Maison diocésaine des étudiants de Paris, avant de devenir curé de Saint-Rémy de Vanves en 1978. De 1984 à 1986, il est aumônier national des centres de préparation au mariage. Rattaché au diocèse de Nanterre après la création de celui-ci, il en est le vicaire général de 1985 à 1997.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– Palaiseau. Olivet.

Eve

est née le 12 juin 1998

chez **ADRIENNE RESSAYRE** et **EMMANUEL FERRAND.**

Elle est la petite sœur d'Ida et le quatrième petit-enfant d'Yvette et Gérard.

Anniversaires de naissance

– Ce 27 juin 1998, le beau et gentil Nico, modeste écrivain, passionné basketteur, fin bricoleur, heureux jocëiste, fidèle et généreux copain, devient citoyen.

Joyeux anniversaire,

Nicolas !

Tendresses, Marraine.

Noëlie, Michaël, Anne-Florence, Aurélie, Arnaud et Charlotte souhaitent

bon anniversaire à

Patrick BOUYGUES,

mari gentil, papa bavard, tonton grognon.

Nous t'aimons.

Heureux anniversaire à

Jean-Petrus

On t'aime.

Les papillons de Spolète.

Mariages

Christine de MICHIELI et Thierry RIOS

ont la grande joie d'annoncer leur mariage,

ce samedi 27 juin 1998,

à 14 h 30 au Plessis-Robinson,
à 16 h 30 en l'église de Toury.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– La famille Benroubi
a la douleur de faire part du décès, survenu le 19 juin 1998, de

Maurice BENROUBI.

Il fut déporté en juillet 1942 à Auschwitz.

A travers lui, nous pleurons ceux de notre famille assassinés là-bas.

– Mme Susan Bernard,
son épouse,
Françoise, Cristina, Jean-Charles, Julien, Antoine et Matthew,
ses enfants,
Thomas,
son petit-fils,
Daniel et Michèle Bernard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe BERNARD,

survenu le 24 juin 1998, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 juin, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Meudon-Bellevue, où l'on se réunira.

12, rue Marcel-Allégot,
92190 Meudon.

– Les familles Bureau et Noizet font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, du

Père Michel BUREAU,
jésuite,

survenu le 23 juin 1998, à Toulouse.

Les obsèques seront célébrées en la chapelle de la rue des Fleurs, à Toulouse, le 27 juin prochain, à 10 heures.

Rue Tourny,
Sarlat.
22 *bis*, rue de Bezanne,
4, avenue de Laon,
Reims.
Le Tholonet,
Aix-en-Provence.

Affectueuses pensées pour mon oncle,

Maurice CHALANT,

qui vient de nous quitter dans sa soixante-dix-septième année, à Nérac (47).

Il avait travaillé plusieurs années à l'imprimerie du *Monde*.

– Jean-Pierre et Claude Chevrie,
Jean-Jacques et Claude Chevrie,
ses enfants,
François, Antoine et Florence, Thomas et Sandra, Marc, Anne,
ses petits-enfants,
Adrien, Flavien, Alexis,
ses arrière-petits-enfants,
Jeanne Avon,
sa sœur,
Pierre Mouly,
Les familles Di Bernardo et Pache,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite CHEVRIE,
née CROISSANT,

*survenu le 17 juin 1998, dans sa quatre-*vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Zohra Ghezaïli-Renard,
Julie et Alexandre Renard,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès, respectivement, de leur mère et grand-mère maternelle,

Yamina GHEZAÏLI,

le vendredi 19 juin, en Algérie, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et remercient leurs amis de leur témoignage amical en la circonstance.

– Claudine et Pierre Chaulet,
Jeannie et Jean-Louis Thouard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean GUILLOT,
née Simone **FÉVRIER,**
agrégée de l'Université,

à Paris, le 23 juin 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Chamouilley (Haute-Marne).

J. Thouard,
55, rue Vaneau,
75007 Paris.

– Montpellier. Alger. Affreville.

Le docteur Guy Melka,
Mme Anie Melka,
Le docteur Joël Melka,
Et leurs familles,
font part du décès de

Mme Colette MELKA,
née Rachel-Colette GHNASSIA,
enseignante retraitée,

survenu le 21 juin 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

16 D, boulevard Renouvier,
34000 *Montpellier.*

Jean MERCURE,
comédien,
metteur en scène,
fondateur du Théâtre de la Ville,

et sa femme,

Jandeline,
comédienne,

ont choisi de nous quitter, sans tristesse, le 24 juin 1998.

La levée de corps aura lieu à leur domicile, 12, villa Léandre, Paris-18e, le samedi *27 juin, à 9 h 30.*

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, le même jour, à 11 h 30, au cimetière de Villiers-sous-Grez (Seine-et-marne).

Isa Mercure,
23, rue René-Lefebvre,
77760 Villiers-sous-Grez.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
font part de leur tristesse après la disparition de leur ami et sociétaire

Jean MERCURE,

et de son épouse,

Jandeline,

Ils adressent à leurs proches, et à leurs amis, l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.
(Lire ci-dessus)

– *Claire et Xavier Delaunoy,*
Pacôme et Camille,
Jean-Baptiste Naudet
et Isabelle Lasserre,
Arthur,
Hélène Naudet,
ses enfants et petits-enfants,
Gilles Naudet,
Mme Anne-Marie Roche,
Mme Nicole Villard,
ses sœurs,
ont la tristesse d'annoncer la mort, le 25 juin 1998, à soixante ans, de

Danielle SEILER
(Mme Gilles NAUDET)

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue des Provenceaux,
77300 Fontainebleau.

Jean Myrthil Nathan RESCHOFSKY

nous a quittés, le 14 juin 1998.

De la part de toute la famille, douloureusement éprouvée.

18, rue G.-de-Caillavet,
75015 Paris.

– Francine et Philippe Walter Laudenbach,
ses enfants,
Mathias Laudenbach,
son petit-fils,
Les familles parentes et amies, en Suisse et à Paris,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme Franz WALTER,
née Odette MOSSAZ,

survenu à Genève, le 22 juin 1998, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

« Le rameur fatigué posa les avirons et dit : "Le temps est venu de quitter cette barque prêtée. Passons sur l'autre rive." »

74, boulevard de Clichy,
75018 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans,

Jean-Michel MANDOPOULOS

disparaissait.

Ses amis, ses proches se souviennent.

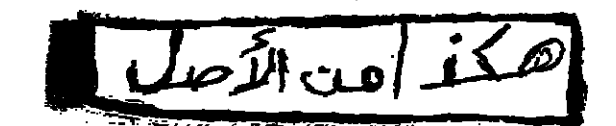
Souvenirs

Il y a dix ans, la catastrophe de la gare de Lyon causait la mort de cinquante-six personnes. Nous ne les avons pas oubliées.

Une cérémonie du souvenir sera organisée sur les lieux, samedi 27 juin, à 17 heures, gare souterraine, quai B, voie 2 du RER D.

Soutenances de thèse

Françoise Leblond a soutenu sa thèse de doctorat ès lettres à l'université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le 23 juin 1998, avec la mention « très honorable », à l'unanimité du jury.



MUSIQUE Prévu le 27 juin au Palais omnisports de Paris-Bercy, le Reggae Festival affiche complet depuis quinze jours. Ce succès atteste de l'étonnante vitalité du genre jamaïquain, en contredisant une nouvelle fois les spéculations sur son déclin après la mort de Bob Marley en 1981. ● REBELLE, éloquent et militant, le reggae continue d'attirer les publics et de susciter des vocations, notamment en France, où on assiste à une éclosion de jeunes groupes. ● C'EST SANS DOUTE son sens communautaire, qui prend toute sa dimension sur scène, qui explique sa longévité. ● DIRECTEUR ARTISTIQUE du label Blood & Fire, Steve Barrow estime que la chance du reggae est de ne pas avoir connu d'âge d'or. ● FIGURE HISTORIQUE, Linton Kwesi Johnson s'apprête à publier un nouvel album. Le « dub poet » a été l'une des vedettes du dernier Printemps de Bourges.

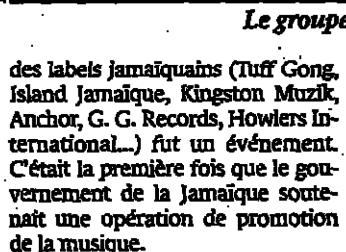
Rebelle et taillé pour la scène, le reggae séduit plus que jamais

Le festival prévu le 27 juin au Palais omnisports de Paris-Bercy affiche complet. Défiant les pronostics, le genre né en Jamaïque a survécu à ses excès et à la mort de son pape, Bob Marley

EN DEHORS de Bob Marley, point de salut pour le reggae, prédisaient certains après la mort, en 1981, de sa figure tutélaire. La réalité n'a cessé de les contredire. Depuis quinze jours, il n'y a plus une place disponible pour la nuit reggae organisée à Bercy le 27 juin. Près de 16 000 billets ont été vendus. Lors de la Fête de la musique, le 21 juin, Jimmy Cliff attira 20 000 personnes place de la République, à Paris. A Angoulême, fin mai, le festival Musiques Métisses *refusait* du monde *pour* sa soirée reggae, avec à l'affiche Mystic Revelation Of Rastafari, le Sud-Africain Lucky Dube et les Wailers, le groupe de Marley. En Jamaïque, en dépit de la crise, de la violence politique qui perdurent, l'industrie musicale affiche une santé gaillarde.

La Jamaïque exporte des stars et de nouveaux talents issus de la rue, des *sound systems*, ces discothèques mobiles, inventées dès les années 40, qui sont plus que jamais la base de la vie musicale sur l'île aujourd'hui. *« Les maisons de disques jamaïquaines se sont progressivement structurées jusqu'à aboutir à la soirée d'ouverture du Midem 97* [Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo musicale] *à Cannes organisée sous l'égide de Jampro, l'agence gouvernementale pour le développement économique de la Jamaïque »*, explique Bernard Batzen, directeur artistique du Midem. Cette soirée, à laquelle participaient la plupart





YANNICK RIBEAUT

Le groupe Steel Pulse jouera en tête d'affiche au Reggae Festival de Bercy.

des labels jamaïquains (Tuff Gong, Island Jamaïque, Kingston Muzik, Anchor, G. G. Records, Howlers International...) fut un événement. C'était la première fois que le gouvernement de la Jamaïque soutenait une opération de promotion de la musique.

Au Midem Latin America, dont la deuxième édition se tiendra à Miami du 25 au 28 août, le reggae sera cette année fort représenté, avec notamment les Jamaïquains Third World et Bounty Killer, et Lucky Dube, le meilleur représentant du reggae produit en Afrique. *« Le reggae est certainement la forme de musique la plus jouée dans le monde aujourd'hui,* poursuit Bernard Batzen. *Notamment en Amérique du Sud. J'ai reçu une quantité phénoménale de disques, de demandes pour Miami. »* Il y a des groupes de reggae en Argentine, au Chili, en Colombie, énormément au Brésil, où Gilberto Gil lui-même envisage d'enregistrer son prochain disque avec uniquement des reprises de Marley. On rencontre la même tendance en Asie, particulièrement au Japon.

BRETAGNE, TERRE D'ACCUEIL

En France, où chaque année se vendent environ 300 000 albums de Bob Marley, on assiste depuis quelque temps à une éclosion généreuse de groupes, Sinsemilia, Raggasonic, Pierpoljak, Good Morning Babylones, *La Tribu, Human Spirit*... Du reggae ou de ses variantes, le dub (*Le Monde* du 23 mai) et le raggamuffin (version bavarde et accélérée), ils font leur ordinaire, chantant, en français le plus souvent, des textes animés d'une fibre rebelle. Une couleur que l'on retrouve parmi d'autres chez leurs modèles, en Jamaïque, où les messages du reggae n'ont pas tous la même physionomie, changent avec les époques.

Saturés par la violence qui gangrène leur pays, après les assassinats répétés de plusieurs DJ, certains ont finalement tourné le dos au slackness, très en vogue dans la décennie précédente, typé par des paroles qui vantaient la gloire du sexe et des armes. Ils prônent maintenant le reggae dit « culturel », celui que leur a enseigné Bob Marley et tous les grands noms des *années 70. Leurs propos mêlent désormais* références au culte de Rastafari, militantisme contre les injustices et pour la paix. *L'un des* exemples les plus significatifs de ce virage à 180 degrés est celui de Buju Banton, à *l'affiche de Bercy*. Coupable d'avoir écrit un titre affichant sans vergogne son mépris pour l'homosexualité *(Boom Bye Bye)*, il a par la suite écrit des textes prêchant la tolérance, la fin de la violence en Jamaïque et d'autres idées belles et généreuses.

Ses messages et surtout sa flamme rebelle, un trait saillant du rock autrefois, expliquent peut-être le succès du reggae aujourd'hui. Ainsi, en France, sa diffusion est-elle nourrie par un réseau parallèle : *« Celui des* sound systems, *de plus en plus nombreux à Paris, des fanzines, comme* Natty Dread, *des revues telles que* Radikal, *qui à partir de son prochain numéro va consacrer vingt pages au reggae, des radios, des boutiques spécialisées »*, explique Florent, ex-pâtissier et fan de toujours. Ce succès existe en dehors de la logique d'autres secteurs musicaux, puisque les ventes de disques restent très raisonnables.

Le groupe de Birmingham Steel Pulse, qui, d'après Garance Productions, organisateur du festival de Bercy, est le nom le plus porteur de l'affiche, n'a vendu que 16 500 exemplaires en France de son dernier album, *Rage and Fury*, sorti chez Small il y a près d'un an. L'embellie dans les concerts est assez récente, explique l'agence Bernard Mokett, basée à Montpellier, qui fait tourner quelques grands noms du reggae, dont les Wailers, Toots et Mystic Revelation Of Rastafari : *« Au début des années 90, on avait un mal fou à vendre nos artistes, en Bretagne par exemple. Aujourd'hui, cette région est devenue une véritable terre d'accueil du reggae. »* Dans ce coin de France où l'on pratique la convivialité avec gourmandise au cours des multiples *festou-noz*, la générosité dont les musiciens de reggae ne sont jamais avares sur scène a fait mouche. Comme partout en France.

P. La.

★ **Reggae Festival à Bercy le 27 juin avec Steel Pulse, Third World, Buju Banton, Culture, Bim Sherman, Sinsemilia, The Revolutionary Dub Warriors, Earl 16. Complet. Concert supplémentaire le 19 juillet à l'Elysée-Montmartre avec *Culture, Buju Banton,* Third World. Au New Morning, le 2 juillet, Rico Rodriguez, les 15 et 16, *The Skatalites,* le 1er août, Blood & Fire Sound System avec Ranking Joe, U-Brown et Joseph Cotton. Tél. : 01-45-23-51-41.**

D'Eric Clapton à Massive Attack

Eric Clapton, Serge Gainsbourg, Elvis Costello, Police et The Clash hier, les rappeurs, Massive Attack, Tricky et Primal Scream aujourd'hui : le reggae n'en finit pas d'influencer des artistes de tous bords. La house, la samba, la jungle et nombre des musiques qui font l'air du temps puisent de leur sève dans la musique jamaïcaine. Aujourd'hui également, le ska, ancêtre du reggae qui se développa en Jamaïque dans les années 60 et fut popularisé en Grande-Bretagne à la fin des années 70 par Madness et The Specials, revient au goût du jour. Groupe fondateur du genre, les Skatalites ont fait l'objet de rééditions discographiques (chez Island). Ils ont publié un nouvel album en novembre 1997, *Ball of Fire*, et occupent à nouveau la scène.

La musique noire a toujours influencé celle du monde blanc, avec plus ou moins de bonheur. En matière de reggae, comme naguère dans le rhythm'n'blues, de pâles copies ont régulièrement traversé le paysage – tels les Ruts en Angleterre ou Regg'lyss en France.

COMMENTAIRE

CONVIVIALITÉ MILITANTE

Le rock serait-il à ce point mort à la contestation qu'il faille le réveiller par son sud ? Si les spectateurs les plus assidus des concerts de reggae à travers le monde ne sont pas tous des disciples du rastafarisme, la religion qui colle au reggae comme les dreadlocks au Jamaïcain, ils ont sans doute retenu son esprit communautaire – partage du joint *compris*. La force de résistance de cette religion parfaitement baroque – la « reconstruction » de la race noire selon Marcus Garvey, les cultes « éthiopistes » importés d'Afrique du Sud, le marxisme noir, l'utopie indienne – a été synthétisée en 1933 par Leonard Percival Howell, ex-tenancier de bar à Harlem et inventeur d'un Dieu moderne, Rastafari. L'historienne du reggae Hélène Lee révèle dans un portrait qu'elle lui consacre dans *Libération* du 16 juin que ce fils de petit planteur de banane, lui-même passé à *« la production industrielle de marijuana »*, avait donné pour premier commandement un très provocateur : *« Tu ne paieras pas d'impôts à la reine d'Angleterre. »*

Pas d'impôt donc. Pas de servilité. De la fierté. Le reggae est une musique du tiers-monde qui a toujours eu un pied dans le premier monde : par la langue (l'anglais dominant), ses producteurs blancs et via les communautés émigrées en Angleterre, deuxième marché discographique mondial après les Etats-Unis. Le rock s'est accommodé du disque. Le reggae est une musique à vivre en direct, jamais en conserve. *« Le reggae,* disait récemment le Bahianais Gilberto Gil, *est la samba du rock. Il met de la langueur, du balancement, du plaisir. »* Du miel sur un gâteau parfois amer, livré dans sa forme la plus rude par le rap. Il est arrivé au reggae d'oublier l'égalité des sexes et des races. Il s'est vite repris, sa consommation collective ne pouvant se passer de convivialité, si violemment militante soit-elle.

Véronique Mortaigne

TROIS QUESTIONS À

STEVE BARROW

1 *Vous êtes directeur artistique* **de Blood & Fire, label anglais spécialisé dans la réédition du reggae de Jamaïque des années 70. Pourquoi le choix de cette période ?**

C'est l'une des plus riches dans l'évolution de la musique jamaïquaine. Il y a eu pendant les années 70 une démocratisation du secteur. Des gens sans grands moyens, non professionnels, se sont mis à faire des disques avec succès. On enregistrait pratiquement en direct dans les boîtes, dans les *sound systems*. Un DJ, un magnétophone multipiste, un remix, et le tour était joué ! King Tubby a inventé le concept du remix. Des producteurs lui fournissaient les enregistrements, le meilleur matériau sonore possible, et lui recréait d'autres disques à partir de ça. Beaucoup des musiques en vogue aujourd'hui viennent de là.

2 **Si dans trente ans, vous envisagiez de rééditer les perles du reggae des années 90, auriez-vous suffisamment de matière ?**

La production a toujours été phénoménale en Jamaïque, et ça continue. Ces dernières années, on a eu droit à des albums brillants. Il n'y a pas d'âge d'or du reggae, pas plus qu'il n'y a de roi du reggae. En choisissant de lancer Bob Marley, le label Island a eu l'intelligence d'opter pour un artiste qui avait du charisme. Ils ont beaucoup investi sur lui, ils l'ont traité comme un chanteur pop. Bob Marley était très important, mais il ne représentait pas tout ce qui se passait en Jamaïque.

3 **En quoi le rôle d'Island, créé par Chris Blackwell en 1959, a-t-il été déterminant pour l'émergence du reggae ?**

C'est grâce à ce label que les Blancs ont découvert cette musique en Angleterre. Au début, Chris Blackwell avait un peu tendance à vouloir trouver un Blanc qui chantait comme un Noir. Il a choisi Stevie Winwood, Robert Palmer... Comme Sam Philips avait choisi Presley. Puis il a compris que c'était mieux d'avoir carrément un Noir... qui chantait comme un Noir.

Propos recueillis par Patrick Labesse

Linton Kwesi Johnson, activiste politique et poète du dub

PORTRAIT

Sur « More Time », son dernier album, il continue de déployer ses banderoles

A QUOI rêve LKJ, émigré jamaïcain arrivé à Londres en 1963 ? A un monde meilleur. Dans une revue militante, *Race Today*, il a commencé par écrire ses rancœurs, à mettre ses colères en poésie. Puis le reggae s'est imposé naturellement à lui. Sur cette musique, il s'est mis à scander ses vers rebelles en créole jamaïcain. On a appelé ce style la *dub poetry*. Tout le monde s'accorde à lui en attribuer la paternité. *« J'arrive à vivre avec cette responsabilité »*, dit-il ironiquement, rappelant qu'il n'est pas le seul à avoir associé poésie orale et musique reggae. Il y a aussi Oku Onuora, ou Michael Smith et Jean Binta Breeze, qu'il a produits sur son propre label, LKJ Records, lancé en 1981.

Artiste, poète, directeur de label, ancien journaliste, dans l'ensemble de ses activités, Linton Kwesi Johnson exprime avant tout son élan pour l'activisme politique et culturel. Récemment, en Angleterre, il participait à une manifestation en vue d'une ouverture d'enquête sur *« l'attitude passive de la police, qui ne fit rien, il y a cinq ans, pour retrouver les fascistes responsables de l'assassinat d'un étudiant noir, Stephen Lawrence »*. Dans son nouvel album, *More Time*, dont la sortie est prévue le 3 juillet chez WEA, l'homme continue de décocher ses flèches et déployer ses banderoles : *« Dans le texte du titre* More Time, *je dis qu'on est en train de vivre une révolution technologique qui doit permettre de travailler moins, d'avoir plus de temps pour soi. Il faut se battre pour cela. Les politiciens ne vont pas nous l'apporter sur un plateau. Je n'attends rien de Tony Blair. En fait, ils sont exactement comme l'équipe d'avant. Le style a changé, pas le fond. »*

EN VEDETTE À BOURGES

Egalement dans *More Time*, Linton Kwesi Johnson dédie l'une de ses poésies à une sœur de cœur, May Ayim, une Allemande métisse, militante de la communauté noire en Allemagne et pour la première fois, il interprète un texte ne lui appartenant pas : *« Martin Carter est un poète d'origine guyanaise. C'était un activiste politique. Beaucoup de ses poèmes traitent des problèmes du colonialisme. C'est une forme d'hommage que je lui rends puisque, malheureusement, il est mort en décembre 1997, donc avant que cet album ne sorte. »* *More Time* est très attendu par le public de LKJ, car hormis une reprise dub d'enregistrements passés et un disque de textes dits *a cappella*, réservé aux absolutistes, l'album précédent, *Tings An'Times*, remontait à 1991.

Cela n'a pas empêché le *dub poet* de remplir les salles lors de sa dernière tournée française, notamment au Printemps de Bourges, où partageant l'affiche avec Lee Perry, il a rassemblé près de 6 000 spectateurs, provoquant l'une des plus grosses affluences du festival. Un succès qu'il prend avec une sereine philosophie : *« Le reggae marchera toujours parce que c'est une très bonne musique, l'une des rares qui exprime encore des problèmes sociaux et véhicule les préoccupations des jeunes. En plus, c'est facile à danser et très sexy ! »*

P. La.

Angélique Kidjo l'Américaine

Entourée de Cassandra Wilson ou de Branford Marsalis, la Béninoise livre « Oremi », un disque enfanté par la soul

ANGÉLIQUE KIDJO a déserté la France et préféré à ce qu'elle ressent comme une sclérose nationale la liberté créative des Etats-Unis. Elle n'est pas la seule Africaine à avoir choisi ce chemin, après les espoirs suscités par la grande éclosion de la musique du continent noir à Paris dans les années 80. Mais les routes vers la mondialisation se sont bloquées devant les lois de l'exotisme et du marché, n'arrivant pas à dépasser le syndrome *Yéké Yéké*, le tube de Mory Kanté, un record de ventes mondiales, et notamment américaines, battu par la suite par les Gipsy Kings. Youssou N'Dour s'efforce peut-être de percer grâce au football, mais le seul succès large que ce grand nom de l'Afrique ait jamais pu affirmer reste *Seven Seconds*, un duo très soul avec Neneh Cherry.

Pour le reste, les pionniers des mélanges *made in Paris*, Ray Lema, Manu Dibango, ont réintégré les voies de l'acoustique – tendance gospel ou voix bulgares –, tandis que la décennie en cours imposait le retour de la tradition, des griottes maliennes, de la morna cap-verdienne de Cesaria Evora ou du son du quinquagénaire cubain Compay Segundo. La Béninoise Angélique Kidjo a fait le pari inverse. Portée par le jazz, sa première famille européenne (au sein du groupe néerlandais *Pilipili*), la tradition fon, son ethnie, et son admiration pour les musiques afro-américaines, jazz, rhythm'n'blues et soul, la chanteuse a quitté les fausses bonnes idées contenues dans son dernier album, *Fifa*, pour rejoindre les rives américaines. Sa vision de là-bas commence par *Voodoo Child*, l'hymne à l'africanité détournée composé par Jimi Hendrix. La version d'Angélique Kidjo, née à Ouidah, un des fiefs du culte vaudou, et dont le frère aîné a écouté Hendrix toute son enfance, est plus sauvagement élaborée : des rythmiques *house*, des voix démultipliées, des synthétiseurs très rock.

Oremi est le cinquième album d'Angélique Kidjo. Il est, dit-elle, le premier d'une trilogie qui la mènera sur les chemins de la diaspora africaine, avec passage obligé à Cuba, Haïti, à La Nouvelle-Orléans et au Brésil, avant retour en Afrique, puis en France pour boucler la boucle. La chanteuse avait déjà fait des incursions aux Etats-Unis, notamment en travaillant au côté du saxophoniste Branford Marsalis, un fidèle que l'on retrouve ici, et en enregistrant des titres d'*Aye*, son troisième album, aux studios *Paisley Park* de Prince. À New York et à Chicago, *Oremi* a été produit par Jean Hébrail, le compositeur des chansons alertes dont Angélique Kidjo écrit les textes, et Peter Mokran, artisan du dernier album de Maxwell.

MILITANTE DE LA MÉMOIRE

Avec ses jeux de voix à la sud-africaine (des choeurs Xhosa ont été enregistrés à Johannesburg), *Oremi* entreprend un voyage rapide dans les arcanes du chanter africain, avec quelques inutilités en roue libre, sans doute épargnées pour le seul plaisir du divertissement *(Yaki Yaki)*. La très belle voix d'Angélique Kidjo, crooneuse, blues et polyphonique (on aura en mémoire son interprétation sobre et lumineuse de *Summertime* dans le disque thématique *Jazz à Saint-Germain*, sorti au début de l'année chez Virgin), est parfois noyée dans ces arrangements très soul. Cette façon de faire de la FM américaine avec le souci de la qualité *(Give It Up)* dévoile un travail de fond visant à mettre beaucoup d'africanité dans la musique américaine, et non l'inverse.

Les langues (anglais, yoruba, fon, mina), les rythmiques, le sentiment et l'animisme profond de quelqu'un qui n'a jamais renié ses racines, mais au contraire a voulu les extraire pour les mettre en lumière, sont présentes partout dans cet album dédié à l'internationale noire. Angélique Kidjo y milite pour la mémoire, l'oubli étant à ses yeux la source des clivages entre Noirs, entre Noirs et Blancs. Pour affirmer son appartenance à la communauté du rhythm'n'blues, Kidjo a fait appel à Cassandra Wilson et Kelly Price, avec qui elle chante un éclatant *Open Your Eyes*, digne de la belle époque du label Motown.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Island 8070-524-521-2



Angélique Kidjo, de l'africanité dans la soul.

DÉPÊCHES

■ **ROCK : The Artist (le nouveau nom de Prince)** a signé avec BMG un contrat pour la distribution de son nouvel album, a annoncé le 23 juin la filiale américaine du groupe allemand. Le musicien américain a quitté Warner, en 1996, et depuis négocie au coup par coup la commercialisation de ses enregistrements.

■ **RAP : Bruno Lopes, alias Kool Shen, du duo Suprême NTM, a été nommé directeur artistique de For my people,** label de rap français lancé par WEA Music, qui a déjà publié l'album de Busta Flex. Le label annonce la sortie pour novembre du premier album de Zoxea, un des membres des Sages poètes de la rue.

■ **CHANSON : l'hebdomadaire *Elle* estime que le groupe féminin Les Elles** se livre à un acte de contrefaçon de la marque déposée « Elle ». Pour le journal, qui proteste dans une lettre recommandée datée du 14 mai et envoyée à Boucherie Productions, maison de disques de la formation, l'utilisation de ce nom *« constitue une atteinte aux droits de la société Hachette Filipacchi Presse (dont* Elle *est une filiale) »*. Les Elles se produisent sous ce nom depuis trois ans.

■ **À l'occasion du prochain anniversaire de la mort de Léo Ferré,** le 14 juillet 1993, Chant du Monde (distribution Harmonia Mundi) édite un double album de 34 chansons, dont douze correspondant aux six premiers 78 tours publiés par le chanteur en 1950.

SÉLECTION DISQUES

SYLVIUS LEOPOLD WEISS
Partitas pour luth
Hopkinson Smith (luth baroque)

Huit ans après une première anthologie qui rendait pleinement justice à la grâce de Sylvius Leopold Weiss (1686-1750), capable de peindre la douleur et la mélancolie au plus intime (Astrée E 8718), Hopkinson Smith confirme ses affinités profondes avec ce compositeur allemand, virtuose admiré de Bach. Son jeu épanoui et libre, virtuose et radieux, d'un raffinement sans maniérisme, est enthousiasmant. A compléter par le portrait à petit prix que son éditeur consacre à vingt ans d'enregistrement de Smith, de Luis de Milán à Johann Sebastian Bach (Astrée E 8623).

Philippe-Jean Catinchi

★ CD Astrée-Auvidis E 8620.

WOLFGANG AMADEUS MOZART
Airs de concert
Véronique Gens (soprano), Melvin Tan (piano-forte), Orchestre de l'âge des Lumières, Ivor Bolton (direction).

Les amateurs savent qu'elle sait son Mozart et l'a pratiqué sur scène (avec rien moins qu'Abbado, dernier séduit en date !). Elle ose ces sommets très bivouaqués mais n'a pas tort. La voix charnue, au médium pulpeux, le style éduqué et naturel font merveille ici, malgré quelques sons serrés dans l'aigu. Ivor Bolton et l'Age of Enlightenment ne transcendent rien mais ne gâchent pas notre plaisir, plus vif qu'à l'écoute du récent récital Christine Shafer-Claudio Abbado chez Deutsche Grammophon, qui tombait littéralement à côté.

Renaud Machart

★ 1 CD Virgin Classics Veritas 7243 5 45319 2 7.

DEREK BAILEY
JOELLE LÉANDRE
No Waiting

Potlatch, petite structure tenue par Jacques Oger, musicien, critique, et Jean-Marc Foussat, ingénieur du son, lance fièrement sa première bombe : une rencontre, inédite à ce jour, entre le guitariste britannique Derek Bailey et la contrebassiste Joelle Léandre. Tous deux donnent, depuis des lustres, un élan créatif aux musiques improvisées. Le genre a ses systèmes. Léandre et Bailey les pratiquent assez pour ne pas les transformer en clichés. Ils vont l'un vers l'autre. A l'éruption sonore à laquelle le genre est souvent ramené (y compris par les musiciens), les deux solistes ont préféré, ce soir d'enregistrement aux Instants chavirés (Montreuil), une approche où cordes frottées et pincées se rejoignent en une énonciation très découpée traversée d'accélérations, d'arrêts, où le « swing » notion constitutive du jazz n'est pas repoussé. Leur jeu sur les volumes se fait chant. Le terme amérindien de *« potlatch »* utilisé en anthropologie évoque l'échange, le don, une rivalité prise dans son sens symbolique. Le duo illustre idéalement cette proposition.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Potlatch P198.

THE YOCKAMO ALL STARS
Dew Drop out

A la re-création du jazz, une dizaine de solistes – Noirs et Blancs, couvrant deux bonnes générations – ont substitué la récréation autour de quelques-uns des codes rythmiques et mélodiques de la musique de La Nouvelle-Orléans. Une Nouvelle-Orléans qui doit autant aux marching bands, aux fanfares processionnaires, à l'improvisation collective des premiers jours du jazz, au rhythm'n'blues ou aux cycles rituels du Mardi gras des Indiens venus se frotter aux sources africano-caraïbes. A la rythmique, le batteur Hervin Riley et le contrebassiste Walter Payton établissent des fondations sans failles. Aux saxophones, Jessie Davis, Reggie Houston ou Clarence Johnson, à la trompette Leroy Jones portent au loin le souffle de Crescent City. C'est joué sans prétentions, avec ce qu'il faut d'expression festive dénuée de clins d'oeil roublards et débordant de ce swing funky qui pousserait un Ray Charles ou un James Brown à donner de la voix. Excellent. ***S. Si.***

★ 1 CD Hannibal Records/Rykodisc HNCD 1422.
Distribué par Harmonia Mundi.

AMOUR FOOT

L'industrie du disque a beaucoup misé sur la Coupe du monde, enchaînant les hymnes à danser et à boire comme Gabriel Batistuta aligne les buts. Le quotidien *Libération* a fait le pari que football et musique pouvaient produire autre chose que des choeurs de supporteurs. Convoquant une équipe de onze groupes et chanteurs, il a demandé à chacun de composer une chanson inspirée par le ballon rond. Si certains comme Cheb Mami (*Allez les Africains*) ou Massilia Sound System (*Vas-y minot*) ont misé sur une convivialité qu'il fera bon reprendre dans les gradins, la plupart des artistes ont préféré raconter un souvenir intime, lié à leur amour du foot comme à leur univers poétique. A l'exception d'un brouet infantile signé CharlÉlie Couture et Tom Novembre (*Numéro 10*), beaucoup de réussites. Chantre de la débandade, Christophe Miossec a choisi d'évoquer à sa façon la déconfiture du *Stade Brestoa*. Dans *Achille à Mexico*, Jean-Louis Murat révèle comment un match France-Brésil l'a soulagé de doutes existentiels sur sa vie d'artiste. On pourrait citer Louise Attaque, Ismael Lo ou Marka, mais c'est aux Fabulous Trobadors que revient le trophée suprême. Les Toulousains faisant vibrer, dans le sautillant *Coupés du monde*, les émotions des parties et de la vie de quartier.

Stéphane Davet

★ 1 CD Small.
Distribué par Sony.

SHURIK'N
Où je vis

Arrangements minimaux, carrés et orientaux : *Samuraï*, le titre qui ouvre l'album de Shurik'N, membre fondateur de IAM, donne le ton de cet album élégant dans sa simplicité de base. Des notes égrenées de luth, d'une petite valse à répétition, d'une boucle symphonique attrapée comme au cinéma, d'une phrase de violon brisée, ou de la voix du serpent du *Livre de la jungle* (*« Aie confiance, crois en moi »*), Shurik'N construit des histoires noires, promenade dure dans le *« dévastland »*. La vision du monde manque certes de souplesse – les tenants d'un rap plus ouvert sur le marché comme Passi ou Stomy Bugsy nous ont habitué à davantage d'humour et de mélodie –, mais elle a l'avantage de ne faire aucune concession à la variété. Derrière ces combats déclamés d'une voix trop linéaire, la musique joue le rôle du scénario : la Méditerranée trop bleue pour être honnête, l'inquiétant soleil qui cache le RMI, le FN (*« Chez moi, la flamme fait 30 % »*), la tôle, et *« plus de révolte en vue »*.

V. Mo.

★ 1 CD Delabel 72438-45961-2.

ALAN STIVELL
1 Douar

« Le disque est petit et le monde est grand », dit Alan Stivell, qui, trois ans après *Brian Boru*, l'album du mariage techno-breton, livre *1 Douar* (une Terre) comme un manifeste de la transversalité planétaire. *« Il va falloir vivre ensemble »*, chante l'Algérien Khaled à l'unisson avec Alan Stivell, qui a aussi invité d'autres habitants musicalement doués du village planétaire : Youssou N'Dour, Cheb Mami, Paddy Moloney, John Cale, Jim Kerr, etc. Ils ne sont pas là pour y faire de la figuration : le Sénégalais Youssou N'Dour cosigne une *A United Earth I* où la harpe et le *tama*, le tambour à aisselles, inventent des sonorités ciselées avec délicatesse. Moins stylisé que *Brian Boru*, sorti en 1995, et dont il a gardé l'empreinte techno, *1 Douar*, album riche, n'en traîne pas moins les pieds et pêche par un léger trop plein de pédagogie. Il séduit en jouant sur des registres assez divers : le rock, mené brillamment par John Cale (*Ever*), sur fond de cornemuse, les déliés mélodiques celtes (*Kenavo Glenmor*, en hommage au poète disparu, *Una's Love*, en duo avec Breda Mayock) et les moyens les plus modernes (l'échantillonage des voix des Soeurs Goadec – *La mémoire de l'humain*).

V. Mo.

★ 1 CD Dreyfus FDM36209-2

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	LOUISE ATTAQUE	1	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
2	DIVERS ARTISTES	5	Notre Dame de Paris	POMME/SONY
3	DIVERS ARTISTES	6	Coupe du monde : l'album officiel	VERSAILLES/ SONY
4	PASCAL OBISPO	3	Live 98	EPIC
5	SMASHING PUMPKINS	2	Adore	DELABEL
6	SHURIK'N	2	Où je vis	DELABEL
7	SUPREME NTM	7	Supreme NTM	EPIC
8	LARA FABIAN	8	Pure	POLYDOR
9	CÉLINE DION	9	Let's talk about love	COLUMBIA
10	BANDE ORIGINALE DU FILM	12	Titanic	SONY

Période du 14/06 au 20/06 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Louise Attaque garde le haut du pavé – le groupe tourne et plaît –, poursuivi par un outsider, *Notre-Dame de Paris*, comédie musicale beaucoup vue, entendue ces temps-ci sur les médias, et imprévisible numéro 2. Sixième, *Où je vis*, de Shurik'N, de IAM, subit le sort commun des disques de rap : grosses ventes à la sortie, baisse rapide. L'été, hormis la conjoncture sportive qui hausse l'album officiel de la Coupe du monde au 3e rang, n'a que peu d'effet sur la coloration des albums. L'été exotique est au rayon des tubes télé livrés en singles : *Pata Pata*, de Coumba Dwalo au 2e rang, suivi de *Yakalelo*, du groupe Nomads, entrée de *Carnavalera* de Havana Delirio à la 6e place. Pas oubliés, mais vainqueurs, les rappeurs bretons Manau avec *La Tribu de Dana*, remake d'un traditionnel réarrangé en son temps par Alan Stivell, *Tri Martelot*.

A Montpellier-...
exprimment la div...

Aix-en-Provence, une acadé...

Michel Plasson en conc...

هكذا من الأصل

A Montpellier-Danse, des chorégraphes expriment la diversité culturelle africaine

Trois compagnies du Kenya, de Côte-d'Ivoire et du Burkina Faso, trois langages différents

Trois spectacles du festival Montpellier-Danse – *Figninto*, des Burkinabés de la compagnie Salia Nï Seydou, *Cleansing*, des Kényans de Gàara, et *Corps actif*, des Ivoiriens de N'Soleh – témoignent de la vivacité de la danse africaine. Ces trois compagnies sont-elles trop influencées par l'Occident ? La question semble un peu académique, à l'heure où les chorégraphes européens partent à la recherche d'autres cultures.

CRÉATIONS D'AFRIQUE, compagnies Gaara, Salia Nï Seydou et N'Soleh. Les 24 et 25 juin, Espace Vigneron, 22 heures. Festival Montpellier-Danse, jusqu'au 5 juillet. Tél. : 04-67-60-07-40.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Y a-t-il une danse contemporaine en Afrique ? Les Européens peuvent-ils, doivent-ils l'aider à se développer ? A ces questions vieilles comme la décolonisation, le festival Montpellier-Danse apporte cette semaine mieux qu'une réponse : un témoignage. Trois compagnies du Kenya, de Côte-d'Ivoire et du Burkina Faso présentent chacune une chorégraphie dans une soirée intitulée (platement) *Créations d'Afrique*. Les trois pièces donnent un aperçu de la diversité des créations actuelles. Les chorégraphes s'extirpent nettement des codes de la danse ancestrale, chacun dans son propre langage.

Comment parler d'un ami mort ? *Figninto* (l'aveugle, en bambara) évoque l'épreuve de l'amitié devant la maladie et la séparation. *« C'est l'histoire d'une communication manquée, dans un monde où l'on croit qu'il faut capitaliser, accumuler... Le manque de temps nous éloigne de nous-mêmes avant de nous éloigner des autres »*, affirment Salia Sanon et Seydou Boro, comédiens formés à Ouagadougou (Burkina Faso), venus ensuite à la danse. Interprètes depuis 1993 dans les créations de Mathilde Monnier, ils ont en parallèle monté leur propre compagnie, Salia Nï Seydou.

Cinq hommes, trois danseurs et deux musiciens, incarnent ce passage de la vie à la mort, en vingt-cinq minutes d'une chorégraphie éclatante. Commencée dans l'humour – les danseurs apparaissent assis en tailleur, tels les trois singes chinois ne voulant rien voir, rien dire, rien entendre –, elle se termine sur une pluie de sable blanc, emblème du temps, de la sécheresse mortelle, qui descend recouvrir le visage de l'ami.

Opiyo Okach, chorégraphe de la compagnie kényane Gàara, vient du mime qu'il a étudié à Nairobi, puis à Londres. De retour au Kenya depuis 1995, il fait des recherches sur les mouvements du corps dans les rites africains. Du mime, il retient le goût des gestes dépouillés. Dans *Cleansing* (nettoyage), un homme et une femme, drapés de rouge, seuls sur le plateau nu avec deux bassines emplies d'eau, procèdent à leur toilette, tantôt distants l'un de l'autre, tantôt collés dans une tendresse maternelle. Jusqu'où peut-on laver les taches du monde extérieur ? Okach joue volontairement sur l'ambiguïté du nettoyage et de la purification, ces concepts qui peuvent tuer, au Rwanda, proche du Kenya, comme en Yougoslavie.

DRESSAGE ET LIBERTÉ

Massidi Adiatou, chorégraphe ivoirien de la compagnie N'Soleh, avait créé en 1997 une pièce impressionnante, *Abidjan*, consacrée à la violence urbaine. Adiatou, qui a travaillé en France avec le chorégraphe Bernard Montet, semble hanté par ces défis physiques. *Corps actif*, une pièce peut-être moins maîtrisée que *Abidjan*, isole un danseur de ses trois compagnons, des *« fauves »*, comme il les qualifie. Les quatre sont à la recherche de la force – ou de la brutalité – physique maximale, mais l'un perd sa place dans cette course implacable. Les corps se cognent et se jettent au sol. Deux hommes enserrent une femme, se la renvoyant l'un à l'autre comme un sac. *Corps actif* montre le rapport étrange qu'entretiennent des danseurs avec leur corps, fait de dressage et d'accès à la liberté.

Ces trois œuvres ont été sélectionnées en avril lors du concours de chorégraphie africaine de Luanda (Angola), parmi une dizaine de créations. Comme souvent dans les concours, le choix final fait l'objet de contestations (*Le Monde* daté dimanche 21-lundi 22 juin). Trois compagnies ne peuvent, à elles seules, refléter les tendances d'un continent de 400 millions d'habitants.

Sont-elles trop influencées par l'Occident ? La question semble un peu académique, à l'heure où les chorégraphes européens partent à la recherche d'autres cultures en Afrique ou en Asie. Au festival de Montpellier-Danse, Jean-Claude Gallotta présente son travail avec des Japonais, Karine Saporta avec des Russes de l'Oural. Qui s'en plaindrait ?

Catherine Bédarida

A Aix-en-Provence, une académie de composition lyrique d'un genre nouveau

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Au Festival d'Aix-en-Provence, on se préoccupe d'opéras composés hier et avant-hier de la façon de les mettre en scène, de les chanter et de les interpréter. Mais en s'intéressant aussi à la musique d'aujourd'hui, Stéphane Lissner est fidèle aux origines d'une manifestation qui, dans ses quinze premières années (elle en a aujourd'hui cinquante), ouvrait grandes les portes aux créateurs vivants. Au cœur de l'Académie européenne de musique se trouve donc une académie de composition lyrique d'un genre assez nouveau. Des professionnels reconnus y aident des jeunes créateurs à aller au bout d'un projet d'opéra.

Le compositeur Philippe Manoury apporte sa science de compositeur, le chef d'orchestre Pierre-André Valade et son Ensemble Court-Circuit, une expérience de praticiens, le metteur en scène Pierre Strosser, sa grande connaissance du théâtre, la chanteuse Hanna Schaer, son timbre si émouvant de mezzo, son talent de musicienne et de comédienne, sa simplicité dans les relations humaines.

Elle reçoit dans l'appartement qu'elle a loué, cours Mirabeau. *« Ici*, dit-elle, *j'ai une chaîne hi-fi, comme ça je peux écouter les Rolling Stones et du jazz, chaque soir ; sinon je ne pourrais pas tenir. L'opéra, c'est l'opéra, ma vie, c'est ma vie. Je ne veux pas être une image...*

» Je n'avais jamais eu à faire un tel travail de mémoire. J'ai dû apprendre par cœur trois partitions. Mais travailler avec de jeunes artistes, c'est captivant. Parfois je lis : "Mais pourquoi Hanna Schaer ne fait-elle pas une plus grande carrière ?" Si vous saviez ce que je déteste ce mot ! Les applaudissements, la carrière, on ne va pas au lit avec. Il faut les laisser au vestiaire pour faire son métier et tenter d'être un musicien. La plupart des grands rôles, je les ai tenus dans des opéras de province, où j'ai pu souvent faire un remarquable travail, et certaines fois, à Paris, au Châtelet, où l'on m'a fait suffisamment confiance pour Les Contes d'Hoffmann *d'Offenbach et la* Tétralogie *de Wagner. »*

POUR ATTRAPER LES BONNES NOTES

Mais que peuvent faire ces artistes confirmés avec trois jeunes compositeurs, russe, américain et finlandais ? Pour Hanna Schaer, c'est mettre à leur service une technique impeccable, qui lui permet à cinquante-quatre ans d'avoir un gosier de vingt ans : *« Dans le répertoire contemporain, les compositeurs doivent comprendre qu'un chanteur a besoin de moments où il y ait une certaine continuité du chant, des repères dans l'orchestre qui permettent d'attraper les bonnes notes. Avec Brigitte Clerc, excellente pianiste, on a fait un travail approfondi sur ces partitions. Philippe Manoury a pu donner des conseils sur la prosodie du français, car deux des jeunes compositeurs ont choisi des livrets dans notre langue. C'est très important de pouvoir articuler un texte, sinon le chant n'a aucun intérêt. Pierre-André Valade a fait des lectures d'orchestre pour vérifier l'équilibre entre les voix et la fosse. »*

Comment les jeunes compositeurs prennent-ils remarques et suggestions de changements ? *« Très bien. Nous travaillons tous ensemble et ils l'ont parfaitement compris et accepté. Ils restent maîtres de leur œuvre. »* Aix-en-Provence remet en pratique une façon de faire qui a dominé l'histoire de la musique occidentale jusqu'à la fin du XIXe siècle, quand la séparation de la composition et de l'interprétation est devenue la règle. Peu à peu, ces deux disciplines se sont éloignées l'une de l'autre pour, dans certains cas limites, se tourner le dos... et mettre le public de côté.

Alain Lompech

★ *Le Rossignol et la Rose*, de Vsevolod Chmoulevitch, d'après Oscar Wilde ; *Red Harvest*, de Jonathan Golove, d'après Dashiell Hammett ; *Madame de Sade*, de Juha T. Koskinen, d'après Yukio Mishima. Au théâtre du Jeu de paume, rue de l'Opéra, les 8 et 9 juillet, 18 h 30. Dans le cadre du passeport de l'académie : 100 F. Tél. : 04-42-17-34-34.

Michel Plasson en concert, entre sentimentalité et spectaculaire

ISABELLE VERNET (soprano), ORCHESTRE DU CAPITOLE DE TOULOUSE, MICHEL PLASSON (direction). *Hymne à la justice*, d'Albéric Magnard, *Poème de l'amour et de la mer*, de Ernest Chausson, *La Valse*, *Daphnis et Chloé* (deuxième suite), *Boléro*, de Maurice Ravel. Théâtre des Champs-Elysées, Paris, le 24 juin.

Il y a deux choses curieuses chez Michel Plasson. Sa gestuelle, d'abord. Elle est d'une plasticité toute relative et d'une logique que seuls ses musiciens semblent comprendre. Ses talons ensuite. Il fait énormément de bruit ; mais ce 24 juin, le fracas qui en découlait parasitait quelque peu notre écoute, comme il n'aura certainement pas échappé aux micros de Radio-Classique, qui enregistrait le concert. Y avait-il dispersion de concentration, à l'écoute de ce programme, pour qu'on vienne à remarquer des éléments qui ne dérangent pas chez d'autres ? L'*Hymne à la justice*, d'Albéric Magnard, est une pièce beaucoup moins pompeuse que son titre ne semble l'indiquer. Manuel Rosenthal l'avait choisie pour le premier concert, dans les mêmes lieux, de l'Orchestre national, à la Libération. Les vents semblent encore un peu « froids », mais les cordes ont une pâte superbe, profonde. C'est le talent de Plasson que de les « travailler au corps », et de savoir en obtenir un résultat enviable. Dans le *Poème de l'amour et de la mer*, on retrouve ces mêmes vents en difficultés passagères, mais en seconde partie, dans *Daphnis et Chloé* et le *Boléro*, de Ravel, ils vont se faire entendre en ensembles et solos impeccables.

ISABELLE VERNET EN FAIT TROP

On peut ne pas aimer, chez Michel Plasson, un certain goût pour la sentimentalité et le spectaculaire. Sa *Valse* de Ravel est peut-être plus ourdie, plus vénéneuse qu'il le faut, mais quelle allure et quel panache... Dans la deuxième suite de *Daphnis*, il souligne trop la tendresse naturelle d'une phrase lyrique aux violons, mais il y a une émotion, une façon personnelle et sincère de jouer Ravel. En revanche, on regrette que Plasson, dans le *Boléro*, presse le tempo. La particularité de cette gageure musicale vient de la contradiction entre un mouvement rythmique implacable et la montée d'un long crescendo. Ne jamais accélérer est le seul moyen d'en faire valoir l'insupportable tension. Plasson en fait un mouvement expressif, chaloupé. Le public adore, mais ce n'est pas le *Boléro*.

Dans le *Poème de l'amour et de la mer*, d'Ernest Chausson, règne une atmosphère de « serres chaudes » wagnériennes à la française, puisant sa toxicité délétère dans *Tristan*. Il faisait une chaleur très grande, justement (un violon puis une harpe ont cassé chacun une corde), la soprano française Isabelle Vernet semblait déshydratée. Aussi sa grande voix s'étiolait-elle dans le médium et le grave, malgré un aigu solide et timbré.

En dépit – ou à cause – d'une musicalité évidente, elle en fait trop : trop d'attentions aux mots, et pas assez à la ligne. Voix fatiguée, en mutation, méforme passagère, température de la salle ? Espérons la réentendre bientôt dans de meilleures conditions.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Transport de femmes
Cette pièce de Steve Gooch, mise en scène par Oscar Sisto et interprétée par Le Groupe Nouveau Théâtre, démarre dans le port de Londres, où un trois-mâts vieillissant s'apprête à appareiller pour Sydney. Cent trois prisonnières enchaînées montent à son bord, que l'équipage répartit par groupe de six. La traversée durera six mois. Au XIXe siècle, une peine de plus de sept ans suffisait pour que le trop-plein de condamné(e)s encombrant les prisons d'Angleterre, qui étaient jusque-là envoyé(e)s en Amérique, soient transporté(e)s vers l'Australie. Ces femmes condamnées pour des délits mineurs vont cohabiter, apprendre à se connaître, rire, chanter mais aussi subir toutes sortes de sévices, d'épreuves et d'humiliations.
Théâtre La Clef, 21, rue de La Clef, 75005 Paris. Mo Censier-Daubenton. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. Jusqu'au 5 juillet. Tél. : 01-43-38-08-17. 80 F et 100 F.

Smoke City
On cède volontiers au charme mystérieux et aquatique (leur tube *Underwater Love*) de ce groupe anglo-brésilien mélangeant samba et trip hop. Indéniable atout, une chanteuse qui possède la fausse candeur de Jane Birkin et la vraie exubérance de l'hémisphère Sud.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 26, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.

Alexis Tcholakian Trio
« Découvert » par Le Petit-Opportun, où il a fait quelques-uns de ses premiers pas, auteur d'un très beau premier enregistrement, *Point de vue*, le pianiste Alexis Tcholakian jouera avec Hidehiko Kan à la batterie et Alain Grange au violoncelle électrique.
Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 26 et 27, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

RÉGION PARISIENNE

Festival Django Reinhardt
Dans l'île du Berceau, près de Fontainebleau, les gens du jazz et du voyage se retrouvent autour de la mémoire de Django Reinhardt. Pour ne pas se figer dans des cérémonies évocatrices d'un mythique âge d'or, le festival s'ouvre, chaque année, aux évolutions et aux familles du jazz. Ainsi la Brésilienne Tania Maria, le sextet post hard-bop de François Théberge ou le Groove Gang de Julien Lourau vont côtoyer des traditions plus Hot Club de France, comme les jouent les formations de Leo Slab, Angelo Debarre ou Martin Weiss. On entendra aussi André Ceccarelli, Didier Lockwood ou Christian Escoudé et, en final, le vibraphoniste Dany Doriz. Le lieu, accueillant, dégage un air de fête.
Ile du Berceau, Samois-sur-Seine. Gare SNCF Fontainebleau-Avon. Le 26, à 20 heures ; le 27, à 16 heures ; le 28, à 13 heures. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 150 F. Pass 3 jours 290 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amour et mort à Long Island
de Richard Kwietniowski (Grande-Bretagne, 1 h 33).
Bingo
de Maurice Illouz (France, 1 h 27).
La Cité des anges
de Brad Silberling (Etats-Unis, 1 h 53).
Les Corps ouverts
de Sébastien Lifshitz (France, 48 min).
Fear (**)
de James Foley (Etats-Unis, 1 h 35).
Les Géants
de Sam Miller (Grande-Bretagne, 1 h 30).
Martha, Frank, Daniel et Lawrence
de Nick Hamm (Grande-Bretagne, 1 h 28).
La Mort du Chinois
de Jean-Louis Benoît (France, 1 h 25).
Sexcrimes
de John McNaughton (Etats-Unis, 1 h 50).
Soul in the Hole
de Danielle Gardner (Etats-Unis, 1 h 33).
Tarzan et la cité perdue
de Carl Schenkel (Etats-Unis, 1 h 40).
Un cri dans l'océan (*)
de Stephen Sommers (Etats-Unis, 1 h 46).
Wedding Singer
de Frank Coraci (Etats-Unis, 1 h 35).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1979, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; *Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).*
Vérités et mensonges
d'Orson Welles. Franco-iranien, 1973 (1 h 30).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68).

VERNISSAGES

Journées portes ouvertes
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. Vendredi de 10 heures à 23 heures ; samedi de 11 heures à 20 heures. Les 26 juin et 27 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le *dimanche.*
Orchestre philharmonique de Radio-France
Fauré : *Elégie*. Klengel : *Hymnus*. Bizet : *Carmen, extraits de la suite*. Rossini : *Guillaume Tell, ouverture*. Dvorak : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Yo Yo Ma (violoncelle), Elèves d'André Navarra, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 220 F.
Compagnie Ariadone
Carlotta Ikeda : *Waiting*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.
Michèle Noiret
Hisolo, Solo Stockhausen.
Tipi du Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 26, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. 40 F et 50 F.
Pan Sonic, Ryoji Ikeda
Le Garage, 3, impasse Mont-Louis, Paris 11e. Mo Philippe-Auguste. Le 26, à 19 heures. Tél. : 01-41-23-80-56. 60 F.
Didier Lockwood Trio
Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 27, à 16 h 30. 10 F.
Spectral Carnaval de Cesarius Alvim
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 26, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Tango
Eduardo Makaroff et l'orchestre du Dancing (avec Paula Estrella et Charlotte au chant, et Jacques Bretaudeau, l'ancien bandonéoniste de l'orchestre Bachicha).
La Coupole, 100, boulevard Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse. Le 26, à 21 h 30. Tél. : 01-43-20-14-20. 100 F.
Alaf Lamout ?
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19e. Mo Porte de la Villette. Le 26, à 23 heures. Tél. : 01-40-36-55-65. 50 F.
Jasmine Bande
Guinguette Pirate, 154, rue Oberkampf, jonque au pied de la BNF, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Djip
Soirée jamaïquaine.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 26, à 23 heures. Tél. : 01-44-92-77-66.
Yeci Ramos y sus amigos
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Le 26, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.
Castafiore Bazooka
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F.
Pascal Garry
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.
Kodo
Les tambours de feu de Sado (Japon).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.
Bevinda
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.
Cheb Nadim
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mo Boucicaut. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.
Cocktail Sega
Un plateau d'artistes de sega, musique commune aux peuples de certaines îles de l'océan Indien : Cassiya, Kim Djam'l, Thierry Jardinot, Tiana, Michou, Aline.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 180 F.

RÉSERVATIONS

Sonic Youth
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 8 juillet à 19 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 159 F.
David S. Ware
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 9 juillet à 21 heures. Tél. : 08-03-30-63-06. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

28 juin :
Barbe-Bleue
de Georg Trakl, mise en scène de Marie Vayssière.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

EN VUE

■ Visiblement émue, **Brigitte Senut**, maître de conférence au Muséum d'histoire naturelle, a présenté, *jeudi 25 juin, au président* **Sam Nujoma et à Jacques Chirac**, en visite officielle en Namibie, le plus vieux crâne humain du monde découvert au mois de mai chez ***Daan Marais**, superintendant* à la mine de diamants d'Auchas, qui s'en servait de bougeoir.

■ L'administration pénitentiaire de Hambourg constate, « *impressionnée* », l'efficacité des chats pour débarrasser des rats et des souris la maison d'arrêt de la ville. Une vingtaine de bêtes ayant été égorgées lors de trois attaques cette année, la fédération départementale ovine des Hautes-Alpes confirme : le loup, bête cruelle, est mortel pour l'agneau.

■ **Kirssan Ilioumjinov**, milliardaire, président de la Kalmoukie, se présentera à l'élection présidentielle russe de l'an 2000. Déjà, pour se faire élire à la tête de l'une des républiques les plus pauvres de la Fédération de Russie, il avait promis un téléphone portable à chaque berger kalmouk.

■ Cinq cents Russes, Azerbaïdjanais et Ukrainiens partis d'Odessa pour une croisière de douze escales à bord du *Tas Shevchenko*, sont *d'abord retenus, sur ordre du* capitaine, huit jours au Pirée sans pouvoir descendre à quai. Une semaine plus tard, à bout de nerfs, dans le détroit des Dardanelles, ils lancent des SOS à *un* garde-côte turc. En vain : le capitaine maintient le cap. A Istanbul, au désespoir, toujours prisonniers des coursives, ils jettent des bouteilles à la mer *pour implorer l'aide de leurs* consulats. Sans succès. Au bout de trois semaines, ils sont enfin autorisés à mettre pied à terre. A Odessa.

■ Après avoir supprimé, en 1996, l'article 441 du code pénal sanctionnant le mari qui entretient financièrement une maîtresse, la *Cour constitutionnelle turque* harmonise sa législation en annulant l'article 440 du code pénal qui punit la femme adultère de trois ans de prison.

■ Mardi 23 juin, **Ulla Issendam**, jeune Danoise, a été condamnée à 300 couronnes d'amende (265 francs environ) pour avoir caressé les fesses d'**Henrik Basse**, un policier patrouillant de nuit. « *J'ai voulu rappeler le respect de l'uniforme, et non protéger la personne qui le porte* », a déclaré **Peter Garde**, juge du tribunal de Hilleroed, sans égard pour le trouble de la victime, qui lui avait réclamé 5 000 couronnes (4 400 francs) de dommages et intérêts pour « *attentat à la pudeur* ».

■ Soudain, jeudi 25 juin, une Israélienne a sauté à la gorge, puis a roué de coups son mari, sans défense, cloué devant la télévision pour regarder les matches du Mondial.

Christian Colombani

L'attaque surprise de Rupert Murdoch contre Tony Blair

En dénonçant les propos du premier ministre britannique favorables à l'UEM, le « Sun », le quotidien londonien du magnat australo-américain, relance la polémique dans la presse

TONY BLAIR est-il naïf ? s'interrogent en substance les éditorialistes britanniques après la gifle administrée par le *Sun* à propos des déclarations du premier ministre en faveur de l'Union économique et monétaire lors du dernier conseil européen à Cardiff. « *Est-ce l'homme le plus dangereux de Grande-Bretagne ?* » Le titre s'étalait le 24 juin en gros caractères, à côté de la photo d'un premier ministre à la mine sombre qui, à en croire le journal de Rupert Murdoch, « *est déterminé à propulser la Grande-Bretagne dans la monnaie unique. Ce politicien charmeur et persuasif a décidé d'employer sa popularité pour cajoler, séduire et surtout convaincre les électeurs de le soutenir... Quand nous avions appuyé Blair lors du dernier scrutin, nous ne lui avons pas signé de chèque en blanc* ».

A cette attaque surprise d'un quotidien qui n'a cessé d'encenser le New Labour depuis janvier 1997, est venu s'ajouter un autre coup bas, un article très critique publié dans la dernière livraison de l'hebdomadaire de droite *Spectator* par l'énigmatique Irwin Stelzer, le bras-droit du magnat australo-américain accusant l'hôte de Downing Street de retomber dans les travers interventionnistes du travaillisme de la vieille école. Quand, interrogé aux Communes, le chef du gouvernement s'est borné à répliquer qu'il n'avait pas lu le *Sun*, sa pirouette cachait mal son agacement. Comment « Good Old Rupert », à qui il a rendu récemment tant de services, a-t-il osé lui faire un telle crasse ? La veille, lors des funérailles du patron du *Daily Mail*, ils avaient été photographiés en train de discuter, comme les plus vieux complices au monde.

The Sun
Yesterday we asked: Do you want the Euro? Your answer...
NO

Seul sujet de consolation pour Tony Blair, la diatribe du *Sun* a fait rentrer dans le rang le *Mirror*, journal de gauche qui n'a cessé de mordre les jarrets de l'équipe travailliste au plus grand profit de ses ventes. La contre-offensive de l'ennemi juré du *Sun* s'est concrétisée par la publication à côté de sa colonne éditoriale d'un cliché d'un Murdoch à l'air méchant affublé d'un masque de Zorro, avec la légende : « *Est-ce l'étranger le plus dangereux de Grande-Bretagne ?* » Traitant carrément d'« *idiot* » le nouveau rédacteur en chef du *Sun*, David Yelland, ex-chroniqueur financier du *New York Post* et grand protégé de Murdoch, le *Mirror* a affirmé que « *ni Tony Blair, ni le peuple britannique n'ont besoin de leçons de patriotisme de la part du* Sun. *Depuis qu'il est devenu premier ministre, M. Blair s'est montré un leader remarquable, ce que même le* Sun *reconnaît. Et un leader ne capitule pas quand l'intérêt national est en jeu, et ne permet pas la destruction de ses traditions et de son héritage* ».

Face à ses deux concurrents actuellement engagés dans une formidable guerre des tirages, l'europhobe *Daily Mail* trouve des mots cruels, mais qui, quelque part, sonnent juste à propos des signaux contradictoires lancés par Blair sur l'UEM : « *Blair est trop malléable. Pour parvenir à ses fins à propos de l'euro, il a l'habitude de faire deux pas en avant et un pas en arrière.* »

En cette période de frénésie footballistique, le sérieux *Guardian* (centre-gauche) établit carrément un parallèle avec le différend très médiatisé ayant opposé au sein de l'équipe d'Angleterre le milieu de terrain David Beckham au sélectionneur Glenn Hoddle : « *Penser qu'un rédacteur en chef du* Sun *puisse attaquer le premier ministre sans l'approbation préalable du boss, cela revient à envisager que Beckham quitte le banc de touche et monte sur le terrain sans la permission de Hoddle. Il est certain que Murdoch a donné son accord à cette offensive maladroite.* »

Alors, carton rouge au *Sun* ? Plutôt jaune, à en croire le *Financial Times*, l'arbitre dans cette affaire, fin connaisseur des mystères du *big business* : « *Blair aspire à être un leader en Europe et il sait que c'est impossible sauf si la Grande-Bretagne adhère à l'euro le plus rapidement possible. Il ne doit guère se préoccuper des états d'âme du* Sun. *Murdoch peut être amené à accepter l'euro. L'histoire démontre que quand la situation évolue, il a l'habitude de changer de rédacteur en chef.* » David Yelland est prévenu : en réunissant la troupe des directeurs et rédacteurs en chef que Rupert Murdoch a remerciés ces vingt dernières années, on pourrait remplir la salle de l'unique pub de Wapping situé à l'entrée du QG de *News International*.

Marc Roche

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ
Michel Muller

■ Nordin Aït Hamouda, député du Rassemblement pour la démocratie et la *culture*, désigne les tueurs sans détours : le GIA. Osera-t-on, une fois de plus, poser l'odieuse question, celle qui contient déjà sa réponse tout aussi méprisable ? (...) Combien *de victimes faudra-t-il encore pour* que, enfin, la solidarité du peuple de France – qui n'a pas attendu pour agir – ne soit plus recouverte par l'opprobre de ceux qui cherchent à la *détourner de son chemin ?* Quand viendra enfin le jour où une coopération de grande envergure sera édifiée *entre la France et l'Algérie ?*

RTL
Michèle Cotta

■ Il a trouvé la mort. Parce qu'il faisait de la *musique*, que les jeunes Kabyles l'aimaient et que la musique, comme chacun sait, pervertit les mœurs. Parce qu'il était a-religieux, répétant d'un concert à l'autre que la *laïcité était un impératif* pour sortir son pays de l'impasse dans laquelle il s'enfonçait davantage jour après jour. Parce qu'il jugeait, et disait, que l'arabe était une langue incomplète, *qui n'augmente pas la connaissance* et la science. Parce qu'évoquant à sa manière les dizaines d'intellectuels, les milliers d'hommes et de femmes abattus en Algérie depuis plus de dix ans, il dénonçait les intégristes comme des monstres éteignant les étoiles. Parce qu'enfin, Berbère et fier de l'être, il n'avait jamais cessé de défendre la culture et l'identité de son peuple.

BFM
Philippe Alexandre

■ Beaucoup des chefs d'entreprise qui accompagnent Jacques Chirac dans ses périples contestent l'utilité de leur présence. En fait, les voyages présidentiels sont à 80 % protocolaires et c'est dans ses entretiens avec les dirigeants du pays visité que le président français peut tenter de faire avancer nos affaires. Les patrons, pendant ce temps, font du tourisme et même, disent certains, de la figuration. Quant à Jacques Chirac, on sait qu'il a du goût pour ces sortes de voyage, qu'il n'hésite pas à déployer *des trésors de séduction et à mouiller* sa chemise. C'est aussi pour lui un moyen d'oublier quelque temps les soucis et les chagrins que lui cause actuellement l'opposition. Le président *de la République* est, paraît-il, très remonté contre tous les responsables de la droite républicaine. Mais après tout, l'impuissance des autres fait sa légitimité et son autorité à lui.

www.di90.org

Un centre de recherche français crée un lieu de débat sur le droit international

A L'HEURE où se tient à Rome une conférence diplomatique consacrée à l'éventuelle création d'une cour criminelle internationale *permanente pour sanctionner* les crimes de guerre, à une époque où la connaissance du système juridique international est devenue un élément important dans la compréhension de l'*actualité internationale*, Internet offre une immense base de données. On y trouve la Charte des Nations unies, les conventions de Genève et d'innombrables *documents publiés par toutes les organi*sations internationales et des ONG du monde entier. Mais comment s'y retrouver ?

Un centre de recherche installé à *Paris, Droit international 90, a créé* un site Web de réflexion et de débat, afin de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux du droit international. Destiné aussi bien aux *experts qu'aux débutants*, le site DI 90, disponible en anglais et en français, propose une approche juridique de l'actualité mondiale. L'Algérie, le Rwanda, l'ex-Yougoslavie, et tant d'autres pays qui font régulièrement la une de la presse mondiale, sont étudiés non pas de manière événementielle, mais par *rapport aux instruments juridiques* disponibles pour sanctionner les violations du droit humanitaire. L'occasion de corriger certaines idées reçues sur la prétendue non-applicabilité des conventions de Genève dans les conflits internes ou l'impossibilité de mener des enquêtes internationales.

NOUS AVONS L'ARMÉE LA PLUS FORTE ET LES MEILLEURS AVOCATS DE LA RÉGION...
PESSIN

Outre la *présentation des diverses* activités du centre et de son journal *Situation* (archivé depuis 1988), DI 90 donne accès aux comptes rendus des Ateliers consacrés à la pratique du droit international, auxquels ont participé des juristes de renommée mondiale. Il propose également plusieurs forums de discussion : le premier débat, ouvert jusqu'au 15 septembre, a pour thème « La justice internationale avant, pendant et après l'engouement général pour la création d'une cour criminelle internationale ». Dès la *rentrée*, une nouvelle réflexion sera initiée, cette fois sur « la présentation collective du droit international et de l'ONU à travers ce qu'en pensent et disent les médias ». Puis, *en* 1999, à l'occasion du cinquantième anniversaire des conventions de Genève, le centre lancera un débat en ligne sur les défis du droit humanitaire, notamment le fonctionnement et l'utilisation de la commission internationale d'établissements des faits. Enfin, il proposera prochainement un répertoire de liens, qui permettront de découvrir les sites d'autres centres de recherche, d'universités, d'ONG et d'institutions concernées par le droit international.

Florence Hartmann

SUR LA TOILE

DISNEY, GUIDE DE L'INTERNET

■ La société Walt Disney, qui poursuit sa politique d'expansion sur le Web, propose un nouveau service, The Disney Internet *Guide*. Il s'agit un répertoire et d'un moteur de recherche proposant des sites dont le contenu est jugé recommandable pour les enfants. Selon un porte-parole du groupe, « *tout ce que vous sélectionnerez dans cette base de données sera propre et approuvé par Disney* ». Disney a par ailleurs créé en son sein une nouvelle division, Buena Vista Internet Group, regroupant tous ses projets et opérations concernant Internet, et possédant le même statut que les secteurs « historiques » comme le cinéma ou les parcs à thème. – *(AP.)*

AOL ET LA CENSURE ISLAMIQUE

■ Le service en ligne America Online (AOL) a fermé, mardi 23 juin, un site Web baptisé « Souralikeit », créé par un de ses abonnés, qui parodiait certains versets du Coran. Pour expliquer sa décision, AOL dit avoir reçu des lettres de protestation émanant de l'université Al Azhar du Caire. – *(AFP.)*

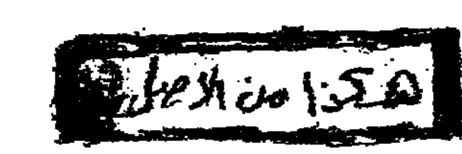
La dix-huitième caméra

par Alain Rollat

SON CRIME ne faisait aucun doute. Toute la planète y avait assisté en direct. Les ralentis en témoignaient sous tous les angles. La justice se devait d'être expéditive. *L'Equipe* avait publié la photo-réquisitoire justifiant son exécution : « *Dans la surface de réparation, Junior Baiano est à la lutte avec Flo pour la conquête d'un ballon aérien. Le Brésilien saute pour l'intercepter de la tête. Il ne se sert pas de ses mains pour s'appuyer sur le Norvégien, pas plus qu'il ne le bouscule. Pourtant Flo s'écroule et "obtient" le penalty de l'arbitre américain. La Norvège est qualifiée, le Maroc éliminé.* » *Le Monde*, lui-même, avait déploré ce « *penalty imaginaire* ». La télévision avait sonné l'hallali. L'arbitre américain mis sur la sellette au terme de ce Brésil-Norvège était pourtant innocent. Seul contre tous les observateurs professionnels, et contre les dix-sept caméras accréditées, postées autour du terrain, il avait raison.

L'histoire du Mondial 1998 retiendra donc que c'est une dix-huitième caméra, une discrète caméra de la SVT, la télévision nationale suédoise, installée derrière la *cage du goal brésilien*, qui aura rendu justice à la vérité en empêchant, *in extremis*, une monumentale erreur judiciaire. Retransmis jeudi soir, son propre film démontre que toutes les images retenues à charge contre l'arbitre étaient non seulement illusoires, mais mensongères par omission. On y voit, sous cet angle, le défenseur brésilien retenir l'avant-centre norvégien par le maillot avant de sauter pour intercepter le ballon de la tête. Son geste ne dure qu'une fraction de seconde, mais l'image est d'une netteté absolue. En revisionnant les autres images filmées à vitesse normale on constate, au demeurant, que l'arbitre explique lui-même au défenseur brésilien pourquoi il le sanctionne : il refait, à trois reprises, le geste coupable. Ce fameux penalty était bel et bien justifié ; l'équipe du Maroc n'a pas été victime d'une erreur d'ap*préciation* ; le tricheur n'était pas le joueur norvégien, mais le joueur brésilien ; ce n'est pas le corps arbitral qui méritait le pilori, mais l'emportement émotionnel du corps médiatique.

Bref, on a vu chaque chaîne de télévision battre humblement sa coulpe, présenter ses excuses au principal intéressé et aux téléspectateurs. C'était bien la moindre des choses. Mais il faudra surtout se souvenir du nom de cet arbitre passé en vingt-quatre heures du banc d'infamie au piédestal du justicier méconnu. Pour qualifier tout lynchage déclenché sur la foi d'arrêts sur images trop nets pour être honnêtes, on parlera désormais de l'« effet Baharmast ».



VENDREDI 26 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 *Les Diaboliques* ■■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1954, N., 115 min). Cinétoile

21.00 Dolores Claiborne ■■
Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, 130 min). Ciné Cinémas

21.25 Les Nuits de la pleine lune ■■■
Eric Rohmer (France, 1984, 99 min). Cinétoile

21.45 L'Enjeu ■■
Frank Capra (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

23.05 La Folie des grandeurs ■■
Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile

23.35 Conte d'hiver ■■
Eric Rohmer (France, 1991, 110 min). Cinéstar 1

23.45 Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ■■
Jean Dreville (France, 1937, N., 85 min). Ciné Cinéfil

0.45 Europa ■■
Lars von Trier (France - Danemark, 1991, 115 min). France 2

0.55 Léolo ■■
Jean-Claude Lauzon (Canada, 1992, 105 min). Ciné Cinémas

1.05 L'homme qui dort ■■
Kôhei Oguri (Japon, 1996, v.o., 105 min). Arte

1.10 A cause, à cause d'une femme ■■
Michel Deville (France, 1962, N., 100 min). Ciné Cinéfil

2.30 Les Producteurs ■■
M. Brooks (EU, 1968, 90 min). Cinétoile

5.05 Lucie Aubrac ■■
C. Berri (F, 1997, ♦, 114 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Jacqueline Bisset. Paul Newman. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Paris l'outragée. Histoire
19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Eric Orsenna ; Jamel Debbouze ; Pascal Gregory. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Juliette Gréco ; Francis Girod ; Louis Bertignac ; Michel Bouquet. Paris Première
20.55 Sagas. Diana : légende et vérités. TF 1
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain, avec Jean-Marie Guéhenno, Alain Gresh, Alfredo G.A. Valladao. Histoire
23.05 Sans aucun doute. Les meilleurs moments. TF 1
0.20 Notes de voyage. La Diva aux pieds nus. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Né pour courir. Odyssée
19.05 Les Nouveaux Explorateurs. Sursis pour les aigles. Planète
19.35 Katia et Marielle Labèque. Planète
19.35 Virtuoses. Les monstres sacrés : Mstislav Rostropovitch. Mezzo
19.50 Le Clergé et le Génocide rwandais. Odyssée
20.00 Les Grands Explorateurs. [1/10]. Roald Amundsen. Histoire
20.05 Gamba, la plage des éléphants. TSR
20.35 Pierre et Gilles, histoires d'amour. Planète
20.45 Choeurs en balade. Odyssée
21.10 Glacier Express. [2/2]. Odyssée
21.20 Les Ours polaires. Disney Channel
22.05 Les Iles sauvages. [2/3]. Odyssée
22.15 ▶ Grand format. Nos amis de la banque. Arte
22.30 La Terre promise. [2/5]. Chicago, cité de l'espoir. Planète
22.30 Virtuoses. Cecilia Bartoli : portrait d'une jeune mezzo-soprano. Mezzo
23.00 Des animaux et des hommes. [3/5]. Odyssée
23.05 Le Siècle des hommes. La course pour la vie. RTBF 1
23.20 Underground USA. [10/14]. Planète
23.20 James Brown : Le Roi de la soul. Canal Jimmy
23.30 Arctique. [13/13]. Odyssée
23.50 Aotearoa, terre de guerriers. Planète
0.00 La Peste à Marseille. Histoire
0.00 Un pont pas comme les autres. [2/2]. Odyssée
0.35 Taslima Nasreen, voyage en France. Téva

MONDIAL 98

16.00 Argentine - Croatie. Groupe H, à Bordeaux. TF 1 - TSR - RTBF 1 - Canal +
21.00 Roumanie - Tunisie. Groupe G, à Saint-Denis. Eurosport - Canal +
21.00 Colombie - Angleterre. Groupe G, à Lens. France 3 - RTBF 1 - Canal +

DANSE

20.30 De «Sylphide» en sylphides. *La Sylphide. Chopiniana.* Ballets. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Norway's Hot Club Quartet. Concert. Muzzik
22.00 Stéphane Grappelli Trio. Muzzik
22.55 Tarare. Mise en scène de J.-L. Martinoty. Paris Première
0.35 André Prévin dirige William Walton. Muzzik

THÉÂTRE

20.00 Une cloche en or. Pièce de Sim. TV 5

TÉLÉFILMS

20.30 Personne ne m'aime. Bernard Dubois. Festival
21.00 et 22.45 *Au fond du cœur.* O Luigi Perelli [1/2]. France 2

SÉRIES

21.00 Stargate SG-1. Portés disparus. Série Club
21.20 Dharma & Greg. Invasion of the Buddy Snatcher (v.o.). Téva
21.55 Father Ted. Going to America (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Dream On. *Mon cousin Louie (v.o.).* Canal Jimmy
22.55 Seinfeld. La bise (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Le Prisonnier. L'impossible pardon (v.o.). Série Club
0.00 Friends. Celui qui se gourait *du tout au tout (v.o.).* Canal Jimmy
0.50 Star Trek, la nouvelle génération. Vue de l'esprit (v.o.). Canal Jimmy
1.35 New York Police Blues. Les choses de la vie (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.00 Arte
Brut

99e et dernier numéro du magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan. Un adieu en quatre séquences *et un clin d'œil qui résume à merveille* le regard particulier que « Brut » pose sur la société depuis trois ans. Petit tour du monde plein d'humour. Cuba d'abord, avec deux autostoppeuses qui se rendent au travail dans la voiture de deux Français. Détour en Allemagne puis retour en France en passant par l'Angleterre avec une séquence étonnante – un chômeur de 36 ans désarçonne l'animateur d'un séminaire de motivation en expliquant qu'il ne voit pas l'intérêt de trouver un emploi puisqu'il se retrouvera tôt ou tard au chômage. Et, pour finir, une superbe scène muette – une femme qui range son bureau avant de partir. – *F. H.*

● 23.20 Canal Jimmy
James Brown, le roi de la soul

« On l'appelle le roi de la soul, le plus grand travailleur du show-business, le parrain, Mister Dynamite : c'est James Brown. » C'est ainsi que commencent, depuis 1956, les spectacles du chanteur noir américain, idole du rhythm'n'blues, inventeur de la funk music, référence fondatrice du hip hop. De ses débuts en Géorgie à sa consécration mondiale, de ses grands succès à la chute – provisoire – en 1988 après une course-poursuite sous l'emprise de la drogue, on suit le parcours d'un artiste qui, aussi excessif et mégalomane soit-il, reste inégalé. Seules les images des premières années donnent de l'intérêt à ce documentaire approximatif dans la chronologie et qui n'aborde que de loin les spécificités de James Brown dans la musique afro-américaine. Dommage. – *S. Si.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Trafic infos.
20.55 Sagas. Diana : légende et vérités.
23.05 Sans aucun doute. Les meilleurs moments.
0.55 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Point route.
21.00 et 22.45 Au fond du cœur. Téléfilm. O Luigi Perelli [1 et 2/2].
0.25 Journal, Météo.
0.40 Ciné-club. Cycle Lars von Trier.
0.45 Europa ■■ Film. Lars von Trier.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.10 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.18 Tout le sport.
20.20 Le Journal de la Coupe.
20.50 Mondial 98. Roumanie - Tunisie ou Colombie - Angleterre.
23.20 Soir 3.
23.35 Le Club du Mondial.
0.20 Notes de voyage.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot, Football.
21.00 Mondial 98. *En duplex.* Colombie - Angleterre et Roumanie - Tunisie.
23.30 Un amour de sorcière. Film. René Manzor.

ARTE

19.00 Tracks. Spécial Eurockéennes.
19.30 ▶ 7 1/2. Montpellier, la folie foot. L'Europe et la mer : Pays-Bas, rêve de capitaine.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Un été à l'envers. Téléfilm. Roger Guillot.
22.15 ▶ Nos amis de la banque.
23.45 Carmen revient au pays ■ Film. Keisuke Kinoshita (v.o.).
1.05 L'homme qui dort ■■ Film. Kôhei Oguri (v.o.).

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Divorce sans merci. Téléfilm. Thomas Vincent.
22.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. O. L'assaut.
23.25 La Ville de tous les risques. Téléfilm. O Michael Lahn.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. Maurice Bernard (*Quel avenir pour la mémoire ?*).
21.00 Black and blue.
22.10 Fiction. *Le Petit Ballon jaune,* de Jean-Marie Simon.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Festival de Rheingau. Donné en direct de Wiesbaden et émis simultanément sur les radios de Berlin et Sarrebrück, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Hugh Wolff. Œuvres de Mendelssohn, Saint-Saëns, Ravel.
22.30 Musique pluriel. Magazine musical. *Dédale,* opéra de Dufourt.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Alexandre Pouchkine. *Ouverture des Noces de Figaro,* de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Mravinski ; Œuvres de Glinka, Rimsky-Korsakow, Moussorgski, Tchaïkovski, Rachmaninov, Cui, Prokofiev.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Mozart, Boer, R. Schumann.

SAMEDI 27 JUIN

FILMS DU JOUR

13.30 L'Enjeu ■■
Frank Capra (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

15.30 Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ■■
Jean Dreville (France, 1937, N., 85 min). Ciné Cinéfil

15.50 Les Diaboliques ■■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1954, N., 115 min). Cinétoile

16.55 A cause, à cause d'une femme ■■
Michel Deville (France, 1962, N., 105 min). Ciné Cinéfil

23.00 Le Renard du désert ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

23.00 Crossing Guard ■■
S. Penn (EU, 1994, 110 min). Cinéstar 1

23.00 Prêt-à-porter ■■
Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 2

23.15 Lucky Jo ■■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile

0.45 West Side Story ■■
Robert Wise et Jerome Robbins (EU, 1960, v.o., 145 min). Cinétoile

1.05 Va où ton cœur te porte ■■
Cristina Comencini (Italie - Allemagne, 1996, v.o., 100 min). Canal +

3.10 Monty Python : La Vie de Brian ■■
Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, 95 min). Cinétoile

4.45 La Folie des grandeurs ■■
Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

13.00 Plaisirs du monde. Grands gourmands. Saveurs. Jardins et loisirs. Cap aventure. Télétourisme. TV 5
13.30 L'Histoire des loisirs. Histoire
13.45 Savoir plus santé. France 2
14.00 Strip-tease. Histoires d'amour. Une belle histoire d'amour. Léonard, évêque. BRT dehors... VTM d'abord ! Pollutions diurnes. RTBF 1
14.05 Evasion. La Côte-d'Ivoire : les sentiers de la Côte-d'Ivoire. France 3
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Serge Berstein ; Alain Peyrefitte ; *Samy Cohen.* Histoire
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Paris l'outragée. Histoire
18.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 27 juin 1948 - Berlin 1948 : Une révolution monétaire avant l'euro. Invité : Rudolf von Thadden. Arte
20.00 Thalassa. Le banc des Siciliens. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar ; Eric Vigne ; Claude Durand ; Jean-Claude Casanova. Histoire
20.45 Le Club. Invité : Eric Rochant. Ciné Cinéfil
21.35 Metropolis. Arte
22.20 Post-nonante. Canal Jimmy
0.00 Saturnales : Mise en scène. Spécial été. France 3
0.00 L'Histoire des loisirs. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.25 *Alzheimer,* la souffrance de l'oubli. Planète
18.00 Les Grands Explorateurs. [1/10]. Roald Amundsen. Histoire
18.00 Birdland. [1/7]. Muzzik
18.30 La Pièce manquante. Odyssée
18.35 Birdland. [7/7]. Muzzik
18.40 Actualités Pathé n° 28. Ciné Cinéfil
18.55 Passion rivière. Les deux Vièges. TSR
19.00 Voyage aux pays des dieux. [5/13]. Odyssée
19.30 La Peste à Marseille. Histoire
19.45 Maîtres de guerre. [4/13]. Planète
20.15 Le Sauvetage des cacatoès. Odyssée
20.35 La Quatrième Partie du cerveau. Planète
20.45 L'Aventure humaine : La Fascination du Grand Nord. [1/4]. Labyrinthe de la mort. Arte
20.45 Né pour courir. Odyssée
21.30 Les Nouveaux Explorateurs. Sursis pour les aigles. Planète
21.35 Le Clergé et le Génocide rwandais. Odyssée
21.45 Planète Terre. [3/3]. TMC
22.05 Claude Autant-Lara. [4/4]. Ciné Cinéfil
22.10 Making of. Et au milieu coule une rivière. Ciné Cinémas
23.00 *Pierre et Gilles,* histoires d'amour. Planète
23.00 Churchill. [3/4]. Histoire
23.25 Music Planet : B.B. King. Arte
23.30 Les Iles sauvages. [2/3]. Odyssée
0.00 Les Guerriers nus d'Ethiopie. Planète
0.50 La Terre promise. [2/5]. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.40 Athlétisme. *Coupe d'Europe.* Epreuves de la Super Ligue. France 2
15.00 Golf. European Tour. Open de France (3e jour). Paris Première
15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne (6e jour). Eurosport
23.00 Golf. Western Open (3e journée). AB Sport

MONDIAL 98

16.30 Italie - Norvège. Huitième de finale, à Marseille. France 2 - TSR - RTBF 1 - Canal +
21.00 Brésil - Chili. Huitième de finale, à Paris. TSR - TF 1 Canal + - RTBF 1 - Eurosport

MUSIQUE

20.30 Opéra : Le Prince Igor. Mise en scène d'Andreï Serban. Enregistré en 1990. Mezzo
21.00 Erik Satie, compositeur de musique. Muzzik
21.45 et 22.35 Bonjour Paris. Muzzik
22.10 Black Sessions. Paris Première
23.35 Roméo et Juliette. Mise en scène de Dieter Kaegl. Muzzik
0.25 The Greatest Music Party in the World. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.35 Les gens ne sont pas forcément ignobles. Bernard Murat. Ciné Cinémas
18.55 Léon Morin, prêtre. Pierre Boutron. Festival
20.13 Meurtre contre remboursement. Alan Metzger. 13ème Rue
20.30 Les Années magiques. Daryl Duke. Ciné Cinémas
20.55 Racines 3. John Erman et Charles S. Dubin [2/3]. Téva
22.10 La Cavalière. Philippe Monnier [1/2]. Festival
22.30 Racines 3. John Erman et Charles S. Dubin [3/3]. Téva
22.55 Désir de femme. *A Robert Ginty.* TF 1
23.40 La Cavalière. Philippe Monnier [2/2]. Festival
0.25 Mr Bluesman. Sönke Wortmann. Arte

SÉRIES

17.00 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Maman. RTL 9
17.30 Le Prisonnier. *L'impossible pardon (v.o.).* Série Club
17.30 Ally McBeal. Playing the Field (v.o.). Téva
18.55 Dharma & Greg. Invasion of the Buddy Snatcher (v.o.). Téva
19.00 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié (v.o.). Arte
20.00 Lois et Clark. Comme le monde est petit. Série Club
21.40 The Sentinel. Peggy. M 6
21.40 Buffy contre les vampires. Portée disparue. Série Club
22.13 New York Undercover. Mets-la en sourdine. 13ème Rue
22.25 Les Anges de la ville. Trafic au Central 7. Série Club
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. Pandémonium. Arte
23.50 Earth II. L'enfant des fleurs. 13ème Rue
23.55 Homicide. Balade à Washington. Série Club
1.00 Seinfeld. La bise (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui se gourait du tout au tout (v.o.). Canal Jimmy
3.35 Star Trek, la nouvelle génération. Vue de l'esprit (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 9.05 Planète
Crédit lyonnais - MGM, les dessous de l'affaire

Le point de vue de Florio Fiorini

L'INCROYABLE AFFAIRE Crédit lyonnais-Metro Goldwyn Mayer fait reparler d'elle. Le juge d'instruction parisien Patrick Fiévet a bouclé son enquête et le tribunal correctionnel de Paris fixera début juillet la date du procès de l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti. Ce flamboyant personnage, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, sera *jugé* par défaut pour *« abus de biens sociaux, faux et usages de faux en écritures privées ».* Sa première victime est le Crédit lyonnais.

Le documentaire de Jean-Pierre Moscardo vient à point rappeler les méandres et les rebondissements de la folle aventure du *« jeune homme d'Orvieto »,* proche de la Mafia pour les uns, proche du Parti socialiste italien et de l'ancien ministre Gianni De Michelis pour les autres. Associé à Florio Fiorini, un acrobate de la finance qui présidait Sasea, la société qui connut la plus grosse faillite jamais vue en Suisse, Giancarlo Parretti aura fait perdre 11 milliards de francs au Crédit lyonnais entre 1986 et 1992.

Pour reconstituer l'affaire, Jean-Pierre Moscardo donne longuement la parole à Florio Fiorini, en résidence surveillée à Milan depuis sa sortie de prison. Sans surprise, ce dernier se donne le beau rôle et accable Parretti et « sa » banque, le Crédit lyonnais. Il faut donc prendre avec recul ces *« révélations exclusives ».* Elles retracent toutefois assez clairement l'histoire incroyable de MM. Parretti et Fiorini, de l'origine de leurs liens avec la banque française et de leur incursion dans le cinéma. Elles n'apportent toutefois pas de réponse à la question que chaque contribuable français est en droit de se poser : comment le Crédit lyonnais a-t-il pu s'embarquer dans cette aventure et faire aveuglément confiance à des hommes d'affaires contestés, allant jusqu'à les suivre à Hollywood, et, si l'on en croit Florio Fiorini, à financer les studios de la MGM mais aussi le jet privé ou la villa de Giancarlo Parretti ?

Sophie Fay

★ Rediff. : dimanche 28 à 0 h 45.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 Reportages. Les Brigades de l'autoroute.
13.50 MacGyver.
14.45 Alerte à Malibu.
15.40 Enquêtes à Palm Springs.
16.40 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.10 Hercule.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Melrose Place.
20.00 Journal, Coupe du monde, Spécial F1, Météo.
21.00 Mondial 98. Huitième de finale : *Brésil - Chili.*
22.55 Hollywood Night. Désir de femme.
0.25 Formule F 1.
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.35 *Les Oubliés de la Libération.* Ceux de Provence.

FRANCE 2

13.45 Savoir plus santé.
14.40 Athlétisme.
15.40 Tiercé.
16.30 Mondial 98. Huitième de finale : Italie - Norvège.
18.20 Football.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 En avant foot.
19.50 et 20.55 Tirage du loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
21.00 Fiesta.
22.50 Football.
23.15 Du fer dans les épinards.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.35 Le Jardin des bêtes.
14.05 Evasion.
15.00 Des héros très discrets.
15.25 Montagne.
16.00 Passage Brady.
16.30 Bonjour l'ancêtre.
16.55 Sur un air d'accordéon.
17.25 Simon et Simon.
18.20 Question pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.25 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.55 Les chiens ne font pas des chats. Téléfilm. Ariel Zeitoun.
22.30 Soir 3.
22.45 Au-delà de l'écran.
23.15 Le Club du Mondial.
0.00 Saturnales.
1.15 Un livre, un jour.
1.25 Musique graffiti.

CANAL +

15.30 Coupe du monde 1998.
16.30 Mondial 98. Italie - Norvège.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Meego. L'arrivée.
19.55 Flash infos.
20.05 Le Journal de François Pécheux.
21.00 Mondial 98. Brésil - Chili.
23.30 Disjoncté. Film. Ben Stiller.
1.05 Va où ton cœur te porte ■ Film. Cristina Comencini (v.o.).
2.45 J'ai horreur de l'amour ■ Film. Laurence Ferreira Barbosa.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.25 Maigret et la jeune morte.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Gaïa.
15.55 Sur les chemins du monde.
16.00 Destination Asie. Kerala.
16.35 Rufus Saati.
17.30 Lieux mythiques.
17.55 Aires de fête.
18.00 L'Ouest sauvage.
19.00 Absolutely Fabulous. [10/18].
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 27 juin 1948 - Berlin 1948 : Une révolution monétaire avant l'euro.
20.15 Le Dessous des cartes. Dayton, trois ans après.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine : La Fascination du Grand Nord. [1/4]. Labyrinthe de la mort.
21.35 Metropolis. La Havane, patrimoine culturel mondial ; etc.
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. [11/11]. Pandémonium.
23.25 Music Planet. B.B. King.
0.25 Mr Bluesman. Téléfilm. Sönke Wortmann.
1.55 Court circuit. Open Doors. Au-dessus de la mer.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.10 Drôle de chance.
15.00 Les Aventures de Brisco County.
16.00 Le Magicien.
16.55 Amicalement vôtre.
18.05 Le Saint. OPA sauvage.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Les Piégeurs.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.55 FX, effets spéciaux : la série. Le mauvais œil.
21.40 The Sentinel. Peggy.
22.40 Players : les maîtres du jeu. Un poker de haute volée.
23.30 Invitation pour l'enfer. Téléfilm. O Wes Craven.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Récits de la vie de Michelangelo Merisi dit Le Caravage,* d'Arnaud Labelle-Rojoux.
21.00 Fiction. *La vie fantasmagoriquement brève et étrange d'Amadeo Modigliani,* de Velibor Colic.
22.35 Opus. Martin Gester et le Studio du Parlement de Musique.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

19.01 Rodelina, regina de Longobardi. Opéra de Haendel. Donné en direct de Glyndebourne, par The Age of Enlightenment, dir. William Christie, *Anna Caterina Antonacci (Rodelinda),* Louise Winter (Eduige), Andreas Scholl (Bertarido), Kurt Streit (Grimoaldo), Artur Stefanowicz (Garibaldo).
23.07 Présentez la facture. La harpe (2e partie).

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Onslow, Gounod, Lalo.
20.40 Le Pianiste Peter Serkin. *Concerto italien,* de Bach ; *Sonate en la majeur,* de Stravinsky ; *Sonate n° 29 op. 106 en si bémol majeur,* de Beethoven ; Œuvres de Mozart, Chopin.
22.40 Da Capo. George Szell.

Le Monde
SAMEDI 27 JUIN 1998

Maroc : le sort de M. Serfaty en discussion jusqu'au 16 juillet

RABAT
de notre envoyé spécial

La chambre administrative de la Cour suprême marocaine a décidé, jeudi 25 juin, de mettre en délibéré jusqu'au 16 juillet la demande d'annulation de l'arrêté d'expulsion pris en 1991 à l'encontre de l'opposant Abhraham Serfaty. *« Espérons que la justice qui sera rendue sera celle d'un Etat de droit »*, a confié au *Monde* M. Serfaty en apprenant la décision.

Opposant politique de toujours, M. Serfaty, âgé de soixante-douze ans, avait été condamné à la prison à vie en 1977 pour *« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat »*. En réalité, c'est pour avoir contesté la « marocanité» du Sahara occidental qu'il fut jeté en prison. Il devait y passer dix-sept ans, avant d'être expulsé vers la France en qualité de ressortissant brésilien, en vertu d'un arrêté du ministère de l'intérieur.

C'est sur la validité de cet arrêté que le président et les quatre conseillers de la chambre administrative de la Cour suprême – l'équivalent du Conseil d'Etat en France – sont appelés à se prononcer (depuis plus de six ans). Qu'ils s'octroient un délai de réflexion de trois semaines n'est pas pour surprendre. Ce qui scandalise le défenseur de M. Serfaty, l'avocat Abderrahim Berrada, c'est la position prise par le ministère public au cours de l'audience. *« Alors qu'il est censé être le défenseur de la société et du droit, le ministère public*, nous a indiqué M[e] Berrada, *a adopté tous les arguments avancés par le ministère de l'intérieur. Le ministère de la justice s'est rendu complice de celui de l'intérieur. »*

L'avocat de M. Serfaty juge l'affaire très grave, au lendemain de l'installation d'un gouvernement dirigé par un socialiste : *« J'en fais un test de la volonté du nouveau gouvernement de lutter concrètement pour l'édification d'un Etat de droit. Je suis déçu*, explique-t-il. *On pouvait espérer que le ministère public exprimerait une opinion conforme au droit. »*

La tournure prise est d'autant plus surprenante que, début mai, le dénouement de l'« affaire Serfaty » semblait imminent (*Le Monde* du 7 mai). Le *« militant arabe-juif »*, comme se définit M. Serfaty, allait pouvoir rentrer prochainement dans son pays natal, assuraient certains hauts responsables. Que s'est-il passé entre-temps ?

Il n'est pas exclu que le durcissement d'une fraction du pouvoir marocain résulte d'un article publié récemment par M. Serfaty dans une revue espagnole et, sous forme d'extraits, dans un journal libanais. Sous le titre *De la tyrannie à la démocrature*, M. Serfaty livrait une analyse critique de l'histoire récente du Maroc. A propos du dossier du Sahara occidental, il préconisait *« une solution politique sans vainqueur ni vaincu dans le cadre d'une structure confédérale entre deux Etats, marocain et sahraoui, librement associés »*. C'est probablement cette thèse qui vaut aujourd'hui à M. Serfaty de n'être pas admis à retourner au Maroc.

L'affaire embarrasse le gouvernement, dont elle risque d'entamer la crédibilité à l'étranger, et singulièrement en France. *« Il faut que Serfaty revienne dans sa patrie. Bien sûr qu'il est marocain »*, confient, sous le sceau de l'anonymat, plusieurs ministres, s'inscrivant en faux contre la thèse de la nationalité brésilienne défendue par le ministre de l'intérieur.

Jean-Pierre Tuquoi

M. Strauss-Kahn et M[me] Aubry sont opposés à une taxation de l'outil de travail

Bercy engage une concertation sur la réforme fiscale

LORS de son allocution, mardi 23 juin, devant le groupe socialiste, de l'Assemblée nationale, Lionel Jospin avait annoncé une *« concertation large et sans précédent »*, pour préparer la prochaine réforme fiscale. Sans en faire la moindre publicité, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, en ont donné le coup d'envoi, mercredi, en recevant une délégation de la CGT conduite notamment par son secrétaire général, Louis Viannet, et le responsable des études économique, Jean-Christophe Le Duigou.

Pour mettre au point les mesures des trois volets de la réforme annoncée – fiscalité du patrimoine, fiscalité écologique, fiscalité locale – le gouvernement souhaite, en effet, ne rien faire qui laisse à penser qu'il a, par avance, tranché le débat fiscal. D'ici au 10 juillet, Bercy devrait donc poursuivre ses consultations : après ceux de la CGT, les dirigeants des principales centrales syndicales seront conviés à donner leur point de vue, de même que ceux des organisations professionnelles, des partis qui composent la majorité *plurielle (PS, PC, MDC, Verts), et les* associations d'élus (Association des maires de France, etc.).

LES FAILLES DE LA LÉGISLATION

Dans l'intervalle, MM. Strauss-Kahn et Sautter ne souhaitent pas laisser transparaître leur point de vue pour permettre au débat de s'ouvrir largement. Ensuite, Lionel Jospin rendra ses arbitrages, et les principales dispositions du projet de loi de finances seront rendues publiques à l'occasion d'une communication en conseil des ministres dont la date initiale avait été fixée au 22 juillet mais qui pourrait être reportée au 29 juillet.

Dans le huis clos de leur réunion, les deux ministres de Bercy se sont-ils davantage livrés qu'ils ne le font en public ? C'est en tout cas ce que suggère la CGT, au moins dans le cas de l'un des dossiers les plus sensibles, celui de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Selon M. Le Duigou, MM. Strauss-Kahn et Sautter auraient fait comprendre à la CGT qu'ils étaient *« sur la piste d'un durcissement des conditions d'application de l'ISF »*, plutôt que sur celle d'un élargissement de cet impôt *aux biens professionnels. Ils au*raient fait valoir que l'intégration de l'outil de travail *« pouvait provoquer des réactions négatives mais pouvait aussi inciter à une gestion moins patrimoniale des entreprises »*.

Bercy serait donc opposé à cette *solution de la taxation des biens* professionnels – dont le PCF a fait son cheval de bataille – et en défendrait trois autres. Il s'agirait de revoir certaines failles de la législation (comme celle sur les déductions d'emprunt dont François Pinault *s'est servi pour ne pas acquitter* d'ISF), de réviser certaines modalités d'évaluation des actifs ou encore de renforcer les opérations de contrôle. Le but serait donc moins d'engager une véritable réforme de l'ISF que de lutter contre l'évasion fiscale, ce qui aurait tout de même pour effet de majorer légèrement le rendement de l'impôt sur la fortune.

La version de la CGT corrobore d'autres indiscrétions, recueillies dans les milieux gouvernementaux, attestant que le ministère des finances est hostile, dans une phase de reprise de l'investissement, à une taxation de l'outil de travail. Selon de bonnes sources, Martine Aubry défend, dans les débats gouvernementaux, le même point de vue. *Dans l'Hebdo des socialistes,* publié vendredi, le ministre des finances ne le dit pas aussi clairement, mais fait comprendre à demi-mot qu'il n'est pas favorable à une grande réforme de la fiscalité du patrimoine.

PAS DE « GRAND SOIR FISCAL »

Dénonçant *« le mythe du "grand soir fiscal" qui s'imposerait par la seule vertu de sa rationalité ou de son volontarisme »* et attirant l'attention sur le fait que *« la fiscalité du patrimoine atteint* [en France] *2,3 % du PIB contre 1,1 % en Allemagne »*, il ajoute : *« Je ne pense donc pas qu'il faille l'augmenter beaucoup. Pourtant, je ne pense pas qu'il faille la diminuer (...) Mais on doit aménager très utilement tel ou tel impôt, notamment pour éviter des comportements d'évasion fiscale. »*

Bercy ne souhaite pourtant pas entrer dans le détail des mesures et *se refuse à confirmer la teneur de* l'entretien avec la CGT. Voulant faire preuve d'une extrême prudence dans un dossier qui, à gauche, est fortement teinté de symboles, M. Strauss-Kahn ne serait pas loin de faire sienne la formule fameuse d'Alan Greenspan, le patron de la Réserve fédérale américaine : *« Si quelqu'un a compris quoi que ce soit à ce que j'ai dit, c'est que je me suis mal exprimé. »*

Laurent Mauduit

Ile-de-France : le préfet critique l'hégémonie de l'automobile

Le trafic routier augmente de 2 % par an

LE « RAPPORT de diagnostic » sur les déplacements urbains en Ile-de-France a été présenté, jeudi 25 juin, par Joël Thoraval, préfet de région, qui doit dans quelques jours céder sa place à Jean-Pierre Duport. Cette première phase de l'établissement du plan de déplacements urbains (PDU) de l'Ile-de-France dresse un bilan sévère des choix d'aménagement depuis vingt-cinq ans.

Alors que l'offre de transports en commun a doublé depuis le début des années 70 avec la création du RER et le prolongement des lignes du métro en banlieue, le nombre de déplacements par personne, globalement stable, *mais sur des distances* de plus en plus longues, a augmenté de 6 % seulement en transports collectifs, et de 33 % en voiture. La marche est en baisse de 19 %.

La place de l'automobile dans les déplacements (34 %) reste inférieure à celle *qu'elle occupe dans* les agglomérations de province (50 %), mais le trafic routier augmente de 2 % par an en région parisienne. L'accroissement de la population et l'éclatement de l'agglomération – de moins en moins maîtrisé par les schémas d'urbanisme, notamment celui de 1994 – devraient entraîner d'ici à 2015 une augmentation des déplacements de 55 % ; les deux tiers en seront alors *effectués*, selon les projections, en automobile.

Alors que la *« prédominance »* de la voiture et l'éclatement de l'agglomération accompagnent *« un mouvement de ségrégation sociale »*, selon les termes du préfet, et sont source de nuisances et d'insécurité (13 morts par semaine sur les routes), les transports collectifs souffrent de nombreux handicaps : inadaptation aux liaisons entre banlieues, inconfort, problèmes de tarification... *« Si l'on veut que les Franciliens empruntent les transports collectifs, la qualité de service doit nettement progresser »*, a déclaré M. Thoraval. Le PDU, dont l'élaboration devrait s'achever à la fin de 1999, avant d'être soumis à enquête publique, doit proposer une adaptation des réseaux collectifs à la nouvelle demande de transports, et un partage de la voirie pour rendre plus attrayantes les alternatives à l'automobile.

C. de C.

Limitation du droit d'amendement en cas de désaccord entre les deux Chambres

LE CONSEIL constitutionnel, jeudi 25 juin, a validé l'essentiel de la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. Il a ainsi jugé conforme à la Loi fondamentale la cession gratuite d'actions d'Air France aux salariés de la compagnie, les nouvelles règles d'immatriculation des véhicules pour éviter le dumping sur la vignette.

En revanche, il a durci sa jurisprudence sur le droit d'amendement. Jusqu'à présent, il considérait que le gouvernement, comme les parlementaires, pouvait user de celui-ci à tout moment de la procédure, à condition que la disposition ajoutée ne soit pas *« dépourvue de tout lien »* avec le projet en discussion. Il est désormais mis fin à cette large marge de manœuvre. La Constitution prévoit, en effet, une procédure particulière en cas de désacord entre l'Assemblée nationale et le Sénat, dont la tenue d'une commission mixte paritaire.

Le Conseil a considéré que cela impose que *« des adjonctions ne sauraient, en principe, être apportées au texte soumis à la délibération des Assemblées après la réunion »* de cette commission. Deux exceptions sont acceptées : les amendements *« en relation directe avec une disposition du texte en discussion »* et ceux nécessaires à une coordination législative.

Quatre articles, contestés devant le Conseil mais sur d'autres motifs, ont donc été censurés. Deux avaient été déposés par le gouvernement (la validation de conventions passées par l'établissement public d'aménagement de la Défense et un changement de calcul des redevances aéroportuaires), deux par le président de la commission des finances de l'Assemblée (la création d'une taxe sur les activités commerciales saisonnières et d'une contribution des entreprises de remontées mécaniques). Modifiant sa jurisprudence, le Conseil ne l'a pas appliquée aux articles qui n'avaient pas été contestés. Seize autres dispositions ont ainsi été sauvées.

Thierry Bréhier

Michel Noblecourt a été élu président de la Société des rédacteurs du « Monde »

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM), *réunie jeudi* 25 juin, a procédé au renouvellement de son conseil d'administration, après avoir adopté, à une très large majorité, le rapport d'activité pour 1997. Deux des douze postes d'administrateur *étaient à pourvoir. Ont été élus* Hugues Hénique et Nicole Vulser. Ils rejoignent Jean-Louis Andreani, Philippe Bernard, Dominique Gallois, Christine Garin, Alain Lompech, Serge Marti, Caroline Monnot, Michel Noblecourt, Emmanuel de Roux et Martine Silber.

Le nouveau conseil d'administration de la SRM, procédant au renouvellement de son bureau, a élu à l'unanimité à sa présidence, au premier tour de scrutin, Michel Noblecourt. Il devient le douzième président de la SRM. Dominique Gallois et Serge Marti ont été réélus vice-présidents, Caroline Monnot trésorière et Nicole Vulser a été élue secrétaire.

Détentrice de 641 des 1 922 ac*tions qui composent actuellement* le capital de la SA Le Monde, soit 33,35 %, la Société des rédacteurs du *Monde* est l'actionnaire principal de la SA Le Monde, aux côtés des trois autres sociétés de salariés (cadres, employés, Société des personnels), de l'Association Hubert Beuve-Méry, de la Société des lecteurs, du Monde Entreprises et des nouveaux actionnaires entrés au capital du *Monde* depuis 1995, regroupés dans cinq sociétés (le Monde Investisseurs, le Monde Presse, Iéna Presse, le *Monde Prévoyance et Claude*-Bernard Participations). Le nouveau conseil d'administration de la SRM a rendu hommage à l'action conduite depuis 1996 par Gérard Courtois, président sortant, qui a œuvré à la création d'un *nouvel actionnariat salarié*, grâce au fonds de placement des personnels du *Monde*, mis en place, en novembre 1997, et a préservé la place déterminante de la SRM dans le capital de l'entreprise.

[Né le 19 janvier 1950 à Paris, Michel Noblecourt est titulaire d'une maîtrise de droit *public (1973) et diplômé de l'Institut d'études* politiques de Paris (1975). D'abord pigiste à *La Croix* et au *Progrès de Lyon*, il est entré à *La Croix* comme journaliste social en 1977. Entré au *Monde* en mars 1982, il a été chef de la rubrique sociale, chef adjoint (1989) puis chef du service économique (1991-1994). Depuis 1995, il est chef de la section « acteurs » au sein de la séquence « France ». Président de l'Association des journalistes de l'information sociale de 1981 à 1985, il était membre du conseil d'administration de la SRM depuis 1997.]

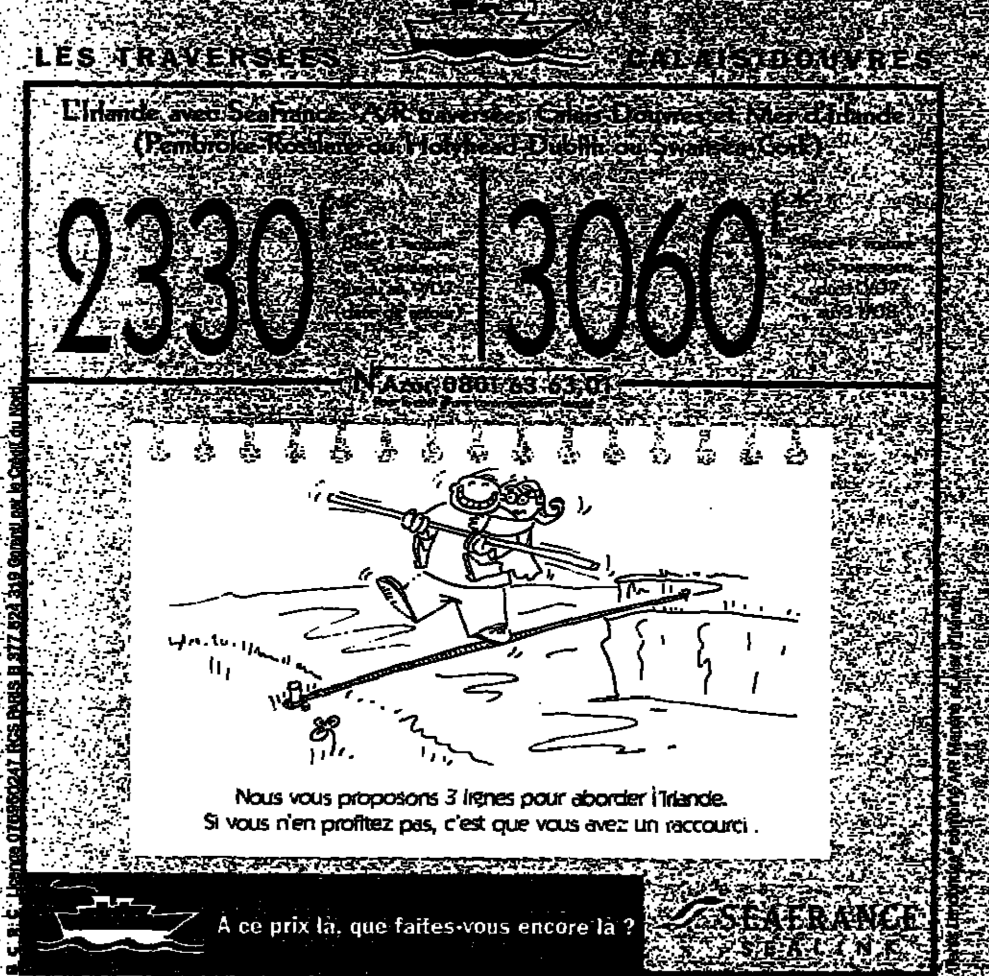
DÉPÊCHES

■ **MONDIAL : des hooligans anglais en route pour la France ont été interpellés en Belgique**, vendredi 26 juin, dans la ville portuaire d'Ostende, où ils avaient commencé à semer des troubles. *Une cinquantaine ont été arrêtés. Ils faisaient partie d'un groupe arrivés* par ferry et se dirigeant vers la ville de Lens afin d'assister au match Angleterre-Colombie. Des vitrines de commerces et des véhicules de *police ont subi des dégâts, mais il* n'y a pas eu de blessé. Certains hooligans seront présentés à des juges dans la journée et les autres seront expulsés vers l'Angleterre.

■ **ÉDITION : 448 romans, français (295) et étrangers (153), sont programmés entre la fin août et le 15 octobre**, contre 409 lors de la rentrée 1997 et 489 à l'automne 1996 qui fut une année-record, indique vendredi 26 juin la revue de la profession, *Livres-Hebdo*. Si l'on ajoute aux romans les nouvelles, récits et essais, ce sont au total 545 titres qui seront publiés lors de la rentrée, soit 12 % de plus que l'an passé. Les premiers romans *sont au nombre de 58, contre 63 en* 1997 et 74 en 1996.

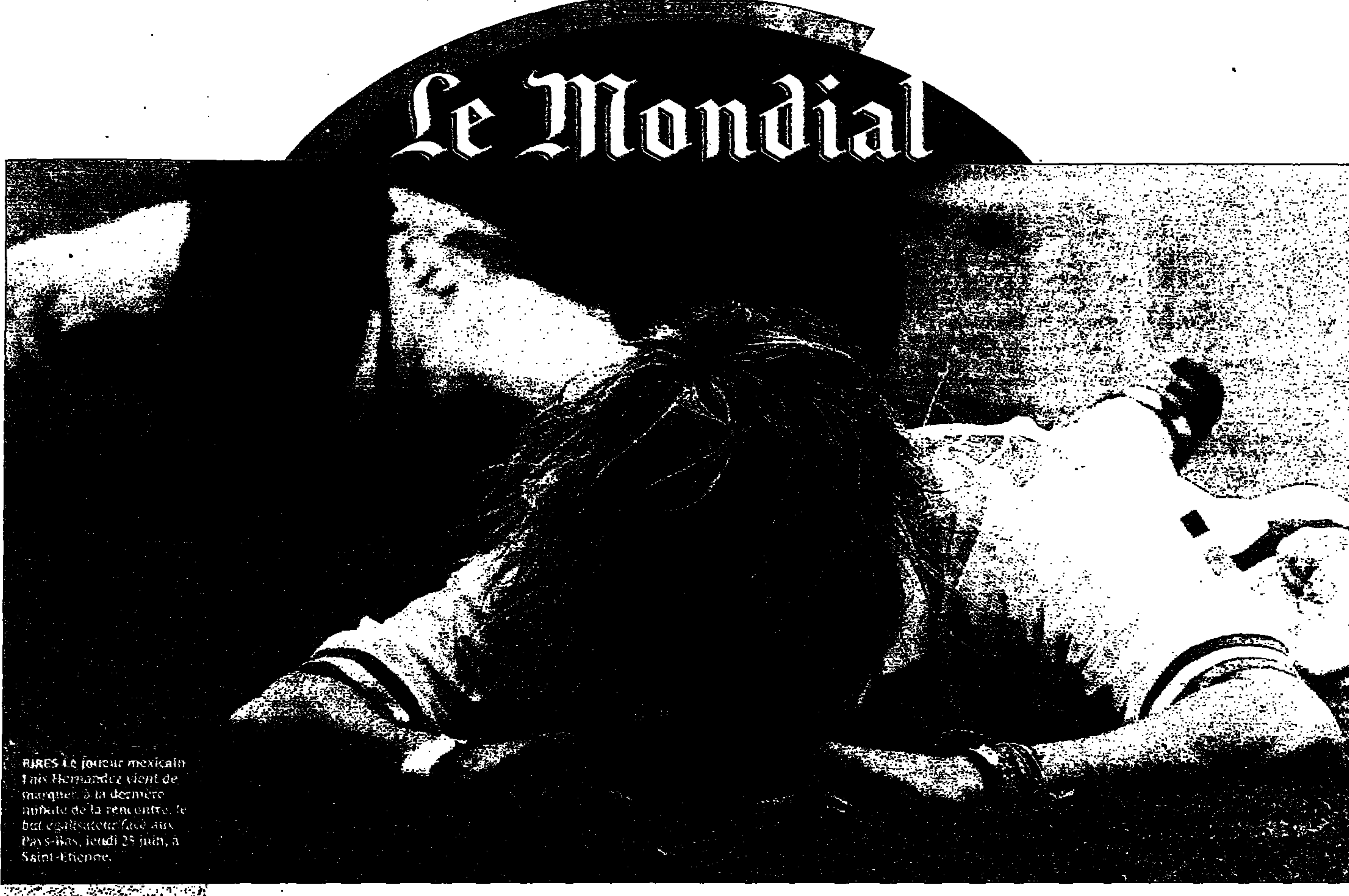
■ **COLLOQUE : « Le visage » est le thème du colloque de Mirmande** organisé samedi 27 et dimanche 28 juin par Régis Debray, avec notamment la participation de Jean Clair, Alain Finkielkraut, Alain Jaubert, Yves Michaud, Dominique Païni, Tim et Wiaz. (Eglise *Sainte-Foy, 26270 Mirmande* ; renseignements : Association des amis de Mirmande, tél : 04-75-90-07-60).

Tirage du *Monde* daté vendredi 26 juin 1998 : 525 324 exemplaires 3



هكذا من الأصل

Le Mondial



ANDREW WINNING/REUTERS

RIRES Le joueur mexicain Luis Hernandez vient de marquer, à la dernière minute de la rencontre, le but égalisateur face aux Pays-Bas, jeudi 25 juin, à Saint-Etienne.

LES TEMPS FORTS

● **1 LYON**
Le Japon et la Jamaïque, déjà [illegible] pour l'honneur, vendredi 26 juin, à 16 heures, au stade Gerland (groupe H).

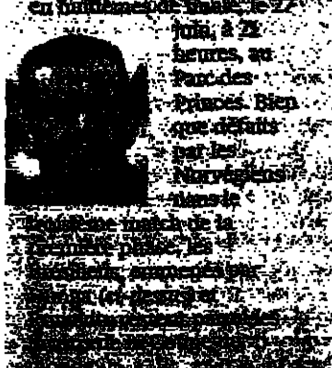
● **2 BORDEAUX**
Argentine-Croatie, le 26 juin, à 16 heures, au Parc Lescure (groupe H).

● **3 SAINT-DENIS**
Tunisie-Roumanie, le 26 juin, à 21 heures, au Stade de France (groupe G).

● **4 LENS**
Colombie-Angleterre, le 26 juin, à 21 heures, au stade Félix-Bollaert (groupe G).

● **5 MARSEILLE**
Italie-Norvège, c'est le premier des huitièmes de finale qui se dispute au Stade-Vélodrome, samedi 27 juin, à 16 h 30.

● **6 PARIS**
Le Brésil rencontre le Chili en huitième de finale, le 27 juin, à 21 heures, au Parc des Princes. Bien que défaits par les Norvégiens dans le [illegible]



Les favoris sont là, bas les masques !

C'EST un Mondial « latino », qui danse et chante, rythmé par des joueurs qui vont de l'avant et des supporteurs en or. Le Brésil bien sûr, l'Argentine évidemment, les surprenants Chili et Paraguay, rejoints par le généreux Mexique, animeront les huitièmes de finale qui s'annoncent. Et peut-être la Colombie aussi, qui devait affronter l'Angleterre, vendredi 26 juin à Lens, dans un match-couperet, aussi chaud dans le stade qu'inquiétant dans la ville, pour cause de hooligans.

Ce Mondial doit beaucoup au Chili, Paraguay et Mexique, petites surprises d'un premier tour qui en compte une réelle : l'élimination de l'Espagne, seule des huit têtes de série à être tombée au premier tour. Souvent fragiles quand elles évoluent loin du pays, ces équipes américaines alignent des attaquants qui ont pimenté le premier tour. Maradona n'est plus là. Romario est retourné au pays, Ronaldo semble pour l'instant un peu « en dedans ». Mais l'Argentin Batistuta, le Mexicain Hernandez et le Chilien Salas pointent en tête du classement des buteurs.

SURSAUTS MIRACULEUX

L'aventure mexicaine est la plus belle, tant l'équipe est vaillante et capable de sursauts miraculeux. Deux fois les Mexicains ont été menés au score par 2-0 dans ce premier tour. Contre les Belges et, jeudi 25 juin, face aux Pays-Bas. Deux fois, ils sont revenus à 2-2. Et les voici qualifiés derrière les Bataves. *« J'admire cette équipe pleine de fougue »*, a dit Gus Hiddink, l'entraîneur néerlandais. Cette fougue a été saluée par des milliers de supporteurs, coiffés de sombreros, qui ont gentiment hurlé *« Mexico Mexico »* à Saint-Etienne et fraternisé avec qui le voulait. Ce fut plus rude au pays – tout comme à Santiago après la qualification chilienne : une vingtaine de blessés et une quarantaine d'arrestations lors d'affrontements avec 2 500 policiers anti-émeutes.

Le bonheur du Mexique fait le malheur des Belges, éliminés car incapables de battre de modestes Coréens du Sud (1-1) après un match médiocre. *« On est arrivés par la petite porte, on sort par la petite porte »*, a résumé l'entraîneur Georges Leekens. Trois nuls en trois matches. La qualification qui s'envole à quelques minutes près. *« Nous avons commis une erreur à la belge »*, a dit l'attaquant Marc Wilmots.

Allemagne-Mexique et Pays-Bas - Yougoslavie (le 29 juin) sont les huitièmes de finale venus ainsi s'ajouter à Italie-Norvège et Brésil-Chili (le 27 juin), France-Paraguay et Nigeria-Danemark (le 28 juin). L'Allemagne a terminé première de son groupe F en dominant l'Iran (2-0) à Montpellier, avec un Matthäus conquérant dans une équipe vieillissante – 31,5 ans de moyenne d'âge –, mais qui a su préserver son proche avenir : elle précède la Yougoslavie, médiocre vainqueur des Etats-Unis (1-0), et évite ainsi les Pays-Bas et le Brésil. De façon encore purement théorique, elle pourrait retrouver la France dans une demi-finale qui alors rajeunirait ces deux équipes.

Seize équipes éliminées auront quitté la France ce week-end, après les ultimes matches de poule vendredi. Les seize élus fourbissent déjà leurs armes, affûtent les joueurs, soignent les blessés, s'entraînent à huis clos, mettent en place des tactiques secrètes. Le gardien danois Peter Schmeichel pense *« mener la vie dure »* aux Nigérians ; l'entraîneur brésilien Zagallo annonce une équipe moins aventureuse. L'Italien Maldini remanie sa défense. Aimé Jacquet salue le Paraguay : *« S'ils se sont qualifiés, c'est qu'ils le méritent. »* Et la Norvège, critiquée pour son jeu ennuyeux, restera fidèle à une formule gagnante.

Les arbitres ont été désignés pour ces huitièmes de finale : Ali Mohamed Bujsaim, des Emirats arabes réunis, pour France-Paraguay ; le Français Marc Batta pour Brésil-Chili. Ces annonces ont été éclipsées par le feuilleton sur l'arbitrage. La Confédération africaine de football (CAF) a demandé à la FIFA une réparation pour *« le préjudice occasionné par un arbitre partial »* qui, selon elle, a entraîné *« l'élimination du Cameroun et du Maroc »*. Qualifiant de *« ridicules »* ces accusations, David Will, le président de la commission des arbitres de la FIFA, a affirmé, jeudi 25 juin, que le penalty très décrié sifflé contre le Brésil était justifié : *« Nous avons vu des documents qui prouvent que le joueur brésilien* [Junior Baiano] *retient bien, à un moment, le Norvégien* [Tore Andre Flo] *par le maillot. »* Davis Will s'appuie sur des images de la télévision suédoise SVT et sur une photo diffusée sur le site Internet www.nrk.no/wm98 où l'on voit clairement le Brésilien commettre une faute. Junior Baiano a balayé ces pièces à conviction : *« Si cette action vaut penalty,* dit-il, *les arbitres doivent siffler 500 penalties par rencontre. »*

APPRÉHENSION

Concernant les affaires de hooligans, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, avait tenu à être à Montpellier pour saluer des gendarmes mobiles avant un match Allemagne-Iran qui n'a donné lieu à aucun incident. Lens attendait en revanche avec appréhension la rencontre Angleterre-Colombie du 26 juin. 30 000 supporteurs anglais étaient attendus, dont la moitié sans billet. Une centaine de jeunes Britanniques s'en sont pris aux forces de l'ordre après la fermeture des bars, jeudi 25 juin vers minuit, à Lens mais aussi à Lille. 34 personnes, en état d'ébriété, ont été interpellées, dont deux hooligans classés par la police anglaise comme appartenant à la catégorie C, celle des plus dangereux.

En veilleuse depuis quelques jours, l'enquête sur le scandale de la billetterie a rebondi, jeudi 25 juin, avec le placement en garde à vue de quatre personnes, dont des dirigeants du tour-opérateur américain Prime Sports International (PSI). Cette société avait déclaré avoir été victime, le 18 juin, d'un cambriolage et du vol dans ses locaux parisiens de 15 000 billets et d'argent liquide. PSI faisait, dès avant cette affaire, l'objet d'investigations policières après des plaintes de supporteurs étrangers. Et ce vol avait *« surpris »* le CFO.

Michel Guerrin

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Football, mensonge et vidéo

SI LE FOOTBALL est la moindre des guerres, au moins les généraux n'y meurent-ils pas tous dans leur lit ! Quelle hécatombe ! Le sélectionneur saoudien ? Limogé. Le sélectionneur tunisien ? Limogé. Le sélectionneur coréen ? Limogé. Le sélectionneur bulgare. Autolimogé.

Et encore ne parle-t-on là que des chefs d'état-major passés par les armes ou suicidés sur le front des troupes. D'autres devraient suivre, qui sont promis au tourniquet, ou à la démission. L'Espagnol par exemple. Le Colombien si jamais... Bref, ce n'est pas une sinécure d'être chef : gagne ou crève ! Etre personnellement comptable de la défaite. Collectivement bénéficiaire de la victoire. L'obligation de résultats ou la porte !

Le sélectionneur belge, Georges Leekens, sera-t-il, lui aussi, expédié ? Ce n'est pas impossible. Le football, quelle diablerie belge ! Voici une équipe qui n'a pas perdu un match et n'en a gagné aucun. Une équipe vieillissante et filoute. Spéculatrice et ruinée. Opportuniste et vaguement phtisique. La tête alerte et le mollet cuit à point. Ce n'est point tant qu'elle ne voulait plus, pauvre, mais qu'elle ne pouvait plus !

TROIS MATCHES NULS

Les Diables vermeils, donc, se sont, tant qu'ils ont pu, accrochés au bastingage, la langue pendante. Ils ont même inventé trois catégories de matches nuls : le nul victorieux contre la Maison d'Orange ; le nul résolument nul contre le Mexique ; le nul perdant contre la Corée du Sud.

Les nuls se sont donc suivis même s'ils ne se ressemblaient pas. Résultat : un solde désespérément neutre et des larmes même plus salées sur la pelouse du Parc des Princes. Pas besoin du ralenti et de la vidéo pour vivre ce grand malheur et ce naufrage de l'âge.

Mais, dans le genre football, mensonge et vidéo, revenons sur cette fameuse affaire du faux-vrai penalty. Ce que l'image fait – une certitude universelle sur une erreur d'arbitrage –, l'image peut le défaire. Une télévision suédoise a diffusé un document qui prouve que le penalty accordé aux Norvégiens contre le Brésil était tout à fait valable. Contrairement à ce que le direct et les ralentis avaient montré. *Contrairement à ce que nous avons écrit ici, parlant d'une « erreur grossière ».*

ASSISTANCE TECHNIQUE

L'arbitre avait raison. Nous avions tort. Toutes nos excuses, même si nous n'avions pas exprimé de doute sur la bonne foi d'un homme obligé de juger dans l'instant. Pour autant, et presque paradoxalement, le fait que la vidéo vienne de manière irréfutable au secours d'un arbitre malmené nous conforte dans l'idée qu'on ne peut refuser cette assistance technique à l'arbitrage.

Les décisions majeures prises dans un match de Coupe du monde, penalty et expulsion de joueurs notamment, ont des conséquences trop graves sur la sincérité de la compétition et sur le sort des équipes pour n'être pas prises avec le maximum de précautions. L'arbitrage aidé, c'est tout ce que l'on souhaite, dans un football de plus en plus enclin à la simulation et à la tricherie.

Certes, la froide vidéo peut se tromper ou tromper, selon l'angle des caméras. La preuve, ce penalty ! Mais pour ce contre-exemple, cette bonne décision arbitrale chicanée par le direct télévisuel, combien d'autres erreurs ici qui pourraient être prouvées là !

LE CHIFFRE DU JOUR

200 000

C'est le montant en livres (plus de 2 millions de francs) du plus gros pari enregistré depuis le début de la Coupe du monde. Il a été réalisé par un homme d'affaires britannique qui a misé sur la victoire finale de l'Angleterre *(photo)*.



La cote est de 4 contre 5 : si l'Angleterre gagne, le parieur – qui a souhaité garder l'anonymat – touchera 360 000 livres (plus de 3,6 millions de francs). Pendant ce Mondial, les paris devraient battre tous les records. A Londres, les bookmakers s'attendent à un chiffre d'affaires de 100 millions de livres (plus de 1 milliard de francs).

LA PHRASE DU JOUR

« La Confédération africaine de football (CAF) demande à la FIFA que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour réparer le préjudice occasionné par un arbitrage partial dont ont été victimes nos représentants [Cameroun et Maroc] *et que le même règlement soit appliqué à toutes les équipes encore en lice dans la compétition, quelle que soit leur origine. »*

Mustapha Fahmy, secrétaire général de la CAF dans un communiqué, jeudi 25 juin.

LES ARBITRES

BRÉSIL-CHILI
Le Français Marc Batta arbitrera le match Brésil-Chili, samedi 27 juin, à 21 heures, à Paris.

ITALIE-NORVÈGE
La rencontre Italie-Norvège sera arbitrée par l'Allemand Bernd Heynemann, samedi 27 juin, à 16 h 30, à Marseille.

Pour le Brésil, il n'y a pas de péril chilien

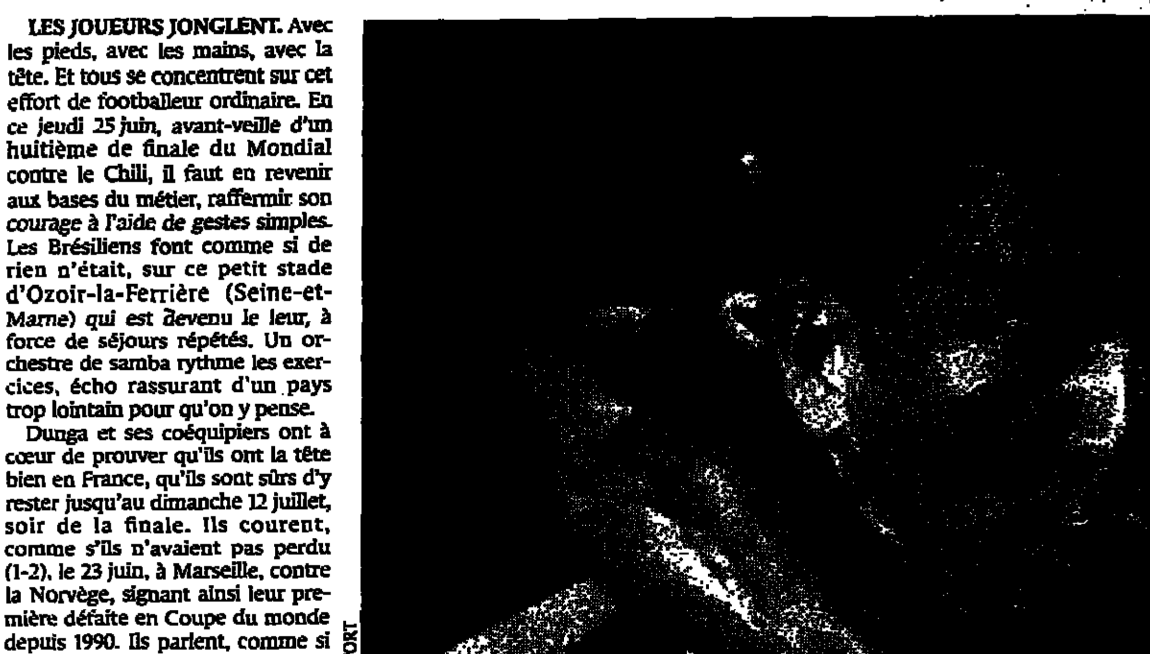
Brésil-Chili. Ses prestations en demi-teinte du premier tour n'émeuvent pas la Seleçao, sûre de son fait et de ses talents

LES JOUEURS JONGLENT. Avec les pieds, avec les mains, avec la tête. Et tous se concentrent sur cet effort de footballeur ordinaire. En ce jeudi 25 juin, avant-veille d'un huitième de finale du Mondial contre le Chili, il faut en revenir aux bases du métier, raffermir son courage à l'aide de gestes simples. Les Brésiliens font comme si de rien n'était, sur ce petit stade d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) qui est devenu le leur, à force de séjours répétés. Un orchestre de samba rythme les exercices, écho rassurant d'un pays trop lointain pour qu'on y pense.

Dunga et ses coéquipiers ont à cœur de prouver qu'ils ont la tête bien en France, qu'ils sont sûrs d'y rester jusqu'au dimanche 12 juillet, soir de la finale. Ils courent, comme s'ils n'avaient pas perdu (1-2), le 23 juin, à Marseille, contre la Norvège, signant ainsi leur première défaite en Coupe du monde depuis 1990. Ils parlent, comme si les mots durs de la presse ne les touchaient pas. Ils rient, comme s'ils n'avaient rien entendu des critiques de Pelé.

Car le roi s'est fâché. Il s'est mis à l'unisson de cette myriade de confrères brésiliens dont la plume ou la voix, souvent acide, ne passe rien, mais alors rien du tout, à la Seleçao. Mercredi, à la télévision chilienne, Pelé a prédit le pire. Il a dénoncé le jeu *« parcimonieux »* des siens, leur a promis *« un match difficile »*, samedi 28 juin, au Parc des Princes contre un Chili qui forme, *« sans aucun doute, une bonne équipe »*.

Préparation insuffisante, lenteur dans les sorties de balle, rien n'a trouvé grâce aux yeux d'Edson Arantes do Nascimento, impitoyable censeur. Courroux de monarque, prompt à se croire le seul dépositaire du jeu à la brésilienne, ou analyse lucide des insuffisances d'une équipe qui, en une mauvaise soirée marseillaise, a perdu une part de son lustre de favori ? L'écho de cette colère n'est de toute façon pas arrivé jusqu'à Ozoir-la-Ferrière. Mario Zagallo, l'entraîneur, ex-coéquipier de Pelé lors des Coupes du monde de 1958 et 1962, jure que *« tout va bien »*. Il ravale la défaite face à la Norvège au rang d'accident de parcours. *« Contre le Chili,* dit-il, *vous verrez le même Brésil que contre le Maroc, ou lors de la seconde mi-temps contre l'Ecosse. »* Bref, un Brésil brillant, conquérant, vainqueur. La vie en rose de Zagallo ou les idées noires de Pelé, le contraste est saisissant, il rappelle celui d'une équipe balançant lors de ce premier tour du brio à la médiocrité.



COMPOINT/SYGMA/TEMPSPORT

La joie de Bebeto et de Roberto Carlos après le but du premier contre la Norvège. A ce moment-là, les Brésiliens menaient 1-0.

BONS SOUVENIRS

Le sélectionneur refuse d'y prendre garde. C'est un homme qui vit au présent. Avec lui, hier est toujours oublié, demain toujours à naître. Il ignore les futurs adversaires, s'abstient du moindre commentaire sur les anciens. Pour justifier son optimisme, le responsable de la Seleçao préfère recourir à des arguments de bon sens. Il signale d'abord que ce huitième de finale va permettre le retour d'Aldair en défense centrale et de Cesar Sampaio, *« un titulaire indiscutable »*, au milieu de terrain.

Il ne le dit pas mais le pense : c'est dans cette formule qui tourne le dos à l'offensive à tout prix que le Brésil s'exprime le mieux. Tant pis si elle implique le maintien sur le terrain de Bebeto, et celui de Denilson sur le banc des remplaçants, tant pis si elle préfère la garantie de l'expérience aux soubresauts magiques du talent. S'il n'a pas ces soucis, Leonardo sait que la dernière sortie de son équipe suscite encore des questions, comme pourraient en soulever la discrétion de Ronaldo, auteur d'un seul but depuis le début du Mondial, et les flottements de la défense.

« Douter dans notre situation, c'est tout à fait normal, concède l'ancien joueur du Paris-Saint-Germain, *mais on ne peut pas nous juger à partir de cette défaite. Nous avions gagné les deux premières rencontres, on était qualifiés. Maintenant, c'est différent parce que nous n'avons plus le droit de perdre. »*

Il se dit certain qu'en cette occasion le Brésil saura retrouver ses vertus, celles d'un jeu forcément créatif, qui ne réserve de mauvaises surprises qu'à l'adversaire. *« Chercher des espaces, se créer des occasions, c'est notre football »*, proclame-t-il. Avec le Chili, Mario Zagallo n'a que de bons souvenirs. En 1962, le joueur avait participé en demi-finale à l'élimination (4-2) du pays qui était alors l'organisateur de la Coupe du monde. *« Cela avait été un match tranquille »*, confie aujourd'hui l'entraîneur brésilien.

Il ne se laissera donc pas impressionner par la version moderne de ce vieil adversaire, par l'adresse de ces deux feux follets de l'attaque que sont Ivan Zamorano et Marcelo Salas. Il serait prêt à jurer qu'une fois encore ce Brésil-Chili sera un match tranquille pour les siens et fait tout pour avoir l'air d'y croire.

Pascal Ceaux, à Ozoir-la-Ferrière

Les Indiens Mapuches prient pour Marcelo Salas

L'IMAGE passe et repasse sur les écrans de la télévision. Ivan Zamorano raconte un songe, en long, en large et en travers. Jusqu'à présent, il ne l'avait dit à personne. Mais le moment est venu. « Bam-Bam » – c'est son surnom au Chili – l'avoue, oui, un soir, pas si lointain, il a rêvé que les Rojas battaient les Brésiliens 1-0 en Coupe du monde. *Il y a peu, cela aurait* fait rire. Seulement voilà, samedi 27 juin, les équipes se retrouvent en huitièmes de finale du Mondial, et aucun Chilien n'a envie de rire à la confidence d'Ivan Zamorano. Tout ça est bien trop important.

C'était le 3 septembre, au stade Maracana, à Rio. Le Brésil recevait le Chili en match qualificatif à la Coupe du monde 1990. La Seleçao menait 1-0. L'ambiance était tendue. Des projectiles volaient vers la pelouse. A la 69e minute, le gardien chilien Roberto Rojas s'écroula, les mains sur un visage en sang. Il était évacué sur une civière. Ses coéquipiers quittaient aussitôt le terrain. L'enquête de la Fédération internationale (FIFA) révèle le scandale : le joueur avait simulé, s'entaillant volontairement une joue. Il est suspendu à vie, son entraîneur Orlando Aravena aussi. Plus grave : le Chili est éliminé du *Mondial 90 et privé de l'édition* 1994.

Alors quand Ivan Zamorano rêve, les Chiliens croient en la prémonition. La revanche serait d'autant plus réjouissante que son coéquipier brésilien de l'Inter Milan, Ronaldo, n'a cessé de le harceler tout au long de la saison, lui serinant à longueur d'entraînement : *« Vous les Chiliens, vous n'allez tenir même pas une semaine en Coupe du monde. »* Les décevantes prestations de la défense centrale brésilienne – Junior Baiano et Cesar Sampaio – laissent même croire que le duo « Sa-Za » (Marcelo Salas - Ivan Zamorano) pourrait frapper à plusieurs reprises, samedi.

TROIS SUSPENSIONS

« C'est le plus grand des défis, annonce l'entraîneur Nelson Acosta. *Mais je peux vous assurer que les Brésiliens devront être à leur meilleur pour nous battre. »* Problème : le jeu de l'équipe s'est effiloché. Brillant contre l'Italie (2-2), il fut simplement réaliste contre l'Autriche (1-1) et besogneux contre le Cameroun (1-1). De plus, il faudra composer avec les absences de trois titulaires, suspendus : le défenseur Francisco Rojas et les milieux de terrain Nelson Parraguez et Moises Villarroel. *« Mais je ne changerai pas mon système,* insiste Nelson Acosta. *Nous jouerons avec trois défenseurs, cinq milieux de terrain et deux attaquants. »*

Alors, pour conjurer le sort, les Indiens Mapuches ont profité de la fête du Nouvel An (We Tripantu), mercredi 24 juin, jour du solstice d'hiver dans l'hémisphère Sud, pour organiser un *nguillatun* – cérémonie de prière – au cours duquel ils ont demandé beaucoup de *newen* (force) pour les hommes de Nelson Acosta. Bien entendu, les prières étaient particulièrement intenses pour Marcelo Salas-Melinao (Melinao est le nom de jeune fille de sa mère, d'origine mapuche), que ces habitants du Sud chilien considèrent comme un des leurs.

Côté pouvoirs publics, on s'est montré plus prosaïque. Pour éviter que les incidents qui ont émaillé les festivités de la qualification pour les huitièmes de finale (47 blessés, 274 arrestations) ne se reproduisent, il a été décidé de déclarer Santiago *ciudad seca* (ville sèche), samedi. La vente d'alcool y sera donc interdite. Une tentative aussi courageuse que vaine. Au Chili, les amateurs de bons vins sont aussi nombreux que ceux qui croient à la possibilité de voir le rêve d'Ivan Zamorano se réaliser.

Jacques Buob, à Mérignac, et Eduardo Olivares, à Santiago



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Tom et Jerry jouent au foot

C'EST L'HISTOIRE du gros chat qui joue avec la souris en attendant de la croquer. Dans le rôle du chat, la Yougoslavie, ou la Belgique, ou les Pays-Bas ; dans celui de la souris, l'Allemagne (difficile à imaginer, d'accord) ou le Mexique (une souris mexicaine, vous voyez mieux, non ?). Le scénario : une équipe mène 2-0 et gère tranquillement son match en attendant un troisième but qui ne manquera certainement pas d'arriver. L'autre équipe, à la dérive, amputée d'un de ses membres, comme les Mexicains réduits à dix par deux fois, s'accroche et, mieux même, attaque le félin qui ronronnait. Surpris par tant de hardiesse, le félidé prend peur, panique à son tour et se fait mordre. Résultat final : 2-2. C'est la seule vraie nouveauté de cette Coupe du monde : rien n'est jamais acquis.

Pour les Allemands, c'est une donnée historique. Ne jamais renoncer fait partie des vertus de leur football. Cette culture du « lutter jusqu'au bout » ne s'invente pas. Elle se travaille toutes les semaines en Bundesliga. Dans la même situation, menés 2-0, un entraîneur allemand et un entraîneur français ne réagiront pas de la même manière. Le premier sera obligé de lancer des attaquants dans la partie dans l'espoir de revenir au score. Qu'il perde 3-0, 4-0 ou 5-0 n'a plus d'importance. C'est la raison majeure des scores-fleuves outre-Rhin. Le deuxième devra, lui, penser à l'humiliation d'un 3-0, 4-0, 5-0, et aux conséquences médiatiques néfastes de tels scores. Il exigera plus de rigueur défensive et se contentera d'une courte défaite.

Pour les Mexicains, c'est le vent du désespoir qui oblige l'abandon d'un schéma académique utilisé lors de la première mi-temps désastreuse contre la Corée, pour le remplacer par un hourrah-football échevelé qui ressemble plus au style de vie plus désordonné des souris d'Amérique centrale.

Outre les particularismes locaux, il existe un point commun à ces retournements de situation. Ce sont les changements de joueurs qui, depuis le début de la compétition, ont souvent eu des effets importants. Certains sont positifs et quelques autres négatifs, à l'image de ceux effectués par les Yougoslaves contre les Allemands et ceux des Néerlandais contre les Mexicains. La gestion du ronron est délicate. Ne boudons pas notre plaisir, vivre un match de football jusqu'à la dernière minute parce que la jolie souris, bien vivante, peut encore se jouer du gros chat, c'est un peu le retour au miracle de l'enfance. Et les miracles, j'aime ça !

C'est la seule vraie nouveauté de cette Coupe du monde : rien n'est jamais acquis

Bebeto, le « pleurnicheur » intouchable

*« **TU VAS VOIR**, j'ai un truc qui devrait te tirer d'affaire. A propos de Bebeto : il a pris un coup à la cuisse pendant le match d'entraînement. Il dit qu'il ressent une douleur, mais ce n'est rien. »* Par-delà la barrière qui sépare les journalistes des joueurs et de la commission technique, Lidio Toledo, médecin de la sélection brésilienne, vient de promettre un baume salvateur à *Gerson, champion du monde* 1970, recyclé consultant télé, qui se plaint d'une colonne vertébrale en compote. Quant à l'état de santé de Bebeto, elle ne soulève strictement aucune curiosité parmi la poignée de journalistes présents en bordure du stade des Trois-Sapins d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne). Apparemment, les petits bobos de l'attaquant titulaire ne valent même plus qu'on s'y attarde.

Traité de *« bébé pleurnicheur »* pour son penchant à se rouler par terre au moindre tacle un peu trop appuyé, Bebeto, de son vrai nom Jose Roberto Gama de Oliveira, joue volontiers les éclopés. Depuis le début du Mondial, il est devenu le souffre-douleur de la presse brésilienne. Mario Zagallo, le sélectionneur, l'a malgré tout maintenu à la pointe de l'attaque au côté de Ronaldo. C'est là que le bât blesse : l'écrasante majorité des 747 « suiveurs » brésiliens de la Seleçao lui préfère le feu-follet Denilson et le font savoir à grands cris.

Ayant appris à naviguer par vents contraires, Bebeto, champion du monde en titre et vétéran de trente-quatre ans avec soixante-neuf sélections, s'efforce de négocier au mieux cette phase délicate de sa carrière. Pas du genre bêcheur, il affronte, certes avec une parcimonie pour l'heure compréhensible, le feu roulant des interviews rarement amicales. *« Conserver la tranquillité »*, revient chez lui comme un leitmotiv face au rappel incessant des critiques dont il est la cible.

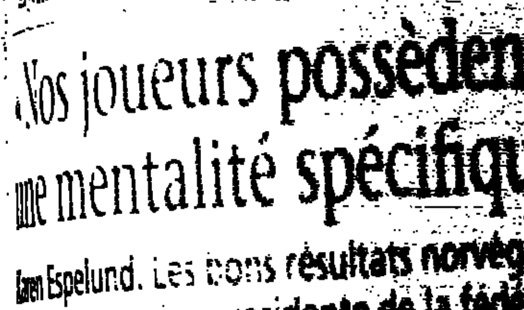
BEBETO

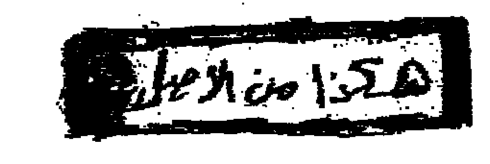
Chroniqueur au *Jornal do Brasil* et consultant d'une chaîne câblée brésilienne pendant le Mondial, Tostao, lui aussi champion du monde en 1970, se fait le porte-parole des griefs de sa nouvelle corporation : *« Avec le système de jeu qui a la préférence de Zagallo, celui bâti sur deux attaquants de pointe, le choix entre Bebeto et Denilson peut encore se discuter. Ce qui est regrettable, c'est l'incapacité de Zagallo d'imaginer une formation différente, dans laquelle Denilson trouverait sa place de véritable ailier, dispensé de taches défensives. »*

Du même avis, Pelé préconise un trio d'attaque composé de Denilson, Ronaldo et Edmundo. Dans un cas comme dans l'autre, Bebeto fait figure de bouc émissaire chargé de tous les péchés de la Seleçao. Plutôt introverti malgré ses origines bahianaises, le gentil garçon sans histoires était resté, durant la World Cup 94, dans l'ombre de Romario, le mauvais garçon aux caprices de diva. Depuis, il a traîné ses guêtres au Flamengo, en Espagne (Séville), puis au Vitoria de Bahia, avant son transfert en début d'année au Botafogo de Rio. Convaincu de la nécessité de joueurs expérimentés au sein de l'équipe, Mario Zagallo n'a pas hésité à le titulariser, sacrifiant du même coup la révélation du Tournoi de France 1997, Denilson le bien-aimé.

Alors que moult journalistes étrangers s'émeuvent du « gaspillage », Bebeto soigne son palmarès. Grâce aux deux buts marqués au cours du premier tour (contre le Maroc et la Norvège), il a consolidé sa troisième place au classement des canonniers de la sélection. Avec 54 buts à son actif, il est en effet en train de lâcher son ex-frère ennemi Romario (51) et n'est plus devancé que par Zico (67) et Pelé (95). Le *« bébé pleurnicheur »* sait aussi faire parler la poudre.

Jean-Jacques Sévilla, à Ozoir-la-Ferrière





هكذا من الأصل



Roberto Baggio, miraculé zen

Italie-Norvège. Appelé de la dernière heure, le meneur de jeu italien s'est imposé en toute quiétude comme l'homme-clé de la Squadra

IL A COUPÉ ses cheveux au plus court, taillé sa longue natte et peigné ses regards pour en faire disparaître toute trace du passé. Il *s'amuse d'un rien, ne se cache plus* pour rire de lui-même et aime jouer les éternels adolescents, un anneau à l'oreille, l'œil coquin et la casquette portée à l'envers. Sur le terrain comme en dehors, il cherche à se fondre dans la masse, à ne jamais quitter le groupe, simple équipier sans autre privilège que celui d'enfiler le maillot bleu azur. *Il s'escrime à courir* après l'anonymat, mais ses efforts semblent voués à l'échec. Roberto Baggio, trente et un ans dont une bonne dizaine passés en équipe nationale, n'y peut strictement rien : la célébrité le repère sans peine partout où il se cache. Elle l'entoure du bras, lui tape sur l'épaule, le retient et l'enveloppe. Il lui appartient, elle en dispose.

Au Mondial 1998, l'« effet » Baggio n'a pas attendu le premier *match de l'Italie pour se manifester.* Deux semaines avant le début du tournoi, son nom ne semblait pas destiné à rejoindre la liste des vingt-deux composée avec doigté par Cesare Maldini, l'entraîneur de la Squadra Azzurra. On le disait trop vieux, usé, sans ressort. Mais la presse italienne a mené campagne pour « son » Baggio, timidement les premiers temps, puis bientôt sans nuance. Elle a insisté sur sa forme du moment, relevé que son total de buts (22) marqués avec Bologne, un club de seconde zone, était le plus élevé réussi par *un joueur italien au cours de la saison.* Elle a fermement conseillé à Cesare Maldini d'oublier sa réserve *et de le convier au voyage.*

LE FAVORI DES MÉDIAS

Depuis, le nom de Roberto Baggio ne quitte plus les conversations. Contre le Chili, le 11 juin, il a sauvé l'Italie de la honte et fait la paix avec lui-même. Son penalty, généreux coup de pouce de l'arbitre, a rétabli l'équilibre d'un match nul (2-2). Face à l'Autriche, mardi 23 juin, il a vécu la première mi-temps sur le banc des remplaçants. Mais son entrée sur le terrain, à la place d'Alessandro Del Piero, a été accompagnée d'une telle clameur qu'on a pu craindre un instant que le public en oublie de saluer la performance du sortant.

Deux jours plus tard, Roberto *Baggio a daigné pousser la porte* de la conférence de presse quotidienne que donne la Squadra au stade de Senlis (Oise). Un geste d'usage, sans plus, le même dont se servent chacun à leur tour les autres joueurs italiens. Mais la présence de ce Roberto-là a bousculé sans ménagement le cérémonial tranquille de ces rencontres médiatiques. *Les télévisions ont kidnappé* l'objet du culte et refusé longtemps de le rendre. La presse écrite a bruyamment tapé du pied. Avant de le garder tout à elle, le ficeler de questions et finalement, scène plutôt improbable, l'obliger gentiment à lui signer des autographes.

Entraîné d'un côté, réclamé de l'autre, le héros retrouvé a semblé *s'amuser de cet air de pagaille. « Je suis un homme heureux,* a-t-il répété comme un refrain en ponctuant ses réponses de longs sourires d'enfant. *Je ne pensais pas participer à l'aventure de cette Coupe du monde et me voilà dans l'équipe. J'ai déjà joué trois fois, dont deux comme titulaire. J'ai marqué deux buts. Nous avons passé le premier tour. Je suis heureux, vraiment heureux. »*

La célébrité, ce luxe d'amour et d'attentions qui enveloppe son existence, Roberto Baggio a fini par s'habituer à la savoir toujours sur le pas de sa porte. En 1988, sa carrière de joueur n'a pas encore rencontré le plus infime succès mais son nom, déjà, le distingue du nombre. A Florence, une émeute réveille la ville de sa torpeur le lendemain de l'annonce de son transfert de la Fiorentina à la Juventus *de Turin – où le président Giovanni* Agnelli l'avait surnommé « Raphaël », du nom du peintre de la Renaissance. On déchire son image, sa voiture est « caillassée ».

UNE VIE RANGÉE

Depuis, la passion et l'excès n'ont plus quitté son ombre. Le phénomène l'a longtemps laissé perplexe. *Il croit aujourd'hui,* enfin, en deviner la raison. *« J'ai joué dans les plus grands clubs du pays et j'ai passé dix ans en équipe nationale,* confiait-il dernièrement. *Je fais donc un peu partie du paysage italien. Les gens ont appris à m'aimer, à Milan comme à Naples. On m'identifie sans doute un peu à la Squadra Azzurra. »*

En est-il au moins flatté ? Pas sûr. *Discret, presque sauvage,* Roberto Baggio n'a jamais cherché à vivre en pleine lumière. Marié depuis dix ans à Andreina, son amour de jeunesse, il mène à contre-courant une existence de père de famille rangé et fidèle. Il sort peu, ne boit pas, rentre à l'heure. Lors de cette Coupe du monde, il a abandonné le reste de l'équipe italienne en balade à Paris, un jour sans entraînement, pour visiter un temple bouddhiste. Une façon de s'isoler. Un rare instant volé à la célébrité avant de retrouver la ferveur du public et le contact de l'adversaire, la Norvège en l'occurrence, samedi 27 juin, au Stade-Vélodrome.

Alain Mercier, à Chantilly

Après l'énigme de l'attaque, la défense mystère

Le sélectionneur italien Cesare Maldini a brouillé les cartes lors de l'entraînement à huis clos de son équipe, jeudi 25 juin, à Senlis (Oise), testant notamment plusieurs solutions défensives, à deux jours du huitième de finale contre la Norvège, à Marseille. La formation nordique ne présentant qu'un seul attaquant de pointe, le buteur de Chelsea, Tore Andre Flo, Cesare Maldini a essayé une arrière-garde à trois puis à quatre éléments, *interchangeant les arrières. Il s'agissait pour le sélectionneur autant* de faire des essais après la perte du défenseur Alessandro Nesta, touché aux ligaments du genou droit contre l'Autriche, que de brouiller les cartes en cas de présence d'un espion. Les indications laissent néanmoins penser qu'il maintiendra au poste de libero Giuseppe Bergomi, trente-quatre ans, entré au début du match contre l'Autriche.

Contre le Cameroun, Roberto Baggio a été à l'origine du premier but italien.

LEGROUX / SYGMA / TEMPSPORT

« Nos joueurs possèdent une mentalité spécifique »

Karen Espelund. Les bons résultats norvégiens expliqués par la vice-présidente de la fédération

« *Le football est-il le sport le plus populaire en Norvège ?*

– Depuis une vingtaine d'années, le football norvégien s'est considérablement développé, notamment en matière de structures et de formation. Et aujourd'hui c'est effectivement le sport le plus populaire du pays, devant le handball, la gymnastique et les sports d'hiver. La Norvège compte 18 500 clubs, 240 000 joueurs et 60 000 joueuses. Pour un pays de 4,4 millions d'habitants, c'est un joli résultat.

– Comment fonctionne votre politique de formation ?

– Il existe deux programmes très perfectionnés pour former entraîneurs et éducateurs. L'un concerne le sport de masse, l'autre l'élite. Egil Olsen, l'actuel sélectionneur, est un pur produit de ce système, et aujourd'hui il donne des cours aux futurs cadres sportifs à l'université des sports d'Oslo. En ce qui concerne la détection des jeunes talents, le pays est quadrillé par des techniciens, dont six entraîneurs de haut niveau : un à Tromsö, un à Trondheim, un à Bergen, un à Hamär et deux dans la région d'Oslo. Ils travaillent avec les clubs locaux, et, si un jeune joueur possède des qualités au-dessus de la moyenne, il est suivi de près.

– Les internationaux norvégiens semblent préparer le quart de finale contre l'Italie avec une certaine décontraction. Est-ce normal ?

– Le joueur norvégien possède une mentalité spécifique. Physiquement, il s'entraîne toujours très dur, très sérieusement. Il prend soin de son corps, fait attention à son alimentation. Mais une fois l'entraînement terminé, il se détend. On peut se préparer très sérieusement tout en étant relax dans le civil ! C'est en tout cas comme cela que le joueur norvégien fait son métier. Et cela ne lui réussit pas trop mal.

– Toute la région marseillaise est littéralement envahie par les supporteurs norvégiens. Cela vous étonne ?

– Lorsque la télévision norvégienne retransmet un match important de l'équipe nationale, c'est de la folie. A l'occasion de Brésil-Norvège, mardi, il y avait 1,6 million de Norvégiens devant leur télé pour regarder le match ! Et, parmi eux, 50 % de femmes. En déplacement, on compte à peu près 30 % de supportrices. Vous savez, l'équipe nationale féminine est championne du monde, et les Norvégiennes adorent le foot. Et puis, si nos supporteurs sont si nombreux en France, c'est parce qu'en prévision du Mondial ils ont tous avancé leurs dates de vacances. Et, comme la situation économique du pays est plutôt bonne, ils peuvent s'offrir quelques semaines au soleil tout en suivant leurs favoris.

– En dépit de la bonne santé économique de votre pays, les clubs norvégiens ne gardent pas longtemps leurs meilleurs *joueurs. Pourquoi ?*

– D'abord parce que nos clubs ne sont pas riches. Le salaire moyen d'un joueur professionnel en Norvège avoisine les 300 000 francs annuels. Ensuite, parce que certains dirigeants veulent faire de l'argent rapidement. A la Fédération, nous sommes d'ailleurs inquiets de voir que nos meilleurs jeunes quittent le pays de plus en plus tôt pour l'Angleterre ou d'autres grands championnats européens. *Ces départs,* que nous jugeons parfois prématurés, sont dangereux à la fois pour le jeune joueur et aussi pour l'intérêt de notre championnat professionnel, qui compte quatorze équipes. Lorsque un jeune joueur norvégien part à l'étranger, il est souvent remplacé par un joueur venu des pays de l'Est, ou même de Suède, qui ne possède pas de qualités suffisantes pour élever le niveau de jeu.

– Quelle est la moyenne de spectateurs en première division norvégienne ?

– Environ 6 000 par match. C'est beaucoup. »

Propos recueillis par Alain Constant, à Aix-en-Provence

Préparation détendue et « à domicile »

Les Vikings sont partout ! Sur les *plages provençales, dans les rues* de Marseille, aux terrasses des cafés, des milliers de sympathiques supporteurs et supportrices norvégiens ont envahi la région marseillaise. La qualification surprise obtenue par les joueurs d'Egil Olsen face au Brésil sur la pelouse du Stade-Vélodrome (2-1) a permis aux fans venus du Nord de rester sur place, pendant que leurs idoles se préparent, comme d'habitude dans une atmosphère détendue, au stade municipal d'Aix-en-Provence, loin des regards indiscrets des nombreux journalistes italiens en quête d'informations *sur les adversaires* de la Squadra azzurra en huitièmes de finale.

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

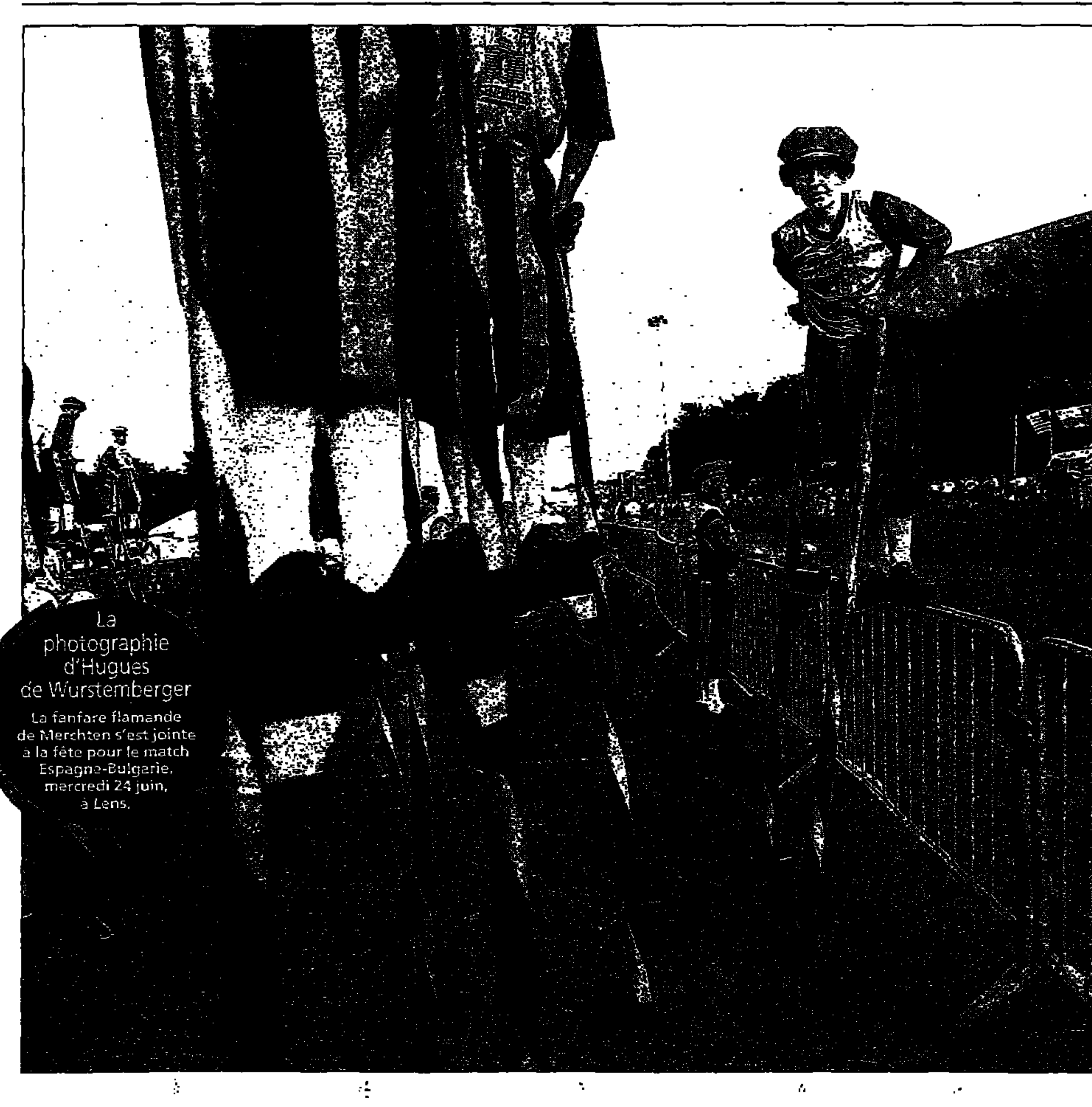
ABC (Espagne)

La loi du football est, parfois, implacable. L'Espagne a payé cette nuit pour tous ses péchés « mondialistes ». Douloureux de devoir sortir les billets du retour le 25 juin, le jour même où l'on vient de marquer six buts au cours de la dernière partie. Et observer ici, à Lens, des centaines de supporteurs, *les larmes aux yeux,* est pathétique. Non, dire cela, ce n'est pas faire de la démagogie bon marché, c'est la réalité. Et c'est la sensation que nous avons tous eue, chacun de nous qui a cru à cette sélection. La même sensation qu'a eue ce grand gardien de but qui faisait, ce jour-là, ses adieux au football et *qui s'appelle Andoni Zubizarreta.* A mesure que l'Espagne marquait des buts, la rage – ou était-ce l'impuissance ? – s'emparait de nous. Jamais autant de buts n'ont valu aussi peu. Les erreurs vous passent la facture et l'Espagne n'avait pas le crédit pour la payer.



AS (Espagne)

Le drame d'une nuit d'été ! A Lens, l'Espagne, libérée de tous *ses fantasmes,* a *vaincu avec* aisance et commodité la Bulgarie, mais elle n'a pas obtenu la *complicité du Nigeria qui s'est* laissé aller et est tombé face au Paraguay. La fête espagnole de Lens s'est transformée, à la fin, en drame, en raison de ce qui se passait huit cents kilomètres plus au sud. A Toulouse, Miguel Angel Benitez, un Paraguayen qui détient un passeport espagnol, a fait grimper jusqu'au ciel les espoirs du Paraguay et condamné aux enfers la sélection multimillionnaire de Javier Clemente.



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

La fanfare flamande de Merchten s'est jointe à la fête pour le match Espagne-Bulgarie, mercredi 24 juin, à Lens.

Des pieds de toutes les couleurs



● **COUP DE JEUNE.** *« On veut les mêmes que Ronaldo ! »* Au lendemain du match inaugural Brésil-Ecosse, une ribambelle de footballeurs en herbe ont investi les magasins de sport. La toute nouvelle Mercurial R9 (pour Ronaldo et son numéro 9), commercialisée par Nike, a bénéficié, sur la pelouse de Saint-Denis, de la meilleure des *« couvertures promotionnelles »*. Devant plus de huit millions de téléspectateurs français, la star brésilienne a fait danser ses souliers multicolores, au rythme du bleu mambo et du jaune samba, tandis que la virgule de la firme américaine brillait de reflets *« salés et argentés »*.

● **UN MARCHE EN EXPANSION.** Seul problème de Nike, le prix du modèle : 649 francs. *« Nous prenons un risque. En France, la barrière psychologique pour une paire de chaussures de foot est fixée à 400 francs au maximum »*, explique-t-on chez Go Sport, une barrière respectée par la plupart des autres équipementiers. Mais le pari de Nike est à la hauteur des profits escomptés : les modèles teintés représenteraient plus du quart du marché français de la chaussure de sport.

● **À LA MODE WEAH.** Pendant la saison 1995-1996 du championnat de France, George Weah, l'attaquant libérien du Paris-Saint-Germain, chaussait des Diadora rouges. Le précurseur fait immédiatement des émules : en moins d'un mois, les magasins de sport sont en rupture de stock et toutes les grandes marques se mettent à la couleur. Puma lance le rouge satanique avec ses Phantom Purge, offertes au Messin Robert Pirès. Le blanc immaculé des Lotto Primo habille l'avant-centre italien Marco Simone. Le bleu, le vert et l'orange sont au programme de Diadora.

● **UNE COUCHE DE TEINTURE.** La composition, le plus souvent en cuir, et la fabrication du modèle restent les mêmes. Seule innovation : une fine et tenace couche de teinture qui *« garantit au produit,* affirment les étiquettes de présentation, *une image très mode »*.

Cédric Ryan

Nouvelles mises en examen dans l'affaire des billets

UNE TROISIÈME PERSONNE a été mise en examen et placée sous mandat de dépôt, jeudi 25 juin, à Paris, dans le cadre de l'enquête sur les billets du Mondial (*Le Mondial* du 20 juin). Cette affaire d'escroquerie impliquait déjà un consultant et le directeur général de la société ISL-France. Cette fois, elle met en cause un expert-comptable bordelais, ayant droit d'au moins une société offshore basée en Irlande, Continental Constracts Limited, qui s'est vu notifier le chef d'*« escroquerie en bande organisée »*. Des mouvements de fonds inexpliqués, évalués entre 10 et 15 millions de francs, ont été relevés dans les comptes de cette société.

Dans une deuxième enquête – celle du cambriolage au siège de Prime Sport International, le 18 juin, au cours duquel 15 000 billets auraient disparu –, quatre personnes, dont des dirigeants de cette société victime du cambriolage, ont été placées en garde à vue jeudi 25 juin.

Yerres s'élève contre les droits de retransmission

LA MUNICIPALITÉ d'Yerres a lancé une campagne, jeudi 25 juin, contre ce qu'elle qualifie de *« racket envers les collectivités locales »* de la part de la société de marketing ISL-France et ses *« tarifs exorbitants »* pour les droits de retransmission des matches du Mondial. Le député et maire Nicolas Dupont-Aignan a annoncé qu'il allait saisir le gouvernement pour qu'il intervienne auprès du groupement des radiotélédiffuseurs afin que le montant des droits de retransmission *« soit fixé raisonnablement »*. ISL-France a réclamé 100 000 francs à Yerres pour la retransmission sur écran géant des deux demi-finales et des deux (petite et grande) finales.

● **MALVERSATION : un stagiaire du Comité français d'organisation a été condamné,** jeudi 25 juin, en comparution immédiate, à neuf mois de prison dont trois fermes par le tribunal de Bobigny. Affecté au service des accréditations, il avait vendu des « pass » volés à des supporteurs japonais.

● **PRONOSTICS : les moines bouddhistes de Bangkok estiment que le Brésil** conservera son titre de champion du monde. Selon une enquête réalisée auprès de 937 moines de la capitale thaïlandaise et de ses environs, 46 % soutiennent la Seleçao. L'Angleterre arrive en deuxième position avec 29 % d'avis favorables, suivie par l'Italie et l'Allemagne.

L'équipe de France prend une leçon de géographie

A deux jours de leur match contre le Paraguay, les Bleus commencent à s'intéresser à l'adversaire

Pour Zidane, Dugarry, Lizarazu et Thuram (ici à Lyon, mercredi 24 juin), le Danemark est déjà loin : place au Paraguay…

AFP

UNE AUTRE compétition, barbare, injuste – et belle à cause de cela –, s'ouvre pour l'équipe de France. Le huitième de finale contre le Paraguay, dimanche 28 juin, à Lens, inaugure une ère impitoyable. Jusque-là, quarante-huit matches n'ont éliminé que seize équipes. Désormais, une équipe sur deux périra dans l'arène. Pour les Bleus, c'est marche ou crève. Coupe, couperet, coupe-gorge. Le mot seul fait peur.

France 98 prend une autre tournure. Aimé Jacquet le suggère : *« Nous changeons de registre avec l'arrivée de matches-sanctions. »* Didier Deschamps le dit : *« La vraie compétition commence maintenant. »* Les propos sont graves, jeudi 25 juin, dans la salle d'école maternelle de Saint-Jean-d'Ardières (Rhône). Les murs sont tapissés de dessins d'enfants. Des guirlandes et des mobiles pendent au plafond. Drôle d'endroit pour démarrer une guerre. A l'entraînement, ce matin, l'ambiance est encore décontractée. Ceux qui ont joué la veille se contentent d'un décrassage avec Roger Lemerre, l'entraîneur adjoint. Les autres suivent une séance plus soutenue avec Aimé Jacquet. Le public a été autorisé à entrer. Deux mille cinq cents personnes suivent l'exercice. C'est plus que la population de Saint-Jean d'Ardières. La foule est sage. On ne voudrait surtout pas déranger.

PARFAITS CANCRES

Ce sera donc le Paraguay, Etat à peine plus petit que la France, mais moins peuplé que Paris. Les Bleus se montrent de parfaits cancres à l'interrogation orale. Le pays est vaguement situé dans la géographie du football, quelque part entre l'Argentine et le Brésil. Pour ce qui est du trombinoscope, il y a bien ce Jose Luis Chilavert, grand talent et grande gueule dont les facéties ont trouvé un vague écho. Encore qu'Emmanuel Petit avoue l'avoir longtemps confondu avec René Higuita, l'ancien – et fantasque – gardien de la Colombie. Frank Leboeuf *« connaît juste le maillot »*. Didier Deschamps sait qu'*« ils ont une bonne défense »*, Emmanuel Petit qu'*« ils sont bons à la fin »*. Tout cela est succinct. Marcel Desailly compte sur le coach pour parfaire sa connaissance : *« Aimé nous aura préparé un bon résumé de leur manière de jouer. Ce sera suffisant. »*

Lilian Thuram était absent quand la sélection sud-américaine a rencontré son club de Parme, en match amical. Son coéquipier Fabio Cannavaro lui en a touché deux mots au téléphone, apparemment peu flatteurs. Une rencontre gagnée d'avance ? *« Les joueurs sont assez mûrs pour ne pas commettre des erreurs comme ça »*, assure-t-il. Marcel Desailly connaît le prix du dilettantisme en football. *« Si nous ne sommes pas prêts, nous pouvons nous retrouver à la maison dès lundi »*, convient-il.

Non, si les Bleus connaissent si peu le Paraguay, c'est qu'ils n'ont guère le temps de suivre la Coupe du monde à la télévision. *« Nous sommes acteurs, pas spectateurs »*, explique Henri Emile, l'intendant général. *« On fait la fête, on ne la regarde pas »*, confirme à sa manière Lilian Thuram. Les Bleus ne font que grappiller des bribes de match. Un quart d'heure par-ci, dix minutes par- là, les joueurs zappent. Didier Deschamps et les autres avouent volontiers ne jamais avoir suivi quatre-vingt-dix minutes d'affilée.

Aimé Jacquet a tout fait pour dissuader les rares téléphages. On se souvient du tollé provoqué par l'entraînement programmé à l'heure du match d'ouverture. Depuis, on s'y est fait. Les séances coïncident presque toujours avec les parties de l'après-midi. Le soir, le sacro-saint repas pris en commun prive des débuts de rencontre. *« Des fois, j'oublie qu'on est en Coupe du monde »*, admet Lilian Thuram. Mercredi soir pourtant, plusieurs joueurs se sont éclipsés pour assister à la fin des matches du groupe D et connaître le nom de leur adversaire.

VOIR VENIR

Ce jeudi, il y a une bonne raison de bouder le poste. Les joueurs ont la visite de leur famille. Une femme de footballeur n'aime pas plus qu'une autre voir son homme s'abêtir devant le petit écran. On profite donc de cet après-midi en commun. Après l'entraînement, une petite garden-party est organisée au château de Pizay : salades composées et brochettes. On savoure ce dernier moment de détente, sans trop se soucier des deux matches de l'après-midi : Mexique - Pays-Bas et Belgique - Corée du Sud.

Il faut se séparer. Le car emmène les joueurs à la gare de Mâcon-Loché, où ils montent dans le TGV 978 de 18 h 58. Ils arrivent tard à Clairefontaine où les attend le repas. Les rencontres du soir – Allemagne-Iran et Yougoslavie - Etats-Unis – ont déjà débuté. Après le dîner, certains montent dans leur chambre et allument le poste en fond sonore. On fait de même, en bas, dans le salon rose, en poussant le volume. Dès qu'un but est marqué, les amateurs de billard ou de ping-pong interrompent leur partie. Au mieux, l'une de ces équipes rencontrera la France en demi-finales. On a donc le temps de voir venir.

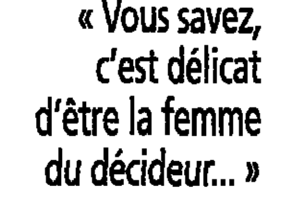
Une personne est cependant plus assidue que les autres. Même si la soirée de mercredi s'est prolongée jusqu'à 1 heure au milieu des rires et de la gaieté, Aimé Jacquet s'est levé tôt pour visionner la cassette du match Paraguay-Nigeria. Il a appelé ses observateurs sur le terrain afin d'obtenir des informations complémentaires. *« C'est une équipe de tempérament, un adversaire coriace »*, estime d'ores et déjà le sélectionneur, qui va maintenant affiner son analyse. *« Nous entrons dans une phase d'observation, de préparation »*, explique-t-il. Les joueurs devraient bientôt mieux voir leur adversaire. En différé.

Benoît Hopquin, à Saint-Jean d'Ardières

Monsieur et Madame

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

IL EN PARLE MOINS que l'inspecteur Columbo, mais il y a une Madame Jacquet. On ne la voit pas plus que Madame Columbo, mais elle est bien là, présence discrète, dans sa maison des environs de Rambouillet, à quelques kilomètres de Clairefontaine. Martine Jacquet franchit rarement l'allée bordée de rhododendrons du Centre technique national du football. Elle accompagne parfois son mari dans ses obligations mondaines, et pendant ce Mondial elle profite, comme les compagnes des joueurs, des moments d'intimité accordés par le chef. *« A Marseille, elle avait saisi l'occasion pour rendre visite à notre fille qui fait l'école à Miramas,* raconte Aimé. *Elle était très contente de sa journée avec nous. Mais, en général, elle n'aime pas trop. Vous savez, c'est délicat d'être la femme du décideur et de se retrouver avec celles des joueurs. Même si elles sont toutes très sympas, elle ne se sent pas forcément à l'aise pour engager les conversations. Or ma femme aime bien parler, questionner, communiquer. »* Plus que son mari, Martine tient à une séparation entre vie privée et activité professionnelle. Sans doute, a-t-elle plus souffert que lui des attaques à répétition dont il a fait l'objet ces dernières années. Au plus fort de la tempête médiatique, Aimé Jacquet confiait à *France-Football* qu'il était agressé verbalement lorsqu'il allait au cinéma avec son épouse.



AIMÉ JACQUET

Signe des temps de victoire, jeudi 25 juin, le sélectionneur signait des autographes après le « décrassage » des Bleus sur le stade de Saint-Jean-d'Ardières (Rhône). Dans la foule, il a marqué un temps d'arrêt devant un grand jeune homme. Deux bises et quelques mots échangés. C'était Philippe, son neveu de Lyon, le fils de son frère René. Pour la famille, il arrive toujours à voler quelques instants au football. Sauf à Noël dernier : la traditionnelle réunion de famille a été sacrifiée, par sa volonté, à un rassemblement des internationaux à Tignes. Mais, chez les Jacquet, les conversations familiales finissent souvent par rebondir sur le terrain du foot. René, de quatre ans le cadet d'Aimé, est lui aussi dans le métier, entraîneur adjoint de l'ASPTT Lyon. Certains disent qu'il est le seul technicien à avoir une réelle influence sur Aimé. Ce dernier dément : *« On parle rarement de l'équipe de France, mais de foot en général, des petits clubs, car il s'occupe de la masse, c'est passionnant le football de masse. »* Chaque dimanche soir, les deux frères s'appellent. Aimé s'informe des résultats de l'ASPTT Lyon. Dimanche 28 juin, après France-Paraguay, lequel appellera l'autre ?

« Vous savez, c'est délicat d'être la femme du décideur… »

Quand les Bleus célèbrent les vertus de l'expatriation…

Les joueurs français de l'étranger s'estiment renforcés par l'expérience acquise dans leurs clubs

AUX ÉTOURDIS qui n'auraient toujours pas capté le message, Marcel Desailly le répète à chaque point presse : *« Je suis un compétiteur, les matches à haute tension me transcendent. »* Le défenseur central, qui impressionne partenaires, adversaires, et même Jacques Chirac depuis le début du Mondial, se délecte à l'avance de la suite du tournoi qui condamne les perdants à une sortie de route irrémédiable. Après un premier tour qui permet d'amortir un faux pas, l'avenir appartient aux sélections portées par des joueurs ferrés pour ces duels à forte charge émotionnelle.

Avec l'assurance qui le caractérise, Desailly se compte parmi ce corps d'élite qui doit baliser le chemin des Bleus jusqu'à la finale du 12 juillet au Stade de France. *« Quand on a disputé comme moi cinq saisons dans le championnat italien avec le Milan AC, on a forcément acquis une culture tactique très pointue »*, soutient l'ancien Marseillais. Le constat est partagé par les quatorze sélectionnés sous contrat à l'étranger. Qu'ils évoluent à la Juventus Turin, à Parme, au Real Madrid, à Arsenal ou au Bayern Munich, tous revendiquent un environnement idéal pour leur épanouissement professionnel.

« GAGNER TOUT DE SUITE »

Lilian Thuram, qui a disputé ses premiers matches européens à l'AS Monaco, a découvert à Parme une tout autre exigence. *« L'entraîneur et le préparateur physique m'ont permis d'acquérir une dimension supplémentaire,* affirme le défenseur latéral. *Ma lecture du jeu a gagné en rapidité. D'une manière générale, en Italie, on prône une vision différente de celle des clubs français. Il suffit d'observer ce qui se passe le soir des défaites pour comprendre. En France, on met l'accent sur le beau jeu, qui serait le prélude incontournable pour obtenir des résultats. Dans le Calcio, on n'a pas de temps à perdre. Il faut gagner tout de suite. C'est un état d'esprit qui forge les caractères. »*

De sa première saison munichoise au Bayern, surnommé le « FC Hollywood » par les médias allemands, Bixente Lizarazu a retenu très vite la leçon primordiale. *« La célébration du succès est plus forte qu'en France. Avant les matches, il faut être à la fois relâché et agressif, car, chaque semaine, on est confronté à une rencontre déterminante. Si l'on n'arrive pas à s'adapter à cette mentalité, la sanction est immédiate. Tu te retrouves sur le banc de touche. »*

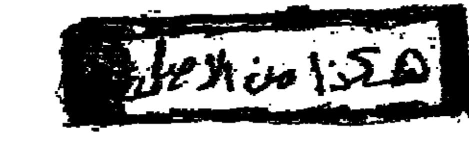
« JE PRENDS CE QUI VIENT »

A la Juventus, Didier Deschamps a surtout appris à *« se consacrer à l'essentiel : le terrain »*, en laissant de côté l'accessoire qui altère la concentration. Le championnat français conforterait-il ses footballeurs dans un confort inadapté aux conquêtes légendaires ? *« Ce n'est pas si simple,* répond Desailly. *Je n'ai jamais souffert de la pression, même quand j'appartenais au FC Nantes ou à l'Olympique de Marseille. La différence, c'est que, dans les clubs étrangers, on apprend quelques détails qui font la différence, car rien n'est laissé au hasard. Un exemple : j'attends l'échauffement avant le match pour me concentrer sur ma mission. Si tu commences à te prendre la tête en montant dans le bus ou si tu te laisses impressionner par la nuée de journalistes qui vont te juger, ce n'est pas bon signe. »*

Comme d'habitude, « Marcello » attendra la veille du huitième de finale, samedi 27 juin, pour s'intéresser au profil des attaquants paraguayens dont il devra assurer la surveillance à Lens. *« Je ne les connais pas du tout, j'espère simplement que ce ne sont pas des petits comme Lizarazu. Je préfère les grands un peu balourds ; mais, bon, je prends ce qui vient. »*

Elie Barth





هكذا من الأصل

La gloire jaunie du Centenario de Montevideo

Gigantesque cratère de jeu surplombant le Rio de la Plata, le Centenario était « le premier stade du monde » au temps où l'Uruguay dominait le football international. Mais la « forteresse » a mal vieilli, comme a pâli l'étoile de la Celeste...

C'EST l'hiver à Montevideo. La colline conique de la capitale uruguayenne émerge à peine des nuages qui frisent le long des rives du Rio de la Plata. La grisaille a envahi les rues, pas les coeurs. Il en faudrait davantage; en ce 18 juillet 1930, pour donner des idées noires à ce peuple qui a mis de l'azur et du soleil plein son drapeau. Le tumulte de la vieille ville s'est tu, le port s'assoupit. Tous les regards se portent vers le haut de l'avenue 18 de Julio. Un stade, le plus grand stade d'Amérique latine, va être inauguré par la divine Celeste : la grande équipe uruguayenne a invité le monde du football à jouer chez elle.

C'est jour de fête à Montevideo. Pour célébrer le centenaire de la Constitution de 1830, les Uruguayens se sont offert la première Coupe du monde de football. La compétition a débuté depuis cinq jours lorsque, le 18 juillet 1930, le stade Centenario ouvre enfin ses portes au public. Malgré le temps maussade, plusieurs dizaines de milliers de supporteurs convergent vers l'ellipse de béton qui a poussé au sommet du parc José Batlle y Ordonez. Le torrent de spectateurs déborde : 57 735 places ont été vendues, mais environ 70 000 personnes – plus d'un dixième de la population de Montevideo – envahissent les tribunes Olimpica et America, ainsi que les virages, baptisés Colombes et Amsterdam en souvenir des deux titres olympiques acquis par la Celeste à Paris et aux Pays-Bas.

Il n'y a pratiquement que des hommes dans les travées bétonnées du Centenario. Ils agitent leurs borsalinos pour saluer le défilé des protagonistes de la première Coupe du monde. Tels des vedettes de music-hall, les joueurs gagnent la pelouse par le grand escalier déplié à la porte de leurs loges-vestiaires. Les Argentins sont les premiers, vestes et pantalons sport gris. Suivent les représentations bolivienne, brésilienne, américaine, chilienne et roumaine, puis, du côté opposé, les Français, vêtus d'un pull blanc à grand col en V, les Belges, les Paraguayens, les Péruviens, les Mexicains et les Yougoslaves. Les nouveaux maîtres de céans, les footballeurs uruguayens, apparaissent enfin, guidés par leur capitaine, José Nazzasi, El Terrible, le seul joueur susceptible d'accrocher un troisième succès mondial après les triomphes olympiques de 1924 et 1928.

La foule acclame ses champions. Plus tard, elle se pâmera en écoutant louanges et discours grandiloquents se déverser sur le stade, fierté d'un peuple de gauchos souvent moqué par ses voisins argentins pour ses habitudes « provinciales ». Le docteur Raul Jude, président de l'Asociacion uruguya de football (AUF), inaugure l'arène, *« synthèse harmonieuse de l'idéal créateur et patriotique d'un peuple qui marche, la face au soleil, dans le droit chemin de son destin »*. Il chante l'esprit du lieu, *« surgi comme une évocation miraculeuse, comme si une force inéluctable l'eût fait jaillir, victorieux, du sein même de la terre »*.



ARCHIVES FFF/TEMPSPORT

Inauguré le 18 juillet 1930, le Centenario accueille, le 30, la cérémonie de clôture de la Coupe du monde. La finale, remportée (4-2) par l'Uruguay (en haut) devant l'Argentine, a été suivie par environ 70 000 personnes.

AU-DESSUS de la tribune officielle, les notables circulent sur le paseo d'où l'on peut admirer la baie du Rio de la Plata. Parmi les passants, un homme savoure son moment de gloire. Juan A. Scasso, l'architecte du nouveau temple sportif, se souvient du pessimisme qui dominait quelques mois plus tôt à Montevideo. Il a en tête les sarcasmes de la presse qui, les travaux à peine engagés, envisageait déjà un report de la compétition. En 1929, lorsque la FIFA avait désigné Montevideo, personne ne pouvait imaginer que Juan Scasso tiendrait son pari : construire un stade monumental en quelques mois.

Au moment où le congrès de la FIFA s'y réunissait, en mai 1929, Barcelone accueillait une Exposition universelle restée célèbre pour la présentation du pavillon allemand de Ludwig Mies van der Rohe. L'architecte allemand avait signé là son manifeste du fonctionnalisme destiné à bouleverser la pensée architecturale. Mais, de l'autre côté de l'Atlantique, Juan Scasso privilégie encore les références classiques. Edifié en creux au sommet d'une colline de Montevideo, son *teatro maximo* s'inspirera des théâtres grecs ; ses proportions seront telles qu'il pourra *« englober le Colisée de Rome »* ; il sera surplombé par une majestueuse tour des Hommages, dessinée en souvenir des tours des châteaux espagnols où les châtelains juraient fidélité à leur souverain et promettaient de défendre la forteresse avec vaillance et courage. Faute de pesos, Scasso devra donner des dimensions plus modestes à son projet : le Centenario ne contiendra pas 100 000, mais 70 000 places. Ses techniques de construction se nourrissent des courants modernistes. Pour réaliser son ellipse entièrement découverte, il a largement recours au béton armé. A tel point que les architectes qui étudient aujourd'hui le Centenario s'étonnent de cette impressionnante masse de béton soutenue par un enchevêtrement d'énormes poutres : l'ensemble pourrait, selon eux, servir à la construction de cinq stades !

La première pierre du Centenario est posée le 21 juillet 1929, mais les ouvriers n'arrivent qu'en février 1930. Trois entreprises ont réquisitionné 1 091 gaillards et, pour que le chantier progresse plus vite, les ont répartis par nationalités. Les ordres circulent vite : 160 000 mètres cubes de terre sont excavés et 14 000 mètres cubes de béton sont acheminés sur le site.

Avec la masse de béton armé utilisée pour construire le Centenario, on pourrait aujourd'hui bâtir cinq stades !

En juillet 1930, au terme de cet incessant labeur, quatre tribunes indépendantes, quatre arcs très évasés ont émergé dans le parc Batlle. Le Centenario est un monolithe de béton qui creuse comme un cratère de jeu au sommet d'une colline de Montevideo. Le nouveau temple du football sud-américain est robuste, simple, fonctionnel : la foule s'en échappe en sept minutes. Les premiers visiteurs sont épatés. Depuis son débarquement du *Conte-Verde*, Jules Rimet, président de la FIFA et « créateur » de la Coupe du monde, répète que le Centenario est *« le premier stade du monde »* : *« Pour pouvoir bien apprécier le football, il faut le voir de près et, ici, on peut bien suivre un match de n'importe quel endroit. »*

La première Coupe du monde a déjà commencé qu'architectes, ingénieurs et ouvriers se démènent encore. Le Centenario sera-t-il prêt pour abriter France-Argentine, le 16 juillet ? Les autorités uruguayennes et la FIFA tergiversent. La fête nationale approchant, ils optent pour un bref délai. Le stade sera finalement inauguré le 18 juillet par les joueurs de la Celeste.

EN guise de crémaillère, les nouveaux propriétaires des lieux s'offrent une victoire (1-0) sur le Pérou, grâce à un but du manchot Hector Castro. Le 30 juillet, les mêmes s'adjugeront la *partido final* de la première Coupe du monde. L'Uruguay triomphe (4-2) de l'Argentine, son grand rival *platense*. Dans la soirée, des scènes de liesse vont dégénérer à Montevideo. Les milliers de supporteurs argentins, qui avaient traversé l'estuaire le plus large du monde, regagnent leur berge pleins de rancoeur. Ils dénoncent le *« jeu dur »* de la Celeste. Leur mécontentement se traduira par la rupture des relations entre les fédérations argentine et uruguayenne.

A Montevideo, en revanche, on n'a cessé de se délecter de ces vieux souvenirs si chers. Une plaque commémorative a été apposée sur la pierre rosée de l'ancien porche du siège de la Fédération de football : *« Ici est entrée la première Coupe du monde. »* En 1950, au Brésil, l'Uruguay a de nouveau dominé le monde du football. Le regain de passion a permis d'achever la construction du Centenario, selon les plans de Juan Scasso.

Un demi-siècle plus tard, la « forteresse » Centenario a perdu de sa superbe. C'est un stade partiellement recouvert de peinture jaune que le président de la FIFA, Joao Havelange, a classé « monument historique du football », en 1983. Un ridicule toit de tôle ondulée coiffe une partie de la tribune Olimpica. Il fait rager les amoureux du vieil anneau jauni, mais il protège les notables les jours de pluie – le borsalino n'est plus à la mode à Montevideo. Le tableau d'affichage est déglingué, la tribune Colombes, ombragée l'après-midi, est souvent fermée, déserte.

La Celeste a, elle aussi, cessé de rayonner sur le monde du football. Tôt éliminée lors des qualifications du Mondial 1998, elle a dû abandonner le Centenario pour éviter les affronts de spectateurs clairsemés. Peu avant, le Musée du football qui s'était installé sous la tour des Hommages avait dû fermer. Quelques reliques sous-exposées dans les coulisses fatiguées du vieux *teatro maximo* de Montevideo ne pouvaient rivaliser avec les récits colportés en ville pour faire vibrer la nostalgie des années 30.

Eric Collier



PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Condoléances

LE PLUS DUR, ce n'est pas la douleur qui vous atteint directement. Dans ce cas-là, rien de ce qui vous entoure n'a vraiment d'importance, vous êtes tout entier pris par la désolation qui met le coeur en morceaux, la tête en capilotade et les boyaux en vrille. Le plus dur, c'est de trouver une attitude à peu près convenable en face d'amis qui, brusquement, se trouvent dans une situation de malheur intense sans que l'on puisse faire quoi que ce soit d'efficace pour soulager leur peine.

Nous n'étions pas très fiers, jeudi soir au Toucan, à Bruxelles, après le lamentable match nul des Diables rouges contre la Corée du Sud, qui avait pour conséquence le retour immédiat à la maison d'une équipe belge qui avait pu rêver de se hisser au niveau des plus grands. En moins d'une demi-heure, l'ambiance du bistrot est passée de raisonnablement euphorique à définitivement négative, autodestructrice. A quatre heures et demie, on criait *« Alleye ! »*, à la bruxelloise, pour encourager ces Diables qui, comme l'écrivait le barde du *Soir* de Bruxelles, se devaient d'*« atomiser »* leurs adversaires sud-coréens pour garantir leur place en huitièmes de finale. A cinq heures, les nez plongeaient dans les bières, et la vague d'autodénigrement prenait l'ampleur d'un tsunami : *« Nous les Belges, on a toujours été nuls, et on jouit d'être nuls. C'est fini, plus jamais je ne regarde de foot de cette équipe de guignols ! »*, tempête notre voisin. Comme toujours, Henri, le patron, avait vu juste avant les autres. Il avait prédit la catastrophe dès le moment où le coach, Georges Leekens, avait décidé de remplacer Scifo par Van der Elst : *« Mais qu'est-ce que c'est, ça ? Moi je dis une chose : faut Scifo ! »* Et il prononce « skifo », bien fort, dans le vain espoir que son astuce parviendra jusqu'au banc de touche du Parc des Princes. En vain. Même les lamentations de Salvatore Adamo, promu par la télé supporteur numéro un des Diables rouges et « scifophile » inconditionnel, n'auront aucun effet sur un Georges Leekens qui persévéra dans l'erreur jusqu'à la catastrophe.

Quelques minutes avant la fin de ce match qui conduisit les Diables en enfer, lorsque les carottes se révélaient de plus en plus cuites, d'autant plus que ces vicieux de Bataves, les ennemis héréditaires, venaient donner le coup de pied de l'âne en se faisant rattraper par les Mexicains, on se mit tous ensemble à la recherche d'une consolation.

Au Toucan, une fois le premier choc passé, et à l'issue de la séance obligée de condoléances, on sut se reprendre et poursuivre joyeusement la soirée avec l'aide de Ray Ventura, qui estime que *« Tout ça vaut mieux que d'attraper la scarlatine/ Ça vaut mieux que de bouffer d'la mort aux rats/ Ça vaut mieux que du vinaigre dans les tartines/ Ça vaut mieux que d'faire le zouave au pont de l'Alma »*.

« Nous les Belges, on a toujours été nuls, et on jouit d'être nuls »

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

L'orgueil retrouvé des Mexicains

LES MEXICAINS ne donnaient pas cher de la peau de leur équipe face aux Pays-Bas... et ils se sont trompés. A la veille de la rencontre, qui s'est terminée par le surprenant score de 2-2 à Saint-Etienne, jeudi 25 juin, la presse et les télévisions mexicaines avaient bien évoqué la possibilité d'un match nul ou même *« l'espoir d'une victoire de David contre Goliath »*, mais personne n'y croyait beaucoup. L'élimination du Mondial était dans l'air et les Mexicains en avaient pris leur parti, au grand dam de l'entraîneur de l'équipe nationale, Manuel Lapuente, qui avait annoncé, lui, qu'il n'avait *« aucunement l'intention de faire* [ses] *valises ! »* pour rentrer au pays.

Toujours est-il que la plupart des 95 millions de Mexicains ont assisté à la retransmission – en direct évidemment – du match contre les Pays-Bas. Les rues de la capitale étaient totalement désertes dès 8 heures du matin, heure locale. Certaines écoles secondaires avaient autorisé leurs élèves à rester chez eux ; d'autres avaient installé des téléviseurs dans les salles de classe ; d'autres encore, les moins nombreuses, avaient refusé de modifier leurs habitudes, ce qui a entraîné un absentéisme massif. Même schéma dans les entreprises privées, la fonction publique, et même au Parlement, où les députés, toutes tendances confondues, avaient quitté l'hémicycle pour s'entasser face aux téléviseurs de la salle de presse. *« Cinquante millions d'heures de travail perdues ! »*, selon un calcul approximatif établi par quelques esprits chagrins...

A l'issue du match qui qualifiait le Mexique pour les huitièmes de finale, les commentateurs des télévisions abandonnèrent aussitôt le ton circonspect, de mise jusque-là, pour se lancer dans un concert de louanges destinées aux « Tricolores » : *« Extraordinaire ! Le Mexique n'a jamais aussi bien joué dans un Mondial ! »* Le président Ernesto Zedillo félicita en direct Luis Hernandez – le *« matador »* –, auteur du but égalisateur. Les milliers de personnes qui avaient suivi la partie sur les écrans géants installés par la mairie en deux points de la capitale hurlèrent soudain : *« On y est arrivé ! »*, et même : *« Lapuente, président ! »*, en hommage à l'entraîneur. Malgré l'important déploiement des forces de l'ordre, qui avaient pris position autour du plus célèbre monument de la capitale – la colonne de l'Ange de l'Indépendance – les incidents se sont multipliés au cours de la journée, comme lors des matches précédents. Une trentaine de personnes, au moins, ont été blessées par des bouteilles lancées par des vandales. Plus sereins, des milliers d'autres Mexicains célébraient, dans la rue ou sur les lieux de travail, leur victoire sur ce complexe d'infériorité qui les tenaillait depuis si longtemps. *« Nous avons récupéré notre orgueil national*, affirmait à la télévision le président du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), Felipe Calderon. *Voilà qui devrait nous convaincre de ne plus être un pays de perdants ! »*

Bertrand de la Grange, à Mexico

INTERNET
http://cegetel.worldmedia.fr/chroniques/index.html

CAPRICES de la technologie ! Nous n'avions pu hier nous connecter au site Cegetel sur lequel s'exprime Erik Orsenna et nous en tirions arguments pour moquer les vertiges technologiques qui s'emparent facilement du petit monde de la Toile. Or le problème venait de notre navigateur. Aussitôt identifié, aussitôt résolu. Si bien que nous avons pu entendre notre jeune académicien évoquer la *« dimension shakespearienne »* de l'élimination de l'Espagne et de la qualification du Paraguay, joli bras d'honneur subliminal aux anti-foot qui sévissent par ailleurs.

Les bonnes œuvres allemandes

Montpellier. Les joueurs se qualifient, pendant que les supporteurs multiplient les collectes au profit du gendarme grièvement blessé à Lens par des hooligans

QU'ON se le dise, l'Allemagne est en France pour la bonne cause. La Nationalmannschaft s'est transformée en organisation non gouvernementale et caritative. Autour d'elle, ses supporteurs multiplient les collectes au profit de la famille de Daniel Nivel, le gendarme grièvement blessé à Lens par des hooligans allemands. La dernière a eu lieu place de la Comédie, à Montpellier, dans les heures qui ont précédé la rencontre face à l'Iran. Sur le terrain, les joueurs ont pris le relais. Pour une autre cause. On sait en effet que l'attaquant Oliver Bierhoff – meilleur buteur du championnat d'Italie devant Ronaldo – a décidé avec le concours d'un sponsor de verser, pour chacun de ses buts en Coupe du monde, 50 000 francs pour scolariser des enfants des rues brésiliens. Et, dans l'option tactique adoptée par l'équipe, tout se passe comme s'il fallait à tout prix que Bierhoff marque.

Les Allemands sont devenus monomaniaques. Balle gagnée par une défense solide, transmise à un arrière latéral – Heinrich à droite et Tarnat à gauche – et centre aérien pour la tête de l'imposant (1,91 m) Bierhoff. Mais le garçon, même s'il prie chaque jour et a failli préférer la soutane au short-maillot, n'est pas divin. Il ne peut transformer des passes « piquettes » en centres « grands crus ». On s'est donc beaucoup ennuyé tout au long de la première période de la rencontre – pourtant décisive – qui opposait l'Allemagne à l'Iran. Certes les Perses, vainqueurs des Etats-Unis, conservaient une chance de se qualifier pour le deuxième tour. Il leur fallait pour cela battre les Allemands. Rien que ça. Ils y croyaient, convaincus par leur ultime prière, prosternés vers La Mecque dans le vestiaire, et par la foi que prodiguaient leurs vedettes « allemandes » : Karim Bagheri, Khodadad Azizi et Ali Daei, évoluant tous les trois dans la Bundesliga.

A la mi-temps, les Iraniens conservent toutes leurs chances, au tableau d'affichage (0-0) comme au niveau des impressions laissées par un premier acte tout à fait décevant pour un des favoris au titre suprême et pas totalement désespéré pour ses adversaires. Berti Vogts, l'entraîneur allemand, doit partager cette impression, car il opère une véritable révolution dans son équipe. Il sort Olaf Thon, son libero, l'homme qu'il présentait il y a encore une semaine comme la poutre porteuse de sa formation, l'homme assez fort pour laisser le briscard Lothar Matthaüs sur le banc des remplaçants.

« J'ai vu en première période les Iraniens bénéficier d'ouvertures, explique Vogts, *alors j'ai dû calmer mes joueurs et opérer un changement tactique en milieu de terrain et faire entrer Dietmar Hamann. »* Comme cette chose est dite gentiment. Le même épisode, raconté par Thon, la victime : *« Je ne veux pas réagir trop fort, faire de la comédie, je dois en parler avec l'entraîneur. Mais je suis à la fois surpris, déçu et furieux. Je ne comprends pas pourquoi il m'a sorti. »* Ceux qui ont assisté à la seconde période, eux, l'ont compris. Car tout change au retour des vestiaires. Matthaüs a retrouvé son poste de prédilection. Et il y est formidable, tant au point de vue offensif que défensif.

LES PAYS-BAS ÉVITÉS

Cinq minutes suffisent pour que Heinrich lance Hässler sur la gauche. Le petit lutin de Karlsruhe, adresse un centre enfin précis vers la tête de Bierhoff. But. Huit minutes plus tard, on pense que 100 000 francs vont partir vers Bahia : superbe passe longue de Matthaüs pour Heinrich qui, de la tête, donne en retrait à Bierhoff. Le tir est parfait, sauf qu'il heurte le poteau. Mais le chanceux Klinsmann est là, pour doubler la mise et sceller un score suffisant pour les siens. Les voilà premiers du groupe. Ils évitent les Pays-Bas en huitièmes de finale et reviendront lundi à Montpellier affronter le Mexique. L'Allemagne a donc atteint son but. Elle est toujours là, besogneuse certes, miraculée bien sûr après son sauvetage inespéré face aux Yougoslaves. Mais qualifiée, et première de son groupe. En trois matches, elle n'a rien prouvé d'autre, mais cela suffit, pour l'instant, au bonheur de Berti Vogts. Il sait que, désormais, il faudra hausser le niveau de jeu. L'homme en est capable. Il faut de la force, du courage et de la lucidité pour manger son chapeau comme il l'a fait. Jeudi soir, il a donné les clefs du camion à un vieux routier – Lothar Matthaüs, trente-sept ans – qu'il avait juré, pendant deux ans, ne plus vouloir en sélection. Il faut, au plus profond de soi, désirer gagner. Son équipe, face aux Etats-Unis (2-0), aux Yougoslaves (2-2, après avoir été menée 0-2) et aux Iraniens (2-0) partage ce désir.

Elle a, derrière, de solides arguments pour tenir et, devant, un fameux buteur. Reste un grand flou au milieu. Mais la certitude est toujours là. Comme le disait l'avant-centre anglais Gary Lineker : *« Le football est un jeu qui se joue à onze contre onze et où l'Allemagne finit toujours par gagner. »* Pour l'instant, c'est toujours vrai.

Christian Jaurena

ALLEMAGNE-IRAN 2-0

GROUPE F - JEUDI 25 JUIN
21 heures, stade de la Mosson, à Montpellier
• Temps agréable
• Terrain en très bon état • Pelouse impeccable
• Public calme
• 35 000 spectateurs.

Arbitre : Epifanio Gonzalez Chavez (Paraguay), assisté de MM. Soto (Paraguay) et Rossi (Argentine)

ALLEMAGNE
Sélectionneur : Vogts
(1) Köpke
(2) Wörns (6) Thon (Hamann, 46e)
(4) Kohler (3) Heinrich (8) Matthaüs
(10) Hässler (Kirsten, 70e) (5) Helmer
(21) Tarnat (Ziege, 77e) (18) Klinsmann (cap) (20) Bierhoff

IRAN
Sélectionneur : Talebi
Abedzadeh – Zarincheh (Dinmohammadi, 70e)
Mohammadkhani – Khakpour
Paschazadeh – Mahdavikia
Estili – Bagheri – Minavand
Azizi – Daei

PHYSIONOMIE Match médiocre, manquant de rythme et d'enchaînements de qualité. Dix minutes d'accélération en début de seconde mi-temps ont suffi à l'Allemagne pour inscrire deux buts et boucler le match. Les Iraniens se sont montrés solidaires et ont effectué quelques bonnes remontées du terrain. Mais ils sont restés stériles en attaque. [illegible], les Allemands se sont contentés du minimum en se reposant sur l'opportunisme de leurs buteurs qui étaient encore au rendez-vous. [illegible] de leur circulation de balle devront certainement être corrigés en vue du huitième de finale contre le Mexique.

BUTS ALLEMAGNE : Bierhoff (50e, sur un centre de la droite de Hässler, de 6 m dans l'axe, tête en extension au centre du but à mi-hauteur) ; Klinsmann (58e, suite à un tir sur le poteau gauche de Bierhoff, de 2 m dans l'axe, tête plongeante à mi-hauteur à gauche).

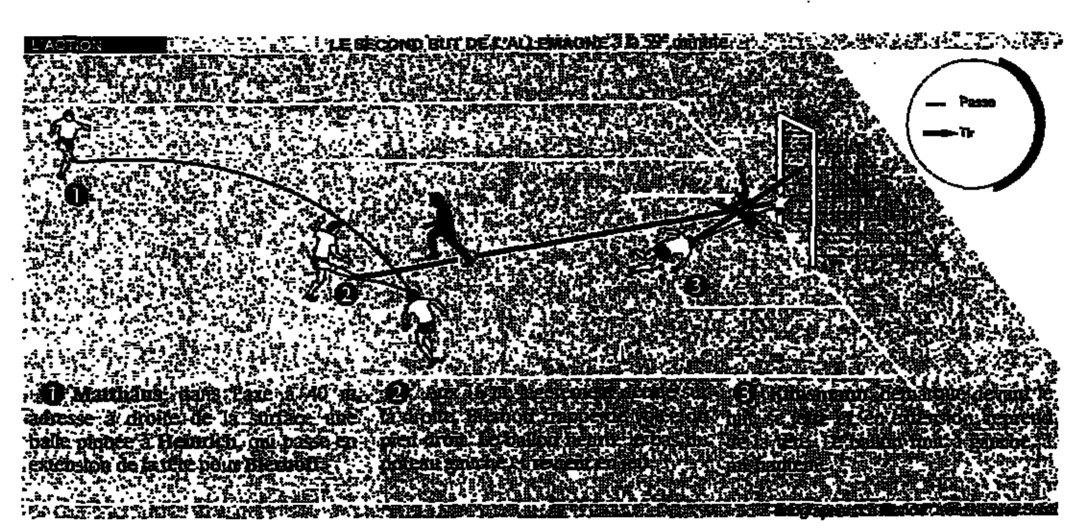
AVERTISSEMENTS ALLEMAGNE : Klinsmann (31e, contestation), Hässler (45e, jeu dangereux).
IRAN : Daei (45e, jeu dangereux).

OCCASIONS ALLEMAGNE : 69 positions d'attaque dans les 30 m (40 + 29) dont 7 occasions (3 + 4) ; 16 tirs (8 + 8) dont 2 contrés (2 + 0), 1 sur le poteau (0 + 1) et 2 parés (2 + 0) par Abedzadeh.
IRAN : 45 positions d'attaque dans les 30 m (18 + 27) dont 2 occasions (1 + 1) ; 13 tirs (5 + 8) dont 4 contrés (1 + 3) et 4 parés (3 + 1) par Köpke.

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ALLEMAGNE : 18 coups francs (5 + 13) dont 2 hors-jeu (2 + 0), 3 corners (2 + 1).
En faveur de l'IRAN : 17 coups francs (7 + 10) dont 3 hors-jeu (1 + 2), 2 corners (1 + 1).

HOMMES CLÉS ALLEMAGNE : Oliver Bierhoff (30 ans) n'a marqué qu'un seul but, mais il est impliqué dans les meilleures occasions allemandes. La qualité de placement et le jeu de tête du buteur de l'Udinese, ainsi que sa capacité à cadrer ses frappes, permettent à l'Allemagne de gagner sans bien jouer.
IRAN : Khodadad Azizi (27 ans) a de nouveau été le joueur iranien le plus en vue sur le plan offensif. Sa vitesse de course et ses dribbles courts lui ont souvent permis de passer les robustes défenseurs adverses, mais le joueur de Cologne a péché par précipitation dans le dernier geste.

L'ACTION LE SECOND BUT DE L'ALLEMAGNE à la 58e minute



L'opération de charme du football persan

IL EST PLUTÔT rare de faire deux fois de suite le match de sa vie. En ce jeudi 25 juin à Montpellier, telle est la conclusion à laquelle Jalal Talebi, sélectionneur de l'équipe nationale d'Iran, est bien obligé d'arriver. La défaite de ses joueurs face à l'Allemagne ne laisse aucun goût amer au technicien, seulement un brin de nostalgie. *« Après notre victoire contre les Etats-Unis,* confie-t-il, *nous avons eu le sentiment d'avoir terminé notre mission. Il a été très difficile de trouver une motivation supplémentaire pour ce match contre l'Allemagne. »* Sans nouvelle page d'histoire à écrire, les footballeurs perses auront réussi, malgré tout, à faire douter l'un des favoris du Mondial pendant au moins cinquante minutes, ce qui n'est pas rien.

L'équipe d'Iran quitte la Coupe du monde avec la satisfaction du devoir accompli. A tout point de vue. Diplomatiquement, ces quinze jours de compétition auront permis à la République islamique de renouer des liens non seulement avec les Etats-Unis – les images du match-événement à Lyon ont fait le tour de la Terre et le feront encore pendant de nombreuses années. Mais aussi avec l'Allemagne, comme a pu en témoigner la présence, jeudi au stade de la Mosson, de Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères. On doute que M. Kinkel se soit rendu en Languedoc pour assister à un match de football et en repartir sans avoir eu quelques apartés.

Mais, sur le plan purement sportif, le séjour en France de la sélection *la plus mystérieuse de la Coupe* du monde aura, également, été un succès. Bien que battus à deux reprises par des équipes largement plus cotées – la Yougoslavie (1-0), puis l'Allemagne (2-0), – les joueurs iraniens ont fait la démonstration d'un football sans complexe, bien organisé et capable d'accélérations inspirées. A la valeur reconnue des trois joueurs évoluant en Allemagne (Karim Bagheri, Ali Daei, Khodadad Azizi) sont venus s'ajouter l'assurance d'un gardien de but, Ahmad Abedzadeh, et le talent d'un défenseur de vingt ans, Mehdi Mahdavikia. Ce dernier n'a pas tardé à taper dans l'oeil des recruteurs puisque au moins deux clubs étrangers – Leicester City et Borussia Dortmund – lui auraient déjà fait des propositions.

« Nous pensions que le fossé qui nous séparait des sélections européennes était important. Finalement, il est assez petit. Nous savons maintenant que nous pouvons jouer contre les meilleures équipes du monde », se réjouissait le jeune prodige, jeudi. Il restait à Mehdi Mahdavikia et ses coéquipiers à dire au-revoir à la douce ville d'Yssingeaux qui les hébergea trois semaines durant et rentrer à Téhéran qui s'apprête à les recevoir en héros.

Frédéric Potet

L'efficacité de Jürgen Klinsmann ne s'est, une nouvelle fois, pas démentie contre l'Iran, avec un deuxième but marqué dans ce Mondial.

REUTERS

YOUGOSLAVIE - ÉTATS-UNIS 1 - 0

Gr. F - jeudi 25 juin
21 heures
Stade de la Beaujoire, à Nantes
• Temps doux
• Terrain souple • Pelouse un peu bosselée
• Ambiance animée • 40 000 spectateurs.
Arbitre : M. Gamal Ghandour (Egypte), assisté de MM. Salie (Af. Sud) et Warren (Ang.)

YOUGOSLAVIE
Sélectionneur : Santrac
Kralj • Komljenovic, Djorovic ; Mihajlovic ; Petrovic • Jokanovic ; Stankovic (Brnovic, 54e) ; Stojkovic, cap. (Savicevic, 62e) ; Jugovic • Milosevic ; Mijatovic (Ognjenovic, 31e)

ÉTATS-UNIS
Sélectionneur : Sampson
Friedel • Burns ; Dooley, cap. (Balboa, 62e) ; Regis ; Hejduk (Wynalda, 64e) • Stewart ; Maisonneuve ; Reyna ; Moore (Radosavljevic, 58e) • Jones ; McBride.

COMMENTAIRE Rencontre engagée, mais de médiocre qualité. Les Yougoslaves n'ont montré leurs qualités qu'une vingtaine de minutes, avant de retomber dans leurs travers : individualisme, trucages divers, combativité épisodique. Avec opiniâtreté, les Américains ont cherché à obtenir le nul qui leur a échappé pour un peu de maladresse et beaucoup de malchance. Leurs résultats ne le démentent pas, mais il ne leur manque plus grand-chose pour rejoindre les grands du football.

BUT YOUGOSLAVIE : **Komljenovic** (4e, sur un coup-franc de Mihajlovic repoussé par Friedel, de 3 m à droite, tête piquée au ras du poteau.

AVERTISSEMENTS ETATS-UNIS : **Reyna** (13e, jeu irrégulier)
YOUGOSLAVIE : **Stankovic** (42e, jeu irrégulier) ; **Ognjenovic** (62e, comportement antisportif)

ARRÊTS DE JEU En faveur des ETATS-UNIS : 19 coups francs (6 + 13) dont 1 hors-jeu (0 + 1), 5 corners (2 + 1).
En faveur de la YOUGOSLAVIE : 21 coups francs (13 + 8) dont 2 hors-jeu (2 + 0), 5 corners (1 + 4)

OCCASIONS ETATS-UNIS : 48 positions d'attaque dans les 30 m (23 + 25) dont 11 occasions (7 + 4), 18 tirs (12 + 6) dont 7 contrés (4 + 3), 1 sur le montant et 3 parés (2 + 1) par Kralj.
YOUGOSLAVIE : 51 positions d'attaque dans les 30 m (23 + 28) dont 8 occasions (3 + 5) ; 13 tirs (7 + 6) dont 2 contrés (1 + 1) et 5 parés (4 + 1) par Friedel.

L'ACTION LE BUT DE LA YOUGOSLAVIE à la 4e min.

Course du ballon
Tir

(1) *De 25 m à gauche,* **Mihajlovic** tire un coup franc en force du pied gauche.

(2) **Friedel** ne peut que repousser le ballon sur sa gauche.

(3) Démarqué, **Komljenovic**, de 3 m à droite, reprend d'une tête piquée et marque dans le but vide.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

La Yougoslavie au petit trot

Nantes. Les joueurs de Slobodan Santrac ont marqué un petit but en début de partie contre les Etats-Unis, puis plus rien

LA RENCONTRE Etats-Unis-Yougoslavie, jeudi 25 juin à Nantes, restera de petite mémoire et s'inscrira dans les annales de la Coupe du monde au seul chapitre des anecdotes. Comme celle-ci : le petit millier de supporteurs yougoslaves, emmenés par le fan-club de Banja Luka, du genre rustique et alcoolisé, a copieusement sifflé l'hymne américain, une première dans un stade de la Beaujoire de Nantes qui avait connu tout au long du premier tour des ambiances autrement conviviales. Sans que ce match ait connu les mêmes tensions que celui opposant les Etats-Unis à l'Iran, il y avait dans les gradins comme un antagonisme que le public nantais a vite arbitré en faveur de la bannière étoilée. D'autant que les Yougoslaves ont opposé des bras d'honneur à chacune des olas qui réchauffaient le stade…

PETITE AMBIANCE

A petite ambiance, petit match. Comme le disait le sélectionneur yougoslave, Slobodan Santrac, son équipe était placée face à trois variantes avant sa rencontre avec les Etats-Unis : *« Marquer plusieurs buts pour essayer de ravir la première place du groupe F à l'Allemagne ; faire match nul et espérer que l'Allemagne batte l'Iran afin de conserver la deuxième place ; perdre le match. »* Si la Yougoslavie a pris soin d'écarter, sur la pelouse, la troisième option, on a douté jusqu'à la fin du match de sa capacité à conserver les trois points de la victoire. Dès la quatrième minute de la rencontre, les dés étaient jetés : sur un coup franc pour une faute sur Predrag Mijatovic renvoyé des poings par le gardien américain, Brad Friedel, le défenseur Slobodan Komljenovic, qui patientait au coin des six mètres, ouvrait le score d'une tête croisée dans un angle pourtant fermé.

Après ce coup d'éclat, plus rien à signaler au tableau d'affichage. En revanche, beaucoup auront été surpris par la bonne tenue de la sélection américaine qui, pourtant, était déjà assurée de rentrer chez elle à l'issue de ce tour de qualification, après ses deux défaites consécutives. La sélection de Steve Sampson, à l'évidence bien verte pour tenir sa place dans une compétition trop grande pour elle, a voulu signaler à ses supporteurs d'indéniables potentialités. Dans ses rangs, un milieu de grande valeur et de belle prestance, Frankie Hejduk, venu du club floridien Tampa Bay Mutiny, a imprimé un peu de rythme à la soirée. Ses qualités de récupérateur et son goût du débordement ont donné du fil à retordre à la défense yougoslave bien organisée autour du très solide libero de la Sampdoria de Gênes, Sinisa Mihajlovic.

On attendait les Américains démoralisés, ils se sont montrés – généreusement – offensifs sous l'impulsion d'un milieu de terrain renforcé où Cobi Jones et Claudio Reyna ont produit de méritoires efforts. Cobi Jones, actuellement affidé au Los Angeles Galaxi, devrait d'ailleurs bientôt regagner l'Europe et plus précisément le club anglais de Coventry où il avait fait ses débuts professionnels en 1994. Il faut saluer enfin la prestation du « Français » de l'étape, David Régis, ex-défenseur strasbourgeois, qui n'a pas été pour rien dans la relative stérilité yougoslave.

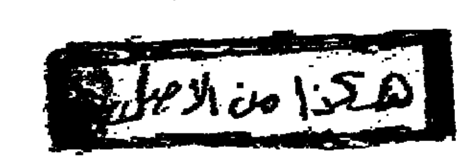
La sortie précoce (31e minute), pour une blessure au genou, de Predrag Mijatovic, l'attaquant expérimenté du Real Madrid, a ravalé son équipe au rang de celle des Etats-Unis au titre de l'imprécision dans le dernier geste. Sept tirs, côté américain, cinq, côté yougoslave, sont passés à distance irraisonnable des cages. Dans ces conditions, les occasions ont été rares et les coups de pied arrêtés autant de dépenses infructueuses. L'entrée du jeune milieu offensif du Red Star de Belgrade, Perica Ognjenovic, vingt ans et de belles promesses, puis celle, à l'heure de jeu, de Dejan Savicevic, l'attaquant vieillissant du Milan AC, auront juste permis à la Yougoslavie de passer le temps jusqu'au huitième de finale. On comprend pourquoi tout ce petit monde a regagné les vestiaires sous les sifflets.

Olivier Schmitt, à Nantes

Le milieu de terrain Frankie Hejduk salue les supporteurs américains. Les Etats-Unis quittent le Mondial comme ils l'ont commencé : par une défaite.



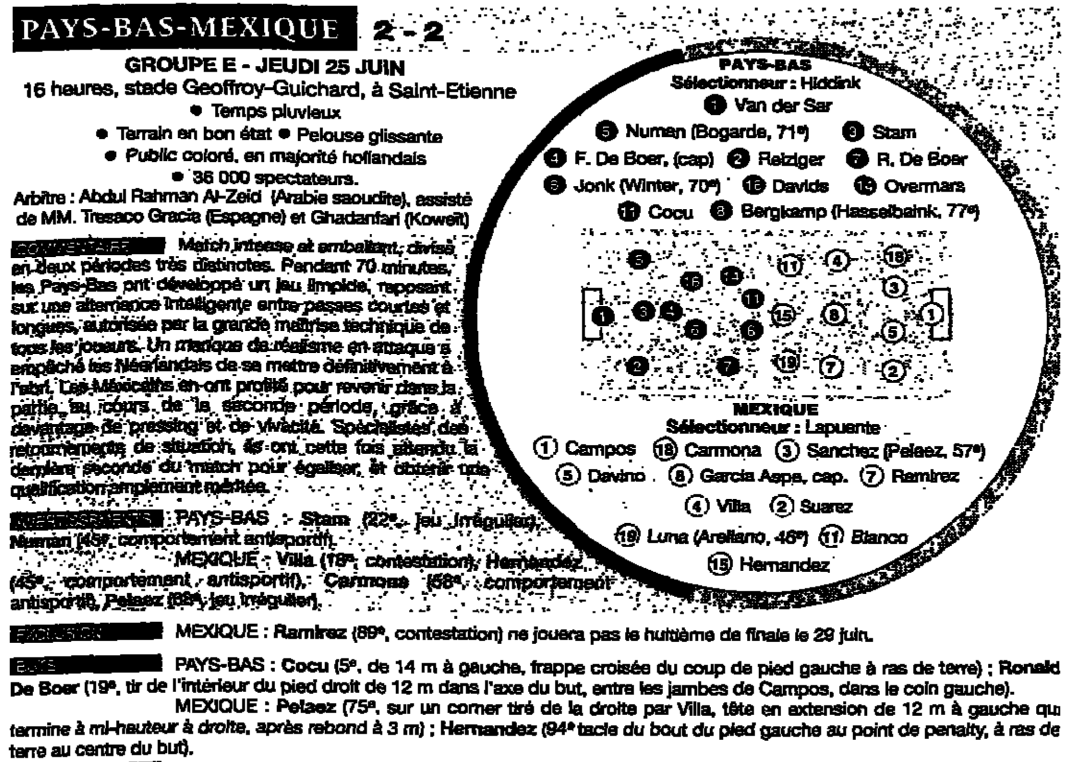
REUTERS



هكذا من الأصل

PAYS-BAS-MEXIQUE 2-2

GROUPE E - JEUDI 25 JUIN
16 heures, stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne
• Temps pluvieux
• Terrain en bon état • Pelouse glissante
• Public coloré, en majorité hollandais
• 36 000 spectateurs.
Arbitre : Abdul Rahman Al-Zeid (Arabie saoudite), assisté de MM. Tresaco Gracia (Espagne) et Ghadanfari (Koweït)



Match intense et emballant, divisé en deux périodes très distinctes. Pendant 70 minutes, les Pays-Bas ont développé un jeu limpide, reposant sur une alternance intelligente entre passes courtes et longues, autorisée par la grande maîtrise technique de tous les joueurs. Un manque de réalisme en attaque a empêché les Néerlandais de se mettre définitivement à l'abri. Les Mexicains en ont profité pour revenir dans la partie, au cours de la seconde période, grâce à davantage de pressing et de vivacité. Spécialistes des retournements de situation, ils ont cette fois attendu la dernière seconde du match pour égaliser, et obtenir une qualification amplement méritée.

PAYS-BAS : Stam (22e, jeu irrégulier), Numan (45e, comportement antisportif).
MEXIQUE : Villa (18e, contestation), Hernandez (45e, comportement antisportif), Carmona (58e, comportement antisportif), Pelaez (88e, jeu irrégulier).

MEXIQUE : Ramirez (89e, contestation) ne jouera pas le huitième de finale le 29 juin.

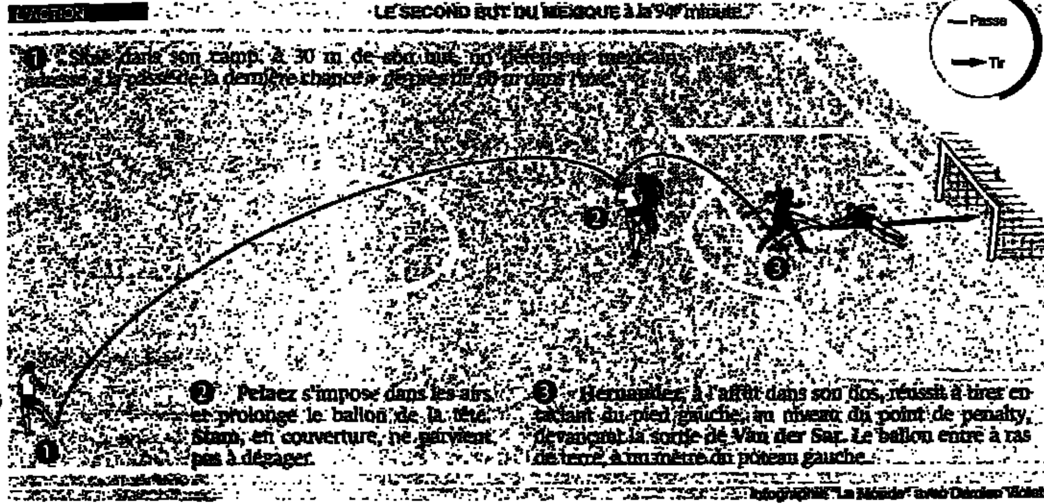
BUTS PAYS-BAS : Cocu (5e, de 14 m à gauche, frappe croisée du coup de pied gauche à ras de terre) ; Ronald De Boer (19e, tir de l'intérieur du pied droit de 12 m dans l'axe du but, entre les jambes de Campos, dans le coin gauche).
MEXIQUE : Pelaez (75e, sur un corner tiré de la droite par Villa, tête en extension de 12 m à gauche qui termine à mi-hauteur à droite, après rebond à 3 m) ; Hernandez (94e tacle du bout du pied gauche au point de penalty, à ras de terre au centre du but).

PAYS-BAS : 52 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 28) dont 11 occasions (6 + 5) ; 18 tirs (10 + 8) dont 4 contrés (2 + 2), 1 sur la barre transversale (0 + 1) et 3 parés (3 + 0) par Campos.
MEXIQUE : 70 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 42) dont 5 occasions (3 + 2) ; 13 tirs (5 + 8) dont 3 contrés (1 + 2) et 5 parés (2 + 3) par Van der Sar.

En faveur des PAYS-BAS : 18 coups francs (7 + 11) dont 3 hors-jeu (0 + 3), 4 corners (2 + 2).
En faveur du MEXIQUE : 17 coups francs (12 + 5), 4 corners (3 + 1).

PAYS-BAS : Dennis Bergkamp (29 ans) est sur le chemin de la forme. Les défenseurs mexicains, souvent mystifiés en première mi-temps par ses accélérations et ses passes, peuvent en témoigner. Plus discret après la pause, le joueur d'Arsenal manque probablement encore de résistance physique.
MEXIQUE : Luis Hernandez est meilleur lorsqu'il se bat pour la conquête du ballon qu'en plongeant dans la surface adverse pour tenter d'obtenir un penalty. Accrocheur, vif et doué techniquement, l'attaquant de Boca Juniors (29 ans) a bougé la défense hollandaise, parvenant à arracher au finish le but égalisateur.

LE SECOND BUT DU MEXIQUE À LA 94e MINUTE







A gauche, le Mexicain Luis Hernandez face au Néerlandais Ronald De Boer. A droite, duel entre le milieu de terrain coréen Kim Do-keun et le défenseur belge Lorenzo Stuelens.

Le Mexique passe à l'orange

Saint-Etienne. Une fois de plus les Mexicains ont remonté au score pour arracher un nul (2-2) qui leur permet de se qualifier

IL Y A des couleurs qui amenuisent et d'autres qui grandissent. Jeudi 25 juin, avec leurs maillots orange, les Hollandais ont *longtemps eu des airs de géants* égarés sur la pelouse de Geoffroy-Guichard. Ils paraissaient marcher quand leurs adversaires couraient. Plus vite, plus haut, plus loin, ils maintenaient sans efforts apparents le ballon hors de portée des maillots blancs qui se pendaient parfois de dépit à leurs basques. Mais, pour son bonheur, l'équipe mexicaine qui leur était opposée comptait dans ses rangs un petit bonhomme aux mains gigantesques, forcément, puisqu'elles étaient, elles aussi, orange. Et c'est comme poussés par les battoirs de leur gardien de but, Jorge Campos, qui avait choisi ce jour-là des gants de cette couleur, que les Mexicains ont, comme dans les contes, fait trébucher les géants.

Comme dans les contes, évidemment, tout commence plutôt mal pour les héros du jour. Les Bataves, requinqués par leurs cinq buts infligés aux Coréens, samedi, semblent particulièrement fringants. On ne donne pas cher de cette équipe mexicaine qui a souffert sous le cagnard, le même jour, pour arracher le match nul aux Belges. La pluie a rafraîchi Saint-Etienne au début de l'après-midi et elle a promis de refaire un tour avant la nuit. D'ici à penser que les géants de la Maison Orange ont passé commande aux nuages, il n'y a pas loin.

PLUIE COMME À AMSTERDAM

Après quatre minutes de jeu, l'essentiel semble être dit. Un service impeccable de Dennis Bergkamp permet à Philip Cocu, comme face à la Corée, de faire admirer son esprit d'à-propos. De la tête et des épaules, il domine les défenseurs mexicains qui se portent à sa rencontre. Les mains orange, impuissantes, accompagnent de loin le ballon au fond des filets.

La suite de la rencontre confirme plus que n'infirme. Si l'avant batave va bien, son milieu de terrain se porte comme un charme et sa défense époussette les petites étincelles mexicaines avec condescendance. Devant des cages qui paraissent presque exiguës, le grand Edwin Van der Sar fait les cent pas, ou regarde la pluie qui tombe comme à Amsterdam. Pour un peu, on lui offrirait un parapluie ou une cigarette. Comme il n'y a rien à faire derrière, on s'occupe devant. Un quart d'heure n'a pas passé depuis *le premier but que Philip Cocu* trouve de l'occupation pour Ronald de Boer. Ce dernier contrôle une passe de son compère aux dix-huit mètres et s'enfonce dans la défense. Il balaie comme fétus de paille les jambes, les épaules et les bras qui tentent d'entraver sa course. La chance qui sourit aux géants commande assurément au poteau droit de renvoyer au fond des filets le tir du Hollandais. Le gardien de but mexicain a beau les presser l'une contre l'autre pour que la coupable avoue, les mains orange encaissent ce nouveau coup du sort.

Un instant, on croit que le pire reste à venir. Les Hollandais laissent venir à eux les Mexicains pour mieux les étouffer. Quand il faut dix passes ici pour parvenir au milieu de terrain et dix autres pour s'approcher des buts, trois suffisent, là, pour créer le danger.

A la mi-temps, les Mexicains font leurs comptes. Comme leurs adversaires, il leur faut au moins le match nul : le jeu des Hollandais fait donc celui des Belges, qui mènent à Paris face aux Coréens, d'ores et déjà éliminés. Le groupe E ne semble pas sourire aux grands voyageurs, d'autant que la reprise des géants est facile, quand celle des Latinos laisse à désirer.

Après un tir hollandais sur la barre des buts de Jorge Campos, le sort, comme dans les contes, va changer de camp. A grand renfort *de moulinets, à chaque dégagement*, le petit gardien sonne la révolte contre les géants. Devant, Jesus Arellano a remplacé le pâle Braulio Luna et parvient à redonner la foi aux attaques mexicaines. Devant ses prouesses, les Hollandais, alors, deviennent empruntés.

L'entraîneur mexicain fait entrer un nouvel attaquant, Ricardo Pelaez, à la place d'un défenseur. Le résultat ne tarde pas. Dix minutes plus tard, son coup de boutoir est le bon. A Paris, la Corée a égalisé et déchaîne l'enthousiasme mexicain. Devant ses buts, Jorge Campos n'y tient plus. Il s'aventure de plus en plus vers la ligne médiane pour pousser les siens, et, quand une contre-attaque hollandaise menace ses buts, les mains orange, à présent, font des miracles.

Ses efforts, comme dans les contes, seront récompensés, moyennant un ultime coup de théâtre. Après un but refusé pour hors-jeu et l'expulsion de Ramon Ramirez, l'inusable et roué Luis Hernandez va finalement parvenir, dans les arrêts de jeu, à glisser le ballon au fond des filets d'Edwin Van der Sar. Tout était bien, alors, qui finissait bien.

Gilles Paris

TROIS QUESTIONS À...

MANUEL LAPUENTE

1 Après le match nul (2-2) contre les Pays-Bas, le Mexique se qualifie pour le deuxième tour de la Coupe du monde. C'est une journée heureuse pour l'entraîneur mexicain que vous êtes ?

Tout le peuple mexicain soutient son équipe sans réserve. Ce soir, je voudrais pourtant recommander aux Mexicains de fêter dignement cette qualification, dans la joie, mais sans causer de troubles.

Vous savez, mes joueurs sont venus au Mondial pour se donner à fond, pour donner quelque chose à leur public. Ils ne sont pas arrivés en France uniquement avec leur cœur, mais avec celui de tous les Mexicains.

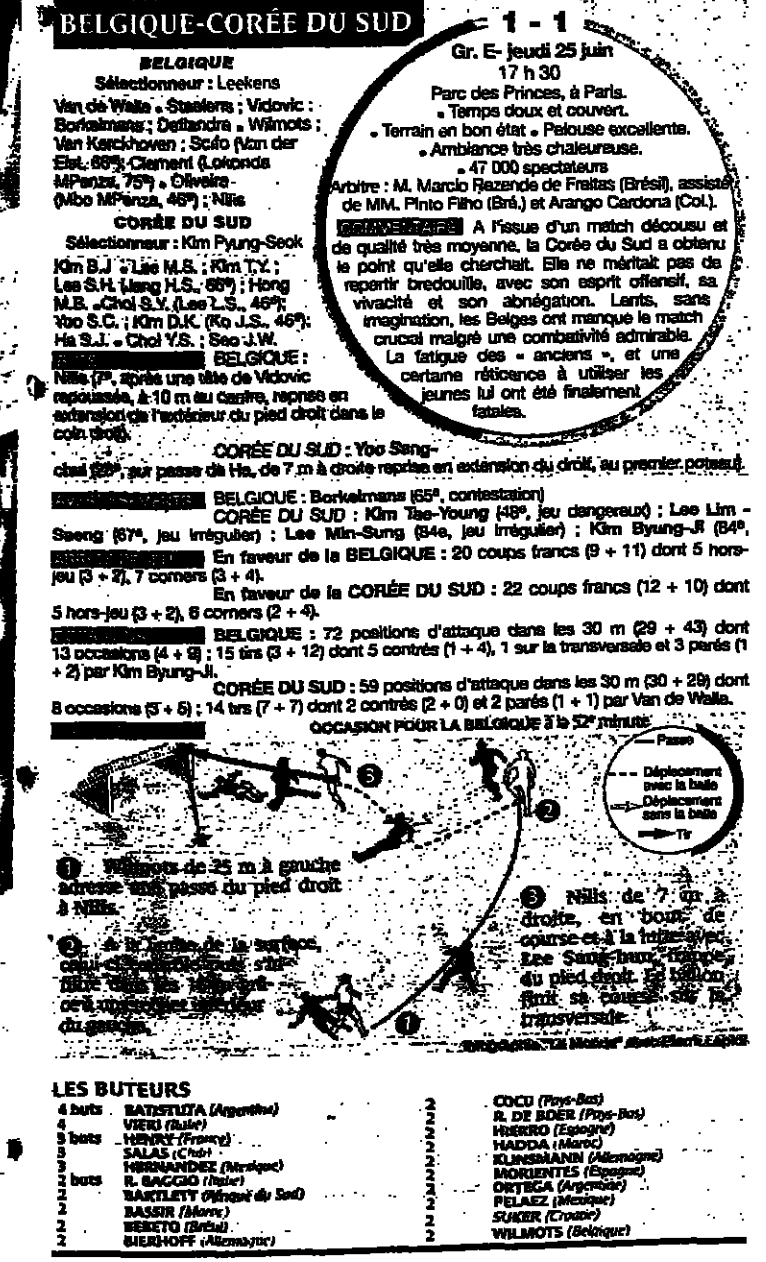
2 C'est la troisième fois que vos joueurs parviennent à renverser *le cours d'une partie*. Ils ont remonté un but sur les Coréens du Sud, puis deux sur la Belgique et les Pays-Bas. Où puisent-ils les forces pour accomplir ces fins de match spectaculaires ?

Nous avons encore eu du mal à débuter la rencontre contre les Pays-Bas. Pendant toute la première mi-temps, mes joueurs ont manqué de cohésion, ils ne jouaient pas en sécurité. Heureusement, leur rendement s'est ensuite amélioré. On ne poussait pas assez devant, il fallait modifier la ligne d'attaque. Les changements de joueurs ont été bénéfiques. Mais, encore une fois, les joueurs mexicains jouent avec le cœur de toute une nation. C'est l'immense soutien populaire de toute le Mexique qui leur donne ce courage et cette force de caractère extraordinaire. Moi-même, je leur ai toujours demandé de conserver la foi, quelles que soient les circonstances.

3 Si elle parvient à se qualifier pour les huitièmes de finale de cette Coupe du monde, la Colombie *rejoindra tous les pays représentants* l'Amérique latine, le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Paraguay et le Mexique. Comment *expliquez-vous cette excellente* performance d'ensemble ?

On joue un excellent football dans tous les pays d'Amérique latine. *Tous les joueurs qui viennent* de là-bas savent que la Coupe du monde est une vitrine merveilleuse. Ils se sont très bien préparés, *et chaque match représente pour* eux une occasion unique de se mettre en valeur. Pour notre part, nous sommes arrivés en Europe *depuis deux mois, nous avons* énormément travaillé pour bien figurer dans cette Coupe du monde.

Propos recueillis par Eric Collier, à Saint-Etienne



BELGIQUE-CORÉE DU SUD 1-1

BELGIQUE
Sélectionneur : Leekens
Van de Walle - Staelens ; Vidovic ; Borkelmans ; Deflandre - Wilmots ; Van Kerckhoven ; Scifo (Van der Elst, 68e) ; Clement (Lokonda MPenza, 75e) - Oliveira (Mbo MPenza, 46e) ; Nilis

CORÉE DU SUD
Sélectionneur : Kim Pyung-Seok
Kim B.J. - Lee M.S. ; Kim T.Y. ; Lee S.H. (Jang H.S., 88e) ; Hong M.B. - Choi S.Y. (Lee L.S., 46e) ; Yoo S.C. ; Kim D.K. (Ko J.S., 46e) ; Ha S.J. - Choi Y.S. ; Seo J.W.

Gr. E - jeudi 25 juin
17 h 30
Parc des Princes, à Paris.
• Temps doux et couvert.
• Terrain en bon état • Pelouse excellente.
• Ambiance très chaleureuse.
• 47 000 spectateurs
Arbitre : M. Marcio Rezende de Freitas (Brésil), assisté de MM. Pinto Filho (Bré.) et Arango Cardona (Col.).

A l'issue d'un match décousu et de qualité très moyenne, la Corée du Sud a obtenu le point qu'elle cherchait. Elle ne méritait pas de repartir bredouille, avec son esprit offensif, sa vivacité et son abnégation. Lents, sans imagination, les Belges ont manqué le match crucial malgré une combativité admirable. La fatigue des « anciens », et une certaine réticence à utiliser les jeunes lui ont été finalement fatales.

BELGIQUE : Nilis (7e, après une tête de Vidovic repoussée, à 10 m au centre, reprise en extension de l'extérieur du pied droit dans le coin droit).
CORÉE DU SUD : Yoo Sang-chul (72e, sur passe de Ha, de 7 m à droite reprise en extension du droit, au premier poteau).

BELGIQUE : Borkelmans (65e, contestation)
CORÉE DU SUD : Kim Tae-Young (48e, jeu dangereux) ; Lee Lim-Saeng (67e, jeu irrégulier) ; Lee Min-Sung (84e, jeu irrégulier) ; Kim Byung-Ji (84e,

En faveur de la BELGIQUE : 20 coups francs (9 + 11) dont 5 hors-jeu (3 + 2), 7 corners (3 + 4).
En faveur de la CORÉE DU SUD : 22 coups francs (12 + 10) dont 5 hors-jeu (3 + 2), 6 corners (2 + 4).

BELGIQUE : 72 positions d'attaque dans les 30 m (29 + 43) dont 13 occasions (4 + 9) ; 15 tirs (3 + 12) dont 5 contrés (1 + 4), 1 sur la transversale et 3 parés (1 + 2) par Kim Byung-Ji.
CORÉE DU SUD : 59 positions d'attaque dans les 30 m (30 + 29) dont 8 occasions (3 + 5) ; 14 tirs (7 + 7) dont 2 contrés (2 + 0) et 2 parés (1 + 1) par Van de Walle.

OCCASION POUR LA BELGIQUE À LA 52e MINUTE

LES BUTEURS

4 buts	BATISTUTA (Argentine)	2	COCU (Pays-Bas)
4	VIERI (Italie)	2	R. DE BOER (Pays-Bas)
3 buts	HENRY (France)	2	HIERRO (Espagne)
3	SALAS (Chili)	2	HADDA (Maroc)
3	HERNANDEZ (Mexique)	2	KLINSMANN (Allemagne)
2 buts	R. BAGGIO (Italie)	2	MORIENTES (Espagne)
2	BARTLETT (Afrique du Sud)	2	ORTEGA (Argentine)
2	BASSIR (Maroc)	2	PELAEZ (Mexique)
2	BEBETO (Brésil)	2	SUKER (Croatie)
2	BIERHOFF (Allemagne)	2	WILMOTS (Belgique)

Les Belges frappés par l'impuissance

Paris. Tenus en échec par la Corée du Sud (1-1), les Diables rouges doivent rebâtir une équipe dans la perspective du Championnat d'Europe

IL Y A plusieurs façons de vivre *une élimination en Coupe du* monde, on l'a vu ces derniers jours : en pleurant sur une victoire inutile (l'Espagne ou le Maroc), en criant à *l'injustice (le Cameroun ou encore le* Maroc), en craquant devant l'obstacle (la Bulgarie ou l'Ecosse), ou en affrontant ses propres limites *(l'Afrique du Sud)*.

Jeudi, l'équipe de Belgique en a expérimenté une nouvelle : en ne faisant rien – ou à peu près – pour se *qualifier. C'est donc sous les buées* de supporteurs belges, venus en nombre à Paris, que l'équipe dirigée par Georges Leekens a quitté le Mondial *après avoir été tenue* en échec (1-1) par la Corée du Sud, victime désignée métamorphosée en bourreau.

Tout avait pourtant commencé selon un scénario idéal pour les Belges : dès la 7e minute, Luc Nilis, le buteur des grandes occasions, expédiait dans les filets de Kim Byung-ji – qui encaissait là son neuvième but en trois rencontres – un ballon dégagé de la tête par un défenseur coréen. Obligés de gagner par trois buts d'écart pour assurer leur qualification sans avoir à se soucier de l'autre rencontre du groupe E – entre le Mexique et les Pays-Bas –, les Belges semblaient avoir pris la partie par le bon bout.

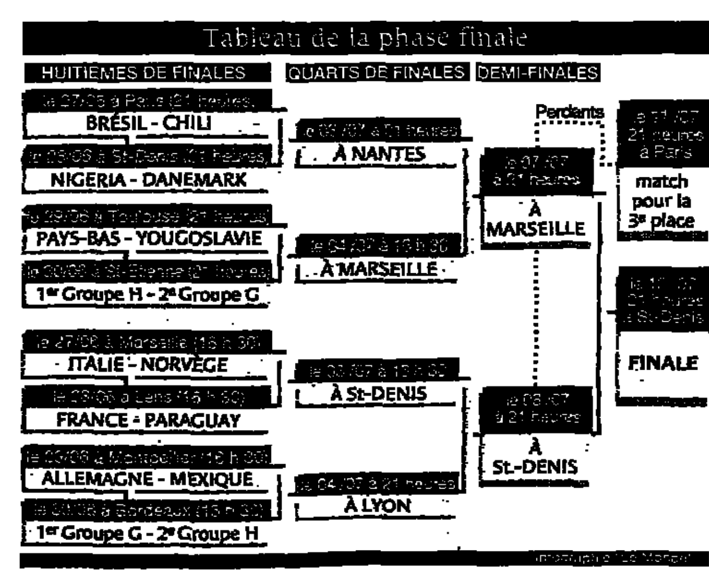
Pourtant, dès cet instant, la mécanique mise au point par Georges Leekens commençait à se dérégler. Un milieu de terrain inconsistant courant en vain derrière le ballon, des attaquants maladroits face à une *défense coréenne pourtant friable* : l'équipe belge semblait impuissante à forcer son destin. Rarement mis en *danger et voyant s'éloigner le risque* d'une nouvelle humiliation après celle subie contre les Pays-Bas (5-0), les Coréens du Sud – condamnés par leurs *deux précédentes défaites* – s'enhardissaient et trouvaient l'ouverture à la 71e minute sur un coup franc repris par leur capitaine Yoo Sang-chul.

Les vingt dernières minutes n'allaient que confirmer l'étrange absence d'une équipe belge sans système *de jeu. Les entrées du vétéran* Franky Van der Elst et des deux frères prodiges Mbo et Emile M'Penza n'y changeaient rien, et Enzo Scifo, *sorti en cours de match*, pouvait se prendre la tête dans les mains au coup de sifflet final : pour sa quatrième Coupe du monde, le capitaine belge découvrait le goût d'une élimination dès le premier tour.

Quelques minutes plus tard, c'est plus le fatalisme que la consternation qui dominait chez les Diables rouges. « *Nous n'avons pas gagné un seul match ici, et pourtant nous avons mené au score à deux reprises, contre le Mexique et contre la Corée*, estimait le gardien belge Philippe Vande Walle. *C'est sans doute que nous n'avions pas notre place au deuxième tour.* » « *Dans la tête de certains, on avait fait le plus dur en inscrivant le premier but*, regrettait le défenseur Eric Deflandre. *Nous nous sommes relâchés inconsciemment. C'était l'erreur à ne pas commettre.* »

A deux ans du Championnat d'Europe des nations, qu'elle va coorganiser avec les Pays-Bas, la Belgique *sait qu'il lui faut rebâtir une équipe* dans l'urgence. Celle que l'on a vue pendant cette Coupe du monde, *usée et frileuse, n'avait plus la capacité* de se sublimer. « *La déception n'est pas seulement due au résultat, mais aussi à la manière*, estime Georges Leekens. *Face aux Coréens, nous nous sommes effondrés mentalement après avoir marqué le but. Je n'en connais pas la raison ; peut-être était-ce le stress, alors que nos adversaires jouaient décontractés. Le problème fondamental, c'est que cette équipe manquait des qualités nécessaires pour aller plus loin dans la compétition.* » On pourra au moins créditer l'entraîneur belge d'un réalisme sans concession.

Gilles Van Kote



Devant l'écran géant de la place de la Comédie, à Montpellier

Honte allemande et fierté iranienne

PLACE de la Comédie, un Iranien de Téhéran demande : *« Ça veut dire quoi* Le Midi libre *? »* Un Bavarois, étudiant à Toulouse, porte la coiffe du soldat des montagnes, le chapeau de jeunesse qu'il a récupéré de son père quand celui-ci voulait le jeter. Les statues des Trois-Grâces sont drapées des couleurs iraniennes, et le chien d'une skinhead nîmoise bondit dessus. Turaj, un Iranien de Belfast, retrouve sa mère à Montpellier. Elle vient de Téhéran, et ils dansent tous les deux. Dari Yoosh, photographe installé à San Francisco, a fait le déplacement. La qualification de l'Iran au Mondial a été le plus beau jour de sa vie, confie-t-il : *« Ça voulait dire que nous commencions à appartenir au monde. »* Peu importe, à ses yeux, si la diaspora fait ou non le jeu du régime, *« l'important c'est d'exister »*.

Beyman, jeune informaticien à Téhéran, est aussi satisfait : *« Les Iraniens ordinaires n'ont pas l'occasion de montrer au reste du monde qui ils sont. Regardez : nous aussi, on adore le football, la musique, on aime faire la fête, être avec les autres, on ne se cache pas toujours derrière le tchador. »* Pejan, vingt-quatre ans, est pour la première fois en France : *« C'est pas vraiment l'idée que je m'en étais faite. En France il faut payer pour tout »*, constate-t-il. Les supporteurs allemands viennent saluer leurs homologues iraniens. Aucun hooligan à l'horizon. Les cafetiers sont confiants. Salim, vingt-quatre ans, fils d'Algérien, se promène, déçu : *« Je trouve pas un Iranien qui parle le français. »*

Patrice, un jeune professeur d'éducation physique, s'est méfié. Jusqu'au dernier moment il a écouté les reportages à la radio. *« Ça avait l'air d'être calme. C'est la fin des matches à Montpellier, je les ai tous regardés à la télé et j'avais l'impression de passer à côté de quelque chose. Je me suis décidé sans trop réfléchir. Maintenant je peux dire : "J'y étais" »*, explique-t-il devant l'écran géant qui retransmet le match. Deux étudiants de Berlin, Martin et Arne, ont confectionné une pancarte souhaitant un *« bon rétablissement à Daniel »*, du prénom du gendarme attaqué à Lens. *« On espère qu'on ne se dira pas : "L'Allemagne, c'est ça", en parlant des hooligans. Ces mecs-là sont venus parce que Lens est à 100 kilomètres de la frontière. Ils ont abusé du football. Un match, ça ne les intéresse même pas. »*

Andy, de Francfort, a été totalement surpris par ce qui s'est produit à Lens : *« Je vais souvent au stade en Allemagne, avec les enfants, sans aucune crainte, c'est la sécurité totale. »* La clameur monte à chaque but allemand. Trois commerçants algériens portent les couleurs des Iraniens tout en se moquant d'eux : *« Voilà, ils ont dû leur dire, là-haut à Téhéran : "Vous battez les Américains, après vous pouvez rentrer chez vous." »* De nombreux Algériens et enfants d'immigrés ont à la main les petits drapeaux iraniens : *« C'est le même sang, on est tous Africains »*, plaisante Safin. *« Eux, ils savent dire m... aux Américains. Et puis on est de la même religion »*, dit un autre. *« Y'a rien de politique »*, corrigent les commerçants.

SAFIN a les joues peintes aux couleurs de l'Iran et se fait prendre en photo avec le drapeau allemand. Sur l'écran, un joueur germanique a une expression de colère : *« Lui, il a la veine qui va exploser ! »*, rigole Nadia. *« Je me suis rendu compte que c'était prenant, ce Mondial. Je suis marocaine, j'ai suivi l'équipe du Maroc. Maintenant je continue. Et puis, dans ces matches, y'a des beaux mecs, je trouve »*, sourit-elle.

Quatre cadres moyens de Hambourg défilent avec une banderole sur laquelle ils ont inscrit en anglais *« Pardon pour Lens »*, et les terrasses des cafés applaudissent. Martin et Arne, les étudiants de Berlin, remâchent leur colère *« contre Platini »* : *« C'est pas juste de réserver 70 % des places aux Français. En plus, les Français, ils ne s'y intéressent même pas, au Mondial. A Paris, c'est mort. Pour Allemagne-Yougoslavie, on a cherché un café avec une télé près du Parc des Princes, on n'a pas trouvé. »* Ils regardent la fin du match : *« Notre équipe est solide mentalement, mais ce n'est pas très attrayant*, plaisantent-ils. *Les Français jouent un football attrayant, ils sont forts et ils sont fragiles, c'est un compliment. »*

Plus loin, Andy, Udo, Patty, étudiants venus en mobile home, sont encore plus sévères pour leurs joueurs : *« Ils ont fait un très mauvais jeu. Il n'y a pas de milieu de terrain. C'est le service minimum. Toujours la même chose, un peu chiant. »* Les supporteurs allemands des premiers rangs font voler un immense drapeau, chantent d'une voix grave et ne commentent rien du tout.

Patrice, le professeur d'éducation physique, lui, est fasciné par l'évolution de la Coupe du monde : *« Le jeu se mélange. Il y a les influences des uns et des autres. Maintenant, une équipe peut avoir plusieurs styles différents. En même temps, les choses sérieuses démarrent. On va voir en huitièmes de finale le vrai visage de l'équipe de France. Ils ont un beau jeu, mais, comme toujours avec la France, faut pas les monter trop haut, sinon c'est fini. »* Les Allemands, eux, pensent qu'il n'y a aucun doute : *« On a l'expérience. Ce sera peut-être moins beau, mais on va gagner. »*

Dominique Le Guilledoux, à Montpellier

Légers incidents à Lens et à Lille

Des incidents sans gravité ont éclaté, jeudi soir 25 juin, à Lens et à Lille, à la veille du match Angleterre-Colombie, qui a lieu vendredi, à 21 heures, au stade Félix-Bollaert. Dans le centre de Lille, la police a interpellé une trentaine d'Anglais, pour la plupart en état d'ivresse, ainsi que cinq Lillois, impliqués dans diverses échauffourées. Les policiers ont dû s'interposer à plusieurs reprises entre les Anglais et des jeunes de l'agglomération lilloise. A Lens, quelques dizaines de supporteurs ivres ont jeté des canettes sur les forces de l'ordre à la fermeture des bars. La police a interpellé une dizaine de Britanniques. Tout au long de la journée, des patrouilles avaient parcouru les rues de la ville. Vendredi matin, Lens s'attendait à recevoir au moins 15 000 visiteurs britanniques, dont plusieurs milliers sans billets. La vente d'alcool était interdite, y compris la vente à emporter.



HUGUES DE WURSTEMBERGER

Michael, numéro 14 Michael joue seul, *« comme ça je gagne toujours »*, explique-t-il. Son numéro : le 14 : *« Je suis né le 13. »* Son terrain de jeu est à deux pas du stade Bollaert, à Lens. C'est la pelouse derrière la petite maison de brique de sa grand-mère, chez laquelle il habite depuis que sa mère est partie à sa naissance.

Nantes convoque Dieu au Mondial

Une exposition à la cathédrale réunit des prières sur le thème du football

DEPUIS le premier match accueilli par la ville de Nantes, de nombreux supporteurs, avant de rejoindre le stade de la Beaujoire, s'obligent à un bref passage par la cathédrale Saint-Pierre - Saint-Paul, joyau de la dernière période du gothique flamboyant (XVe-XVIe siècles). Là, sur le flanc droit de la haute nef de pierre blanche, avant d'implorer le ciel de les aider à terrasser les dragons adverses, ils peuvent découvrir une toute petite exposition consacrée aux dix pays hôtes de la cité.

A chaque pays, un panneau en couleurs et quelques mots qui les décrivent. Dans l'une des chapelles, un panneau attire particulièrement le regard. Il réunit plusieurs prières écrites spécialement pour le Mondial par les membres de la Pastorale de tourisme 44, autant de méditations quelquefois divinatoires et, pour l'une d'elles, savoureuse.

Au chapitre œcuménique, cette adresse généreuse : *« Seigneur, nous te confions cette Coupe du monde ! Nous te prions pour les pays qui viendront et ceux qui auraient voulu y être mais qui n'ont pas pu se qualifier. »* Au chapitre de la prescience, ces quelques mots rédigés bien avant les événements de Marseille et de Lens : *« Pardon, Seigneur, pour ces désordres où la rencontre se transforme en violence, où l'union se transforme en troupeaux de moutons vociférants, où la passion se confond avec la bêtise. »*

Au chapitre de la passion, ce court texte enflammé dont le message subliminal fera le bonheur des psychanalystes : *« Père, toi qui a façonné la Terre comme un ballon, je vais et je viens vers Toi, je me tourne, je me détourne, je me retourne comme cette petite sphère de cuir qui fait courir en ce début de l'été les joueurs de toutes les couleurs et accourir des spectateurs de la planète entière. Mon corps rêve de prouesses techniques : jongler avec un ballon, le pousser au fond, exploser de joie ensuite en faisant des ronds. Merci de donner au corps la jouissance de faire du sport, la fierté de pouvoir exécuter des gestes à la beauté spectaculaire, l'émotion de vibrer de toutes ses fibres. »* Hardi, petit !

Pour finir, cette action de grâce, imparable : *« Merci de faire sympathiser ensemble des gens de toutes races et de toutes conditions, d'inviter tous les humains à se rassembler pour faire la fête, de susciter les loisirs comme des chemins vers la Paix. »* Pour paraphraser les – vrais – supporteurs anglais, que Dieu sauve notre gracieuse Coupe !

Olivier Schmitt, à Nantes

Bien vu, monsieur l'arbitre !

CE N'EST DONC PAS la vidéo qui a tranché, mais Internet. C'est une photo diffusée sur le site de la télévision norvégienne NRK (www.nrk.no/wm98) qui donne raison à l'arbitre américain ayant accordé un penalty à la Norvège contre le Brésil, mardi 23 juin. Concrétisé, ce penalty avait qualifié les Norvégiens au détriment des Marocains pour les huitièmes de finale. La photo, prise par une équipe de télévision suédoise, a été rendue publique par un producteur de la télévision norvégienne.



David Will, président de la commission des arbitres de la Fédération internationale de football (FIFA), a interprété ce cliché : *« Nous avons vu des documents qui prouvent que le joueur brésilien* [NDLR : Junior Baiano], *à un moment, retient bien le Norvégien* [Tore Andre Flo] *par le maillot. Cette faute n'est pas visible sous tous les angles, mais n'a pas échappé à l'arbitre* [l'Américain Esfandiar Baharmast]. » Et David Wills d'ajouter : *« Les prestations des arbitres ont été de très haute qualité au cours des quarante premières rencontres. »*

Chaque soir, la commission des arbitres attribue des notes après l'examen minutieux des documents vidéo et des photos au lendemain de chaque match. La moyenne des notes accordées est actuellement de 8,3 sur 10 pour les arbitres et de 8,9 pour les arbitres assistants. Le président de la commission des arbitres de la FIFA a toutefois reconnu que trois rencontres n'avaient pas donné lieu à un arbitrage satisfaisant, sans les préciser. *« Trois sur quarante, c'est peu ! »*

Junior Baiano, qui a eu énormement de mal à contenir l'attaquant norvégien Tore Andre Flo dans le fameux match de mardi, a, quant à lui, une interprétation différente de cette faute. Après avoir visionné les images de la rencontre, le stoppeur brésilien a estimé : *« Si l'arbitre a sifflé un penalty pour tirage de maillot, alors il faudrait que les arbitres sifflent 500 penalties par rencontre. »* – (AFP.)

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6 Brésil-Ecosse 2-1
10/6 Maroc-Norvège 2-2
16/6 Ecosse-Norvège 1-1
16/6 Brésil-Maroc 3-0
23/6 Brésil-Norvège 1-2
23/6 Ecosse-Maroc 0-3

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	6	3	2	0	1	6	3
2 Norvège	5	3	1	2	0	5	4
3 Maroc	4	3	1	1	1	5	5
4 Ecosse	1	3	0	1	2	2	6

GROUPE B

11/6 Italie-Chili 2-2
11/6 Cameroun-Autriche 1-1
17/6 Chili-Autriche 1-1
17/6 Italie-Cameroun 3-0
23/6 Chili-Cameroun 1-1
23/6 Italie-Autriche 2-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Italie	7	3	2	1	0	7	3
2 Chili	3	3	0	3	0	4	4
3 Autriche	2	3	0	2	1	3	4
4 Cameroun	2	3	0	2	1	2	5

GROUPE C

12/6 Danemark-Ar. saoudite 1-0
12/6 France-Afr. du Sud 3-0
18/6 Danemark-Afr. du Sud 1-1
18/6 France-Arabie saoudite 4-0
24/6 Afr. Sud-Ar. saoudite 2-2
24/6 France-Danemark 2-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	9	3	3	0	0	9	1
2 Danemark	4	3	1	1	1	3	3
3 Afr. Sud	2	3	0	2	1	3	6
4 Ar. saoud.	1	3	0	1	2	2	7

GROUPE D

12/6 Bulgarie-Paraguay 0-0
13/6 Espagne-Nigeria 2-3
19/6 Nigeria-Bulgarie 1-0
19/6 Espagne-Paraguay 0-0
24/6 Espagne-Bulgarie 6-1
24/6 Nigeria-Paraguay 1-3

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	6	3	2	0	1	5	5
2 Paraguay	5	3	1	2	0	3	1
3 Espagne	4	3	1	1	1	8	4
4 Bulgarie	1	3	0	1	2	1	7

GROUPE E

13/6 Mexique-Corée du Sud 3-1
13/6 Pays-Bas-Belgique 0-0
20/6 Belgique-Mexique 2-2
20/6 Pays-Bas-Corée du Sud 5-0
25/6 Pays-Bas-Mexique 2-2
25/6 Belgique-Corée du Sud 1-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Pays-Bas	5	3	1	2	0	7	2
2 Mexique	5	3	1	2	0	7	5
3 Belgique	3	3	0	3	0	3	3
4 Cor. du S.	1	3	0	1	2	2	9

GROUPE F

14/6 Iran-Yougoslavie 0-1
15/6 Allemagne-Etats-Unis 2-0
21/6 Allemagne-Yougoslavie 2-2
21/6 Etats-Unis-Iran 1-2
25/6 Allemagne-Iran 2-0
25/6 Etats-Unis-Yougoslavie 1-0

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	7	3	2	1	0	6	2
2 Yougo.	7	3	2	1	0	4	2
3 Iran	3	3	1	0	2	2	4
4 Etats-Unis	0	3	0	0	3	1	5

GROUPE G

15/6 Roumanie-Colombie 1-0
15/6 Tunisie-Angleterre 0-2
22/6 Colombie-Tunisie 1-0
22/6 Roumanie-Angleterre 2-1
26/6 Colombie-Angleterre
26/6 Roumanie-Tunisie

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Roumanie	6	2	2	0	0	3	1
2 Angleterre	3	2	1	0	1	3	2
3 Colombie	3	2	1	0	1	1	1
4 Tunisie	0	2	0	0	2	0	3

GROUPE H

14/6 Jamaïque-Croatie 1-3
14/6 Japon-Argentine 0-1
20/6 Japon-Croatie 0-1
21/6 Argentine-Jamaïque 5-0
26/6 Argentine-Croatie
26/6 Japon-Jamaïque

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Argentine	6	2	2	0	0	6	0
2 Croatie	6	2	2	0	0	4	1
3 Japon	0	2	0	0	2	0	2
4 Jamaïque	0	2	0	0	2	1	8

